

Villes ordinaires et communes rurales
Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

INTRODUCTION

Pour les urbains, la campagne est souvent mythifiée, associée à la nature, au bien-vivre, aux traditions. Née avec le rousseauisme, cette vision d'une campagne idéale, porteuse de valeurs humanistes et exempte des artifices sociaux de la ville s'est imprimée durablement dans les représentations des habitants des villes. Le village est lui aussi mythifié, lieu de l'harmonie au sein d'une communauté humaine solidaire, forte de ses traditions et proche de la nature. L'urbain qui veut qualifier positivement la vie dans son quartier aura recours à cette image du village : « Ici, c'est comme un village... ».

Si l'on regarde les taux d'évolution des populations, on voit que les taux de croissance des zones dites rurales¹, lorsque la catégorie existait encore à l'INSEE², sont souvent supérieurs à ceux des communes urbaines ou péri-urbaines. Est-ce seulement l'attrait pour une « vie saine et calme » qui pousse des habitants des villes à partir aux champs³ ?

Dans le même temps, les médias ne cessent d'évoquer les difficultés de plusieurs secteurs de l'agriculture française : crise du lait, du cochon, industrialisation des exploitations d'élevage, achat des terres agricoles par des groupes financiers chinois, etc. Parle-t-on alors des mêmes espaces ? L'idéal campagnard des urbains est-il ailleurs que dans les zones rurales de l'agriculteur, de l'exploitant agricole ?

En 2007, les exploitants agricoles représentent 1,1% de la population française (2,7% en 1982)⁴. De 1980 à 2007 la population active agricole passe de 8% à 3,4% de la population active totale. « En 2008, les agriculteurs ne représentent plus que 6 % des actifs des territoires ruraux alors que les ouvriers en représentent 32 % »⁵. Ces chiffres, parfois un peu en décalage entre eux, ont pourtant une cohérence commune : ils montrent le profond changement de la composition sociale des zones rurales depuis un quarantaine d'années. Qui sont ces ouvriers à la campagne ? Dans quelles entreprises travaillent-ils ?

¹ Site INSEE : Entre 1999 et 2007, la population urbaine (dans la géographie de 2010) augmente de 4,6 %, la population rurale de 9,0 % (5,6 % en moyenne sur la métropole). L'espace rural conserve son dynamisme observé déjà depuis la fin des années 1970 : il y a plus d'arrivées que de départs (solde migratoire) et désormais plus de naissances que de décès (solde naturel), ce qui n'était pas le cas durant la décennie précédente.

² Cette définition n'est plus en vigueur dans le nouveau zonage en aires urbaines (octobre 2011) : extrait du site INSEE.

³³ Pour un décryptage de cette vision « enchantée » cf. Jean Didier Urbain, *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Payot, 2002.

⁴ Julian Mischi, Nicolas Renahy, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix* 3/2008 (n° 83), p. 9-21
URL : www.cairn.info/revue-politix-2008-3-page-9.htm.

⁵ Julian Mischi, « Les territoires ruraux, des espaces ouvriers en mutation », *Métropolitiques*, 16 septembre 2013.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-territoires-ruraux-des-espaces.html>

Ces questions et quelques autres ont motivé ce travail de recherche afin de participer à une meilleure compréhension de ces territoires longtemps hors du champ de la recherche, mais qui y occupent maintenant une place croissante, peut-être du fait de la disparition des limites perceptibles entre urbain et rural, cette *edgeless city* que décrit Robert Lang⁶.

Nous avons pour ce faire choisi de croiser nos regards disciplinaires (architecte-urbaniste, politologue, anthropologue, sociologue) et d'aborder cette question du « périphérique » en questionnant d'abord le jeu des représentations et débats auquel il est contraint. Ainsi, la première partie de ce travail est consacrée à l'exploration des représentations communes de ces territoires. Sont d'abord abordées celles qui circulent dans le monde de la littérature et du cinéma. Puis, une analyse des conceptions, controverses et enjeux terminologiques, portant sur la nomination de ces territoires est proposée. C'est finalement un état des débats et des questions à propos de ces lieux qui sont proposés selon trois entrées : le monde de la fiction, celui des débats sociologiques et économiques, celui des approches dites « spatialistes ». Dans tous le cas, nommer un territoire, c'est en effet le faire entrer dans une conception du fonctionnement des systèmes socio-spatiaux. C'est à la compréhension de ces représentations qu'est donc consacrée la première partie de ce rapport.

Après l'explication de nos parti-pris méthodologiques et usages du croisement disciplinaire, la seconde partie restitue l'approche empirique de trois cas. Chaque monographie est livrée telle une exploration ethnographique. Il s'agit là de saisir, selon trois angles disciplinaires, des cas de territoires *a priori* similaires du point de vue de leur localisation et fonctionnement géographique (éloignement de la métropole, multi-polarisation, tissu rural...).

Enfin, la troisième et dernière partie livre une réflexion issue de la confrontation de nos approches empiriques. Elle se distribue selon trois axes : d'abord un retour réflexif sur les catégories d'analyse et de compréhension de ces territoires est proposée. Nous tentons ici de tirer des enseignements méthodologiques et épistémologiques quant aux manières d'investiguer ce type d'espace. Ensuite, une analyse des mots et des visions les plus fréquemment croisés dans l'ethnographie de ces territoires est présentée. Il s'agit là encore d'interroger. C'est l'occasion de questionner de façon critique les usages scientifiques des notions tels que « France périphérique », « hors influence des aires urbaines » et bien évidemment « village ». Enfin, une interrogation sur ce que nous avons nommé des « trajectoires territoriales » est proposée. À partir de notre travail empirique, nous proposons une analyse de la façon dont sur des lieux s'imposent ou non des choix de développement, des projets, contraints à la fois par l'histoire, la morphologie spatiale, mais aussi les représentations.

⁶ Robert Lang, *Edgeless cities : exploring the elusive metropolis*. Brookings metro series. Brookings Institution Press, 2003.

ETAT DES REPRESENTATIONS ET DES SAVOIRS SUR LES CAMPAGNES

Le monde rural a disparu au profit d'une ville universelle où habite 54% de la population mondiale⁷ expliquent les organismes internationaux suivis par les médias. Les chercheurs, mais aussi les artistes se sont donc penchés sur cette modification importante des structures sociales du monde. Principalement tourné initialement autour de la grande ville et de ses périphéries où les malaises sociaux étaient les plus visibles, le champ des regards s'est élargi peu à peu vers d'autres horizons. Si une part de plus en plus grande de la population vient vivre en ville, que deviennent les campagnes ? Pour les chercheurs, notamment en France, cet intérêt s'est accru avec les modifications des résultats électoraux en milieu rural qui montrait une montée de l'extrême-droite. Pour les artistes, écrivains, cinéastes, etc., c'est la vie dans ces zones qui ne sont, paraît-il, plus rurales qu'ils veulent comprendre et décrire.

Les représentations récentes du monde rural dans la littérature et le cinéma

La fin du village dans la littérature française contemporaine

Nous avons cherché un panel de romans contemporains français évoquant la question des mutations socio-économiques et représentationnelles survenant sur des territoires ruraux péri-métropolitains. Nous avons choisi des œuvres françaises, faisant l'hypothèse d'une spécificité nationale concernant l'évolution des territoires ruraux péri-métropolitains. Nous ne nous attendions pas cependant à retrouver ce thème pleinement traité dans les œuvres étudiées, mais tout au moins des ébauches de descriptions ou de réflexions. Notre constat général est qu'à l'instar de la recherche urbaine actuelle, ce « thème » constitue un angle mort de la littérature contemporaine. Nous pouvons cependant rappeler un certain nombre d'ouvrages porteurs de questionnements qui intéressent directement notre enquête.

Les approches « classiques » du village dans le roman contemporain

D'une façon générale le roman français actuel demeure sur une vision classique, voire stéréotypée du village, lequel apparaît toujours, quoique avec des nuances, comme un territoire offrant une forme de vie communautaire spécifique sur un plan économique, géographique et culturel. Nous pouvons rappeler brièvement une typologie de ces approches romanesques du village.

Le village authentique. Laudateur d'une ruralité traditionnelle, porté par un regard apologétique, souvent introspectif, ce premier paradigme s'attache à l'observation d'un monde rural disparu ou en voie de disparition, mais sans restituer ces mutations. Seules importent les représentations historiques et originelles du village, comme si ce territoire se référait exclusivement à une vérité fondatrice propre à la vie rurale, porteuse de valeurs traditionnelles, souvent liées à un mode de vie dur, mais authentique. Ce regard ne se

⁷ Site Internet : <http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects.html>

confronte jamais directement à la modernité ; celle-ci apparaît de façon implicite comme le rappel d'un monde faux et galvaudé. Pierre Bergounioux (Trente mots, La Toussaint⁸), Pierre Michon (Vies minuscules⁹), Richard Millet (Le renard dans le nom¹⁰), sont des représentants possibles de cette approche romanesque historicisée, voire sacralisée, du village. Quant aux ressorts dramaturgiques de ces romans, ils s'inscrivent généralement dans le rappel d'une histoire villageoise hors du temps, qui résonne dans le présent, quelquefois par le biais d'un retour aux sources du protagoniste.

Le village-rupture. Un regard plus critique est porté sur le village par des auteurs qui contestent les valeurs liées à sa vérité fondatrice. Les œuvres de Richard Millet (L'amour des trois sœurs Piale¹¹), Charles Juliet (Lambeaux¹²) ou encore Maurice Pons (Les saisons¹³) en offrent des exemples. Le village peut aussi s'inscrire dans le thème de la trahison de l'enfant du pays jamais véritablement acceptée, faisant du village un lieu de revendication (Pierre Jourde, La première pierre¹⁴). Ce regard porté sur le village en fait un territoire hostile, mais encore une fois culturellement unifié.

Le village distancié. Il faut aussi noter une tendance à faire du village un lieu de flânerie ou de villégiature pour citadins (Philippe Delerm, Les chemins nous inventent¹⁵). Ce regard distancié n'en demeure pas moins attaché à une vision traditionnelle du village, créant une rupture marquée entre deux modes de vie plutôt stéréotypés.

Ce qui nous intéresse ici apparaît en contrepoint à ces approches « classiques », voire muséographiques du village, qui ne mettent quasiment jamais en question les mutations économiques et socio-anthropologiques supportées par ces territoires.

Si le roman classique n'évoque évidemment pas notre sujet, il faut tout de même mentionner le livre « visionnaire » d'Emmanuel Bove (Bécon-les-Bruyères¹⁶) daté de 1927, qui anticipe singulièrement sur l'évolution actuelle du village. Intégrant la question de la modernité, l'écrivain rompt avec une approche muséographique ou nostalgique du village pour évoquer de façon clinique des aspects représentationnels que nous sommes amenés à étudier dans cette recherche. Il évoque en particulier l'absence de marqueur historique qui caractérise *Bécon-les-Bruyères* (sur les places « aucune statue ne se dresse ») ainsi que le caractère indistinct de l'urbanisme (des « rues longues et désertes mènent à d'autres rues aussi longues et aussi désertes, bordées de pavillons, de maisons en construction, de terrains à vendre. »).

Enfin, parmi les romans français contemporains, le thème de la désaffection sociale (qui intéresse cette recherche) transparaît dans un livre de Marie Ndiaye (Un temps de saison¹⁷). Bien qu'exempt d'inscription historique, politique ou sociale, le thème du village déserté, désaffecté, devient un ressort dramaturgique pour évoquer l'envers de la vie sociale.

⁸ Ed. Fata Morgana, 2012 et Gallimard, 1994

⁹ Gallimard, 1984.

¹⁰ Gallimard, 2003.

¹¹ POL, 1997.

¹² POL, 1991.

¹³ Christian Bourgois éditeur, 1992.

¹⁴ Gallimard, 2013.

¹⁵ Le livre de poche, 1999.

¹⁶ Editions Cent Pages.

¹⁷ Editions de Minuit, 2004.

Les existences normales des classes moyennes

De façon très timide, une approche réaliste du roman français tend à identifier une population périurbaine (mot-valise qui ne restitue pas le caractère diffus de ces modes d'habiter), sociologiquement indistincte et jusqu'alors peu évoquée dans la littérature. Le roman d'Olivier Adam (*Les lisières*¹⁸) illustre cette tendance à décrire « l'impossible construction de l'identité dans ces franges floues de notre société, qui sont pourtant en train d'en devenir la norme : les lisières, les bordures, de l'autre côté des rocade et des périphériques, ces zones d'habitation plus que de vie, dont on essaie de changer le nom régulièrement - banlieues, quartiers - à défaut de pouvoir en changer la nature¹⁹ ».

Dans le même ordre d'idée, le livre photographique, (*La France*²⁰) de Raymond Depardon dépasse les visions stéréotypées du pays (la capitale, les lieux de tourisme, le village traditionnel) pour s'attacher aux zones intermédiaires de « *l'espace public* » comme « *espace vécu* », les comprenant comme traces non encore identifiées d'une histoire en train de se produire. Cette attention littéraire portée à des territoires peu explorés par les sciences humaines et sociales présente l'intérêt pour notre recherche de révéler « l'existence normale des classes moyennes » qui intéressaient autrefois un écrivain comme Georges Simenon, mais aujourd'hui situées dans les zones d'ombre de la vie sociale. L'œuvre de Laurent Mauvignier (*Apprendre à finir, Loin d'eux*²¹) contribue également à penser une sociologie des interstices de l'urbanité, par delà la relative faiblesse des catégories « urbain-périurbain-rural ».

« *La carte et le territoire* »

Dans la littérature française contemporaine, aucun auteur n'est allé aussi loin dans la description de la « fin du village » que Michel Houellebecq dans son livre « *La carte et le territoire*²² ». La description qui nous intéresse est faite à partir de la page 269, dans la troisième partie de l'ouvrage, lors de l'arrivée du commissaire Jasselin dans le village où un crime a été commis.

Un angle mort représentationnel

D'emblée, la village apparaît dans sa ruralité menaçante :

« Jasselin marchait lentement, le long d'une route qui conduisait à un bosquet d'un vert intense, anormal, où devaient probablement proliférer les serpents et les mouches – voire dans le pire des cas les scorpions et les taons, les scorpions n'étaient pas rares dans l'Yonne, et certains s'aventuraient jusqu'aux limites du Loiret [...] En somme, à la campagne, contrairement aux apparences, on pouvait s'attendre à tout et fréquemment au pire, se dit tristement Jasselin. » (p. 270)

Le caractère incertain et inconnu du village est souligné. Il apparaît en rupture à un ensemble d'images d'Épinal propre au monde rural. Cette campagne-là existe comme une menace vague, inidentifiable, que personne ne songe à identifier, comme un territoire sans qualité, ou encore comme un « non-territoire » (de même que Marc Augé parle de « non-

¹⁸ Flammarion, 2012.

¹⁹ D'après une chronique de Michel Goussu pour l'émission *Wake Up Call*.

²⁰ Seuil, 2010.

²¹ Editions de Minuit, 2000 et 1999.

²² Flammarion, 2010.

lieu »). Les alentours du village existent par défaut, par la reconnaissance soudaine de la part de ce qui caractérise traditionnellement un village : l'interaction sociale.

L'impression de vide

« Le village en lui-même lui avait fait très mauvaise impression : les maisons blanches aux bardeaux noirs, d'une propreté impeccable, l'église impitoyablement restaurée ... »

Houellebecq suggère le lissage, voire le lessivage du village et de son histoire, symbolisés par la restauration de l'église. Quant à la propreté, elle relève plus de ce processus de lessivage que d'une image positive (ne parle-t-on pas d'ailleurs de plus en plus de « village savonnette » pour un lieu touristique et sans âme?).

Le lessivage s'inscrit d'emblée dans les représentations par une impression de vide qui envahit le nouvel arrivant :

« Il n'avait du reste croisé aucun habitant. Dans un tel environnement il pouvait être sûr que personne n'aurait rien vu, rien entendu, le recueil de témoignages s'annonçait d'emblée comme une tâche presque impossible. »

L'absence de témoin (concernant le crime) se pare d'un autre sens : personne ne peut être en prise avec le processus de lessivage urbanistique et culturel qui est en œuvre. De façon plus large, le « village diffus » se caractérise par un déconditionnement (une absence de prise) des résidents par rapport à leur cadre de vie. La fin des commerces (le commissaire Jasselin ne trouve qu'un café sur le point de fermer) offre un autre trait caractéristique du village perçu comme « non-territoire ». Un hypermarché remplit la globalité des fonctions attendues à quelques kilomètres, induisant un usage de la voiture qui rend inutile la marche à pieds, pourtant admise comme une évidence que l'on ne questionne pas dans le modèle « traditionnel » du village. La fin du monde paysan a transformé le village en zone dortoir, exportant dans un cadre rural les modes caractéristiques de déplacement et de résidence rencontrés dans les zones pavillonnaires.

L'absence de marqueur et de prise historique

« Juste à côté de *Chez Lucie*, la rue Martin Heidegger descendait vers une partie du village qu'il n'avait pas encore explorée. Il l'emprunta non sans méditer sur le pouvoir presque absolu qui était laissé aux maires en matière de dénomination des rues de leur ville. »

Le caractère ironique des dénominations ne semble perçu que par l'auteur ; l'élus n'en a pas conscience, déclinant indistinctement des noms de peintres, d'oiseaux, de philosophes ou de champignons. Le village devient identifiable par des choix arbitraires et ineptes, déconditionnés de la vie et de son histoire, assimilable à de simples produits marchands. Importée des zones périurbaines pavillonnaires, cette pratique se justifie dans la mesure où l'extension du village se produit sur ce mode urbanistique.

Le factice et le pathétique

Privée d'histoire, le village diffus paraît voué à décliner des signes distinctifs déconnectés de tout contexte local et, par là, perçus comme factices :

« Les panneaux d'information prétendument ludiques, tout donnait l'impression d'un décor, d'un village faux, reconstitué pour les besoins d'une série télévisée. »

En termes représentationnels, la facticité du village relève d'un imaginaire collectif donné sur un mode médiatique. La vie ne se produit plus par l'activité humaine, mais à partir des modèles standards de l'industrie culturelle mondialisée. Le caractère spéculaire de la « ville globale » se reproduit ici, mais par défaut, de façon pathétique.

« Au coin de l'impasse Leibniz, il s'arrêta devant un tableau grotesque aux couleurs criardes, peint à l'acrylique sur un tableau de fer blanc, qui représentait un homme à la tête de canard, au vit démesuré [...] Un panneau d'informations lui appris qu'il se trouvait en face du « musé'rélique » dédié à l'art brut et aux surproductions picturales des déments de l'asile de Montargis. »

Une pulsion muséographique s'est emparée du village ; tout devient possible en matière de création culturelle, essentiellement dicté par la nécessité, en temps de crise, d'exploiter économiquement le plus faible des atouts, même s'il ne se réfère à aucune culture locale.

« Son admiration pour l'inventivité de la municipalité s'accrut encore lorsque, parvenu sur la place Parménide, il découvrit un parking flambant neuf, les traits de peinture blancs délimitant les emplacements ne devaient pas avoir plus d'une semaine et il était doté d'un système de paiement électronique acceptant les cartes de crédit européennes et japonaises. »

Le parking, destiné aux hypothétiques touristes, traduit cette appropriation pathétique, voire absurde, de l'esprit mondialisé.

« En direction du sud, le village se terminait par le rond-point Emmanuel-Kant, une création urbanistique pure, d'une grande sobriété esthétique, un simple cercle de macadam, d'un gris parfait, qui ne conduisait à rien, ne permettait d'accéder à aucune route, aux alentours duquel n'avait été bâtie aucune maison. » (p. 272)

Les effets de la crise économique se traduisent *in fine* par les restes de projets interrompus, destinés à anticiper l'avenir, au gré des changements de municipalité. En attendant, ils ne sont que des vestiges de potentialités avortées. Le cynisme littéraire de Houellebecq y reconnaît des œuvres urbanistiques pures, jetant le focal sur un monde rural dépossédé de ce qui faisait autrefois ses formes de vie élémentaires et, pour ainsi dire, sur sa disparition.

Le thème de la « fin du village » dans le cinéma français contemporain

Nous n'aborderons ni ne citerons ici les films récents qui, à l'instar de la littérature, célèbrent le plus souvent le village confit dans ses valeurs traditionnelles. Nous nous intéresserons plutôt aux rares films français contemporains susceptibles de recouper cette recherche.

Le village dans la crise économique

Les films que nous avons identifiés recoupent un premier axe susceptible d'éclairer la recherche : le village dans la crise. Les réalisateurs s'attachent principalement aux mutations économiques et à leurs effets sur les populations. Au-delà de films liés à des particularités économiques locales (*La vie de Jésus*, de Bruno Dumont) et des films stéréotypés (*La guerre des Miss* de Patrice Leconte), deux œuvres abordent plus spécifiquement les transformations socio-culturelles du village et du monde rural dans le nouveau monde globalisé : *Nature contre nature*, de Lucas Belveau (2004) qui retrace une

initiative de troc au village (SEL) dans le capitalisme sauvage ; *La pluie et le beau temps*, d'Ariane Doublet (2011) évoquant les mutations économiques (des industries de filatures chinoises à la recherche de matières premières de qualité se mettent à acheter en masse du lin de Normandie).

Les zones urbaines intermédiaires

Parmi les films traitant plus explicitement des territoires ruraux péri-métropolitains, les œuvres sont rares. Il faut cependant noter *Home* de Ursula Meier (2006), qui met en scène l'histoire de la résistance d'une famille confrontée à des travaux d'aménagement autoroutier menaçant leur cadre de vue. *Mamuth* de Benoît Delepine et Gustav de Kervern peut aussi être cité dans le cadre de cette recherche. Très critique, le film peint un monde du travail dérégulé et aliéné, toile de fond de territoires ruraux ayant perdu toute identité, tout rapport avec leur histoire et faisant office de lieux de résidence pour les populations les plus pauvres.

Le thème du périmétropolitain dans les séries télévisées

Le récent engouement des sociologues, philosophes et autres spécialistes des études culturelles pour les séries télévisées nous amène logiquement à aborder cet aspect de la création en tant qu'il reflète un état socio-économique de notre époque. Nous allons voir cependant que si cet examen s'avère pertinent, il demeure incomplet, refoulant une partie de notre terrain de recherche.

D'abord, contrairement à une idée reçue, aux États-Unis, les séries sur les *Suburbs* ne sont guère avant-gardistes sur un plan sociologique. Leur créativité scénaristique ne les empêche pas d'être à la traîne de l'évolution de la société nord-américaine. Lorsqu'elles apparaissent « à la chaîne » - notamment avec *Desperate Housewives*, qui est devenue l'archétype de la série péri-urbaine pavillonnaire - la vie sociale de ces périphéries constitue déjà une réalité solidement ancrée pour leurs résidents. Le cinéma et la littérature s'en sont en outre déjà emparés depuis longtemps. Partant de là, les séries vont développer des axes de réflexion socio-anthropologique assez classiques.

Nous nous inspirerons des analyses très éclairantes de Ioanis Deroide²³ en les mettant en perspective à l'aune du thème du « périmétropolitain ».

L'imaginaire des métropoles

Dans les séries, les lieux périurbains sont présentés de façon ambivalente. S'ils apparaissent toujours comme des négatifs des villes-centres, dont les apparences sont trompeuses, mettant ainsi en scène les représentations liées à notre imaginaire contemporain, ils conservent un contact étroit avec le centre des métropoles. Ce lien peut d'abord s'exprimer sur un plan purement géographique ; il s'agit toujours de montrer des banlieues proches, qui prolongent immédiatement la ville-centre. Ce lien peut aussi revêtir un aspect plus culturel en promouvant une satire du périurbain vu du centre. Dans ce cas, un état d'esprit métropolitain « centralisateur » peut faire obstacle à la mise à jour des spécificités des périphéries urbaines. En somme, il n'est jamais, dans les séries,

²³ Ioanis Deroide (2013, 30 Avril), « Les modes de vie dans le périurbain vus par les séries TV », Forum Vies Mobiles. Consulté le 27 Août 2014, URL: <http://fr.forumviesmobiles.org/video/2013/04/30/modes-vie-dans-periurbain-vus-par-series-tv-734>

d'« indigénéité périurbaine », autrement dit de lieux périphériques vus de la périphérie, les séries opérant toujours un changement de décors du centre vers les zones satellisées.

Dans cette configuration « centrifuge », les citoyens exilés occupent en général un espace inédit, pourvoyeur d'intrigues et de remises en questions nouvelles, mais sur des modalités différentes. Dans les séries des années 80 comme *Who's the boss (Madame est servie)*, quitter la ville-centre (Brooklyn) constitue par exemple un gage de sécurité. Un isolement introspectif peut aussi être l'objet d'une série japonaise comme *Kaseifu no mita*, qui plonge les protagonistes dans une retraite quasi naturelle, laquelle s'impose par suite d'un mode de vie urbain harassant et aliénant.

Le déplacement du centre vers les périphéries n'est pas toujours aussi simpliste. Dans la série *Soprano's*, une succession de plans présente le protagoniste principal, Tony Soprano, traversant des paysages extrêmement contrastés, révélateurs du monde social protéiforme que constitue la métropole américaine. Essentiellement vouée à la production industrielle, la première couronne apparaît hostile aux résidents des villes. Des plans glissent *ad nauseam* sur des cuves de stockage d'hydrocarbure, sur un entrecroisement de voies ferroviaires et routières et sur des entrepôts maritimes. La seconde couronne opère un contraste radical en dévoilant un espace plus résidentiel. Cette coupe socio-économique de la ville s'achève dans des espaces naturels, rappelant finalement un schéma métropolitain plutôt classique : vivre au centre / produire / vivre en périphérie immédiate / se ressourcer ou, en tout cas, muter, dans la nature.

L'irruption de la menace

La série *Soprano's* prolonge cependant ce schéma classique en mettant en scène un contraste entre le centre et les strates de *suburbs* ; les actes qui ne sont pas autorisés en ville trouvent une issue dans les périphéries, qui apparaissent comme des lieux dramaturgiques idéaux en jouant de l'opposition entre le centre métropolitain où tout est visible et sous contrôle et les périphéries, lieu de relâchement de la vigilance, où l'acte délictueux peut être commis dans ces zones en clair-obscur de la vie sociale.

Desperate Housewives joue d'effets dramaturgiques semblables, mais ici dans une banlieue pavillonnaire résidentielle. Les scénaristes jouent de différents niveaux de contrastes : entre la vie publique et la vie privée, entre ce qui s'expose de façon superficielle et les secrets enfouis, entre l'ordre social et moral apparent et les turpitudes et crimes en arrière-plan. De la même façon, lorsque, dans le premier épisode de la série policière *Durham county*, une famille quitte Toronto pour le Comté de Durham, les plans du mobilier périurbain, notamment des pylones à haute-tension, suggèrent immédiatement la possibilité du danger en accentuant une impression de malaise propice à l'apparition du pire. Dans toutes ces séries, la péri-urbanité fait office d'inconscient métropolitain, en zones impensées et refoulées de la ville, donnant ainsi libre cours à l'imagination des scénaristes, *Desperate Housewives* jouant de façon quasi mécanique de ressorts dramaturgiques parfois démesurés.

Un plan est particulièrement significatif de cette posture dans la série *Les experts*. À Las Vegas, une vue aérienne transporte le téléspectateur du Strip vers les zones pavillonnaires situées près des montagnes avant de plonger vers le sous-sol d'un de ces pavillons où les agents de la police scientifique font une découverte macabre, suggérant par là ce que la périphérie comporte de violent et d'inquiétant. Sur ce point, il faut rappeler

qu'avec le film *Halloween*, John Carpenter a été le premier à mettre en scène l'irruption de la violence dans un espace péri-urbain pavillonnaire (la caméra subjective tapie derrière les haies impeccablement taillées). Les séries ont largement repris cet usage du contraste, la série *CSI* y recourant fréquemment.

Notons une spécificité française avec la série *Braco*, qui, lors d'un épisode, présente un triple meurtre commis en quelques instants et en toute impunité dans le décor figé d'une rue pavillonnaire. Contrairement à la *suburb* nord-américaine où chaque voisin peut voir en surface les activités de ses congénères, la zone résidentielle paraît ici l'objet d'un entre-soi très marqué, au point de sembler insonorisée, opacifiée, à l'abri des regards des voisins et des témoins potentiels.

Les conflits de classes

Dans les périphéries, l'irruption de la menace revêt aussi un caractère politique que les séries ont assez largement traité. La sociabilité périurbaine y apparaît comme un rapport de classes conflictuel. Dans la série *Suburgatory*, cette satire des mœurs périurbains présente ses héros, des Newyorkais endurcis, par opposition à la *city* et à son anonymat. Jouant d'une sociabilité démonstrative, la caméra scrute en permanence les voisins et leurs codes culturels stéréotypés. La série *Weeds* reprend aussi ce procédé. *The slap*, venue d'Australie, propose une approche beaucoup plus dissonante et conflictuelle de ce type de périphéries en montrant les tensions et les conflits qui traversent une petite communauté multiculturelle.

À ce jour, la série péri-métropolitaine reste à créer, tenant sans doute compte de certaines spécificités françaises telles que Michel Houellebecq les dévoilent dans son livre *La carte et le territoire*. Les séries actuelles demeurent au stade du périurbain, ne rendant pas compte des mutations socioéconomiques et anthropologiques survenant sur des territoires qui ne bénéficient plus de l'influence des villes-centres. Des ressorts dramaturgiques restent à exploiter : la transformation d'une ruralité en zones pavillonnaires de faible standing, d'activités professionnelles localisées dans le capitalisme post-industriel, le sentiment de déprise et d'isolement.

Sociétés urbaines, péri-urbaines et monde rural

L'état des questions

L'urbanisation diffuse et péri-urbaine est le plus souvent analysée et comprise comme un point sombre de la métropolisation. Elle est dénoncée tant sur le plan spatial que social. D'abord par les disciplines de l'espace (urbanisme, architecture, géographie...) pour sa consommation d'espace, d'énergie, voire son esthétique (la « France moche »), mais aussi parfois rapportée mutatis mutandis à des comportements sécessionnistes et individualistes (mesurés par exemple avec un « gradient d'urbanité »). La majorité des analyses disponibles portent un regard surplombant dans lesquels les analyses quantitatives et cartographiques dominent, comme c'est par exemple le cas avec les nombreuses discussions autour de l'analyse des cartes du vote. Aussi, ces territoires sont rarement analysés de façon qualitative et les monographies les concernant sont relativement rares comparativement aux quartiers dits populaires ou difficiles ou aux quartiers « gentrifiés ». La sociologie de la ville elle-même est aujourd'hui dominée par des

travaux portant soient sur l'analyse des dynamiques globales de la métropolisation (réseaux, mobilités, flux, ville créative...), ou des questions liées aux « banlieues » et « quartiers difficiles », ou encore sur les dynamiques de centre des villes telle que la « gentrification », mais le traitement des façons de vivre et habiter des zones périphériques restent relativement faible en dehors des travaux sur les « territoires du vote ». Globalement, ces zones désignées sous le terme englobant de « France périphérique²⁴ » sont représentées comme des versants négatifs de l'urbanisation et des expressions de dysfonctionnements sociaux. L'analyse des travaux consacrés à l'urbanisation individuelle depuis les années 60 montre ainsi très bien la mise en place chez les intellectuels d'une vision urbaine normative dénonciatrice de l'urbanisation individuelle comme expression du confort petit bourgeois et de l'individualisme de la petite propriété²⁵.

La ville ordinaire : zone d'ombre de la recherche urbaine

Cette tendance s'est trouvée, ces dernières années, renforcée par les travaux sur les dynamiques métropolitaines. Saisissant la métropolisation comme une adaptation inévitable des villes à la globalisation économique la recherche urbaine s'est focalisée soit sur les effets sociaux et spatiaux des nouvelles concentrations urbaines (gentrification, concurrences interurbaines...), en ne voyant finalement dans l'urbanisation diffuse qu'un effet d'exclusion ou une pathologie, c'est-à-dire un effet ou une conséquence indésirable de la logique globale de métropolisation. Aussi, ces espaces n'ont que très rarement été traités comme éléments « nécessaires » au développement des logiques métropolitaines. À l'exception des travaux de Thomas Sieverts²⁶ sur « l'entre-ville » peu de recherches ont tenté de saisir ces zones comme des lieux d'articulation entre des logiques globales et locales. Y compris avec les notions « d'influence urbaine » et « d'aire urbaine », ces territoires sont compris dans une lecture hiérarchique dans laquelle la figure de la métropole et son développement dominant. Tout se passe comme si la dynamique de la recherche avait conduit à produire une connaissance focalisée sur les nouvelles formes de la production économique à forte valeur ajoutée (services, recherche, innovation, création) et les modes de vie urbains associés (consommation culturelle, gentrification, cadres à haut potentiel...) et qu'ainsi le tissu urbain ordinaire et diffus ait été considéré implicitement comme une survivance ou un défaut d'adaptation économique, toujours finalement dépendant des métropoles comprises comme des « centres de commandement ». Nombre de travaux sont ainsi portés par une lecture implicitement évolutionniste de l'économie, considérant que la logique de l'économie post-industrielle métropolitaine ne pouvait que s'imposer partout sans que survivent d'autres types d'activités. Cette vision « hiérarchique » est présente dans de nombreux travaux faisant de l'urbain diffus un envers de la ville et de ses qualités d'urbanité et de diversité.

Des spécificités dans le rapport aux métropoles

Pourtant, ces territoires sont aussi « les lieux d'installation de nombre d'activités économiques, notamment celles liées à la logistique – enjeu majeur des agglomérations –

²⁴ Cf. Christophe Guilluy, *La France périphérique*, Flammarion, 2013.

²⁵ Cf. Susanna Magri, « Le pavillon stigmatisé. Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970 » in *L'année sociologique*, Vol. 58, 2009, pp. 171-202.

²⁶ Cf. Thomas Sieverts T., *Entre-ville : une lecture de la Zwischenstadt*, Parenthèses, 2004.

et celles nécessitant pour leurs implantations des surfaces importantes », lesquelles activités participent pourtant, c'est un truisme, de la productivité et du fonctionnement de « l'urbain métropolisé ». Ainsi, si les grandes villes accumulent les emplois appartenant aux fonctions intellectuelles, de gestion et de décision, les activités de fabrication industrielles se localisent désormais surtout dans les espaces ruraux ou périurbains²⁷. On y observe également un impact grandissant des économies auto-entrepreneuriales (services à la personne et production de biens). Un tel rappel est nécessaire. Non seulement il tempère une vision de la globalisation et un certain déterminisme économique associé, mais il oblige à enrichir et complexifier l'analyse de la métropolisation en cours en considérant ces territoires comme les éléments d'un système qui n'est pas dominé par une seule logique économique, mais au contraire nécessite que cohabite encore une diversité d'orientations économiques, et donc de lieux, pour exister. Mieux encore, ces régions, où le logement n'est pas cher, intéressent notamment deux catégories de personnes qui sont actuellement en expansion : les retraités, qui vont connaître une baisse de leur pouvoir d'achat dans les années à venir, et les travailleurs indépendants. Depuis dix ans, de nombreux emplois hors salariat ont vu le jour et un nombre croissant de personnes travaillent chez elles ; pas seulement des artistes ou des intellectuels, mais aussi des artisans ou des professionnels d'Internet²⁸. Ces occupations nécessitent de l'espace, mais celui des grandes villes restant onéreux on peut penser qu'ils se tourneront de plus en plus vers ces régions.

L'hypothèse d'un développement économique spécifique de ces zones et donc d'un rapport singulier aux dynamiques économiques métropolitaines n'est pas à écarter. Quelle est encore la part de l'économie agricole, directe et indirecte, dans le monde rural ? Quels types d'économie se développent sur ces territoires ? Comment s'articulent-ils au territoire urbain ? Comment contribuent-ils au fonctionnement de l'urbain dans son ensemble, l'alimentant et le renforçant ? Peut-on identifier des types spécifiques de vie sociale et économique de ses territoires et donc déclinier une caractérisation de leur diversité ? En proposant une analyse liant connaissance des traits sociologiques des habitants de ces territoires et leur fonctionnement économique et développement spatial, on vise à produire une vision renouvelée et nuancée des dynamiques métropolitaines. Les questions essentielles restent : est-il possible d'échapper à une lecture de ces territoires comme « choix du nécessaire » pour les populations qui y résident comme pour les activités qui y sont localisées ? Enfin surtout, on espère ainsi nuancer une vision dominante dans la recherche urbaine en montrant comment dans ces territoires existe et fonctionne une vie sociale et économique qui ne permet pas de réduire ceux-ci à des zones « oubliées » du développement où résident principalement des « petits propriétaires » aux comportements individualistes.

Les territoires et les communes dits « ruraux » sont en effet aujourd'hui des territoires marqués par des pressions à l'urbanisation et la relative dévitalisation des centres-bourgs alors qu'y subsistent des formes d'activités économiques et de vie sociale peu visibles qui ont récemment fait l'objet de travaux attestant en creux de leur complexité et rapport

²⁷ Cf. Cyrille Puymbroeck, Robert Reynard, « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », Insee Première, n° 1278, 2010,.

²⁸ Cf. Laurent Davezies, *La crise qui vient. Les nouvelles fractures territoriales*, Seuil, 2012.

singulier aux dynamiques métropolitaines²⁹. Cette recherche se situe également dans la continuité des travaux précédents en particulier la recherche réalisée dans le programme PUCA/BRAUP. Cette contribution, s'appuyant sur une série d'études monographiques de villages et après avoir fait le constat et l'analyse critique des conditions de gouvernance de ces territoires ainsi que des modes de vie en développement par les nouveaux habitants des territoires ruraux, concluait notamment sur cette proposition : « Cette nouvelle organisation (de l'espace), que l'on ne peut guère qualifier d'urbaine, ce « French sprawl³⁰ », fait donc partie de l'histoire de notre société. Sans la subir, il est nécessaire d'approfondir les connaissances que l'on a de cette forme d'utilisation des territoires pour transformer en atout ce qui peut être, si l'on ne s'en préoccupe pas, un obstacle dirimant pour un développement durable dans les décennies à venir ». C'est dans cette perspective que se situe notre travail : participer à une meilleure connaissance des processus de fonctionnement économique et social des territoires ruraux péri-métropolitains.

La fin du village... et après ?

Vu des villes les territoires éloignés des métropoles que nous avons choisi de nommer « péri-métropolitains » et « exo-métropolitains » ne sont bien souvent compris par le sens commun comme les professionnels de la ville que comme des lieux de tourisme dont l'emploi est dépendant des villes et donc de l'usage de l'automobile. L'action urbanistique y semble le plus souvent réduite aux questions de l'environnement, du tourisme et des paysages. Pourtant, nombre de ces territoires subissent de nouvelles formes d'urbanisation et de développement économique. Ainsi, si les deux dernières décennies ont été marquées par la périurbanisation, cela s'est accompagné de deux phénomènes importants : d'une part une diminution notable de la taille des opérations, d'autre part un éloignement de la périurbanisation qui touche de façon croissante des communes rurales de petite taille. L'étalement urbain cédant d'une certaine façon le pas à un « émiettement urbain ». Par conséquent, la part de l'urbanisation qui se réalise aujourd'hui en dehors de l'urbanisme opérationnel et ses procédures est largement majoritaire : environ les deux tiers des maisons individuelles construites sont le fait d'intervenants isolés dans le diffus. C'est en cela qu'il est possible de parler de la constitution d'une « ville ordinaire ».

Ces zones se caractérisent clairement aujourd'hui tant du point de vue de leur fonctionnement spatial et rapport à la ville que du point de vue de leur peuplement. On sait par ailleurs que s'y concentrent plus qu'ailleurs les employés, ouvriers et diplômés de l'enseignement technique³¹, que des activités industrielles s'y concentrent et y cohabitent avec un tissu de petites entreprises dans lesquelles subsistent des formes de paternalisme et de patronage. Aussi le périurbain est-il « la seule zone où le groupe ouvrier n'a pas vu ses

²⁹ Cf. entre autres : Nicolas Renahy, *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, La découverte, 2010 ; Julian Mischi, « Les territoires ruraux, des espaces ouvriers en mutation », in *Métropolitiques*, www.metropolitiques.eu/Les-territoires-ruraux-des-espaces.html, 2013 ; Julian Mischi, Nicolas Renahy, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », in *Politix*, n°83, 2008, pp. 9-21 ; Pascal Dibie, *Le village métamorphosé, révolution dans la France Profonde*, Plon, 2006, et Pascal Dibie, *Le village retrouvé, essai d'ethnologie de l'intérieur*, Ed. de L'Aube, 2008 ; Jacques Le Goff, *La fin du village, une histoire française*, Gallimard, 2012.

³⁰ Cf. Thierry Jeanmonod, Chantal Callais, *Maisons individuelles et éparpillement urbain : vers un French sprawl ?*, rapport de recherche de l'appel à projet « L'architecture de la grande échelle 3e session », PUCA / BRAUP, rapport dactylographié, 2010.

³¹ Cf. Julian Mischi et Al., « Campagnes populaires, campagnes bourgeoises », *Revue Agone*, n° 51, 2013 et Emmanuel Todd, Hervé Lebras, *Le mystère français*, Seuil, 2013.

effectifs diminuer. Alors que la France métropolitaine concentre plus de 76 % de ses cadres en ville, plus on s'éloigne des "pôles urbains", plus la part des classes populaires augmente : la part des CSP ouvriers et employés parmi les actifs est de 55 % dans l'espace urbain, de 58 % dans le périurbain, et de 61 % dans l'espace à dominante rurale », notent Nicolas Renahy et Julian Mischi³². Ces espaces « périphériques » subissent de profonds changements avec des transitions démographiques fortes qui se traduisent par exemple par des luttes de pouvoir local importantes. Aussi, ce qui a pu être dépeint comme la « fin du village » par des auteurs comme Jacques Le Goff ou Pascal Dibie³³ n'est peut-être pas seulement une fin, mais pourrait être compris comme une recomposition de ces territoires faits de communes rurales multipolarisées et/ou isolées ou simplement de « petites villes » dans le contexte de la métropolisation généralisée. Plus exactement, les évolutions de ces territoires peuvent aussi être saisies non pas comme des effets de l'urbanisation généralisée anéantissant ces derniers, mais comme une adaptation complémentaire et nécessaire à la métropolisation, ce que les scénarii élaborés dans le cadre du programme 2040 de la DATAR ont par ailleurs esquissé. Ce changement qui semble se réaliser sans volonté ou accompagnement politique et économique apparent ne peut donc être réduit à une simple conséquence des logiques métropolitaines. Il convient d'en comprendre les mécanismes sociologiques et urbains.

Le visage du territoire français ne peut être envisagé à partir d'une simple opposition entre un monde rural prétendument abandonné et menacé de désertification, et des métropoles, présentées comme des solutions inéluctables à la croissance économique. Les analyses récentes du développement économique des territoires semblent infirmer cette représentation et montrent que le modèle territorial qui a réussi durant ces dernières années de crise, sur le plan d'un développement à la fois économique, social et démographique, est celui d'un territoire faiblement métropolisé, peu exposé à la mondialisation et qui, souvent, capte plus de richesses qu'il n'en crée³⁴ (Davezies, 2010, 2012).

De nouvelles représentations des territoires sont peut-être en passe de se révéler, qui remettent en cause leur réalité même³⁵ qui influenceront sur leur gouvernance et nécessitent de raisonner en termes de réseaux, d'interdépendances, et hybridation dans un système multiscalaire. Dans cette occurrence, où les vies quotidiennes, ordinaires sont plus souvent conduites par la proximité temporelle que permet Internet plutôt que par la proximité géographique, il importe de prospecter ce champ qui s'ouvre de territoires dont les limites mouvantes sont définies à chaque instant par chacun des acteurs qui y vivent et de tenter d'appréhender leurs représentations mentales des territoires vécus, afin d'en proposer à terme de nouvelles images, voire de nouveaux modes d'organisation.

³² Julian Mischi, Nicolas Renahy, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », idem p. 14

³³ Idem.

³⁴ Cf. Laurent Davezies, *La crise qui vient. Les nouvelles fractures territoriales*, Seuil, 2012.

³⁵ Cf. Martin Vanier, « La métropolisation ou la fin annoncée des territoires ? », in *Métropolitiques*, 22 avril 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-metropolisation-ou-la-fin.html>

Les occupations du territoire

Longtemps hors du champ de la recherche scientifique, les espaces ruraux deviennent depuis quelques années un enjeu pour les chercheurs. De nombreuses contributions paraissent et plusieurs laboratoires ont pris ces territoires comme lieux d'investigation. En ce qui concerne l'occupation de l'espace, quatre thèmes principaux partagent les recherches. Le premier regarde la campagne depuis la ville ou la métropole et s'intéresse essentiellement à l'absence de limites entre ville et campagne. Un second thème est celui des réseaux de villes et de l'organisation en micro-régions. Un autre point de vue, souvent soutenu par des chercheurs issus du monde de l'agriculture, s'intéresse au monde rural du point de vue du rapport entre agriculture, ruraux et nouveaux arrivants. Un autre sujet, émergeant en France depuis quelques élections, soutenu par les sociologues, est celui du rapport entre crise sociale et territoires.

La campagne vue de la ville

Le terme même de campagne est rarement utilisé par les habitants autochtones de l'espace rural. Il a pris une connotation « paysagiste » policée, peut être sous l'influence de son association au mot maison où il représente alors un territoire idéalisé, rousseauiste.

Prenant le contrepied de l'histoire urbaine du XIX^e siècle, Pierre Merlin étudie avec soin ce qu'il nomme malicieusement *L'exode urbain*³⁶. Il détaille dans l'ouvrage les diverses raisons financières, politiques, mais surtout sociétales qui conduisent une population de plus en plus nombreuse à quitter les villes pour aller habiter des périphéries de plus en plus lointaines, débordant même du cadre périurbain. Ce mouvement qui rompt l'équilibre entre les espaces urbanisés et les espaces naturels et agricoles a, selon l'auteur, des conséquences néfastes qu'il convient de corriger. Pour cela, Pierre Merlin préconise de prendre en compte le désir des Français d'une maison avec jardin et donc d'organiser des formes urbaines qui permettent une densité forte par l'addition de maisons de ville. La question de l'avenir de l'espace rural n'est pas directement évoquée, elle apparaît en creux dans l'espace laissé par la diffusion urbaine.

Autour du concept de ville diffuse, plusieurs chercheurs se retrouvent pour constater que les limites que l'on pose traditionnellement entre ville et campagne ont disparu. Chiara Barattucci³⁷ compare les environs de Rennes et de Lecce en Italie dans leur évolution de 1950 à 2000. L'auteur propose de considérer ces modèles comme partie intégrante des villes et donc d'orienter la planification stratégique vers des restructurations urbaines et territoriales prenant en compte notamment la soutenabilité. Bénédicte Grosjean effectue un travail proche pour le Brabant belge³⁸ en utilisant un système cartographique efficace qui permet de lire l'organisation de cette diffusion urbaine, qui suit notamment les voies ferrées d'intérêt local. Elle décrypte ainsi les caractéristiques d'une urbanisation polycentrique et en réseaux en y impliquant de façon innovante le rôle du principe de subsidiarité qui considère que l'État n'a pas vocation à décider à toutes les échelles de territoires et que d'autres instances et institutions peuvent le faire. Dans les deux cas étudiés, c'est par l'extension de la ville, son éparpillement, qu'est considéré

³⁶ Pierre Merlin, *L'exode urbain*, La documentation française, 2009

³⁷ Chiara Barattucci, *Urbanisations dispersées. Interprétations/actions. France et Italie 1950-2000*, PUR, 2006

³⁸ Bénédicte Grosjean, *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse »*, Mardaga, 2010

l'espace rural, non pas comme un territoire à part entière, mais plutôt comme le réceptacle d'une nouvelle forme de ville.

De la ville diffuse à la ville poreuse, la terminologie des chercheurs ne cesse de tenter de trouver un qualificatif pour ce qui échappe encore à la compréhension rationnelle. Bernardo Secchi, avec son associé Paola Vigano, ont participé à définir avec justesse cette nouvelle forme de regroupement des hommes. Ainsi Secchi ³⁹ décrit trois facteurs constitutifs de la ville diffuse : l'omniprésence de la maison individuelle comme seule mode d'habiter, une relation étroite entre les secteurs construits et la campagne cultivée et enfin l'absence de hiérarchie entre les noyaux urbains, définissant un territoire isotrope. Il précise ensuite ce concept en évoquant la ville poreuse où il définit une capacité de ces structures à générer certains contacts entre milieux sociaux différents⁴⁰ ou dans d'autres configurations et circonstances de porosités morphologiques et environnementales⁴¹.

La ville-région

Avec l'école italienne des territorialistes, le point de vue se modifie puisqu'il s'agit cette fois de comprendre un territoire pour y susciter un développement qui s'appuie sur les ressources locales, qu'elles soient humaines, environnementales, agricoles, culturelles, etc.

À l'origine de cette conception, Alberto Magnaghi développe l'idée⁴² qu'un autre développement économique et social est possible en utilisant les ressources humaines et géographiques des territoires dans une vue prospective et conjuguant cette démarche avec une réflexion sur la constitution de réseaux inter-territoriaux. À partir de ces réflexions, il propose ensuite le concept de bio-régions⁴³ où une utilisation démocratique, responsable et solidaire des ressources du territoire peut permettre de créer un réseau de « biorégions » pour une « mondialisation par le bas » face à une urbanisation post-urbaine et post-rurale qui engendre des catastrophes écologiques et sociales. Il prône un « retour au territoire » fondé sur les cultures et les savoirs locaux. Ce principe a trouvé un écho très positif chez les ruralistes français et dans les sphères du développement local. Le passage d'un regard centré non plus sur la ville, mais sur les territoires au-delà des villes et métropoles, conduit à réfléchir sur une échelle différente, dans un système en réseau.

Thomas Sieverts⁴⁴, partant du constat que le développement urbain s'effectue en grande partie en dehors de la ville historique et en contact avec la campagne, propose une réflexion sur l'inscription de l'urbanisation dans son contexte régional pour former des villes-régions atténuant la différence centre/périphérie notamment. Il invente alors le terme d'« entre-ville » ou *Zwischenstadt* pour qualifier ces nouvelles formes qu'il considère comme un véritable territoire de projet.

La campagne encore agricole

Si les urbanistes s'intéressent depuis peu à l'espace rural, les agronomes et chercheurs en agriculture se préoccupent de longue date des transformations passées et futures du

³⁹ Bernardo Secchi, « L'émergence de la ville diffuse », *Diagonal* n°156, Juillet –août 2002

⁴⁰ Bernardo Secchi, *La ville des riches et la ville des pauvres. Urbanisme et inégalités*, MétisPresses, 2015

⁴¹ Bernardo Secchi, Paola Vigano, *La ville poreuse. Un projet pour le Grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*, Métis Presses, 2011.

⁴² Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Mardaga, 2003.

⁴³ Alberto Magnaghi, *La bio-région urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Éterotopia / Rhizome, 2014.

⁴⁴ Thomas Sieverts, *Entre-ville. Une lecture de la Zwischenstadt*, Parenthèses, 2004.

monde rural. Passant en effet en quelques décennies d'une économie de production à une économie autant présente que productive, la campagne agricole peut à la fois être soumise à un risque d'intensification à celui d'une désertification en passant par celui de l'urbanisation.

Élaboré par un groupe de travail de l'INRA, le document coordonné par Olivier Mora⁴⁵ sur l'avenir des ruralités à l'horizon 2030 propose quatre scénarios d'évolution des zones rurales en fonction de leurs caractéristiques socio-géomorphologiques : 1- les campagnes de la diffusion métropolitaine, 2- les campagnes intermittentes des systèmes métropolitains, 3- les campagnes au service de la densification urbaine, 4 – les campagnes dans les mailles des réseaux de villes. Basées essentiellement sur le devenir de l'agriculture vis-à-vis de l'urbanisation, les réflexions du groupe de chercheurs n'excluent pas l'hybridation des scénarios et relèvent notamment « la reconfiguration progressive des dynamiques économiques rurales » par « l'affirmation d'une "économie résidentielle" ».

L'ouvrage issu des travaux du CESAER (Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux -UMR 1041),⁴⁶ tente un panorama des situations des campagnes françaises dans leurs dimensions économiques et sociales. Après avoir constaté que malgré les injonctions des urbanistes et des politiques, la périurbanisation se poursuivait due notamment à un effet *push* hors des villes sous les pressions environnementales, certains auteurs montrent la prégnance de l'économie présente dans les campagnes tandis que l'économie productive tend à se concentrer vers la périphérie des villes. Les auteurs insistent toutefois sur la nécessité de maintenir une activité agricole productive dans les campagnes qui soit en capacité d'allier les objectifs de production avec ceux de protection de l'environnement, d'entretien des paysages et de préservation de la biodiversité.

La campagne terre d'enjeux politiques

La montée en puissance lors des dernières consultations électorales du Front National tant dans les périphéries urbaines que dans les zones rurales a conduit les sociologues et politologues à porter leur regard sur ces nouveaux « territoires perdus de la République⁴⁷ ».

Christophe Guilluy a marqué au-delà du paysage sociologique avec Christophe Noyé par leur *Atlas des nouvelles fractures sociales en France* (2004)⁴⁸. Il a prolongé ses réflexions par une analyse des risques que faisait peser sur la société la scission qui s'opère en France entre les couches sociales favorisées et les classes populaires. Cette séparation sociale se double d'une séparation spatiale qui tend à confiner les plus défavorisés ensemble mettant à mal ce que les élites appellent le « vivre ensemble ». Dans un ouvrage récent, Guilluy précise et élargit cette géographie de l'exclusion, mais ne la stigmatise pas pour autant : « En parallèle aux échanges mondialisés est en train d'émerger petit à petit un localisme de fait, une forme de sédentarisation contrainte des plus modestes, ici et dans le monde. Cette sédentarisation, loin d'être un choix, s'impose désormais à cette France des petites villes et villes moyennes. Cette « relocalisation de fait » et ces « circuits courts » vont

⁴⁵ Olivier Mora (coord.), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes-campagnes en émergence ?*, Quae, 2008.

⁴⁶ Stéphane Blancard, Cécile Détang-Dessendre, Nicolas Renahy (coord.) : *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Quae, 2016.

⁴⁷ Emmanuel Brenner, *Les territoires perdus de la République*, Mille et une nuits, 2002.

⁴⁸ Christophe Guilluy, Christophe Noyé, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Editions Autrement, 2004.

s'imposer plus naturellement que l'injonction venue d'en haut à la décroissance tout en répondant plus efficacement aux enjeux environnementaux et de cohésion sociale »⁴⁹.

Un enquête de l'IFOP⁵⁰ montre la corrélation entre le vote pour l'extrême droite en milieu rural et le niveau d'isolement et d'équipements de proximité des communes. D'autres études pointent la dévaluation de l'autochtonie qui laisse un vide dans la culture collective locale⁵¹ rejoignant ainsi ceux qui prêtent à « l'interconnaissance » un rôle essentiel dans le « renouvellement des formes de mobilisation⁵² ». Dans ces approches, c'est toujours la déstructuration sociale du monde rural qui est montrée comme provoquant un vote à caractère identitaire et prônant une fermeture, un rejet de la mondialisation.

Ces lectures, analyses et de nombreuses autres (voir bibliographie) ont permis de mesurer l'étendue du champ heuristique qu'ouvre la recherche sur l'espace rural. À partir de florilèges, et compte tenu de nos compétences propres et des nos axes précédents de recherche, nous avons posé un certain nombre de questionnements, pour ensuite tenter de répondre à au moins quelques-uns d'entre eux...

⁴⁹ Christophe Guilluy, *Le crépuscule de la France d'en haut*, Flammarion, 2016, in Marianne du 9 au 15 septembre 2016.

⁵⁰ Jérôme Fourquet, « L'influence de l'isolement et de l'absence de services et commerces de proximité sur le vote FN en milieu rural », *IFOP Focus*, n°135, mars 2016.

⁵¹ [Sébastien Vignon](http://www.metropolitiques.eu/Le-FN-en-campagne-Les-ressorts.html), « Le FN en campagne. Les ressorts sociaux des votes frontistes en milieu rural », *Métropolitiques*, 9 mai 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-FN-en-campagne-Les-ressorts.html>.

⁵² Julian Mischi et Nicolas Renahy, « pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix* n° 83, 2008/3.

QUELQUES INTERROGATIONS

Campagne, espace rural, ruralité... ?

Une des premières interrogations fut posée dès les prémices de la recherche et a été d'ordre étymologique, mais débouchant sur des questions épistémologiques. Qu'appelle-t-on aujourd'hui l'espace rural ? Se définit-il par opposition à l'urbain ? Quels sont les mots qui définissent ce territoire et quel espace voulons-nous investiguer dans cette ville sans limite ? Comme nous l'avons évoqué auparavant, le terme *campagne*, qui reste le substantif le plus précis, semble-t-il, pour nommer ces territoires, revêt une connotation paysagère que l'on retrouve dans la définition du Larousse : « vaste étendue de pays plat et découvert ou assez plat et à l'intérieur des terres ; les champs, par opposition à la ville ; les terres cultivées ». Il faut arriver à la troisième assertion pour que l'agriculture apparaisse. Le CNRTL (centre national de ressources textuelles et lexicales) fait de même : « Vaste étendue de pays plat ou vallonné, découvert, où se trouvent les prairies, cultures, vergers, etc. entourant les lieux d'habitation rurale, par opposition aux forêts, à la montagne, à la mer ». Le terme rural apparaît alors pour qualifier l'habitat. Littré indique comme définition du mot : « qui appartient aux champs », lesquels sont dits : « 1- espace ouvert et plat, 2 – pièce de terre labourable, 3- au pluriel : la campagne en général ».

Autant que la définition géographique et spatiale, nous intéresse la dénomination de ce qui concerne les habitants de la campagne, du rural. Là, en dehors des qualificatifs dépréciatifs qui sont nombreux, on peut englober la totalité de ce qui fait la culture locale sous le mot de ruralité. Dans un article récent, Laurent Rieutort⁵³ développe le rapport entre rural, ruralité et urbanité et ouvre ainsi des pistes de recherche tant pour les lexicologues que pour les chercheurs en sciences sociales.

Définir les territoires d'étude à partir de ces réflexions a conduit à rechercher sur les pourtours de la métropole bordelaise des situations différentes, géographiques tout d'abord, puis dans un système historico-institutionnel. Cela a conduit à retenir une commune isolée de la forêt maroquine à une quarantaine de kilomètres du centre de Bordeaux et une trentaine de la périphérie métropolitaine, un gros bourg, ancienne bastide, en limite du département entourée d'une couronne de communes en développement et enfin une commune constituant une petite centralité dans un réseau de villages à l'écart des voies de communication. S'agissant d'étudier si la métropole de Bordeaux influait sur la vie économique des territoires situés au-delà du cercle immédiat de synergie métropolitaine, il nous a semblé que ces trois types de configurations permettait une première approche de la complexité des territoires périurbains, péri-métropolitains ou exo-métropolitains. L'espace rural peut-il encore faire l'objet d'une définition unique ?

⁵³ Laurent Rieutort, « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 59 | avril 2012, mis en ligne le 06 février 2015, consulté le 17 septembre 2016. URL : <http://ries.revues.org/2267> ; DOI : 10.4000/ries.2267

Distance, temps ou configuration socio-spatiale ?

Mais dès lors, se pose la question de la façon dont peuvent se définir ces catégories différentes. La première hypothèse est celle de la distance à la métropole. Jusqu'à quelle distance se fait ressentir l'influence de la ville ? Rapidement, il appert que la question n'a de pertinence aujourd'hui que si on la croise avec la durée de déplacement. Ainsi le bassin d'Arcachon situé à environ 60 kilomètres de Bordeaux, mais bien desservi par l'autoroute et par des liaisons ferroviaires bien cadencées fait quasiment partie de la vie métropolitaine. Lors de l'élaboration du premier SCoT de l'Aire métropolitaine bordelaise, l'État défendait une délimitation qui conduisait d'Arcachon à Libourne dans le sens ouest/est et de Lesparre à Langon dans le sens nord/sud, soit bien au-delà de la limite que les élus de la métropole ont définie. Les territoires étudiés se situent en réalité dans la zone au-delà de la zone des 15 kilomètres qu'avait définie initialement le législateur autour des limite de SCoT dans la loi SRU. Cela suffit-il à délimiter l'influence d'une métropole ?

« Dans les pays anciennement industrialisés, le bâti de type « urbain » se diffuse dans des campagnes « mitées » par la « rurbanisation », les « ruraux » adoptent les mêmes modes de vie, les mêmes mobilités et représentations que les citadins, tandis que les catégories socioprofessionnelles se diversifient, conduisant à la marginalisation des agriculteurs ; désormais le rural n'est plus l'agricole et l'on passe d'une société d'interconnaissance à un système plus ouvert et plus éclaté (dissociation des lieux de résidence et d'emploi, résidences alternantes)⁵⁴ », expose Rieutort dans l'article cité en note. Si le rural n'est plus l'agricole, quels sont les ressorts économiques spécifiques à ces territoires ex-agricoles et hors de la domination métropolitaine ?

Push/pull ville/campagne ?

Beaucoup d'explications sur la revitalisation démographique des campagnes reposent sur l'idée que les villes sont l'objet d'un rejet d'une partie de la population et rejettent également les catégories les plus pauvres (effet push). L'idéalisation de la campagne aurait un effet attractif spontané sur les habitants urbains en quête d'une vie plus saine et proche de la nature. La nécessité de remplir les classes pour éviter la fermeture de l'école conduirait parallèlement les villages à accueillir favorablement les exclus de la grande ville, même si c'est « faute de mieux ». Si ces types d'exposés peuvent être entendus, ils ne permettent pas pour autant d'expliquer la localisation exo-métropolitaine. Ils ont en effet longtemps servi à expliquer la périurbanisation des périphéries. Quelles sont donc les raisons économiques, représentationnelles, idéologiques qui entraînent des populations aussi différentes que le cadre quinquagénaire, le couple trentenaire avec enfants, les retraités ou les jeunes écolos idéalistes à choisir l'exil rural ?

Travailler à la campagne ?

Partir habiter à la campagne est une chose, y vivre peut en être une autre. La vie rurale traditionnelle était faite d'une faible mobilité. Le travail agricole se faisait à proximité de la ferme, les produits étaient écoulés dans une relative proximité, même s'ils allaient parfois par la suite parcourir des distances importantes. Les travailleurs non agricoles exerçaient dans les bourgs et étaient aussi stables. Même les non-indigènes, le curé et l'instituteur,

⁵⁴ Dito.

restaient souvent longtemps en poste dans le même village. Le curé d'une commune de la Drôme étudiée lors d'une recherche précédente est resté pendant 54 ans curé de Rémuzat. On vivait et travaillait au pays dans un système d'interrelations locales, mais dont la finalité était l'externalisation des produits pour assurer la reconduction et la pérennité de l'économie locale.

La vie des travailleurs actuels est souvent moins stable. Les emplois agricoles n'étant plus, et de loin, la majorité en zone rurale, la question se pose de la nature des emplois pour les populations néo-rurales. En France depuis quelques années, les emplois présents, ceux occasionnés par la seule présence d'une population sur un territoire, sont plus nombreux (65%)⁵⁵ que les emplois productifs. L'économie présente ou résidentielle suffit-elle à expliquer la présence d'une population de plus en plus nombreuse dans des zones dépourvues d'emplois productifs ?

D'où vient l'argent ?

Si les SEL (système d'échanges locaux) se développent en France, où le service mutuel est la valeur principale, il n'est guère concevable, pour l'instant, que ce système sans échange monétaire et autarcique, puisse être le mode de fonctionnement de l'économie des zones exo-métropolitaines. Les secteurs étudiés ne sont pas autosuffisants et les habitants doivent s'approvisionner à l'extérieur de leur territoire. Si certaines activités résidentielles, notamment la sphère administrative, sont rémunérées par l'extérieur, notamment la fonction publique d'État, cela ne permet pas de stabiliser les échanges monétaires locaux. Les métropoles sont les lieux les plus actifs pour produire de la richesse⁵⁶. On peut donc penser que l'économie résidentielle est en partie alimentée monétairement par les richesses produites dans les métropoles. Quels sont les canaux qui permettent à ces externalités économiques de subvenir aux besoins de l'économie résidentielle des zones exo-métropolitaines ?

Nouvelles dynamiques métropolitaines ou diversité d'orientations économiques ?

Si l'on considère que les territoires péri ou exo-métropolitains vivent leur économie résidentielle grâce aux externalités économiques indirectes de la métropole, il convient ensuite de déplacer le point de vue pour comprendre si l'on assiste à une « colonisation » des secteurs ruraux par les métropoles ou si ce sont les territoires ruraux qui vampirisent insidieusement la richesse métropolitaine. La dernière alternative est la connivence de fait entre l'espace métropolitain et l'espace rural à la façon dont le requin s'accommode de la présence du rémora. Dans un cas, on assiste à un asservissement des zones exo-métropolitaines dont la survie économique et démographique n'est due qu'à la volonté de la grande ville. Dans la deuxième situation, on peut parler d'une résilience rurale qui met à profit sa situation en marge pour construire son propre développement par recyclage des rejets métropolitains. La troisième hypothèse renvoie vers la première avec une plus

⁵⁵ Aubert, Francis, Diallo, Abdoul, Frère, Quentin, Lépicié, Denis, Truchet Stéphanie, « Analyse économétrique de la croissance de l'économie présente en France », rapport à la DATAR, mars 2014

⁵⁶ « Les quinze aires urbaines de plus de 500 000 habitants que compte la France rassemblent aujourd'hui 40 % de la population et 55 % de la masse salariale. Elles représentent aussi plus de 50 % de l'activité économique et le PIB par habitant est en moyenne 50 % plus élevé dans les métropoles que dans le reste du pays », France Stratégie 2017-2017, Dynamiques et inégalités territoriales, juillet 2016.

grande réciprocité des échanges, mais où le plus faible reste assujéti à la volonté du plus fort. Mais n'y-a-t-il pas d'autres alternatives dans lesquelles le rapport entre les deux systèmes serait plus équilibré, par le jeu d'une mise en réseau au sein d'une « bio-région » ?

METHODE

Lorsque nous avons constitué l'équipe pour cette recherche, la première idée était de profiter de nos compétences différentes pour les agréger sur les objets d'étude. Les approches d'un anthropologue-ethnologue, sociologue, architecte-urbaniste et politologue semblaient être une bonne configuration pour investiguer les espaces ruraux, péri-métropolitains ou exo-métropolitains⁵⁷. La première difficulté rencontrée est celle d'accès aux sources. Ces communes de petite ou très petite taille ne sont bien sûr pas dotées de services techniques conséquents, ni de services d'archives. Les cadres sont peu nombreux et ce sont souvent les élus eux-mêmes qui en tiennent lieu, sachant que non rémunérés dans les communes rurales, ils exercent souvent une profession qui les rend peu disponibles en dehors de leur mandat. La mise en place des intercommunalités et la redistribution des compétences qui en découle compliquent également la tâche, une partie des informations étant en instance entre la commune et son intercommunalité, elle-même souvent reconfigurée. Les sources statistiques sont soumises également à une restriction de libreaccès pour les groupes de population inférieurs à 2000 unités, ce qui est généralement le cas dans les communes rurales. Il apparaît également qu'un certain nombre d'activités échappent à la stricte légalité en zone rurale comme ailleurs. Par contre, le faible échantillon de population conduit à une « discrétion », pour ne pas dire une dissimulation accrue sur ces ressources. Il faut un degré d'autochtonie plus grand que celui qu'il est possible d'acquérir pendant le simple temps d'une telle recherche pour avoir un accès fiable à ces activités et pour en évaluer avec sérieux l'impact sur l'activité économique globale d'un secteur. On ne peut alors que procéder par quelques témoignages, ayant seulement valeur d'indices.

Une autre particularité des communes rurales est le rapport singulier et personnel qui s'établit rapidement avec les interlocuteurs rencontrés, en particulier décideurs. La secrétaire du maire est au courant de toutes les affaires locales, elle identifie rapidement le chercheur, le rencontre ensuite dans la rue ou lors de festivités et ébauche une relation personnelle. Il en est de même pour la plupart des personnes rencontrées ou même croisées dans le village. Il est donc rapidement apparu que la rupture de cette relation par l'introduction d'une autre voix aurait été contreproductive. D'autre part, il nous a semblé dans cette occurrence que, plutôt que d'effectuer une analyse de chaque site selon nos trois compétences, puis de comparer les résultats obtenus, il était plus riche de choisir une approche disciplinaire approfondie spécifique par site et d'analyser a posteriori les différents tableaux ainsi dressés à partir des deux autres disciplines. L'expérience de chacun des chercheurs engagés dans ce travail garantit d'autre part une capacité à évaluer si le recours à l'expertise d'une autre discipline que la sienne devait être convoquée. Travaillant de longue date tous trois sur les questions de la relation entre sociétés, espace et territoire, chacun dispose également d'un niveau suffisant de compréhension des autres

⁵⁷ Nous avons choisi d'introduire le néologisme « exo-métropolitain » pour distinguer les territoires qui sont au-delà de l'influence directe de la métropole, que l'on nomme dans cette recherche « péri-métropolitain » et semble donc en dehors de tout point de vue métropolitain, comme les exo-planètes sont en dehors de notre univers.

disciplines pour avoir sur les situations rencontrées qui échappent à sa propre compétence, un regard éclairé, si ce n'est scientifique.

L'intérêt de cette démarche, qui s'est donc construite au cours de la recherche, est d'éviter le système purement comparatif terme à terme dont on connaît les effets réducteurs sur les organisations complexes. Ici, l'anthropologue-ethnologue dresse un tableau complet d'une situation péri-métropolitaine où les modes de vie et la culture urbaine se rapprochent sensiblement d'une situation péri-urbaine qui est au centre de ses observations et de ses travaux. Le sociologue analyse la configuration d'une petite ville exo-métropolitaine et de ses banlieues en crise sociale et patrimoniale car confrontée, à son échelle, à un étalement périphérique des classes les plus aisées et à un transfert des activités commerciales et économiques en couronne de l'agglomération. L'architecte-urbaniste et politologue, membre du réseau thématique scientifique « Espace rural et projet spatial », s'intéresse à un territoire rural en progression démographique malgré son éloignement de toute métropole et même de toute petite ville, dans une période de profonde transformation des intercommunalités. On a ainsi non pas une vue interdisciplinaire unique sur les cas étudiés, avec le risque de « raboutage » que présente parfois l'hybridation des savoirs, mais un triptyque de trois points de vue aiguisés, rendant mieux compte de la complexité et de la diversité des situations des communes exo-métropolitaines. Au risque de la banalisation que présente la démarche interdisciplinaire, se substitue toutefois la possibilité que des « faces cachées » n'apparaissent pas dans ce travail pluridisciplinaire. Nous avons choisi d'assumer ce risque qui nous semble moins grand que le premier où chaque discipline perd une partie de son autonomie et donc de sa pertinence et de sa crédibilité au profit d'un lissage des prises de position.

Il s'agit ensuite non de comparer, mais de mettre côte à côte les situations rencontrées et de tenter de voir les ressorts qui en font non pas des cas singuliers, mais les représentantes de configurations territoriales spécifiques. Si « la ville à trois vitesses » de Jacques Donzelot décrit une vision simplifiée, mais pertinente de certaines situations urbaines, il semble plus risqué de classer nos territoires péri-et exo-métropolitains dans une troisième surmultipliée ou une quatrième vitesse de la ville. Souvent urbano-centrée, l'approche de ces territoires telle qu'elle est faite dans cette recherche permet de configurer un espace français qui ne se décrit pas en toile d'araignée comme le faisaient les cartes des voies ferrées, mais plutôt comme un système de fractales, une étendue où chacune des 36 000 communes forme ses propres cercles, comme autant de gouttes d'eau sur un étang. Mouvement changeant, en permanence incertain, où chaque onde d'influence se déplace, s'éloigne de son centre en s'atténuant, mais rencontre alors d'autres ondes venant de points divers et contribuant ainsi à sa transformation/déformation.

Il reste à l'issue de ce travail, qui se situe dans le prolongement de précédentes recherches, à expérimenter à des échelles territoriales plus grandes l'adaptabilité des modèles proposés par cette recherche et, certainement, d'en élaborer de nouveaux.

Si l'approche monographique a pendant un temps été décriée, Jacques Le Goff a montré avec son travail sur Cadenet l'intérêt d'une telle investigation, quand bien même elle ne décrit qu'un objet à un moment précis. Les trois monographies qui constituent le cœur de cette recherche n'ont pas la prétention d'avoir couvert le champ de la complexité du territoire rural, de la cette périphérie des villes ordinaires et des petites villes ou gros

bourgs qui constellent le territoire français. Par contre, elles ouvrent peut-être la voie à un regard plus systématique et partant de points de vue scientifiques différenciés sur ces territoires et donc à une conception plus pixellisée du blanc des cartes.

Approche anthropologique

L'anthropologie s'intéresse classiquement aux systèmes de représentations. Cette approche ne déroge pas à cette règle, mais il lui faut déjouer plusieurs difficultés inhérentes à l'appréhension de ces territoires périphériques.

Eviter le piège du banal

Au moment d'étudier des territoires périphériques, une première contrainte tient à ce que l'on pourrait nommer "le piège du banal". C'est admettre qu'un certain nombre de concepts joue d'un effet performatif tout à fait préjudiciable pour analyser la vie sociale "à l'échelle 1". Le concept oxymore de « ville diffuse » peut par exemple sous-tendre que les périphéries sont "sans qualités", tout à la fois – et de façon flottante – dénués de singularités, difficiles à approcher à taille humaine ou sans intérêt. La démarche anthropologique permet de déconstruire ce type de concepts en les confrontant à la seule réalité du terrain. Il en va ainsi pour ceux de « périurbain » ou de « péri-métropolitain » qui, associés à des enquêtes ethnographiques, dévoilent rapidement leurs limites : peut-on notamment territorialiser les périphéries urbaines au moment d'analyser la sociale ? Ne peut-on pas, de façon plus nuancées, évoquer des « tendances périurbaines » ou « péri-métropolitaines » ? La démarche inductive que requiert l'anthropologie mobilisée ici se fixe de confronter certains concepts au « sol raboteux de l'ordinaire »⁵⁸ afin de déjouer « le piège du banal ».

Saisir l'informel de la vie périphérique

Une seconde difficulté tient à la configuration des territoires étudiés. « Emiettée » ou en « clubbing »⁵⁹, elle est composée d'interstices de vie sociale qui sont la source de pratiques informelles. Cette contrainte, inhérente à la configuration de ces territoires, peut bien entendu trouver une réponse adaptée en multipliant les entretiens semi-directifs. Les périphéries urbaines obligent cependant à tenter aussi une analyse qui n'est plus seulement tournée vers les modèles durkheimiens de l'invariance et du groupe, mais aussi vers les anomalies et les fragments constitutifs de la vie sociale informelle.

Ainsi, l'anthropologie requise durant cette enquête s'inscrit dans la lignée des « *breaching experience* » menées par Harold Garfinkel⁶⁰. Elle est tout à la fois inductive (ancrée dans l'*in situ* de l'observation) et soucieuse de faire émerger une expression de la norme sociale par l'analyse des irrégularités observées. L'enquête menée à Brach s'est par exemple attachée aux lieux propices aux pratiques hétérotopiques. C'est admettre qu'un tel matériau ne peut se saisir durant les entretiens, mais en situation d'observation participante, par une attention soutenue pour les détournements, les contre-usages,

⁵⁸ Ludwig Wittgenstein, *Grammaire philosophique*, Gallimard, 1980.

⁵⁹ Eric Charme, *La ville émiétée. Essai sur la clubbisation urbaine*, PUF, 2011.

⁶⁰ Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, PUF, 2007.

soient autant d'indices qui, dans une démarche plus durkheimienne, trouble l'observateur sans que celui-ci ne se sente autorisé à s'y arrêter.

Approche sociologique

La compréhension sociologique des rapports entre espaces et sociétés passe par l'analyse des rapports de force, positions et oppositions, qui se jouent sur, et à partir des lieux. L'espace est alors compris comme un élément de la construction des groupes sociaux, comme un enjeu de leur cohésion et identité. L'espace apparaît en ce sens comme une ressource autour de laquelle les groupes sociaux se livrent des jeux de concurrence et d'appropriation. C'est dans ces jeux sociaux que se trouve pour le sociologue la première clef de compréhension des évolutions urbaines et territoriales.

À cet égard, l'approche des territoires qu'opère la sociologie ne peut être simplement synchronique, ni se réduire à la restitution des usages. Restituer les dynamiques sociales qui travaillent les lieux c'est nécessairement s'interroger sur les dimensions socio-historiques. Ainsi, par exemple l'analyse de la constitution d'un espace périphérique à la centralité principale du territoire étudié ici ne peut être comprise sans saisir le basculement des usages sociaux de l'espace et des modes de consommation qui s'amorce à la fin des années 60. De même, la définition des groupes sociaux ne peut être posée *a priori*, les mêmes appartenances sociales selon les catégories de l'INSEE, n'ont pas le même statut ni la même position au niveau local selon leur ancienneté de résidence par exemple. S'agissant d'aborder les logiques sociales à l'œuvre dans ces petits territoires le chercheur ne peut se satisfaire de définitions préalables. Il doit comprendre ce que telle ou telle position sociale, lieu de résidence, signifie par rapport à un « ordre social local » qu'il doit reconstituer. Le travail de Norbert Élias et John I. Scotson sur la petite communauté de Winston Parva est un exemple devenu classique de cette façon de faire. Il montre l'importance de ne pas seulement saisir les usages (ce que font les individus), d'adopter un regard socio-historique, mais aussi est surtout d'être à l'affût des représentations des individus, des mots qu'ils utilisent pour décrire leur environnement, des rumeurs, des commérages. Bref, considérer que ce que disent les agents n'est pas le réel directement mais le symptôme de l'expérience d'une réalité que le sociologue doit reconstituer. Ainsi, par exemple, lorsque les résidents les plus anciens de la localité ici analysée distinguent parmi les travailleurs de la vigne issus de l'immigration ceux qui sont « travailleurs » et les autres, il s'agit de saisir ce que signifie cette distinction par rapport à un ordre social local historiquement construit. C'est ainsi que l'on peut atteindre la compréhension des racines d'une certaine intolérance entretenue à l'endroit de certaines catégories de population. De même, la compréhension des oppositions sur les orientations économiques de la commune étudiée ne peuvent être réduites, *a priori*, à des options partisans. L'observation montre qu'elles s'enracinent aussi dans des différences de trajectoires et de propriétés sociales et que dans ces jeux et rapports de force que se produisent les options et décisions d'aménagement et actions sur le territoire.

Le choix monographique est toutefois pour le sociologue un choix singulier. Dans la discipline et en particulier en sociologie urbaine et rurale, l'usage de cette méthode a certes, une longue histoire, mais elle a aussi fait l'objet de nombreux débats. Le piège tendu par ce type d'approche réside en premier lieu dans l'illusion de l'autonomie, dans la

tentation de voir dans la collectivité étudiée un isolat du monde social. Or, comme l'a montré Patrick Champagne⁶¹, il n'est pas en sciences sociales d'objet spatialement délimité, à l'exception notable peut-être des « institutions totales » que sont les asiles, prisons ou casernes. Le village n'est pas un microcosme clos, ses membres se déplacent, il entretient des relations avec les localités voisines... Autrement dit, le sociologue ne peut délimiter son objet *a priori* à partir de supposées limites communales ou même intercommunales, pas plus qu'il ne peut d'ailleurs préjuger des contours ou de l'homogénéité d'un groupe social (la classe sur le papier, le groupe juridique ou statistique, ne sont pas le « groupe réel »). Le conseil de Patrick Champagne, que nous avons suivi ici, est donc de ne pas délimiter l'objet au départ, de se méfier comme l'appelait Pierre Bourdieu « du piège de la définition préalable ». Il s'agit donc d'éviter tout essentialisme pour, dès lors, considérer que ce sont les individus et les relations qu'ils entretiennent, de collaboration et/ou de concurrence, qui dessinent un espace, qui finalement est plus un espace social qu'un espace physique. Ainsi, par exemple, c'est la compréhension de la division socio-spatiale du territoire foyen, au-delà des limites communales, qui conduit à montrer comment deux groupes aux caractéristiques distinctes s'opposent à propos de l'avenir du territoire.

Ces considérations nous ont conduit par ailleurs à discuter, sur la base d'une approche locale, les catégories actuellement en usage par la géographie. Le fait de « descendre » à l'échelle de la localité amène à observer que les classements à partir des termes « périurbain », « rural », et plus encore le très discuté « France périphérique », ne permettent pas d'approcher et de restituer l'expérience réelle de ces lieux. Plus encore, ils nourrissent des représentations et analyses spontanées qui ont pour origine une incapacité quasi-épistémologique à saisir la part d'autonomie et de spécificité de ces territoires finalement toujours regardés à partir d'un référentiel urbain, si ce n'est de ce que nous pourrions appeler une forme « d'urbanocentrisme ».

Enfin, s'agissant de la méthode, nous avons ici combiné plusieurs approches. D'abord, bien sûr la compréhension des dynamiques socio-démographiques et économiques à partir des données existantes d'une part, le recueil et l'analyse de la presse locale et des documents collectés sur le terrain, que nous avons combinés à une enquête de type ethnographique⁶². L'entrée sur le terrain dans le cas de ces petites localités engage souvent à être présenté par quelqu'un. C'est ce que nous avons fait, avec deux personnes habitant sur place, puis ensuite nous avons tenté de reconstituer les réseaux et groupes d'interconnaissance locaux. À côté de cela, des entretiens et rencontres plus « institutionnelles » avec des élus, commerçants, responsables associatifs ont pu aussi être menés. La difficulté principale de ce type de démarche consiste à ne pas se laisser enfermer dans la proximité à un groupe qui serait génératrice de méfiance par rapport à un autre. Cela d'autant que l'information de la présence d'un sociologue dans une petite localité de moins de 2 500 habitants circule vite. Ce qui peut cependant se révéler être un atout car certains habitants tiennent absolument à livrer leurs points de vue... En sus de ces méthodes nous avons également privilégié l'observation du territoire, en faisant même des balades-entretiens avec quelques habitants. La restitution de ces observations ou

⁶¹ Patrick Champagne, « La restructuration de l'espace villageois » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°3, 1975, pp. 43-67.

⁶² Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, 2003.

« sociologie visuelle » est en partie livrée par le matériel photographique associé à la monographie. Enfin, le parti-pris de restitution de cette enquête, et donc de rédaction, a été celui de la description. Il ne s'agit pas d'expliquer *pourquoi* le territoire est ainsi, mais de comprendre *comment* il fonctionne, quelles sont les dynamiques sociales qui le traversent et le travaillent. Nous avons considéré, comme l'a rappelé Pierre Bourdieu, que « comprendre et expliquer ne font qu'un⁶³ » tout comme d'ailleurs « bien décrire c'est déjà expliquer ».

Approche morphologique

La forme ne suit pas la fonction, mais la culture. Culture de son utilisateur et usager, culture de son auteur ou maître d'œuvre, culture collective issue de pratiques anciennes et répétées de génération en génération. La lecture des formes urbaines et architecturales permet de comprendre une partie des cultures locales, collectives et individuelles. C'est à partir de cette conviction, théorisée par les chercheurs de l'École de Venise⁶⁴, que l'approche du territoire par l'architecte a été faite. Le territoire perçu est la conjugaison de la géographie, de l'histoire et des hommes. Comprendre à partir des traces laissées comment, à différentes époques, les hommes se sont adaptés, ont transformé la géographie d'un lieu pour y vivre révèle la culture locale profonde des populations. Même quand les modes de vie ont changé, il reste dans la pratique des espaces, dans leur perception une inscription psychologique, un apprivoisement qui influence sur le regard que l'on porte ensuite sur d'autres configurations.

Si la ville est faite de son histoire et du labeur des hommes⁶⁵, sa forme permet donc de comprendre, en partie, l'organisation sociale qui l'a créée et les représentations que la communauté se fait et veut montrer d'elle-même. Le passage d'une ville serrée autour de son château et de son église à une ville d'hôtels et de palais à la Renaissance témoigne de la transformation des pouvoirs politiques et économiques avec la montée en puissance d'une caste de commerçants. La démolition des remparts au XVIII^e siècle montre une société qui s'ouvre largement sur le monde et le libre-échange. L'isolement du pavillon à partir de l'entre-deux-guerres est un des signes de l'érection de la petite bourgeoisie propriétaire et la volonté de chacun d'être distinguable de son voisin.

Cette approche morphologique doit être complétée et recoupée avec les récits de l'histoire locale, et replacée dans un contexte élargi. Les entretiens avec les habitants, les historiens locaux ou les techniciens permettent de confirmer ou d'infirmer certaines des hypothèses. L'examen des données statistiques est un autre des compléments utiles dans ces approches.

⁶³ Pierre Bourdieu, *La Misère du monde*, Seuil, 1993, p. 910.

⁶⁴ Aldo Rossi, *L'architettura della città*, 1966 (trad. fr. L'Architecture de la ville, Infolio, 2001).

⁶⁵ Dito.

TROIS IDENTITES EXO-METROPOLITAINES

Il est une habitude de ne pas présenter les études de cas complètes dans une recherche, mais de les disposer en annexe. C'est effectivement ainsi que nous avons envisagé initialement le plan définitif de la recherche. Mais compte tenu des éléments de méthode évoqués, il est vite apparu que sans les trois approches au cœur du texte et de la réflexion, il était difficile pour les auteurs d'exprimer et plus encore pour le lecteur d'apprécier l'originalité de la démarche. La démarche de mise en parallèle et non de comparaison des cas analysés, de vision générale et non de volonté de globalisation des situations différentes nécessite une complétude de l'exposition, tout comme un triptyque ne prend sa valeur que lorsque ses trois volets sont ouverts à la vue.

L'anthropologue a étudié le village de Brach dans le Médoc, le sociologue la bastide de Sainte-Foy-la-Grande en limite du département de la Dordogne, l'architecte-urbaniste le village de Grignols aux confins du département de la Gironde et des départements des Landes et du Lot-et-Garonne.

BRACH, ENTRE TRANSIT ET TRANSITION

Données démographiques et socio-économiques sur Brach

La commune de Brach se trouve en Gironde, à l'extrême sud du Médoc, à une quarantaine de kilomètres de la métropole de Bordeaux. Elle est située à 11 km de Castelnau-de-Médoc et à 9 km de Sainte-Hélène qui sont les centres commerciaux et administratifs les plus proches (Castelnau-de-Médoc pour le Trésor Public, la Poste, les banques et les commerces ; Sainte-Hélène pour l'école). Brach est également à proximité de trois pôles touristiques importants du littoral aquitain : le lac d'Hourtin (Maubuisson, 18 km), Carcan-Plages (22 km) et Lacanau-Océan (25 km).

Brach fait partie des 19 communes du canton de Castelnau et de la Communauté de Communes Médullienne, définie en 2002, comprenant 10 communes.

Couvrant une superficie de 2 861 hectares, la commune de Brach est située dans les Landes Girondines. Le village est défini par certains comme une « clairière urbaine au cœur de la pinède », la majorité de ce territoire étant recouvert par une forêt de pins, ce qui a favorisé la sylviculture depuis la fin du XIX^e siècle, activité aujourd'hui exsangue.

Sur un plan démographique, une caractéristique déterminante ressort : la population de Brach a plus que doublé en 15 ans, triplée en 25 ans. Elle comptait 600 habitants en 2014 contre 188 en 1990, 235 en 1999, 539 en 2011 et 500 en 2009. La tranche d'âge la plus importante est celle des personnes entre 25 et 39 ans (149 habitants) ; la seconde est celle des 0-14 ans (127 habitants). Ce « capital jeunesse » est pensé par la municipalité comme un atout, puisque, depuis la fin des années 90, la forte hausse démographique a permis la construction des structures existantes : une salle polyvalente, un accueil périscolaire, une médiathèque, un terrain multisports et une aire de jeux. Les effets de cette hausse sur le

logement sont également significatifs. Il y a 10 ans, la ville comptait 103 logements contre 205 aujourd'hui. Les résidences principales sont passées de 86 à 183 (soit une évolution de 113%), et les résidences secondaires de 12 à 14.

Sur un plan sociologique, Brach compte une forte proportion de foyers fiscaux non-imposables (51,6 %). La population est plus pauvre que la moyenne française (1 500 euros d'écart par an). Le taux de chômage est nettement en dessous de la moyenne nationale pour les 15 - 64 ans (8,2%). Sur un plan socio-professionnel, la commune compte peu de cadres supérieurs (10%), de commerçants, artisans et chefs d'entreprises (6%), peu de professions intermédiaires (10%), mais plutôt des employés (15%), des ouvriers (30%). Enfin, autre caractéristique importante, la très grande majorité des actifs travaillent hors de Brach (92%).

La sociabilité « traditionnelle » brachoise

Il va de soi qu'un tel titre - « la sociabilité traditionnelle » - ne correspond pas réellement au stade premier de la vie sociale brachoise. Il renvoie cependant à l'étape primordiale d'un processus qui s'inscrit dans une sociabilité que l'on pourrait qualifier de « traditionnelle », mais en s'efforçant de contextualiser cette catégorie par rapport aux activités économiques de cette période pour la rendre opérante.

Le témoignage d'informateurs dits « historiques », comme Mme G., aujourd'hui âgée de 76 ans, permet de retrouver une représentation de cette sociabilité originelle du village. Elle est née à Brach où sa famille a créé une entreprise de maraîchage (fraises et asperges) et d'élevage d'escargots, aujourd'hui reprise par son fils. Elle dresse un tableau du village tel qu'elle l'a connu durant la période de l'après-guerre. Les festivités sont rythmées par les activités artisanales (la scierie, le maréchal-ferrant), agricoles (élevage) ou sylvicoles, surtout le gemmage, activité consistant à inciser l'écorce des troncs pour recueillir la résine, ensuite destinée à l'industrie chimique qui en extrayait la térébenthine. Ces activités donnent lieu à un paiement en partie ou totalement « en nature ». Les fêtes familiales sont objets de partages matériels ou symboliques entre voisins. « Après la taille de la bruyère (destinée à pailler les vaches) on faisait les crêpes, ça soudait les gens naturellement », explique Mme G. De même, les battages (« on battait le blé ») supposent d'employer des « bras », soient des gens du village que l'on rémunère ensuite avec quelques sous et un bon repas. Comme beaucoup d'enfants, Mme G. accompagne alors les résiniers pour faire la gemme avec eux. Cette époque dite « traditionnelle » se caractérise avant tout par une incorporation des activités économiques de la commune et de la vie sociale et culturelle. La première conditionne la seconde ; la seconde est l'expression culturelle de la première.

Ce lien ne s'exprime pas que de façon institutionnelle, par les fêtes, mais aussi de façon plus informelle. En semaine, par exemple, si les deux bars tournent à plein tous les soirs, cette sociabilité est conditionnée par les activités liées à l'exploitation de la forêt de pins. À l'heure de la débauche, les employés des scieries se retrouvent autour du billard français pour jouer et boire un coup. D'autres habitants du village se mêlent à eux ; tous connaissent les ressources du pin (le bois de menuiserie et le gemmage) ; tous peuvent prendre la parole en référence à une vie locale, ce qui contraste évidemment avec le village actuel, où dans les bars, rares, la prise de parole est plus mondialisée (sport ou

situation politique nationale, voire mondiale). Dans cette communauté villageoise d'avant-guerre, les savoir-faire passés locaux peuvent être transmis et persister dans le présent. Les bars ou les fêtes brachaises sont des scènes sociales où se transmettent « ce qu'il convient de savoir ou faire au sein d'un groupe qui ainsi se reconnaît ou s'imagine une identité collective ». Nous trouvons là une première définition de la tradition villageoise par cette fabrication identitaire commune issue du lien entre l'économie locale et la transmission des compétences qui lui sont liées.

Cette question de l'identité concerne aussi les sexes. À Brach, une autre facette de la tradition villageoise tient à la spatialisation des rapports de genres. Si l'on se retrouve au bar, Mme G, précise que « les femmes, elles, n'y vont jamais », ce qui s'explique aisément : les femmes n'occupent pas les mêmes métiers que les hommes. Une fois de plus, l'organisation d'une économie localisée à l'échelle du village détermine les formes de sociabilité, ici les genres, clairement circonscrits dans l'espace et dans les temporalités du village⁶⁶. Les lieux sont des marqueurs de genres qui reflètent l'organisation économique, voire ce que nous pourrions appeler une « sociabilité économique », autrement dit l'expression la plus consubstantielle des modes de production et des modes de vie et d'habiter.

Brach : économie et ressources naturelles

Les anthropologues marxistes spécialisés dans les sociétés traditionnelles ont montré que si l'économie définit la sociabilité, elle est elle-même déterminée par les ressources naturelles. Le village traditionnel répond bien à cette vision matérialiste historique, mais avec des nuances.

À Brach, comme dans la campagne française des années 1950, l'autoconsommation domine : chaque foyer cultive son potager, élève de la volaille, des lapins et au moins un cochon. Il faut dire que, outre les forêts de pin, le village est partiellement serti de prairies.

Comme aujourd'hui, la commune de Brach est également entourée de forêts, en particulier de pins, permettant l'activité du gemmage. Au sortir de la guerre, huit résiniers habitent au village et travaillent dans les environs. Il s'agit là de leur activité principale.

À Brach, l'économie dessine l'horizon des villageois

L'autosuffisance de Brach se vérifie à l'échelle de la vie des commerces, particulièrement polyvalents. Ainsi, un bar est bien plus qu'un débit de boissons ; les deux que compte la commune font aussi office de boulangerie et de restaurant. L'un d'eux est aussi une épicerie. Mme S. se souvient même avoir vu trois bars faisant à la fois office d'épicerie et de débits de boissons. En plus des bars, il existe une épicerie, non moins polyvalente, puisqu'elle fait office de mercerie. Le fermage donne lui-même lieu à d'autres activités, mineures ou saisonnières, telle que la taille de la bruyère destinée à pailler les vaches.

Le village accueille un maréchal-ferrant, dont l'activité évolue au gré des évolutions techniques agricoles. Travaillant d'abord le bois et le fer pour réparer les charrettes, il devient peu à peu ferronnier. Son activité s'arrête dès le milieu des années 1960. De ces

⁶⁶ Mann Spradley, *Les bars les femmes et la culture*, Puf, 1979.

personnes qui animent la vie brachoise, Mme G. donne une définition qui traduit bien l'esprit d'alors de ce village : « des gens du coin qui travaillaient pour les gens du coin ».

Ce mode de représentation autocentré du village peut être le fruit d'une résistance à la modernité, voire d'une crispation identitaire de la part des résidants historiques de Brach (ces témoins, plutôt âgés, font part de leur regret de cet âge d'or face à la vague de néo-résidents, nous y reviendrons). La réalité de l'époque est assez différente : la tenancière d'une des épicerie se rend par exemple jusqu'à Sainte-Hélène, situé à 15 kilomètres pour faire « la chine », type de commerce ambulante qui s'effectue une fois par mois. En fait, l'activité économique du village est aussi tournée vers l'extérieur. Des fermiers élèvent des moutons et des vaches laitières, soit quatre troupeaux de vaches d'une dizaine de bêtes qui donnent une centaine de litres de lait par jour. Le lait est ensuite expédié dans un rayon de 50 kilomètres, de « la Benaugue (une gare qui jouxte Bordeaux où il y avait l'usine Cacolac, une boisson chocolatée à base de lait) jusque dans les Landes ». Un laitier passe chaque jour le récupérer. L'autosuffisance de l'économie locale n'est donc qu'une facette de l'activité globale du village. Dans le même ordre d'idée, dans les années 1950, la commune compte trois scieries, employant chacune un peu moins de dix personnes. L'une des trois est spécialisée dans la fabrication de caisses utilisées pour le maraîchage et expédiées dans les Landes. À ces activités sédentaires s'ajoutent celles des scieries itinérantes. Finalement, l'économie dessine l'horizon des villageois au-delà de la commune.

C'est cette disposition à regarder ailleurs qui, en une génération, va faire entrer le village dans la mondialisation.

LE DESERT FRANÇAIS

La rupture des Trente Glorieuses

À Brach, la désertification du village trouve évidemment une explication dans l'évolution des techniques qui va profondément altérer les activités rurales. Cette évolution va supprimer purement et simplement des modes traditionnels d'exploitation : gemmage, tuileries, briqueteries, etc.

Si le gemmage « est fini il y a longtemps » (il prend fin dans l'année 1970), l'exemple de l'activité maraîchère de la famille de Mme G. (la seule activité agricole sur la commune) est représentative de ces mutations négatives survenues par suite des évolutions techniques :

« Quand on a commencé à cultiver les asperges, on avait affaire à cette caisserie (une des activités d'une des deux scieries du village) pour nos caisses d'asperges et nos cageots de fraises. Mais peu à peu on a utilisé des cageots en plastique. »

Dans ce village où chaque activité locale dépendait traditionnellement des autres, l'extinction s'est produite comme un jeu de dominos qui s'effondre. La scierie ferme dès lors que les maraîchers ne consomment plus de cageots en bois.

À cette raison structurelle s'ajoutent des raisons plus contextuelles qui valent d'être rappelées concernant le caractère négatif de la modernité pour les activités agricoles. Avec

l'aménagement de la voirie, le trafic automobile croissant devient un danger pour les bêtes que les fermiers mènent aux prés, posant aussi un risque pour les conducteurs d'automobiles. « Ça s'est arrêté aussi pour ça », explique Mme H., 76 ans et native de Brach. Les troupeaux de vaches laitières se sont réduits. À peine a-t-on conservé ensuite quelques bêtes pour la viande. Par ricochet, les commerçants du village, dont l'activité dépendait de ces métiers, ont été obligés de fermer boutique. Aujourd'hui, les activités aux ressources agricoles se réduisent à une seule ferme où l'on élève des escargots et cultive des fraises et des asperges.

En résumé, l'évolution de l'économie agricole brachoise s'oppose au modèle classique du paysan devenu exploitant agricole. Durant les Trente Glorieuses, les activités économiques du village se sont transformées en se concentrant, mais aussi en se réduisant et en s'appauvrissant considérablement : ce qui faisait autrefois travailler cent personnes n'en emploie plus qu'une.

Brach : de la tradition à l'acculturation

« La tradition dont on a conscience, c'est celle qu'on ne respecte plus ou, du moins, dont on est prêt de se détacher. »

Cette analyse de l'anthropologue Jean Pouillon illustre bien le processus qui est en œuvre à Brach dans l'après-guerre. Mais celui-ci est moins le fait d'un irrespect ou d'un reniement des jeunes générations que d'une attirance pour la ville de Bordeaux, assimilée, en termes représentationnels, à un pôle de modernité. La tradition villageoise meurt par acculturation à un mode de vie incarné par la ville et la modernité. La fin du village n'est pas réductible à un déclin démographique. Elle se caractérise aussi de façon plus symbolique par l'exode des générations les plus récentes. Le mode de vie brachois traditionnel, basé sur le capital sylvicole et la transmission générationnelle qui lui est liée, s'éteint en une décennie, des années 1960 jusque dans les années 1970. Aujourd'hui, « tout a changé », soupire, fataliste, Mme G., 81 ans, native de Brach :

« Les anciens sont morts. Y'a plus que des veuves et des veufs. Des natifs du village, il en reste moins de cent. Et il y a seulement trois natifs qui travaillent sur la commune. Ils sont tous partis ailleurs... »

Ces propos doivent être remis en contexte : sur 64 familles de « natifs » ou « historiques » (ou considérés, en termes représentationnels, comme tels) de la première génération, seules 3 personnes, de la seconde génération, sont restées travailler au village. Quant à la troisième génération, à partir des années 1970, elle n'est tout simplement plus représentée, ni sur un plan professionnel, ni sur un plan résidentiel :

« Les jeunes sont partis aux écoles à Bordeaux et ils ne s'intéressent plus. Ils ont perdu leur identité » (M. T., 85 ans, né à Brach).

Ces changements sont évidemment conditionnés par les mutations de l'économie française et l'évolution des secteurs secondaire et tertiaire. Après la reconstruction de l'après-guerre, le plein emploi qui caractérise l'époque des Trente Glorieuses modifie structurellement le rapport des hommes (puis des femmes) au travail. L'offre professionnelle n'est plus à Brach, mais à Bordeaux ou dans sa périphérie. La relève ne se fera pas. Les générations de gemmeurs, de scieurs, de ferronniers et d'éleveurs ne peuvent plus compter sur leur descendants, désireux d'obtenir les avantages liés à une vision

moderne du travail : obtenir des horaires stables et des revenus plus conséquents dans les usines ou dans les administrations. Se produisent alors des phénomènes en chaîne : comment trouver des hommes jeunes pour aider aux champs, travaux qui, par définition, nécessitent d'employer beaucoup de monde ? Mme G. mesure ce qu'il en a coûté de renoncer aux travaux à la main :

« On s'est mis à utiliser des désherbants ».

Au-delà de l'attractivité de l'embauche, il est une raison d'ordre culturel dans cette attraction des jeunes Brachois pour la ville autour des années 1960 et 1970 : en découvrant la ville et son confort, la jeune génération perd ses repères locaux pour se ranger au modèle d'acculturation de la modernité, lequel va bientôt se conjuguer avec la mondialisation, englobant toute la jeunesse de ce pays.

Quant aux jeunes femmes de Brach qui, dans les années 1970, s'émanent comme les autres jeunes Françaises, elles vont également gagner la ville pour y trouver un emploi. Peu employées au village, qui est avant tout une société d'hommes, il est vrai qu'elles ont toutes les raisons pour rompre avec ce mode de vie. Quoiqu'il en soit, le village, dans sa version traditionnelle, s'éteint définitivement.

De l'acculturation au « non-village »

À Brach, au modèle lexical classique de la fin du village (le « paysan » devient « exploitant agricole », la « campagne » devient « ruralité ») se substitue une fin brutale due à un shunt générationnel. Cette caractéristique démographique et culturelle est déterminante pour saisir le processus de fin d'un mode de vie traditionnel. Une somme de savoirs et de savoir-faire n'est plus transmise et, donc, plus persistante dans le temps. Avec elle s'étiole un ensemble de représentations identitaires, autrement dit le sentiment d'être uni aux mêmes que soi, qui circonscrivent la vie au village. L'usage de la catégorie d'identité est au cœur de nombreuses polémiques lorsqu'elle est réduite à son acceptation de « crispation communautaire ». Mais il convient ici de nuancer ce propos pour envisager une acceptation anthropologique première de ce mode de représentation, qui relève d'un sentiment positif d'appartenance, et non d'un rejet de « l'autre-différent ». Le village est avant tout le lieu d'incarnation, en paroles et en actes, de ce système de représentations positives. S'il faut l'opposer à un autre système, c'est moins celui de l'identité comme expérience de rejet que celui de l'acculturation, autrement dit la dilution de ce sentiment dans des valeurs moins localisées, plus anonymes – on dira bientôt « globalisées ».

La situation de Brach oblige à contester en partie les analyses faites de la transformation des campagnes pour mettre en exergue un type d'extinction spécifique. Il convient d'admettre une opposition culturelle à la ville du « col-blanc » et une relégation sociale. Pour autant, la transformation habituelle de l'appareil lexical ne fonctionne pas. Premièrement, la pauvreté des ressources naturelles, la forêt de pins, ne permet pas de faire des paysans des « exploitants agricoles ». Le paysan ne devient pas non plus le plouc, mais disparaît purement et simplement. Il peut devenir fonctionnaire, gardant quelques bêtes, quelques volailles, en attendant la retraite.

Deuxièmement la campagne brachoise ne revêt pas les caractéristiques du monde rural tel qu'il est habituellement défini par les sociologues. Par exemple, il n'y a que peu de résidences secondaires à Brach (aucune dans les années 1970, 14 aujourd'hui sur

plus de 300 résidences). En fait, dans la modernité, le village traditionnel devient un « non-village », une jachère humaine, un presque-néant que vont réactiver les néo-résidents pavillonnaires au début des années 2000. Dans une approche matérialiste historique, la modernité n'est donc pas synonyme de progrès pour quelques-uns, mais de régression pour tous ceux qui restent sur la commune, qui, d'ailleurs, n'est plus appelée « village ». Simplement, elle n'est plus nommée, ce qui est révélateur de cette anomie.

Brach : du « non-village » aux pavillons

Dans la modernité des Trente Glorieuses, le « Brach traditionnel » devient un « non-village ». Mais cette situation va rapidement muter avec l'augmentation des prix de l'immobilier sur la métropole bordelaise. Des néo-résidents pavillonnaires commencent à affluer au milieu des années 1990, surtout pour des raisons économiques. Ainsi, deux salves de modernité se produisent de façon brutale.

- La première, économique, analysée dans le chapitre précédent, survient dans les années 1960. La « grande ville » (on ne parle pas encore de métropole) va capter la population la plus jeune et laisser un village majoritairement composé d'inactifs ou d'actifs travaillant hors de la commune.
- La seconde est marquée par l'arrivée soudaine du mode de vie pavillonnaire à la fin des années 1990.

Une attractivité forte, rapide et contrainte

En 2018, on estime que Brach comptera entre 750 et 800 habitants (700 dans le courant de l'année 2016). Un équilibre sera trouvé autour de 800 habitants, soit plus de 4 fois plus qu'au début des années 1990. Cette attractivité démographique s'est logiquement accompagnée d'une évolution concernant l'accès à la propriété. 205 pavillons sont attendus à l'horizon 2025. La superficie de leurs terrains se situera entre 700 et 1000 m² pour des pavillons d'environ 100 m². Leur prix varie entre 180 000 et 220 000 euros.

La ville de Brach compte aujourd'hui 196 maisons et 9 appartements contre 100 maisons il y a 10 ans, en très grande majorité par l'accès à la propriété : la part des ménages propriétaires de leur résidence principale est en effet de 87 %. L'attractivité de la commune est forte, même si nous verrons plus loin que ce choix est avant tout guidé par des raisons économiques. Elle s'est aussi considérablement accélérée, toujours sur le mode pavillonnaire. Mme O., née à Brach, témoigne des changements importants survenus en un laps de temps relativement court :

« Le lotissement, en 2000, c'était encore des prairies avec des vaches et des moutons. »

En 2014, 25 ménages avaient emménagé depuis moins de 2 ans soit 59 personnes ; 59 ménages depuis 2 à 4 ans soient 169 personnes ; 37 ménages depuis 5 à 9 ans soient 119 personnes ; 62 ménages depuis plus de 10 ans, soient 153 personnes. Ainsi, 27 ménages sont au village depuis 10 à 19 ans ; 18 ménages, depuis 20 à 29 ans ; 18 ménages, depuis 30 ans et plus. Le profil des néo propriétaires est le jeune couple avec enfants.

Ce mode de vie pavillonnaire est relativement homogène compte tenu du faible capital touristique de Brach. En effet, contrairement à Carcans ou Lacanau, Brach compte

très peu de résidences secondaires : sur 205 logements, il y a 183 résidences principales et 14 résidences secondaires (soit 7% du parc immobilier de la commune).

Cette attractivité pour le mode de vie pavillonnaire implique un nouveau Plan Local d'Urbanisme, attendu par les élus au vu du faible taux de logements disponibles (4%), ce qui accroît la pression sur le marché du logement.

Enfin, les pavillons sont concentrés sur des zones homogènes ; l'émiettement est faible, et surtout, à distance des résidences historiques.

On va le voir, cette configuration en zonages favorise une scission culturelle entre résidents historiques et néo-résidents.

Trajectoires résidentielles et raison économique

À Brach, à partir des années 1990, les trajectoires résidentielles pavillonnaires pourraient se définir entre choix affectifs et contraintes économiques. Mais en réalité, les premiers sont destinés à justifier les seconds. Ainsi, Mme G. anime un atelier de danse pour les enfants de la commune. Elle pratique son activité en autoentreprise :

« Je suis arrivée en 2002. La construction de notre maison a débuté en 2000. »

Le cadre de vie et la proximité de la nature a joué un rôle :

« Je suis originaire de l'Aveyron. J'aime l'accès à la plage et à la forêt, pouvoir se promener à pied, la cueillette des champignons. Mon conjoint, lui, est attaché à la plage. C'est calme mais j'aime ça... Mon ami a acheté des terres de prairie, et je me ressource. »

Le refus d'un mode de vie urbain est également avancé :

« Je ne pourrai pas vivre en ville. »

Il faut cependant nuancer ; la relative proximité de la métropole est un atout non négligeable :

« J'apprécie la ville, mais il me faut le côté campagne. »

Par contre, la vie au village comme lieu de sociabilité n'est pas un argument avancé par Mme G.

Mme B., responsable du comité des fêtes, abonde dans le même sens en justifiant son choix de vie par la proximité de la forêt, de la plage et du lac d'Hourtin :

« Les gens se promènent à pied ou à vélo dans la forêt. On est proche du Médoc Bleu (les bords de plage). C'est un contexte plaisant pour le bien-être et la détente. »

Mme C. est arrivée à Brach depuis une dizaine d'années. Elle anime elle aussi une association de danse dans le village (pour adultes) et justifie également son choix de résidence par le calme de l'environnement et la localisation de Brach :

« C'est une commune hyper agréable, idéalement située entre les vignes et l'océan. »

Mme AG. justifie également son choix de s'être installée à Brach par un attachement identitaire, vécu comme un retour aux sources :

« Mon conjoint est du Médoc. Mon conjoint avait décidé de construire ici. »

Pour Mme C., ce choix revêt aussi une importance en termes d'attachement au Médoc :

« J'habitais à Gradignan (une commune de la métropole bordelaise). On cherchait à habiter dans le Médoc, qui est une région que j'aime beaucoup. »

Mais la trajectoire résidentielle n'obéit que de façon secondaire à la raison affective de l'attachement au site. Lorsqu'on pose à Mme M. la question de son choix de résidence, prévaut une raison économique fondamentale :

« Le choix s'est également fait en fonction des prix. En janvier 2000, les prix étaient cassés suite à la tempête ».

Elle avance aussi l'argument de la fiscalité foncière :

« Au niveau des impôts, c'est pas très cher comparé à Saint-Médard (une commune de la métropole situé à 25 kilomètres). »

Elle nuance cependant son jugement :

« Et encore, les prix ont augmenté. C'est plus cher qu'à Carcans (la commune voisine) où il y a des commerces et une école. Mais je pense que c'est l'emplacement qui est très prisé, pas très loin de Bordeaux, du Bassin d'Arcachon et de la plage. »

Un aperçu des catégories socio-professionnelles conforte l'hypothèse d'un choix conditionné par les revenus des ménages. Pour 170 ménages, nous trouvons une majorité de professions intermédiaires (17 ménages gagnant entre 1 980 euros et 2 200 euros), d'employés (24 ménages) et d'ouvriers (48 ménages) gagnant entre 1 340 et 1 950 euros - contre seulement 17 ménage de cadres supérieurs (2 400 à 4 200 euros).

Cet argument économique est confirmé par le maire de Brach pour justifier l'attractivité de la commune :

« Les terrains à construire sont à prix modéré, entre 80 000 et 90 000 euros les 700 m² viabilisés ».

À Brach, les prix sont moins élevés qu'à Saint-Médard-en-Jalles (situé dans la deuxième couronne bordelaise, à 12 km du centre), mais aussi moins élevés qu'à Salaunes » (situé à 22 km de Bordeaux). Les prix du m² constructible s'étalonnent en fonction de la distance à la métropole ; pour exemple, 500 m² viabilisés à Saint-Médard-en-Jalles coûtent autour de 200 000 euros, soit environ presque 4 fois plus qu'à Brach (444 euros/m² contre 114/m².)

Au final, il faut admettre que Brach n'est pas toujours considéré comme un premier choix et que d'autres communes, situées sur la métropole, auraient été sans doute choisies si l'accès à la propriété y avait été moins onéreux. L'argument du site apparaît plus comme une justification *a posteriori* (parfois vraiment crédible pour les habitants) que comme un choix réel.

La municipalité, par la voix du maire, accepte ce constat avec lucidité. Il explique que le profil des primo-accédants est « le couple avec enfants, travaillant dans l'agglomération bordelaise ». Ils trouvent à Brach des terrains à prix accessible, qui plus est à un carrefour géographique entre l'océan (Carcans, Lacanau), le centre commerçant de Castelnau-de-Médoc et, plus loin vers le sud urbain, Saint-Médard-en-Jalles ». Didier Phoenix rappelle que ses « administrés travaillent en général sur les communes de Saint-Médard-en-Jalles ou Mérignac et souhaitent bénéficier de l'attractivité de la commune sur un plan immobilier ». Il avance que les impôts fonciers et la taxe d'habitation sont relativement faibles (1 000 euros par an pour 100 m² contre environ le double à Saint-Médard-en-Jalles).

Les historiques et les néo-ruraux, deux populations qui ne se croisent pas

Si cet accès au pavillon moderne devient le signe de l'accession au statut de post-rural, l'arrivée de ces néo-ruraux se fait sans contact ou presque avec les résidents historiques, ce qui est déploré par ces derniers.

Sur les 600 habitants de Brach en 2014, les résidents historiques (étant nés ou ayant résidé depuis l'enfance dans le village) constituent environ 15% de la population globale et sont très majoritairement des personnes âgées. Leur point de vue sur la vie quotidienne traduit des divergences de représentations révélatrices de mutations culturelles importantes au sein du village. Pour des résidents historiques, dans l'ensemble les néo-résidents ne participent pas à la vie du village et ont importé des façons d'être de la ville. L'arrivée progressive, mais assez rapide, de ces néo-résidents a, selon Mme O., modifié la physionomie du bourg, mais aussi les rapports humains au village :

« Les gens d'aujourd'hui, on ne les voit pas dans les rues. Y'a beaucoup de gens, mais on ne les voit pas. »

Selon Mme G., c'est toute la vision traditionnelle du village qui s'en trouve redéfinie :

« Ce sont des petits groupes qui restent entre eux... Une partie des gens s'ouvre, mais le dernier lotissement non, ils restent entre eux . »

Les liens entre les habitants historiques et les néo-résidents sont très faibles. Mme O. en atteste :

« Ils ne se mélangent pas. Ils disent bonjour au début, mais s'ils peuvent se cacher... Ils ne cherchent pas à se mêler. Ils rentrent, ils dorment et repartent. Les gens, c'est chacun chez soi. »

Mme G. ajoute :

« Ça dit pas "bonjour". Ils voient pourtant qu'on est du coin. Ils cherchent pas à se mélanger. »

Quant à apporter des explications concernant ces modes de vie, dans les deux cas elles rompent avec une représentation traditionnelle du village :

« Ce sont les habitudes de la ville ou alors il se sentent étrangers et vivent dans leur petit cocon. »

Il s'agit moins, cependant, d'importer des habitudes urbaines que périurbaines : l'entre-soi, les haies hautes et taillées, le « cocon » (Mme G.).

Une remarque de Mme C. va même plus loin :

« On a créé du lien parce qu'on ne s'est pas installé dans le lotissement ».

La zone pavillonnaire, le « lotissement », est associée à une zone de déprise sur un plan de la communication sociale. Les résidents historiques acceptent en général cet état de fait, peuvent même y voir leur intérêt en termes commerciaux (Mme C. anime un club de danse, le fils de Mme G. vend des asperges, des fraises et des escargots), mais peuvent aussi se sentir menacés par ces divergences lorsqu'elles dévoilent des incompatibilités :

« Je suis sûre qu'on aura des problèmes avec le tracteur. Un jour, mon fils a pris le sens interdit. Qu'est ce qu'il a pris par une voisine du nouveau lotissement ! Il n'y a plus de tolérance. Ce sont deux mondes qui sont très différents ». (Mme G.).

Pour preuve, spontanément, lorsque Mme B. évoque les habitants du lotissement, elle parle des « gens de la ville ». Du point de vue des habitants historiques, les néo-résidents peuvent représenter une froideur relationnelle, qui est interprétée comme un manque de tolérance. De façon un peu idéale, la vie traditionnelle du village est au contraire perçue comme des arrangements spontanés entre personnes, comme des façons de parler.

Les rapports entre néo-résidents n'existent pas davantage :

« Entre eux, ils ne se mélangent pas. Les deux voisins en face de chez moi ne se parlent pas du tout entre eux. » (Mme T., 69 ans, native de Brach).

Cette défiance se caractérise par l'adoption de haies, plantées très tôt de façon à se construire le plus vite possible une sorte de rempart contre le voisinage, rompant ainsi avec une tradition rurale qui voyait les voisins communiquer, parfois sur un mode conflictuel, mais sans chercher à se protéger de la sorte :

« Avant, il n'y avait pas de haie. Il y avait un portail qui permettait de communiquer avec les voisins ».

Sur ce dernier point, il semble cependant difficile de tirer des généralités ; au sein même du lotissement, des formes d'entraide ont été observées qui contrastent avec les points de vue des résidents historiques.

L'importation de comportement urbains

Les « anciens », comme Mme G. reconnaissent dans les comportements des néo-résidents des habitudes plus proches de la très urbaine « moue blasée » de G. Simmel que de la spontanéité rurale :

« On arrive à en connaître quelques-uns. Mais quand ils viennent acheter des asperges ou des fraises, ils ne demandent pas de nouvelles du bourg. Ils ne disent même pas qu'ils sont de Brach. C'est anonyme. Il y a du monde, mais ce ne sera jamais plus la convivialité d'autrefois. »

Au-delà de la nostalgie que perçoit cette personne, elle déplore la politesse froide des acheteurs qui, à l'entendre, n'a rien à voir avec sa conception de la vie au village. Selon elle, il est quelque chose de contradictoire à vivre à Brach sans montrer d'une façon ou d'une autre son appartenance locale. Cette façon de rester anonyme est interprétée comme une habitude de consommation urbaine en vigueur dans les commerces des villes, voire dans les hypermarchés des zones périurbaines pavillonnaires. Dans cette commune éloignée, ne subsiste de la culture urbaine que sa trame économique froide, soit la conjonction des activités professionnelles métropolitaines des habitants et leur capacité à produire localement de la fiscalité. La dimension culturelle (chaude), impliquant une sociabilité urbaine, est absente, sans doute concentrée sur des territoires urbains « choisis », où les résidents travaillent ; sur ce point, les résidents historiques sont condamnés à fantasmer cette outre-monde dont ils ignorent tout.

Ainsi, si la hausse démographique manifeste a des effets positifs sur la fiscalité locale, l'adoption par ses néo-résidents d'un mode de vie pavillonnaire les amène à un double effet :

- négatif sur le plan économique : ils consomment dans les supermarchés hors de la commune qui en est dépourvue ;

- négatif sur un plan culturel : ayant choisi de devenir propriétaire à Brach par défaut, ils adoptent un mode de vie pavillonnaire et ne s'impliquent pas dans *la vie culturelle* (ici au sens institutionnel) locale.

Un village dortoir ?

Parmi les néo-résidents, Mme C. se demande :

« Certain disent que Brach est une cité dortoir. »

Encore une fois, elle relève l'entre-soi pavillonnaire :

« Au quotidien, je ne côtoie pas trop les personnes du lotissement. »

Tout se passe finalement comme si ce n'était pas le mode de vie du village qui s'était imposé aux habitants du lotissement, mais la configuration périurbaine pavillonnaire du lotissement qui avait influencé l'ensemble des modes de vie au village.

Mme AG., qui aime vivre à Brach, y reconnaît aussi « un village un peu dortoir », dépendant des mouvements pendulaires liés aux activités professionnelles :

« La journée y a personne. »

Effectivement 63% des actifs (majoritairement des ouvriers, des employés ou des professions intermédiaires, quelques cadres supérieurs, commerçants, artisans et chefs d'entreprise) travaillent hors de la commune. Cette image de village dortoir est également véhiculée par les plus jeunes qui vont l'exprimer à leur façon :

« Pour les enfants, c'est sa réputation : paumé et pas de commerce. Les ados aussi, doivent s'ennuyer... (Mme H.). »

Ce constat doit cependant être relativisé par cette tranche d'âge de la fin de l'enfance à l'adolescence qui apprécie par-dessus tout les stimuli urbains : les foules, les enseignes, les panneaux numériques et, en bref, tout ce qui ne peut se trouver à Brach. Cette représentation est donc avant tout générationnelle.

Au final, même si on ne peut réduire la commune à une configuration de type « village dortoir », elle en emprunte certaines caractéristiques, notamment les déplacements pendulaires liés aux activités professionnelles : « les trois quarts des personnes travaillent à l'extérieur » (Mme B.), presque essentiellement vers la métropole bordelaise, ce que vérifient les statistiques (autour de 65% des actifs).

BANLIEUE, PERIURBAIN ET... RIEN

Brach et la dépendance à la voiture

Parmi les raisons qui obligent à retenir l'hypothèse d'un choix de résidence contraint, il faut considérer la question des mobilités. À Brach, les façons de se déplacer au quotidien renvoient moins à un modèle périurbain (des zones pavillonnaires émiettées autour de l'hypermarché) qu'à une situation péri-métropolitaine : les résidents d'une commune périphérique, ne bénéficiant pas du rayonnement de la métropole en matière de transport, sont très dépendants de l'automobile. Comme le dit Mme B. : « il faut être organisé dans les villages ! », ce qui signifie qu'il faut savoir prendre sa voiture à bon escient et que l'on ne peut se passer de trajets quotidiens relativement longs.

Le système de covoiturage mis en place par la mairie permettra peut-être à terme de réduire le nombre de voitures sur les routes mais, pour l'heure, « on a tout le temps besoin de monter dans la voiture », commente Mme C. « La moindre chose qu'on veut faire il faut prendre la voiture. » (Mme G). Cet avis est partagé par toutes les personnes interviewées. La dépendance à la voiture touche toutes les personnes en âge de conduire :

« Je n'ai pas rencontré de personne qui n'a pas de voiture ; même les personnes âgées. » (Mme DC.).

Le manque de commerces et de services constitue une autre raison à la dépendance vis-à-vis de l'automobile :

« On est dépendant à la voiture. On est un peu loin des médecins, des commerces. » (Mme C.).

« Il n'y a pas de commerce ici, donc on s'arrange avec les trajets en voiture pour faire ses courses pour la semaine, on est tout le temps obligé de se déplacer. » (Mme G.).

Ces déplacements ne touchent pas que les commerces, mais aussi les activités culturelles :

« Notre enfant va à l'école du cirque à Bordeaux. » (Mme G.).

Selon Mme C. :

« Il faut s'organiser pour les enfants parce qu'il n'y a pas d'activités sur la commune, et ça je comprends que ce soit difficile pour les parents. »

Les jeunes consomment des loisirs ou des activités qui ne se trouvent pas à Brach :

« Les enfants changent, ils font du cheval à Lacanau ou à Sainte-Hélène. » (Mme G.).

Sur ce point, la création de l'école est une nouvelle fois présentée comme une solution, mais en partie seulement. Pour les enfants, nombre d'activités sportives continueront à se pratiquer hors de la commune.

Une majorité de Brachois se rend par ailleurs sur la métropole bordelaise pour consommer des loisirs culturels (cinéma, théâtre, concert). Mme A. en témoigne :

« Les loisirs culturels se font sur la CUB et sur Bordeaux. Pour la culture, c'est Bordeaux, le Pin Galant (une salle de concert à Mérignac), les concerts à la Patinoire (une salle bordelaise), le grand théâtre (idem), le cinéma c'est le Mégarama (Bordeaux). Ça nous dérange pas. On va aussi au resto sur Bordeaux le samedi soir. On sort tous les week ends. »

Si la voiture est globalement perçue comme une contrainte, les personnes semblent relativement bien accepter cette situation :

« Après ça me dérange pas. » (Mme AG.), « On prend la voiture souvent, ce n'est pas un problème. » (Mme C.).

Mais cet argument peut aussi être le fruit d'une forme d'auto-persuasion dans la lignée de celui développé au sujet du choix de s'installer à Brach. La dépendance à l'automobile peut en effet clairement influencer sur le choix de venir vivre à Brach :

« Il y a la possibilité d'avoir un prix plus raisonnable (pour l'accès à la propriété), mais il y a aussi l'usage de la voiture, qui impacte sur la fatigue et qui finit par coûter cher à cause de l'usure de la voiture, de l'essence, de la garde des enfants... » (Mme A.)

À cette question économique s'ajoute une dimension représentationnelle qu'il convient de prendre en compte : tout au long de l'année, pour les Brachois, les déplacements quotidiens vers la métropole accroissent un sentiment d'isolement spécifiquement péri-métropolitain qu'exacerbe la perspective d'une inégalité par les mobilités. La production du « vide et du délaissé »⁶⁷ (Allan Berger, *Drosscape. Wasting Land in Urban America*, Princeton, Princeton Architectural Press, 2006) n'est donc pas seulement urbanistique, mais aussi représentationnel.

⁶⁷ Cf. Allan Berger, *Drosscape, Wasting Land in Urban America*, Princeton, Princeton Architectural Press, 2006.

Il faut enfin considérer le risque, voire l'angoisse, pour les actifs actuels, de perdre en autonomie en avançant en âge. Perpétuant une configuration solidaire du village traditionnel, les personnes âgées ou incapables de conduire un véhicule se font encore ravitailler par des voisins plus valides. Mais à terme, se pose la question de la prise en charge des anciens dans la future configuration « urbaine » du village.

Un village carrefour ?

En période estivale, 2000 voitures traversent Brach de façon quotidienne pour se rendre à Hourtin, à Maubuisson ou à Carcans-Plage. Dans leur très grande majorité, ces automobilistes ne s'arrêtent pas. Le sentiment d'isolement est accru par cette configuration de « village carrefour », le village où l'on ne s'arrête pas.

« Le tourisme n'est pas une solution. C'est que du passage. On profite pas du tout du tourisme. Ça bouchonne en plus, parce que la route qui passe devant chez nous (dans un lotissement) sert de déviation. Tout le monde passe par là. Il s'arrêteraient pourquoi ? Si, à la boulangerie. » (Mme A.)

« L'été, c'est infernal. Des fois on arrive même pas à sortir. Avant les gens s'arrêtaient au restau, mais plus maintenant. Je n'ai jamais vu les gens visiter l'église. » (Mme C.)

« Les 2000 voitures ne s'arrêtent pas. Je ne pense pas que ça apporte quelque chose. Le responsable du bar lui-même dit qu'il n'a pas énormément de monde. Les gens partent de Bordeaux et reviennent chez eux sans s'arrêter à Brach. » (Mme B.)

Face à ce sentiment diffus d'isolement, la mairie a tenté différentes stratégies destinées à atténuer l'isolement (et le sentiment d'isolement) des Brachois.

Le covoiturage

Pour endiguer la dépendance à l'automobile un système de covoiturage a été mis en place par la mairie, mais il reste très en-deçà des attentes des élus. Pour l'optimiser, M. Phoenix rappelle qu'il faudrait « un logiciel où les gens s'inscrivent pour se retrouver par rapport à une aire géographique ». Sur ce point, ces efforts restent donc à concrétiser.

L'avantage du covoiturage ne se noue pas seulement à un niveau concret (atténuer le coût de trajets), mais aussi représentationnels. Un système de covoiturage opérationnel donne en effet aux habitants l'impression d'être davantage intégrés à la métropole dans la mesure où cette pratique est ancrée dans une culture urbaine. Sur ce point, les Brachois peuvent se sentir en partie oubliés par les réseaux métropolitains de mobilité.

La sécurisation de la voirie

L'été, les 2000 voitures qui traversent quotidiennement le village posent un problème de sécurisation du centre du village pour les piétons, mais aussi pour des loisirs périurbains importés dans un village (un chapitre y sera consacré ultérieurement) que la situation péri-métropolitaine rend en partie inadéquats en termes d'équipement :

« Il y a des sorties cyclotouristes, des randonnées en famille, mais sur la route c'est dangereux... » (Mme B.)

Les 2000 voitures qui traversent quotidiennement Brach, empruntant des routes non dotées de pistes cyclables, rendent effectivement certains loisirs risqués :

« Il faudrait améliorer la sécurité avec des pistes cyclables. On ne peut pas faire de vélo, c'est trop dangereux. » (Mme C.)

Si le risque est réel, le coût d'un tel développement peut cependant devenir problématique pour une commune comme Brach, ce qui pose indirectement la question de la transformation de sa forme traditionnelle en « village urbain ». Pour répondre à ce problème, un aménagement de la voirie est engagé ; des cheminements mixtes (piétons-cyclistes-personnes à mobilité réduite) et une sécurisation du carrefour principal sont réalisés en 2012 et en 2013. Au-delà de l'aspect évidemment pratique d'un tel projet, il faut questionner les effets représentationnels de ce dispositif destiné à renouer avec une sociabilité villageoise traditionnelle (où la question de la sécurité ne se pose pas). L'importation d'un aménagement urbain de gestion des flux de voitures donne l'impression d'un dispositif disproportionné par rapport à l'échelle du village. Cette impression est accrue par le peu de piétons évoluant dans les rues. Les néo-résidents vivent dans la zone pavillonnaire au gré de mouvements pendulaires. Ils ont donc peu de raisons de marcher dans le bourg. Il faut ajouter que les seuls commerces, l'épicerie et la boulangerie, se trouvent dans une zone un peu excentrée par rapport au centre historique du village. L'impression de vide que l'automobiliste a en pénétrant dans le centre de Brach trouve là une interprétation possible. Les tentatives pour renouer avec un mode de vie traditionnel se heurtent à ces limites.

L'école

Au yeux du maire, la façon la plus évidente pour briser l'isolement réside dans la réouverture de l'école, fermée en 1991 par suite d'une baisse d'effectifs liée à l'exode de la population villageoise. Ce cas de figure constitue une première dans le département de la Gironde où le monde rural ne voit plus de réouverture de groupe scolaire. Le coût global de l'école est estimé autour de 2 millions d'euros, ce qui comprend la création de deux ou trois emplois. La mairie a contracté 320 000 euros d'emprunt, ce qui est relativement peu important pour un tel projet. Selon le maire, l'objectif est en effet d'emprunter un minimum afin de ne pas « vivre à crédit ».

Trois raisons ont permis la validation de ce projet par les différentes collectivités impliquées.

Il faut d'abord considérer une raison démographique : à la rentrée 2017, date prévue pour l'ouverture de l'école, le nombre d'enfants sera estimé à 100, ce qui autorise l'ouverture de 4 classes de deux niveaux.

Il est aussi une raison économique. Cette création doit en effet permettre de compenser le coût important des trajets scolaires actuellement effectués jusqu'à Sainte-Hélène, soit environ 120 000 euros par an.

Il faut aussi considérer une raison culturelle. Outre l'augmentation du confort de vie des résidents (leurs enfants n'auront plus à prendre le bus le matin et le soir), des effets de l'école sont attendus en terme de sociabilité. Le maire reconnaît que, pour l'heure, « les habitants se parlent, mais a minima ». L'expérience de l'accueil périscolaire tend cependant à montrer que ce type de structures favorise la création de liens sociaux. Les entrées d'école sont en effet des lieux de vie qui apportent une dynamique considérable en termes de communication. Cette évolution des pratiques sociales sera assortie de l'ouverture ou de la réouverture de commerces : un restaurant (qui doit ré-ouvrir) et une épicerie qui viendront s'ajouter à la boulangerie et au café-brasserie existant.

Brach : syncrétisme et entre soi

Le village peut-il renouer avec son modèle traditionnel où le commerce est source de sociabilité - ce qui est la stratégie engagée par le maire ? À cette question il faut donner des réponses distinctives, qui tendent à montrer que l'implantation d'une boulangerie, d'une épicerie ou la tenue de « festivités à la façon d'antan » n'ont pas les mêmes effets.

Le fort « capital de tradition » de la boulangerie

La boulangerie offre un bel exemple de réussite puisque le produit qu'elle propose ne peut être efficacement concurrencé en hypermarché (qui est un puissant marqueur métropolitain) où le pain est « industriel ». Dans ces conditions, elle peut devenir viable économiquement et remplir sa fonction de sociabilité :

« La boulangerie a amené une vie de village. On peut aller chercher le pain à pied. Le dimanche matin, on se dit "bonjour". Des liens se créent. (Mme A.)

« Ce qui a aidé, c'est l'arrivée de la boulangerie, les gens s'y rencontrent, y discutent, le dimanche matin c'est impressionnant ! » (Mme B.)

« La boulangerie est un lieu de rencontre. C'est mon compagnon qui y va et il ne laisserait pas sa place. Il me dit "tu as une bise de untel ou untel"... En plus, le boulanger nous fait du bon pain. » (Mme K.)

L'ébauche de lien social autour de la boulangerie est même susceptible de drainer de nouvelles activités :

« On a le projet d'un petit marché aux abords de la boulangerie. » (Mme B.)

La boulangerie offre un gage de réussite économique et sociale dans la mesure où elle ne souffre d'aucun mimétisme métropolitain ; ce qu'elle offre ne peut être reproduit ailleurs en mieux. Son "capital de réinvention de la tradition" est optimal.

Le modèle obsolète de l'épicerie

Par contre, selon Mme B., qui est elle aussi native de Brach, l'implantation de l'épicerie pose certains problèmes :

« Ce serait du dépannage... Je souhaite que ça marche, mais ça va être difficile... Il faut que cette activité commerciale soit diversifiée, qu'elle fasse par exemple les fruits et légumes, pour le retour des plages. »

Selon Mme B., l'implantation de l'épicerie n'a pas d'intérêt réel pour les résidents de Brach qui, comme elle, font leur courses dans les hypermarchés situés sur le trajet entre leur lieu de travail et Brach. Elle-même a déjà ses habitudes :

« Pour ma part je fais mes courses une fois par semaine et j'utilise Chono-drive. C'est pas bien de parler comme ça parce qu'il faut faire vivre les commerces de proximité, mais on passe tellement de temps dans les magasins qu'on se limite. »

Non sans une sorte de « honte », pour la grande majorité des résidents du village qui travaillent sur la métropole, la recherche du gain de temps ne cadre pas avec cette vision traditionnelle de l'épicerie du village – qui serait une halte parmi d'autres commerces :

« Les gens font leur courses au Leclerc de Saint-Médard. Sinon, ils s'arrêtent sur la route en revenant du travail. » (Mme P.)

« Les courses se font à Castelnau ou bien on va à Saint-Médard au Leclerc. On s'arrête sur la route pour faire les courses. » (Mme D.)

Mme A. confirme ce constat au moment d'évoquer le projet d'ouverture d'une épicerie :

« L'épicerie ? Pour les dépannages pourquoi pas, mais pour les courses c'est l'hypermarché Leclerc de Saint-Médard ou l'Intermarché à Castelnau qui est sur le trajet de l'école. »

Le mimétisme métropolitain des grandes surfaces (marquées par la pluralité de choix et par des prix bas) rend obsolète le modèle traditionnel de l'épicerie. Son capital de réinvention de la tradition est faible.

Fêtes traditionnelles et habitudes urbaines : entre oppositions et hybridation

Y-a-t-il une façon traditionnelle de se divertir ? La question ne prend son sens que si l'on admet les spécificités démographiques de Brach et, en l'occurrence, l'arrivée des néo-résidents à la fin des années 1990 qui vont apporter avec eux des modes de divertissements urbains. Avant cela, la chasse, la vie du bar et les fêtes au village constituent les sources de « divertissements » – et encore faut-il nuancer l'usage de ce mot tant ces activités sont fondues au quotidien social ou professionnel : la chasse participait de l'autoconsommation des ménages, la vie du bar était liée à la détente après le travail et les fêtes, sous forme de repas ou de bals, rythmaient des activités agricoles saisonnières. Quant aux associations, avant 1999, elles étaient au nombre de deux, attachés à des activités traditionnelles :

« Il n'y avait pas d'activité, sauf la chasse et les dentelières. » (Mme C.)

Si la chasse et la vie du bar se maintiennent (et encore, les habitués du bar « Chez Manu » viennent surtout des communes environnantes), les fêtes ont disparu sous leur forme traditionnelle pour réapparaître sous un aspect plus « urbain ».

Les néo-résidents du lotissement ont apporté avec eux leurs activités et leurs façons de les consommer, imposant au village une nouvelle culture.

Mme B., responsable du comité des fêtes, est idéalement placée pour noter l'évolution des loisirs à Brach :

« J'habite aux abords de la commune et je suis impressionnée par le nombre de joggers, les rollers, les vélos... Ce n'est plus les concours de belote, c'est le sport. Ça permet de déstresser par rapport au boulot. »

Mme B. observe non sans nostalgie l'évolution des mœurs :

« Avant, on faisait des grands repas, c'était un esprit convivial. On n'arrive pas à recréer ça... On venait et on faisait la fête. On était content de se revoir et c'est plus possible. »

Sans aigreur cependant, elle note que les attentes des habitants ont évolué. Il est devenu impossible de demander aux néo-résidents de fêter des activités saisonnières (tuer le cochon, le battage, le gemmage, etc.) qui n'existent plus.

« C'est plus la grande famille du village, sauf des petits noyaux qui aiment faire la fête, mais ce n'est plus un événement du village. Et c'est très dur de reconstruire tout ça. »

Souvent, si les habitants ne viennent pas, c'est en raison d'un mode de vie périurbain dominé par l'entre soi :

« Les gens ont une autre demande. Ils recherchent la tranquillité et les loisirs. » (Mme B.)

Les repas festifs subsistent cependant, mais sont désormais calés sur les loisirs des enfants :

« On travaille avec un traiteur. On a intégré le spectacle de danse des enfants dans le repas du village. »

Mais la donne a changé :

« Ce n'est pas forcément que les gens de la commune qui viennent. »

Les fêtes communales ne sont plus liées à l'identité du village, mais plutôt attachées à créer de « l'évènementiel », attirant ainsi des personnes extérieures au village. Les activités elles-mêmes ne caractérisent plus le village, mais un mode de vie plus standardisé :

« Les bals, c'est un peu démodé, ce qu'ils recherchent c'est les soirées karaoké... » (Mme B.)

Cette confrontation de temporalité (entre une tradition villageoise et une modernité urbaine), Mme B. s'en rend compte au moment d'organiser des activités :

« Pour les fêtes de Pâques ou de Noël, c'est dur parce qu'il y a tellement de CE... C'est un moment en famille... On a 35 gamins pour Pâques et pour Noël un petit peu plus, mais tout dépend de la date des CE (comités d'entreprise). »

En amont des festivités, se pose aussi la question de l'implication des résidents dans la vie du village :

« C'est difficile parce que c'est du bénévolat... et c'est limité, le bénévolat. Pour Pâques, on fait chercher les œufs aux enfants. On fait des jeux de pistes. Cette année on avait des jeux en bois. On essaie de faire s'amuser les parents et les enfants. Pour Noël, il y a une activité maquillage pour les enfants, le goûter, l'arrivée du Père Noël, la projection d'un film... On offre aussi une barbe à papa cette année. C'est un petit budget, mais surtout, il y a peu de bénévoles. L'échange s'essouffle parce que les gens demandent, mais peu nous aident. Ils ne conçoivent pas que c'est à double-sens. »

Mme B. oppose un temps plus « traditionnel » à un état d'esprit qu'elle assimile à la modernité et à la ville :

« Il y a 30 ans, je faisais partie des enfants et je m'investissais et on était content de donner, de s'investir pour faire vivre les bals, les kermesses... Maintenant c'est très dur de reconstruire tout ça... Les gens sont demandeurs, mais proposent peu... On n'est pas sensibilisé à leur demande. » (Mme B.)

Mme B. pointe une évolution des mœurs qui mène à une confusion entre l'esprit de la vie associative et un esprit « citadin », basé sur une offre de service plus unilatéral, qui heurte une tradition d'investissement dans la vie du village qui marque déjà, cependant, une évolution par rapport aux festivités.

Il ne s'agit donc pas de revenir à une vie traditionnelle telle que la décrivent les anciens (« Autrefois on se connaissait tous, on faisait les batteries, on tuait le cochon, c'était la fête du village »), mais de recréer de la spontanéité à partir de nouvelles habitudes institutionnelles. Finalement, si la vie sociale à Brach n'a que peu à voir avec le modèle traditionnel du village (une vie spontanée), elle se dissocie aussi du modèle périurbain pavillonnaire (une vie essentiellement tournée vers l'entre-soi). Elle prend la forme d'une hybridation entre ces deux modèles et semble vouée à se transformer.

Brach, de CPNT au Front National : de l'identité médocaine à la déprise (nationale ?)

À Brach, l'évolution du vote pour le Front National présente des particularités qui permettent de comprendre le passage d'un sentiment identitaire villageois, enraciné dans l'affirmation, voire la revendication, d'une tradition médocaine, à un sentiment de déprise caractéristique des situations péri-métropolitaines.

Les élections présidentielles de 2002 marquent le premier temps du processus de mutation du village : le conservatisme. Jean Saint-Josse, candidat du parti « Chasse Pêche Nature et Traditions (CPNT) » obtient le meilleur score avec 25,60 % des suffrages (32 votes), ce qui représente presque 4 fois plus que le score moyen obtenu en Gironde pour ce même parti (7,92 %). Il obtient presque 10 points de plus que le second, Jacques Chirac (21 votes). Au même scrutin, Jean-Marie Le Pen (Front National) obtient 12,80 % (16 votes) contre 14,22 % en Gironde et 16,86 % au niveau national. Alors même que cette élection voit l'extrême droite accéder au second tour, Brach ne s'inscrit pas dans cette tendance nationale en votant relativement peu pour le FN en comparaison avec les scores au niveau du département ou du pays. L'explication est relativement évidente : le repli identitaire qu'incarne le FN trouve dans le parti CPNT une expression plus fine, parce qu'enracinée dans une culture propre au Sud-Ouest, privilégiant la conservation d'activités coutumières (chasse, pêche, cueillette des champignons, etc.) et d'une vision traditionnelle du village des Landes Girondines. À cette époque, cette image d'Épinal est brandie contre des menaces : la modernité, la mondialisation, « l'écologie théorique » et, *in fine*, les métropoles. Comme le Front National, les candidats CPNT expriment une lutte contre ces présumées menaces. Ils lui opposent un pragmatisme ancré dans la ruralité et dans la nature, et dominé par le bon sens et la transmission de savoir-faire. À l'époque, à Brach, les vagues de néo-résidents sont en train d'arriver mais n'ont pas encore déferlé (la commune compte un peu moins de 300 habitants). Le succès très net du parti CPNT est dû aux résidents historiques, ceux qui pensent avoir un patrimoine concret à conserver : le village.

À Brach, les élections présidentielles de 2007 constituent un deuxième temps du processus : l'acculturation du village et la fin des traditions. Le candidat Sarkozy arrive en tête (30,21 %), devant Ségolène Royal (25 %). Jean-Marie Le Pen arrive ensuite avec 11,98 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne en Aquitaine (8,65 %) et un peu supérieur au score national (10,44 %). Autre observation notable : le candidat CPNT Frédéric Nihous finit 5^{ème} du scrutin avec seulement 4,17 % de votes, perdant plus de 21 points par rapport aux précédentes élections présidentielles. Cette mutation ne peut s'expliquer par le report de votes pour le FN qui perd quelques voix par rapport à 2002. Il faut plutôt admettre que les résidents historiques votent nettement moins pour les traditions, à moins que les traditions ne disparaissent en même temps que les électeurs conservatistes ; sur les 500 habitants que compte alors Brach, à peine 200 sont « historiques ». Or, les néo-résidents vont globalement voter en suivant la tendance nationale. Cette élection de 2007 montre assez bien les mutations sociales qui surviennent d'un village traditionnel à un village dortoir.

Les élections de 2012 marquent le troisième temps du processus de mutation : la périmétropolisation du village. Il n'y a plus de candidat CPNT ; ce parti est réintégré à l'UMP en 2010 (il est l'émanation historique du RPR). François Hollande obtient 26,60 % devant

Jean-Marie Le Pen 23,70 % (15,49 % sur l'Aquitaine), qui double quasiment son score de 2007. Le vote contestataire n'est plus la marque d'un conservatisme ou d'un traditionalisme mais d'un double sentiment, de déprise et de défiance, vis à vis de la mondialisation et des métropoles qui incarnent un modèle de réussite économique. Ces néo-résidents ont de petits salaires, sont exclus des mobilités métropolitaines et ne votent plus pour conserver un patrimoine local, mais pour s'opposer à un système global : la mondialisation et la ville-monde, celle des flux (numériques, économiques, etc.), des mobilités faciles et de la réussite économique.

Les résultats du deuxième tour des élections régionales de 2015 confortent cette tendance puisque le candidat PS, Alain Rousset (48 votes, 38,95 %) arrive juste devant Virginie Calmels (LR) avec 47 votes (34,31%) et Jacques Colombier (FN) avec 45 votes (28,85%). Il faut noter en parallèle une tendance à la dépolitisation dans sa forme institutionnelle puisque le taux d'abstention pour le second tour a atteint 44,78 % dans cette commune.

L'analyse du maire soutient l'hypothèse d'une colère :

« Les résultats du FN, c'est plus un ras-le-bol que du racisme, les gens ne sont pas racistes... »

Reste à expliquer ce que dissimule ce « ras-le-bol ». Si l'on se réfère aux résultats du FN à Bordeaux pour les mêmes élections présidentielles de 2012, le résultat est éloquent : 8,22 % à Bordeaux, 23,70% à Brach.

La condition péri-métropolitaine du village ne peut être occultée et rejoint en partie les intuitions de Christophe Guilluy, même s'il ne faut pas ici parler d'un zonage binaire (urbains *versus* non-urbains), mais de tendances.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE RURAL

Brach : de la chasse au footing

À Brach la culture villageoise a indéniablement perdu de sa force et ne constitue pas un moyen de marquer son appartenance à une communauté locale. Il n'est pas de marqueur identitaire. « Je ne me considère pas en Médoc », indique franchement M. R., même si les nouveaux lotissements portent des noms de rue qui évoquent le Médoc et la lande girondine (rues des Genêts, de la Moline, des Ajoncs ou encore l'allée des Bruyères). Il ajoute que Brach présente les avantages d'une campagne relativement proche de Bordeaux et surtout abordable sur le plan de l'accès à la propriété. Ainsi, au village de jadis s'est substituée une commune appréciée pour son caractère fonctionnel et dotée d'un faible capital d'autochtonie. Les habitants nouvellement arrivés de la métropole ont trouvé une place minimale dans le système social local (ils occupent leur pavillon au gré des mouvements pendulaires), sans inscription identitaire localement ancrée. Ils ne sont pas arrivés par suite d'une relégation sociale, plutôt d'une logique économique qui a excentré la plupart en tant que salariés insuffisamment aisés pour rester sur la métropole (cette situation ne suppose donc pas de politiques publiques locales spécifiques de la mairie pour les intégrer). Cette situation implique que ces néo-ruraux attendent les mêmes

services qu'en ville. Ainsi, par exemple, la configuration professionnelle pendulaire suppose des loisirs destinés à évacuer le surplus de stress. Le jogging, le roller, la marche à pied ou le cyclotourisme sont représentatifs de ces modes de vie urbains et périurbains. À la chasse, activité traditionnelle ancrée dans une vie locale, se substituent des pratiques standardisées, dont l'ancrage local est faible. Le footing est, par exemple, une activité qui privilégie l'effort physique au rapport à la nature.

Quelles ressources le territoire offre-t-il pour vivre au pays ?

En trente ans, Brach est passé d'une économie de production à une économie presque totalement externalisée (si l'on excepte les deux commerces et une activité de maraîchage). Le capital touristique étant inexistant, restent cependant des atouts : un taux de croissance démographique important, le prix du foncier, le calme et la proximité avec la nature. Sauf que « l'effet carrefour » de la commune est palpable et tend à transformer une activité économique rurale traditionnelle en fiscalité foncière. Ce diagnostic amène la municipalité à engager des projets destinés à renouveler l'activité économique en la fixant davantage sur le bourg – contre la perspective d'un village dortoir. Le patronyme du maire de Brach, Didier Phoenix, renvoie à la fois au mythe de la Renaissance et au monde pavillonnaire. Sa ligne de conduite est énoncée au moyen d'éléments de langage forts, qui s'apparentent presque à un slogan : « défendre le monde rural en l'adaptant aux enjeux contemporains ». En d'autres termes, il s'agit de recréer « un village à taille humaine, où il fait bon vivre, tout en demeurant une commune étape attractive. » A écouter Didier Phoenix, la situation de « transit » du village, situé sur un axe entre la métropole et des pôles touristiques (Lacanau, Carcans-plage, lac d'Hourtin), offre d'indéniables atouts nécessitant « des transitions socio-économiques durables ». Le pari de défense et d'adaptation du monde rural semble en apparence pouvoir être relevé. La commune de Brach s'inscrit en effet entre le Médoc des forêts et celui des lacs et de l'Océan.

Brach : travailler de nouveau au village ?

La municipalité souhaite engager une politique de développement selon deux axes :

- se dégager de l'attraction de la métropole bordelaise, de Castelnau, Lesparre ou Sainte-Hélène (les petites villes alentours) ;
- poursuivre un « projet d'essor économique et démographique équilibré ».

L'enjeu est d'optimiser le potentiel attractif de la commune en fixant professionnellement les habitants sur la commune. Pour ce faire, la municipalité a prévu de conserver des zones d'activités centrales dans le PLU, renouant avec la configuration initiale du village. Un réseau internet de 20 mégas pourrait en théorie favoriser cet essor d'activités ou le télétravail. Par ailleurs, le projet d'une Zone Artisanale de 4 hectares est engagé afin de recevoir les artisans locaux désireux de travailler à proximité de leur habitation - des maçons, des paysagistes (pour l'aménagement des jardins pavillonnaires), des menuisiers, etc. Il est d'ores et déjà prévu de leur proposer des terrains à bâtir de 4 ou 5 hectares. À ce jour, ces perspectives répondent aux besoins concrets de personnes qui résident sur la commune, mais ne peuvent y installer leurs activités. Le maire précise que l'absence de services techniques peut cependant constituer un obstacle à l'implantation d'activités de ce type.

Par ailleurs, la municipalité de Brach et la société Valorem ont décidé d'implanter un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune. Malgré les efforts faits pour l'optimiser et le rendre plus compétitif, il n'en est pas pour autant au stade de la réalisation. En 2010, le journal *Sud-Ouest* attirait l'attention sur ce projet ambitieux :

« La société Valorem a le projet d'une ferme photovoltaïque d'une surface installée de 30 hectares pour une production annuelle équivalente à l'alimentation de trois mille quatre cents foyers, hors chauffage. Le contexte national a modifié le prix de rachat de l'électricité d'origine photovoltaïque ainsi que les conditions d'implantation d'une telle installation. « Il faut y croire et nous irons jusqu'au bout », avait tout de même conclu le maire Didier Phoenix à l'issue d'une réunion d'information au mois de juin. En effet, la technologie du photovoltaïque évolue plus que l'avancement des projets. En 2010, lors du développement du projet, il avait été décidé d'équiper le parc de suiveurs solaires. Ceux-ci permettaient d'incliner les panneaux solaires d'environ 20 degrés vers le sud et de les faire tourner d'est en ouest pour suivre le soleil tout au long de la journée. Depuis, Exosun a développé un nouveau support de panneaux permettant de faire baisser le coût de production d'électricité : l'Exosun 1 axe HZ. Vincent Vignon, en charge du projet, explique : « En plus de suivre la course du soleil du matin jusqu'au soir, ce support place les panneaux solaires complètement à l'horizontale à midi. Tout en occupant mieux l'espace disponible, ces structures sont plus simples à mettre en œuvre (il n'y a plus d'élément béton) et garantissent la même résistance aux conditions climatiques ».

Sur le plan administratif, toutes les autorisations ont été obtenues, notamment au regard de l'urbanisme et de l'environnement. Néanmoins, à la suite du moratoire de 2011, l'État a mis en place un système d'appel d'offres permettant de sélectionner les parcs photovoltaïques à mettre en exploitation en comparant leur prix de vente d'électricité. Les projets proposés en 2012 par Brach Énergies et May d'Aussat Énergies étant insuffisants en matière de compétitivité par rapport aux autres projets, Valorem a donc décidé de réunir en un seul et même projet l'ensemble du parc de Brach. Ainsi, avec une puissance d'environ 11 Mégawatt-crête (MWc), soit une production de 15 400 Mégawatt/heure (MWh) par an, équivalant à la consommation d'environ 5 000 foyers (hors chauffage), le projet est mieux dimensionné et a pu améliorer son prix de vente de l'électricité, nécessaire pour le financement du parc. Pourtant, les résultats d'appel d'offres se sont avérés négatifs. Vincent Vignon avait prévenu : « si le projet n'était pas retenu, les entreprises concernées verraient leurs carnets de commandes désespérément vides, ce qui compromettrait l'avenir. »

Nous voyons ici toute la difficulté pour une petite commune comme Brach pour être compétitive au niveau national (ici avec la baisse du prix de rachat de l'électricité). Le jeu d'échelle du village s'est modifié. À la situation de production locale s'est substituée cette hyper-dépendance d'activités sans spécificité locale au système national, voire mondialisé.

L'autoentreprise

La difficulté pour trouver des données fiables concernant le nombre d'auto-entrepreneurs à Brach est une limite indéniable. Mme B. apporte cependant un témoignage qui permet de se faire une idée approximative :

« Il y a pas mal d'auto-entrepreneurs , des artisans, une quinzaine je dirais... un paysagiste, un poseur de fenêtres, un élagueur, un menuisier, un électricien... C'est très positif pour la commune... »

Circuits-courts et mouvements pendulaires

La municipalité de Brach mise aussi sur la capacité à autoproduire localement une partie de besoins vivriers pour attirer des nouveaux ruraux sensibles à la qualité des produits. L'objectif est de penser autant que possible les activités des villageois en circuit court. L'exemple de l'élevage et du maraîchage en « agriculture raisonnée » (fraises, asperges, escargots) chez un agriculteur qui vit près du bourg pourrait illustrer cette perspective :

« Les habitants se rendent chez lui à pied. C'est un bel exemple de circuit court et de cohabitation harmonieuse », explique le maire. »

Si cette configuration en circuit court reste très limitée (asperges et fraises sont des productions saisonnières ; quant aux escargots, ils ne font pas l'unanimité des papilles), elle côtoie une organisation quotidienne en mouvements pendulaires, ce qui induit les inévitables arrêts aux hypermarchés. Ces deux configurations de flux, très déséquilibrées, traduisent bien la nouvelle situation du village.

Brach : bâtir dans la post-ruralité

À Brach s'effectue le renoncement à une authenticité patrimoniale par ailleurs inexistante (il y a bien la tuilerie de Brach, mais son capital touristique est faible). Le mot d'ordre du maire consistant à défendre un mode de vie rural ne se fait plus sur le modèle des sociabilités villageoises traditionnelles. La ligne de conduite pourrait être désormais : chacun chez soi, proche de la nature. Dans ce monde post-rural, ce repli sur la vie familiale pavillonnaire est assorti d'un rapport à une nature de moins en moins productive (fin du gemmage, moins de chasse et de cueillette) et de plus en plus génératrice d'activités urbaines, individuelles et standardisées (footing, cyclotourisme, randonnée). Cette configuration culturelle est alliée à un essor démographique très important depuis la fin des années 1990 impliquant des besoins et des contraintes nouvelles. Idéalement, selon le maire, l'extension de l'urbanisation doit se faire autour d'un point d'équilibre entre commerce et mode de vie. Didier Phoenix rappelle que Brach est une commune peu mitée et très centralisée. Le premier choix a donc été de concentrer l'urbanisation autour de la mairie et de l'église sur un rayon d'environ 600 mètres tout en respectant certaines contraintes imposées aux zones urbanisables, soit une occupation de 1,23% de la superficie totale de la commune. L'objectif était d'éviter les phénomènes de mitage, autrement dit que ne se développent des lieux dits excentrés - sur ce point, il n'est pas de *clubbing* au sens où l'entend Éric Charmes⁶⁸ (2011). Il s'agissait aussi de permettre l'extension de la zone pavillonnaire sans empiéter sur les cultures et les élevages existants. Le choix de la mairie a en outre été de constituer un PLU de façon à laisser dans le centre du village deux « zones N », non urbanisables. L'absence de finesse des cartes communales « qui ne connaissent que des catégories simplifiées » ne permettait pas d'anticiper sur le futur en termes de zonage. C'est ainsi que la mairie a constitué une réserve foncière en vue

⁶⁸ Cf. Eric Charmes, *La ville émietlée. Essai sur clubbisation de la vie urbaine*, Puf, 2011.

de la réalisation future d'équipements publics ou d'intérêt général : l'école à venir, un parc, la nouvelle mairie, des ateliers et une zone artisanale. De la sorte, ce zonage échappe à la « zone U » et ne peut, ainsi, risquer d'être ouvert prématurément à l'urbanisation. C'est aussi une façon d'avoir à éviter de démolir des maisons pour construire ces équipements.

LA RHETORIQUE DU VILLAGE COMME SYMBOLE DU « VIVRE ENSEMBLE »

Lors des entretiens passés avec les Brachois, une rhétorique se met en place, qui traduit deux dispositions. La première renvoie à l'usure d'un vivre-ensemble propre au monde rural traditionnel ; la seconde réinvente les mots-clés du village dans la modernité.

Les mots oubliés

« *Rural* » - Nous pouvons dire, à la suite de Michel Lussault, que « vivre à la campagne est sans doute une des postures les plus urbaines qui soient ». Le « rural » ne constitue effectivement plus une catégorie analytique fiable. Ce diagnostic se vérifie à Brach sauf que l'urbanité s'impose aussi de façon négative : comme exportation d'une culture urbaine qui se crée en décalage avec la vie du village. Cette fin de la ruralité, qui, pour l'instant, ne semble pas pouvoir muter en une néo-ruralité épanouie, caractérise la situation de déprise péri-métropolitaine brachoise. Réinvention d'une vie paisible, fonctionnelle, mais neutralisée, voire « lessivée », cette vie n'a plus rien de « rural ». Au demeurant, les habitants n'utilisent pas ce mot, évoquant plutôt leur « rapport à la nature ». Cette distinction est intéressante car elle ne définit plus la vie au village par le biais de la ruralité, mais comme des citoyens « consommant » l'espace naturel. La vie sociale et la nature ne sont plus confondues, comme autrefois, pour produire une sociabilité rurale, mais distingués l'une de l'autre dans un rapport d'usages essentiellement tournés vers les loisirs (footing, cyclotourisme, cueillette des champignons).

« *Traditions* » - Comprises comme culture propre et transmissible, elles n'ont plus aucun sens en 2016. Les savoir-faire et les valeurs qui faisaient autrefois la vie du village ont disparu au profit du « village dortoir ». Les habitants travaillent et consomment sur la métropole. S'ils vivent au village, c'est grâce à l'accès à ces données métropolitaines : les biens de consommation et la sociabilité qui leur est liée via l'hypermarché, la culture (cinéma, concerts, théâtre, etc.) La vie pendulaire n'a pas transformé les traditions ; elle les a purement et simplement effacées.

« *Épicerie* » - Alors même que l'épicerie occupe dans la vie traditionnelle une fonction de sociabilité importante, elle ne survit pas dans la vie post-rurale. Nous l'avons vu, ce mot est doté d'un faible capital de résistance à la modernité. La concurrence des hypermarchés et d'une société de consommation axée sur la pluralité de choix en fait un choix au rabais, peu séduisant (du « dépannage » comme le disent les Brachois, jusqu'à la fermeture annoncée).

« *Curé* », « *église* » - Si la foi chrétienne s'étiole dans la modernité et dans l'urbanité, les villages sont les premiers impactés. À Brach, il n'y a plus d'office ; les paroissiens se rendent à Castelnau de Médoc. L'église, vide et fermée, semble démesurément grande sur la place du village.

« *Poste* » - Dans la tradition du village ou du bourg, le bureau de poste représente à la fois la sociabilité et la matérialité (retrait d'argent et envoi de courrier). Dans la vie post-rurale, pour des raisons fonctionnelles, la dématérialisation est encore plus forte qu'en ville (ce qui constitue une marque culturelle d'urbanité). Le bureau de poste devient obsolète.

« *Idiot* » - Dans le village traditionnel, la figure de « l'idiote du village » est rabaissée, voire harcelée, mais elle constitue un marqueur de sociabilité important de la vie locale. Dans le village post-rural, cette figure tend à disparaître. La courtoisie distante importée de la métropole est un élément d'explication déterminant : les interactions sociales empruntent à l'anonymat de la ville. Cette attitude à distance est elle-même conditionnée par des valeurs morales propres au « vivre-ensemble urbain ».

Les mots réinventés

Nous pourrions dire, toujours à la suite de Michel Lussault, que les « néo-ruraux qui se revendiquent comme tels ne sont que des urbains qui empruntent une mythologie urbaine particulière – celle de la campagne et de la ruralité ». Cette rhétorique est souvent justificative d'un mode de vie contraint. Sur ce point, l'ambivalence de l'expression « *retour au village* », est tout à fait remarquable. À Brach, elle renvoie à la fois à la justification du choix du village comme lieu de résidence (la fiction d'un retour aux vraies valeurs) et aux mouvements pendulaires quotidiennement effectués – entre fictions et routines, en somme.

« *Fêtes* » - Réinventées sur un mode urbanisé (zumba, karaoké, fête de Noël), les festivités ne sont plus liées aux activités productives des villageois. La fête au village devient une fiction d'enracinement sur un territoire, entre réinvention et standardisation – un peu comme un hamburger au foie gras.

« *Instituteur* » : Figure classique du village où il jouissait d'une autorité comparable à celle du curé, l'instituteur entrera bientôt dans l'ère post-rurale avec la réouverture de l'école de Brach. Sans doute endossera-t-il un rôle nouveau dans un contexte où sa position par rapport aux parents d'élèves a évolué, fragilisant son autorité ?

« *Boulangerie* » : Avec son fort capital de résistance à la modernité, la boulangerie réinvente sa place au village. Pourvoyeuse de sociabilités, elle garantit aussi un des derniers bien alimentaire local. Sans ce processus de post-ruralité, le distributeur de baguettes automatique menace : il devient le stade suivant de standardisation et de déculturation (un distributeur de baguettes ne cesse en effet de rappeler à son usager ce qui, il n'y a pas si longtemps, permettait de servir le pain : un être humain).

« *Rural* » - « La défense du monde rural » est un argument brandi par le maire de Brach, mais de quelle ruralité est-il question ici ? Le deuxième moment de son argumentaire rappelle « la nécessité de s'adapter aux enjeux contemporains ». Même s'il relève d'une rhétorique de gouvernance, ce syncrétisme pose la question des formes de réinvention du village : s'agit-il de s'adapter en se référant aux traditions (préserver un cadre de vie, une identité) ou à la modernité (répondre à une demande d'ordre économique) ? Notre analyse tend à montrer que l'harmonisation de ces deux axes demeure largement problématique si l'on se réfère à une ruralité traditionnelle qui, *de facto*, n'existe plus. Ce mot est-il alors autre chose qu'un élément de langage ?

D'un point de vue scientifique, il semble par contre plus pertinent de parler de village « post-rural » que de territoire « péri-métropolitain ». Il s'agit de privilégier le paradigme de

l'histoire plutôt que celui la géographie pour rendre compte d'un processus à la fois marqué par l'acculturation et la quête sans cesse entrevue, de perspective pour « refaire le village ».

COMMUNE, VILLAGE OU INTERCOM '

Brach et les collectivités

Pour le maire de Brach, le projet de création de panneaux photovoltaïques répond à une double contrainte.

La première tient à l'impossibilité de produire désormais de façon rentable à partir des ressources naturelles historiques (gemmaie, scierie, élevage). Il propose une alternative à la fois standardisée (n'importe quelle commune peut produire de l'énergie solaire), mondialisée (revendue à une régie d'électricité) et localisée puisque *a priori* pourvoyeuse d'emplois dans le village, mais cela reste à confirmer.

La seconde contrainte est liée à la situation interstitielle de Brach, entre Landes Gironnaises et Médoc, entre lacs et forêts, entre pôles métropolitains et pôles touristiques. La difficulté de se sentir attachée à une communauté de communes de 18 402 habitants (INSEE 2013), La Médulienne (où siège le maire de Brach), tient à son étendue et à sa faible homogénéité culturelle puisque nous y trouvons des communes du Haut-Médoc (Avensan, Castelnau-de-Lédoc, Lustrac, Moulis), de la côte océane (Le Porge), de la périphérie de Saint-Médard-en-Jalles (Salaune, Sainte-Hélène, Saumos). Les attentes de ces communes sont différentes et, en tout état de cause, traduisent une difficulté à construire une identité partagée, ce qui peut inciter la municipalité de Brach à agir à l'échelle locale de la commune.

Cette difficulté à s'incarner à l'échelle de la communauté de communes se traduit dans le rapport plus large aux collectivités. Sur ce point, le maire évoque deux situations problématiques : la relative aberration des contraintes nationales en matière d'expansion du bâti sur la commune ; les difficultés passées pour obtenir du conseil régional la réouverture de l'école alors même que les conditions démographiques étaient remplies.

Les réseaux d'initiative locale

À Brach, le mode de vie périurbain privilégie l'entre-soi et développe peu de réseaux d'initiatives, notamment associatifs, surtout portés par des résidents historiques. Ces initiatives sont en outre acculturées à la vie sociale urbaine dans un rapport plutôt consumériste d'offre et de demande. Mme A. observe cette « demande de nouveaux types de loisirs, plutôt urbains ». Elle-même a créé une association de danse telle qu'on peut en trouver sur les communes de la métropole bordelaise :

« J'ai décidé d'ouvrir des cours de danse parce que la commune se développait. Je savais que les personnes étaient demandeuses. »

Les cours de danse se sont adaptés aux nouvelles attentes :

« J'ai commencé en septembre 2011, par la gym douce, la danse pour s'éclater en rythme, la zumba, la danse latino... » (Mme G.)

Mme A. relève qu'il y a « un monde fou pour le cours gratuit de zumba. » Elle observe même une complémentarité entre les façons de consommer des loisirs :

« Je vois beaucoup de gens qui font du jogging. Ils m'amènent les enfants à la danse et pendant ce temps, les parents vont faire leur jogging ».

La municipalité a par ailleurs cherché à répondre aux nouvelles attentes de la jeunesse brachoise avec la création d'un *city stade*, qui est une structure comprenant un terrain de basket, reprenant encore le modèle du loisir urbain.

Il faut aussi noter l'apparition de vide-grenier, activité que l'on retrouve indifféremment dans les communes périurbaines et péri-métropolitaines. Mme B. évoque aussi la possibilité de soirées karaoké :

« Il faut s'adapter à l'évolution et aux nouvelles demandes. »

Cette acculturation urbaine du monde associatif brachois peut-elle encore produire un sentiment d'appartenance au village ? S'il semble à-propos de répondre par l'affirmative, demeure la question de l'ancrage, ce qui amène à poser une autre question : pourra-t-on bientôt se sentir attaché à un village comme on se sent fidélisé à un hypermarché ou à un club de sport, dans un rapport surtout fonctionnel ?

Le rural, terre de résistance à la mondialisation ?

S'il semble illusoire de parler de « rural » au sujet de Brach, il semble encore plus inapproprié d'évoquer une résistance à la mondialisation. L'inégalité perçue au travers des mobilités mène à un relatif sentiment d'isolement et de déprise que le cadre arboré des Landes girondines ne compense pas. Si la mondialisation est efficiente en termes représentationnels, elle est assimilée à un modèle de réussite que les Brachois désirent, mais dont leur village est en partie exclu, ce qui se traduit par un ressentiment qu'incarne le vote pour le Front National, parti politique exutoire de la colère péri-métropolitaine.

SAINTE FOY-LA-GRANDE : LA « FIN DU VILLAGE » ET LE « GHETTO RURAL »

Le territoire analysé ici pourrait être caractérisé comme une « campagne populaire ». Relativement éloigné de la métropole bordelaise, son économie, dominée par la filière viticole, en fait une terre d'installation et un bassin de vie pour les travailleurs de cette filière. Mais c'est aussi un territoire qui tire son identité de la référence à une petite ville qui est une bastide du XIII^e siècle en bordure de la rivière Dordogne. L'investigation de ce cas pose d'abord la question des échelles de l'observation. Il est l'occasion de questionner les catégories d'analyse dominantes de la géographie urbaine et en particulier la désignation de ce type de territoire par le terme, désormais passé au sens commun, de « France périphérique⁶⁹ ». Le questionnement des représentations qui circulent à propos de ce type de « campagne populaire » et les effets des discours politiques et médiatiques guide ici la première partie de l'analyse. Ensuite, le croisement de données socio-démographiques et d'une enquête ethnographique a conduit à analyser l'hétérogénéité sociale et urbaine de ce territoire et à relever derrière l'image d'un territoire déclassé une inégalité territoriale certaine. C'est en effet un type de forme urbaine, d'habitat et de commerce, ceux du centre-ville que constitue la bastide qui sont disqualifiés et non l'ensemble du territoire. Enfin, l'analyse des jeux de positions et oppositions entre les groupes sociaux dominants à propos des options du développement et des remèdes à apporter à cette situation de déqualification montre que les habitants les plus démunis ne participent que très peu à la définition des orientations, mais aussi que les options de développement sont portées par des visions de la modernité urbaine et économique opposées. Le parti-pris d'une enquête « de proche en proche » a conduit *in fine* à l'identification de groupes sociaux porteurs de représentations quant au développement de ce territoire. C'est d'une autre « fin du village » que celle qu'évoque Jacques Le Goff à propos d'un village du Vaucluse dont il est ici question⁷⁰. Ici, les néoruraux, résidents secondaires et « gentrificateurs » de la campagne sont peu nombreux et l'on est loin de Bordeaux. Le territoire, et en particulier sa zone la plus dense, accueille majoritairement des populations en grande difficulté lui faisant décrocher le triste record de commune la plus pauvre de Gironde. La crise qui touche ce territoire est aussi celle de la fin d'un monde édifié sur une centralité historique portée par une bourgeoisie commerçante traditionnelle et d'un ordre local dans lequel les ouvriers agricoles, souvent issus de l'immigration, étaient moins visibles, moins touchés par la précarité, « intégrés » parce que « à leur place » grâce au fait qu'il travaillaient.

⁶⁹ Cf. Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, 2014 et *Fractures françaises*, Paris, Flammarion, 2010.

⁷⁰ Cf. *La fin du village. Une histoire française*, Gallimard, 2012.

Quel territoire ? Quelle échelle d'observation ?

Les catégories spatiales de la géographie ne manquent pas aujourd'hui pour désigner les territoires : périurbain, rural, rurbain, sous influence métropolitaine, villes moyennes..., toujours il s'agit de désigner par rapport à une forme urbaine et un type de fonction dans un système de relations qu'entretiennent les territoires entre eux. Ces dernières années, les travaux et débats de la géographie sociale et d'une certaine sociologie ont cherché à enrichir la compréhension des territoires en considérant leurs caractéristiques sociodémographiques. Toujours à la recherche de nouvelles catégories et mots pour fixer le réel et attacher des dynamiques sociales à des lieux, ces travaux se sont focalisés sur l'hypothèse d'une « France périphérique ». La notion est encore largement débattue aujourd'hui tant chez les géographes et les sociologues que chez les politistes qui pointent les fortes poussées de l'extrême droite dans les territoires périurbains. Elle entend désigner une France des catégories populaires ou des classes moyennes fragilisées qui peine à participer, lorsqu'elle n'en est pas simplement exclue, de la réussite du modèle économique globalisé des métropoles. Autrement dit, la « France périphérique » serait une France des déclassés, elle-même résidente sur des territoires déclassés. La compréhension des mécanismes économiques et sociaux qui conduisent les catégories sociales les plus modestes à résider dans ces zones est finalement délaissée au profit de l'usage de termes qui spatialisent les problèmes sociaux et voilent les oppositions sociales par des oppositions spatiales (France périphérique vs Métropoles). Dans ce cas, c'est une représentation de ces territoires, comme choix de nécessité, qui est développée : on réside ici parce qu'on ne peut pas faire autrement⁷¹. Surtout, ces catégories impliquent de fait un choix d'échelle d'observation. Construire la notion « unifiante » de France périphérique, c'est en effet désigner un territoire par soustraction, par différence, depuis les métropoles vers les espaces les plus reculés. En cela, parler de territoires périphériques, c'est sans doute réduire ceux-là au statut de territoires dominés par d'autres compris comme étant plus légitimes. Le choix d'échelle d'observation est ici décisif : depuis où regarde-t-on ces lieux ? C'est en ce sens qu'ici le choix est d'observer le territoire à son échelle de fonctionnement, d'en comprendre les représentations et enjeux locaux, plutôt que de chercher à le caractériser et le désigner par des catégories préexistantes. Lorsqu'on « descend » à cette échelle d'observation, on comprend alors que la désignation d'un territoire, ses enjeux de développement, ses rapports au dynamisme des métropoles sont le fait de représentations, de jeux et d'enjeux, portés par des groupes sociaux différents qu'il est difficile d'unifier derrière un mot définissant le territoire une fois pour toutes.

⁷¹ Cette question, transposée au choix du lieu de résidence, évoque en écho la question de la culture des classes populaires. Comme l'ont montré Jean-Claude Passeron et Claude Grignon, il y a une réelle difficulté à saisir la culture et les choix d'existence de ces classes autrement que comme des choix de nécessité, des soustractions des choix et culture des classes dominantes. Que ces catégories soient en situation de domination ne signifie pas que leur culture soit dominée, de même qu'elle ne peut être saisie comme complètement autonome. C'est selon ces auteurs une oscillation entre « légitimisme » et « relativisme » qui permet de saisir le plus justement les classes populaires. Au fond, il en est sans doute de même des territoires, ils ne peuvent être compris que comme les seuls « restes dominés » ou « soustractions » des territoires dominants. Cf. *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Seuil, 1989.

Le Pays Foyen : « centralité » ou « polarité » dans un espace à dominante rurale

La petite ville de Saint-Foy-la-Grande apparaît *a priori* aux citadins des grandes métropoles comme un cadre bucolique, propice à la qualité de vie et au tourisme. C'est en effet une jolie bastide du sud-ouest (du XIII^e siècle) en bordure de Dordogne, avec ses maisons à colombages, ses paysages viti-vinicoles, son marché, élu « préféré des français » par la chaîne de télévision M6. C'est aussi un territoire riche d'histoire et de productions agricoles et gastronomiques par sa situation géographique d'excroissance girondine vers les terres de la Dordogne (sur l'autre rive de la rivière Dordogne avec Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt), et du Lot-et-Garonne (Marmande est à 45 km). On le verra plus loin, c'est une véritable identité de pays qui permet de se représenter le territoire. Ainsi, dans la plupart des entretiens est utilisée l'expression « pays foyen » pour parler du territoire.



Carte de la communauté de communes du Pays Foyen (en rouge),
source : Site internet de la communauté de communes (2015)

C'est aussi souvent le mot « terre de confins » qui est utilisé pour la décrire. La commune-centre de ce « Pays Foyen » est de petite taille (52 ha), sans possibilité d'extension car quasiment enserrée dans les limites du plan de sa bastide, et bordée d'une part par la rivière Dordogne et cernée d'autre part par la commune de Pineuilh où domine *a contrario* un habitat pavillonnaire. Elle constitue donc le type idéal d'une « petite ville », une centralité avec ses commerces et équipements rayonnant sur un territoire largement porté par une agriculture essentiellement viticole. On y trouve services publics et équipements : un centre hospitalier de 425 lits, quatre établissements scolaires secondaires, deux collèges (l'un public de 645 élèves, un privé de 180), deux lycées, l'un général de 424 élèves, l'autre professionnel de 215 élèves. On note également la présence d'un relais des services publics et, pour les équipements culturels une médiathèque, une école de musique et un cinéma classé « Art et essai ». C'est donc un pôle de services structurant au sein de ce territoire foyen.

La commune est dense relativement à son territoire à dominante rurale. Surtout, elle n'est pas complètement dépendante de la métropole bordelaise. Elle fait partie de ces

territoires que l'INSEE nomme « multipolarisés⁷² », c'est-à-dire en lien avec plusieurs pôles sans qu'aucun ne domine véritablement. Dans cet espace à « dominante rurale⁷³ », l'influence métropolitaine n'est en effet pas évidente. Bordeaux est 60 kms. Les deux villes les plus importantes avec lesquelles Sainte-Foy-La-Grande a le plus de relations sont deux villes moyennes : d'abord Bergerac (27 000 habitants) à 24 km, ensuite Libourne⁷⁴ (25 000 habitants) à 60 km que l'on peut situer vis-à-vis de la métropole bordelaise par le terme « péri-métropolitain », c'est-à-dire à l'articulation entre l'influence métropolitaine à l'ouest et le territoire rural et viti-vinicole à l'ouest. La route permettant de relier Libourne et Bordeaux (100 km) est une départementale (RD 936) très fréquentée et le trajet est donc relativement long (1 heure pour rejoindre Libourne et 1h20 pour Bordeaux). Quant à la desserte ferroviaire, elle est assurée par la ligne régionale (TER) « Bordeaux-Sarlat » qui permet de rejoindre Bergerac en 20 minutes, Libourne en 30 minutes et Bordeaux en 1 heure. La ligne est très fréquentée (1557 montées et 1308 descentes par semaine selon la SNCF). Ainsi la gare de Sainte-Foy-la-Grande est la quatrième gare de la ligne (après Bergerac, Libourne et Bordeaux) en termes de fréquentation⁷⁵.



La ligne ferroviaire liant Saint Foy la Grande à Bergerac, Libourne et Bordeaux ©

⁷² Selon la définition de l'INSEE la catégorie se divise en 2 : d'une part les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines ». Il s'agit des communes « dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant. D'autre part, les « autres communes multipolarisées » sont « les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant ». Cf. <http://www.insee.fr>.

⁷³ Selon l'INSEE, « l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ». Cet espace représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine. L'INSEE a abandonné cette catégorie depuis 2011. Cf. <http://www.insee.fr>

⁷⁴ La commune de Sainte-Foy est d'ailleurs incluse dans le territoire que dessine le SCoT dit du « grand libournais » en cours d'élaboration.

⁷⁵ Données issues du « Diagnostic socio-économique de la communauté de communes du Pays Foyen », juillet 2011, pp.23-24.



La commune de Sainte –Foy-La Grande dans le département de la Gironde aux limites de la Dordogne et du Lot et Garonne



Vue aérienne de la bastide en bordure de Dordogne et enserrée par la commune de Pineuilh (d'après site internet de l'office de tourisme de Ste-Foy-La-Grande)

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016



Plan de Sainte-Foy-la-Grande : une bastide cernée par l'urbanisation individuelle

Caractériser, nommer, quel territoire ? Entre le péri-rural et la France périphérique

Au-delà des catégories de l'INSEE qui offrent un cadre de départ à l'analyse, il reste difficile de caractériser la commune à partir de l'opposition périurbain/rural. Ce qui s'impose d'emblée, dès la première visite de terrain et dès les premiers entretiens, c'est le visage d'une bastide, dans laquelle se concentrent habitat ancien, services, équipements et commerces, qui se pense et se vit comme une « petite ville » avec sa périphérie et son territoire rural. Elle accueille également, on va le voir, des modes de vie « urbains ».

Comment nommer et caractériser sa place dès lors ? Comme l'a souligné le rapport de l'urbaniste Frédéric Bonnet⁷⁶, les territoires « ruraux » et « périurbains » possèdent des points communs. Ils « *recoupent des réalités qui se recoupent en partie, et ont en commun les caractéristiques suivantes : une densité moyenne faible à très faible ; une part prépondérante de territoire non-bâti, occupé soit par des cultures, soit par la forêt, ou des aires naturelles significatives (haute montagne, marais, etc.) ; une mobilité quotidienne principalement fondée sur l'automobile individuelle ; une part importante du tissu urbain constitué de maisons (regroupées en bourgs, diffus ou regroupées en lotissement) ; un polycentrisme plus ou moins développé, avec des aires d'influence et des mobilités pendulaires de structure réticulaire (plutôt que radiale et linéaire) ; une gouvernance territoriale fragmentée et encore peu constituée à l'échelle des bassins de vie (à l'exception de quelques cas) ; un déficit d'ingénierie : une maîtrise d'ouvrage publique plutôt faiblement constituée en termes d'aménagement, voire inexistante ; une ingénierie publique plus faible que dans les métropoles, et une maîtrise d'œuvre/ingénierie privée moins disponible à proximité immédiate du territoire ou au sein de ceux-ci* ». Il ajoute que si une distinction existe entre ces zones elle « *pourrait se mesurer par les caractéristiques suivantes : la dynamique économique et/ou la démographie, l'évolution de la composition socioprofessionnelle et générationnelle des habitants ; la pression foncière et le coût du foncier et de l'immobilier (entre des zones extrêmement détendues et d'autres dont les dynamiques*

⁷⁶ Frédéric Bonnet, *Aménager les territoires ruraux et périurbains*, Rapport remis à Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le jeudi 7 janvier 2016.

sont au contraire très proches de celles des métropoles) ; le rôle du paysage (naturel et urbain) dans la constitution des identités territoriales et dans la qualité de la perception ; l'âge du bâti « majoritaire » et des infrastructures, donnée qui a un impact très fort en termes de paysage, d'identité et de perception globale des territoires : les territoires « ruraux » sont majoritairement constitués de bâtis anciens ; les territoires dits « périurbains » sont majoritairement constitués d'infrastructures et de lotissements récents (quatre décennies environ) ; la part de l'agriculture et/ou de la forêt et des espaces naturels, très largement majoritaires dans les espaces « ruraux », interstitiels ou moins dominants dans les espaces périurbains ; l'accès à des services (santé, éducation, loisirs, culture...) parfois très distants ; la diversité, la répartition et l'accessibilité des emplois ; le degré d'interdépendance avec les espaces métropolitains proches ». Pour dépasser l'opposition rural/périurbain et mieux envisager la place de ce type de territoire, Frédéric Bonnet proposait alors le terme « englobant » de « campagne urbaine ». D'autres⁷⁷ ont proposé d'utiliser le terme « périrural » pour désigner l'extension et la croissance autour des villages ruraux. Au fond, c'est la question de l'échelle et de l'orientation disciplinaire qui semble conduire au choix des mots. Ainsi, le terme « campagne urbaine » semble engager un regard sur la question de la qualité des paysages, des urbanisations et la manière de maîtriser au mieux les qualités de celles-ci. C'est aussi le cas du terme « périrural » dont la préoccupation va à la qualité des territoires, la maîtrise de l'étalement, l'usage de l'automobile.

La question de la qualification de ces territoires passe donc souvent par des enjeux spatiaux et de définitions de périmètres, puis par une attention à la qualité d'aménagement des territoires, architectures et paysages. Les questions du peuplement de ces zones, du vécu de ses habitants et surtout de la trajectoire de développement ou de déclassement conduisent aujourd'hui les chercheurs et les pouvoirs publics à se pencher sur le sort de ces petites villes et territoires éloignés des métropoles et à engager une réflexion en terme « d'égalité des territoires⁷⁸ ». L'économie territoriale de son côté a fourni de nombreux et importants travaux sur le devenir de ces territoires et leurs relations aux dynamiques métropolitaines. Citons entre autres les travaux de Laurent Davezies ou d'Éloi Laurent⁷⁹. Plus proches de nos préoccupations, ils questionnent largement la qualification des territoires en termes géographiques et lui préfèrent un raisonnement plus global en termes de processus économiques et sociaux. Éloi Laurent, s'inspirant des travaux de l'économiste Amartya Sen, considère pour sa part que la question posée par la concentration et l'agglomération métropolitaine doit être abordée comme une question d'égalité et d'aménagement du territoire. Ce faisant il renvoie dos à dos les deux analyses dominantes du rapport métropole/territoires ou métropole/périphérie. Aux tenants d'une vision heureuse de la métropole qui pensent que la question des inégalités est soluble par

⁷⁷ Cf. Pierre Narring, Jean-Pierre Decourcelle et Jérôme Peyrat, *Requalifier les campagnes urbaines de France : une stratégie pour la gestion des rangs et des territoires périurbains*, CGEDD, remis à Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le 8 septembre 2015.

⁷⁸ C'est en effet en 2012 que pour la première fois le Ministère en charge des questions d'aménagement introduit la notion d'égalité des territoires. Ainsi le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (Bruno Le Maire, 14 novembre 2010), devient le 16 mai 2012 le Ministère de l'égalité des territoires et du logement (Cécile Duflot). Puis, est créé à partir du 02/04/2014 et jusqu'à aujourd'hui un Commissariat général à l'égalité des territoires.

⁷⁹ Cf. *Vers l'égalité des territoires - Dynamiques, mesures, politiques*, rapport pour le Ministère de l'égalité des territoires et du logement, février 2013

l'amélioration de la mobilité d'une part et aux approches qui saisissent, selon un regard culturaliste voir ethnicisant⁸⁰ dans la métropolisation et l'extension périphérique l'émergence d'une France périphérique peuplée de populations déclassées et sécessionnistes, il préfère une approche en termes de « capacités » des territoires. Éloi Laurent invite donc à dépasser l'opposition entre une approche par les gens (people) ou par les lieux (place). Pour lui la question est celle de la justice spatiale la mieux à même d'articuler « égalité des territoires » et « égalités des personnes ». De son côté, Laurent Davezies partage le constat d'une relation métropole/périphérie problématique et son impossible résolution par la seule recette de la mobilité. Il y a pour lui certes une France aujourd'hui partagée en quatre grandes vitesses de développement⁸¹, mais le seul modèle de développement n'est pas la métropolisation. D'autres territoires peuvent trouver des atouts. Pour ces deux auteurs, c'est finalement bien un choix de politique publique que de penser en termes de justice et égalité des territoires. Reste que ces approches de l'économie géographique sont d'une part portées et développées à une échelle qui n'est pas celle de l'observation sociologique ou ethnographique, d'autre part qu'elles sont conduites, comme la majorité des travaux, à partir des catégories de l'INSEE et donc tendent à faire du modèle métropolitain le centre et modèle de référence de l'analyse. Ainsi, la question de la vie sociale et économique des « petites villes » est encore peu présente dans ces analyses dans la mesure où la notion d'aire urbaine s'est imposée comme principale échelle d'observation.

Finalement les tentatives de caractérisation de ces zones et « villes dont on ne parle pas⁸² » sont toujours plus ou moins portées par l'imposition de la problématique métropolitaine. Il s'agit le plus souvent de saisir ce qui se développe dans ces zones plus ou moins « péri-métropolitaines » voire « exo-métropolitaine ».

Avec le cas étudié ici, nous ne sommes pas vraiment dans le périurbain dans la mesure où l'influence métropolitaine reste limitée. Pour autant, nous ne sommes pas dans le rural car l'influence et la volonté de se raccorder aux grandes villes est présente et les modes de vies restent attachés à l'urbain. Dans l'évolution du propos de Christophe Guilluy, le périurbain a progressivement été sorti de ce qu'il nomme la France périphérique. Dans ses derniers travaux, il réserve le terme aux territoires qui se trouvent hors de l'aire d'influence des grandes métropoles. De ce point de vue, le territoire foyen ferait partie de la France périphérique. Ce territoire est en effet attiré par l'aire urbaine de Bordeaux sans en être. Finalement, celui-là est, par sa position et son fonctionnement, un cas qui questionne fortement l'usage des catégories géographiques : rural, il l'est du point de vue de ses paysages et son économie, périurbain sans doute pour certaines catégories de population pour lesquelles le rapport à la métropole est essentiel, périurbain aussi si l'on considère

⁸⁰ Cf. par exemple la lecture critique du travail de Christophe Guilluy proposée par Cécile Gintrac et Sarah Mekdjian, « Le peuple et la France périphérique : la géographie au service d'une vision culturaliste et essentialisée des classes populaires » in *Espaces et Sociétés*, n°155-156, 2014.

⁸¹ Cf. *La Crise qui vient*, Seuil, 2012. A partir d'une analyse de zones d'emploi croisant plusieurs critères (le niveau de dépendance du revenu disponible brut des ménages aux revenus non marchands, la dynamique de création nette d'emplois publics et privés, l'auteur y décrit des territoires 1) marchands dynamiques 2) non marchands dynamiques 3) marchands en difficultés 4) non marchands en difficultés, pp. 69-78.

⁸² C'est le titre d'un prochain numéro (à paraître fin 2016) de la revue *Espaces et Sociétés* qui justement part du constat qu'un certain nombre de territoires et de situations sont faiblement représentés dans la recherche urbaine du fait de la focalisation sur le fait métropolitain.

que « la confusion entre les territoires périurbains et la France périphérique vient avant tout de ce que les uns finissent là où commence l'autre⁸³ ».

Le cas du Pays Foyen correspond par de nombreux aspects aux territoires que la DATAR catégorise dans sa typologie des campagnes françaises⁸⁴ comme des « campagnes agricoles et industrielles sous faible influence urbaine » vieilles, à faible densité et faibles revenus, où domine l'économie présentielle et agricole. Les communes de cette classe sont « situées dans un environnement très rural et éloigné de l'influence des grandes métropoles ». Mais « plus de la moitié d'entre elles enregistre un accroissement démographique, alimenté par un excédent migratoire » (arrivées dominées par les employés, les ouvriers et les séniors) auquel s'ajoute parfois un excédent naturel. Les communes confrontées à une déprise démographique perdent des habitants principalement par déficit naturel, même si des départs de catégories supérieures et d'actifs avec enfants sont constatés. « Les secteurs agricole et agro-alimentaire y tiennent une place importante ».

Les typologies et travaux permettant de catégoriser le cas étudié ne manquent donc pas⁸⁵. Chacune est bâtie sur la mobilisation d'indicateurs forts tel le type d'économie, l'éloignement des métropoles, l'emploi... Elles ont l'avantage d'offrir une vue à l'échelle du territoire national et sont des outils qui nourrissent les politiques publiques territoriales. Pour autant, nous avons ici fait un autre choix que celui de la recherche d'une caractérisation *a priori*. Nous choisissons de partir des pratiques du territoire, et des usages et représentations du rapport à la métropole, faisant l'hypothèse que la caractérisation spatiale est insuffisante. Nous partons d'une analyse compréhensive du territoire, à partir des représentations, du vécu de ses résidents que nous confrontons aux données existantes. C'est donc à partir d'un regard ethnographique que nous envisageons de revenir sur les travaux de caractérisation géographique, économique, et les débats sur les relations entre une supposée « France périphérique » opposée à la dynamique des métropoles (ici l'agglomération bordelaise). L'hypothèse développée ici est que ce sont moins les territoires que les individus qui sont dans des modes d'existence périurbains, ruraux ou périphériques. Mieux encore, nous conjecturons que la question des rapports à la métropole est devenue l'objet de représentations, d'espoirs de développement, portés par des groupes sociaux et que les débats sur les usages sociaux des territoires périphériques structurent largement la forme des rapports sociaux à base locale.

La construction médiatique et politique d'une « France des oubliés »

Le succès du thème de la « France périphérique », d'une « France des oubliés », ces dernières années, a largement été repris par la sphère médiatique et il est devenu un enjeu politique comme en son temps le fut celui de la « fracture sociale ». Le thème est au centre

⁸³ Cf. Éric Charmes, Lydie Launay, Stéphanie Vermeersch, « Le périurbain, France du repli ? », *La Vie des idées*, 28 mai 2013. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>, p. 2.

⁸⁴ Mohamed Hilal, Aleksandra Barczak, François-Pierre Tourneux, Yves Schaeffer, Marie Houdart et Dominik Cremer-Schulte, *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques*, Synthèse, Datar, 2012, travaux en ligne.

⁸⁵ Une synthèse sur ce sujet est proposée par Mohamed Hilal, Yve Schaeffer et Cécile Detang-Dessendre sous le titre « Espaces ruraux et ruptures territoriales » dans le rapport coordonné par Éloi Laurent, *Vers l'égalité des territoires - Dynamiques, mesures, politiques*, pour le Ministère de l'égalité des territoires et du logement, février 2013, pp. 62-76.

d'un débat qui mêle l'imaginaire du périurbain comme lieu du repli individualiste, le retrait loin des villes comme un désir de sécession sociale et/ou comme repli des villes pour s'éloigner des populations immigrées des cités d'une part, et la compréhension des votes du périurbain comme des votes de ressentiment de catégories sociales fragilisées d'autre part. Pour certains géographes, dont les analyses de la géographie électorale ont été très médiatisées, toujours à la recherche d'une détermination spatiale, ce serait un gradient d'urbanité qui permettrait de comprendre les écarts de vote entre les territoires les plus denses et les autres. Le raisonnement est assez simple : le périurbain serait le résultat d'un refus de l'altérité et de l'exposition à la densité, un repli qui serait le contraire de la ville. Par conséquent, il y aurait un lien entre le pavillon, le périurbain et les votes d'extrême droite⁸⁶. Ces interprétations ont particulièrement marqué la campagne électorale des présidentielles de 2012, comme l'a montré Jean Rivière⁸⁷. De fait, elles sont aujourd'hui mobilisées spontanément par le sens commun et nourrissent les représentations de ces territoires éloignés de métropoles. Pourtant, elles reposent sur des catégorisations sociales et spatiales fragiles et surtout, elles négligent la compréhension de ces territoires à leur échelle pour les regarder depuis l'espace des métropoles. Or, comme on va le voir, ces territoires sont loin d'être homogènes socialement, et ce n'est d'ailleurs pas dans les zones les plus déshéritées de ceux-ci que s'observe un vote d'extrême droite.

L'ambivalence des représentations : paysages et architecture VS ploucs et beaufs lepénistes

Lorsqu'on évoque Sainte-Foy-La-Grande, ce sont d'abord deux représentations opposées qui surgissent de façon récurrente. Pour la plupart, par exemple, de nos collègues enseignants, architectes, paysagistes, l'évocation d'un travail de recherche sur cette commune engage aussitôt une discussion sur les belles maisons de la bastide, les paysages entre Gironde et Dordogne et bien sûr le marché du samedi matin, que d'ailleurs quelques-uns, bordelais, connaissent pour l'avoir parcouru avec le regard du touriste. Mais surtout, à côté de cette représentation, une autre est mobilisée : l'image d'un territoire « perdu », dans une zone en déshérence économique, devenu terre d'expression d'un vote d'extrême droite. L'image de la petite commune n'a pas été épargnée par le débat devenu politique sur la « France périphérique » et ses orientations électorales qui a rythmé la campagne présidentielle de 2012 avec l'évocation des thèmes de « l'insécurité sociale et culturelle » des classes moyennes fragilisées⁸⁸. L'hypothèse géographique du « gradient d'urbanité » qui voudrait établir un lien entre choix résidentiels et choix électoraux⁸⁹ est

⁸⁶ Cf. par exemple, parmi de nombreuses tribunes de l'auteur : Jacques Levy, « La France des marges s'est fait entendre le 22 avril, *Le Monde*, 25 avril 2012. Pour une déconstruction de ces analyses, cf. Fabrice Ripoll, Jean Rivière, « La ville dense comme seul espace légitime » in *Annales de la recherche urbaine*, n°102, 2007, pp. 121-130.

⁸⁷ Jean Rivière, « Des ploucs de droite aux pavillonnaires lepénistes », in *Agone*, « Campagnes populaires/campagnes bourgeoises », n°51, 2013, pp. 65-83.

⁸⁸ Cf. Christophe Guilluy, *La France périphérique*, 2014.

⁸⁹ Selon une autre optique que celle de Christophe Guilluy, l'auteur Jacques Levy établit une corrélation entre éloignement de l'urbain dense et vote tribunicien. Pour une lecture critique de ces travaux cf. entre autres Fabrice Ripoll, Jean Rivière, « La ville dense comme seul espace légitime ? » in *Annales de la recherche urbaine*, n°102, 2007, pp. 121-130 ou encore Éric Charmes, Lydie Launay, Stéphanie Vermeersch, « Le périurbain, France du repli ? », in *La Vie des idées*, 28 mai 2013, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>

aussi mobilisée. Sans engager la discussion sur ces travaux ici, ils ont en commun d'avoir contribué à pointer la situation de ces territoires. Surtout, comme le montre le travail de Jean Rivière⁹⁰, c'est à partir de cette période et avec ces débats que s'est progressivement imposée la construction médiatique du vote des ruraux. Cette représentation est aujourd'hui largement reprise dans les entretiens sur et à Sainte-Foy-La-Grande. Elle s'est quasiment imposée comme grille de lecture spontanée dans un nombre significatif d'entretiens. Ainsi, à un collègue responsable des opérations dans le cadre du contrat de ville sur les communes de grands ensembles en rive droite de Bordeaux à qui je faisais remarquer que Sainte-Foy-La-Grande est aujourd'hui un territoire bénéficiaire d'un contrat de ville, sans doute aussi déshéritée que les ensembles bordelais d'habitat social, sa réponse fut : «*Oui, c'est dur là-bas, et en plus ça vote extrême... tu dois en entendre des sévères*⁹¹ ».

La représentation globale d'un territoire qui serait « le reste de la métropolisation », fait de « pauvres », « d'oubliés », d'une population de « ploucs et beaufs lepénistes » a largement été portée par les différents reportages nationaux et locaux qui ne manquent pas d'y revenir après chaque séquence électorale. C'est l'image d'une terre de « white trash⁹² » voir de « ghetto rural » (selon un terme repris dans la presse locale) qui progressivement s'est mise en place. Les images d'une « France moche », « des oubliés », de territoires perdus et de pauvreté économique et culturelle maintenant largement diffusée sont un support de représentation fort qui renforce la stigmatisation de ces territoires. Comme toujours les initiatives sont à double effet : d'un côté elles présentent l'intérêt de révéler des situations sociales, de l'autre elles peuvent renforcer un discours de disqualification. C'est par exemple le cas avec l'exposition photographique et sonore sur la « misère rurale » organisée par le secours catholique à partir d'un reportage de l'agence Myop (Lionel Charrier et Alain Keler, photographes) sur la « diagonale du vide » (du nord-est au sud-est de la France). D'un côté on comprend l'intention photographique et sa volonté de compréhension sociologique, de l'autre l'esthétisation iconique du dénuement peut toujours venir renforcer les préjugés d'une France devenue « white trash ». L'extrême droite tente d'ailleurs de façon assez grossière d'inscrire la représentation d'une France blanche pauvre et oubliée. Ainsi, entre autres exemples, lors de la marche républicaine du 11 janvier 2015, le Front National choisira de défiler dans la petite ville de Beaucaire, de même pour sa récente rentrée politique à Brachay, petite commune de Haute-Marne de 55 habitants. À propos de ce déplacement on peut lire dans l'édito du site internet officiel du parti d'extrême droite :

⁹⁰ Idem, p. 65-83.

⁹¹ Tous les entretiens transcrits ici ont été anonymés. Nous avons cependant veillé à remplacer les prénoms dans une logique de génération et à donner des informations sur la position sociale de nos interlocuteurs sans les rendre reconnaissables. Ainsi, par exemple, le maire ou le député deviennent « un élu » et commerçant est simplement désigné comme « un commerçant ».

⁹² Terme d'argot américain désignant les populations blanches pauvres, souvent politiquement classés comme conservateurs voire d'extrême droite et raciste. Le terme est aussi utilisé pour désigner de façon insultante les habitants blancs peu cultivés des campagnes. Aymeric Patricot a repris et tenté de transposer ce terme en inscrivant ces travaux dans le sillage de ceux de Christophe Guilluy. Pour autant son essai envisage d'englober avec ce mot des situations assez diverses et concerne plus particulièrement les « quartiers sensibles » proches des grandes agglomérations urbaines. Cf. *Petit Blancs, voyage dans la France d'en bas*, Ed. Plein Ciel, 2013

« *Petite capitale de la France des oubliés. À Brachay, là où comme dans tant de territoires, on ressent la double-agression que représentent la globalisation sans frein et l'abandon d'un État qui ne remplit plus son rôle protecteur. Une France des oubliés à laquelle Marine Le Pen n'offre pas seulement une oreille attentive, mais une voix qui porte. La France des oubliés, c'est d'abord la France de nos campagnes, de nos villages et de nos territoires (...) Que valent donc les 55 Brachayens pour les apôtres de la gouvernance, pour ceux qui veulent réguler et non plus diriger, pour ceux qui ne jurent que par les statistiques ? Dans les couloirs dorés de l'Élysée, dans les allées froides de la Commission européenne, tout le monde a abandonné Brachay (...) La France des oubliés gronde.* »

La rhétorique est claire et montre bien l'usage et la construction politique d'une opposition entre une France périphérique et une France des banlieues. C'est cette construction médiatique et politique qui est le plus souvent mobilisée de façon plus ou moins caricaturale lorsque l'on évoque Sainte-Foy-la-Grande. Il est vrai que ce territoire est clairement en situation de déclassement. Pour autant, on le verra, l'opposition entre une France périphérique blanche et pauvre qui voterait à l'extrême droite et une France inscrite dans les dynamiques de la métropolisation est insuffisante. Violaine Girard et Jean Rivière ont en effet bien montré comment cette construction médiatique est politique aujourd'hui largement diffusée et est repose sur des catégories statistiques et territoriales souvent imparfaites pour rendre compte de la diversité d'occupation des territoires et des groupes sociaux⁹³.

La construction de « la campagne pauvre qui a peur »

Ainsi, par exemple, dans ce Pays Foyen, ce n'est pas Sainte-Foy-la-Grande, mais Pineuilh la voisine plus aisée (voir plus loin le chapitre « Un appauvrissement qui masque des écarts »), qui vote le plus à droite et à l'extrême droite. Ce vote y progresse même entre 2012 et 2015. En revanche, à Sainte-Foy, où les catégories populaires et les moins diplômés sont plus nombreux, l'abstention l'emporte avec par exemple un taux d'abstention de 52% au premier tour des régionales de 2015 contre 37% à Pineuilh.

⁹³ Cf. Violaine Girard, « Les votes à droite en périurbain : frustrations sociales des ménages modestes ou recomposition des classes populaires ? », in *Métropolitiques*, 30 avril 2012 et Jean Rivière, « Des ploucs de droite au pavillonnaires lepéniste. Sur la construction médiatique du vote des ruraux », in *Agone*, Campagnes populaires/campagnes bourgeoises, n°51, 2013, pp. 65-83.

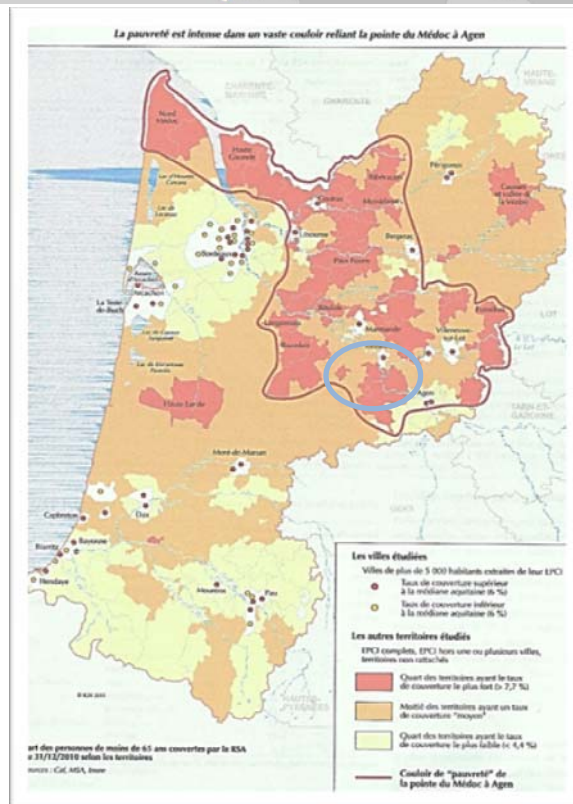
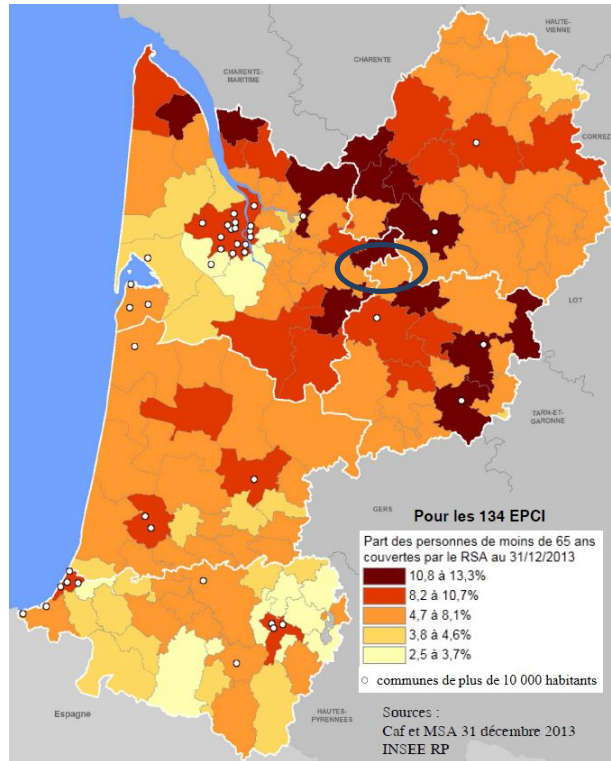
Pineuilh	Sainte-Foy-la-Grande
Résultats du premier tour des présidentielle 2012	
N. Sarkozy : 29,16% F. Hollande : 26% M. Le Pen : 22,7%	F. Hollande : 34,25% N. Sarkozy : 26,89% M. Le Pen : 18,30%
Résultats des régionales 2015	
Premier tour : J. Colombier (FN) : 33,50% V. Calmels (Union de la droite) : 28,29% A. Rousset (Union de la gauche) : 26,13% Second tour : A. Rousset : 35,58% V. Calmels : 35,57% J. Colombier : 29,35%	Premier tour : A. Rousset (Union de la gauche) : 34% V. Calmels (Union de la droite) : 30% J. Colombier (FN) : 23% Second tour : A. Rousset : 43% V. Calmels : 35% J. Colombier : 21%

Deux moments sont particulièrement marquants dans le développement de cette représentation sur le territoire foyen. D'abord l'évocation, et la mise en carte, par l'INSEE d'un « arc » ou « couloir de la pauvreté⁹⁴ » qui part de la pointe du Médoc pour aller jusqu'à la ville d'Agen au centre duquel se trouve le Pays Foyen. Ensuite l'annonce de l'entrée de la commune dans la géographie prioritaire de la politique de la ville⁹⁵ et celle de son statut de « commune la plus pauvre de Gironde » largement relayées par les médias locaux et nationaux. C'est à partir de là que l'autre versant de la représentation de la commune s'est développé. Parmi les titres et relais médiatiques significatifs signalons entres autres : le reportage « Plongée au cœur du couloir de la pauvreté », paru dans *L'Humanité* le 2 juillet 2014 ; dans le journal *Sud-Ouest* « Le nouvel arc de pauvreté » le 22 juin 2011 ; dans le magazine *L'Express*, « Sainte-Foy-la-Grande, la campagne qui a peur » le 04 juin 2013 ; un reportage sur *France Bleu Gironde* (avec carte interactive sur le site internet de la radio) « Nouvelle carte de la pauvreté : Coutras, Sainte-Foy-La-Grande et Gradignan entrent dans le dispositif » ; une émission de *France 2* « Le couloir de la pauvreté » diffusé le 17 février 2015. La liste n'est pas exhaustive.

⁹⁴ Cf. *INSEE Aquitaine*, « Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen », n°194, juin 2011.

⁹⁵ Suite à la position du rapport Lamy en 2014, la géographie de la politique de la ville n'est plus définie à partir de critères multiples (chômage, familles monoparentales...), mais à partir du critère monétaire de la faiblesse des revenus. Dans ces zones plus de la moitié de la population vit avec 11 250 euros, c'est-à-dire 60% du revenu médian national. Ainsi, de nombreux territoires ruraux sont aujourd'hui concernés par des contrats de villes (900 communes à ce jour) au même titre que les « quartiers sensibles » dans lesquels les « grands ensembles » de logements sociaux étaient majoritairement présents. C'est là sans doute encore un choix politique fondé sur la mécompréhension du caractère pluriel des inégalités pourtant répété par les économistes et sociologues depuis plus de 30 ans.

PUCA : La ville ordinaire et la métropolisation



Le « couloir de la pauvreté »,
 selon l'INSEE, in « Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen », n°194, juin 2011, p. 5.
 L'autre événement marquant pour la commune fut la visite du ministre de l'Intérieur
 Manuel Valls, le jeudi 30 mai 2013. Invité à l'initiative du député de la circonscription, le

ministre se rend alors à Sainte-Foy-La-Grande pour y prononcer un discours sur le thème de la sécurité. La commune est depuis (et l'est encore aujourd'hui) entrée dans un dispositif dit de Zone de Sécurité Prioritaire⁹⁶. Au stigmatisme de la pauvreté s'ajoute maintenant celui de l'insécurité. Le discours prononcé par le ministre Valls évoque dans son discours le fait que « l'insécurité est une pénalité et une injustice supplémentaire pour les plus fragiles » et évoque tout à la fois l'insécurité, les cambriolages et les communautarismes. Là encore Sainte-Foy-La-Grande se trouve propulsée sous les feux médiatiques comme territoire difficile.

Enfin, dernier événement traumatisant pour les Foyens : la décision municipale de fermer pendant plusieurs jours, par arrêté, l'école primaire Paul Bert en février 2014 suite à des affaires de violences et de harcèlement. À ce sujet le commentaire d'un habitant de Sainte-Foy-La-Grande qui suit est largement représentatif d'un discours maintes fois repris par les habitants de la bastide, du moins les plus anciens :

« À Sainte-Foy, on a laissé venir le tiers-monde depuis quelques années, il n'y a que des marchands de sommeil en centre-ville, le plus gros possède plus de 100 logements, la plupart sont des vraies ruines [...] d'autres font pareil aujourd'hui [...] ils ne louent qu'à des cas sociaux, c'est la CAF qui paie et il n'y a aucun contrôle [...], les logements sont dangereux, vétustes, insalubres, à démolir [...] dans la commune il n'y a que 25% d'imposables qui paient plein pot tout ! Tout pour les autres ! Il faudrait vraiment un grand nettoyage ! » (Alain, commerçant, 65 ans)

Comme on va le voir la perception des changements qui affectent la commune n'est pas infondée. Il y a en effet une situation singulière du point de vue sociodémographique qui est attestée par la statistique publique. Mais surtout ce qui importe ici, c'est la construction de cette représentation. Le récit d'une dégradation subie est vécue est en effet omniprésent dans les entretiens réalisés avec les habitants de la bastide. Au final, les représentations du territoire foyen oscillent entre « reconnaissance d'un patrimoine », « misérabilisme à l'égard de ses habitants » soupçonnés de populisme, si ce n'est d'inculture. En ce sens le récit qui domine les entretiens est majoritairement celui d'une chute, d'un déclassement territorial.

La plupart des Foyens, y compris les élus interrogés, explique l'augmentation de la pauvreté par la concurrence des territoires dynamiques. C'est l'image d'un territoire qui serait devenu, selon un terme plusieurs fois entendu, le « déversoir » de la pauvreté exclue des territoires dynamiques, et en premier lieu de Bordeaux.

« C'est simple avant avec 4 ou 500 euros on pouvait vivre à Bordeaux. Maintenant c'est plus possible. Il y a un tas de gens qui pouvaient vivre à Bordeaux qui en ont été chassés et maintenant on hérite de ces gens parce qu'à Sainte-Foy, on peut vivre avec 4 ou 500 euros » (élu du Pays Foyen)

Ce propos, assez typique, est la forme d'explication la plus répandue chez les Foyens. Il recoupe finalement dans la langue du sens commun les explications du géographe Christophe Guilluy sur les rapports entre territoires ruraux et métropoles. Pourtant, comme

⁹⁶ Les zones de sécurité prioritaire (ZSP) sont destinées aux territoires qui « souffrent plus que d'autres d'une insécurité quotidienne et d'une délinquance enracinée » ou qui « connaissent depuis quelques années une dégradation importante de ses conditions de sécurité ». Ce classement par les services du ministère de l'Intérieur permet de bénéficier de gendarmes ou policiers supplémentaires.

on va le voir, il demeure insuffisant en ce qu'il ne permet pas de comprendre qui vient à habiter à Sainte-Foy et pourquoi ? L'hypothèse du seul prix des logements et locations ne peut être la seule explication. Le choix d'un lieu d'installation procède en effet de bien d'autres paramètres tels que la possibilité de travailler, les opportunités de mobilités, les services, les relations sociales que l'on peut espérer y avoir... Les travaux sur les trajectoires résidentielles qui conduisent à s'installer loin des villes, dans le rural ou le périurbain sont relativement nombreux maintenant. Ils pointent, au-delà de la seule dimension économique, de nombreux facteurs sociaux et symboliques qui ne se résument pas à la fuite de banlieues disqualifiées pour des classes moyennes fragilisées ou au repli d'une grande ville devenue trop onéreuse. Josette Debroux⁹⁷ montre par exemple que l'espace péri-urbain est propice à un « ajustement social » entre les propriétés d'un lieu et les propriétés sociales des individus. De même, on sait que les choix résidentiels sont liés à une biographie, un entourage, des moments du cycle de vie sociale et professionnelle qu'il faut croiser avec les opportunités offertes par un lieu (aménités, offres scolaires...). En cela, la thèse répandue du repli des catégories sociales fragilisées qui viendraient grossir une France périphériques⁹⁸ ou un périurbain sécessionniste semble bien schématique et par trop unifiante.

Plus encore, si l'opposition se joue entre métropole et « France périphérique », comment expliquer les contrastes de population et de revenus entre la commune de Sainte-Foy et ses plus proches voisines tels Pineuilh ? Comment peut-on englober dans le terme « France périphérique » deux communes voisines d'un même territoire aux profils sociodémographiques si différents ? Sans doute faut-il interroger ici les logiques de développement économiques qui touchent ces territoires et leurs traductions spatiales.

Les récits communs de la chute

Dans les entretiens se mêlent dénonciation des causes de la perte de dynamisme et dénonciation des nouvelles populations du territoire. Pourtant, l'analyse des dynamiques d'emploi et de répartition des richesses montrent une autre réalité. C'est autant une division sociale du territoire qui est observable qu'une déqualification. Aussi les récits les plus communs de la déprise ne parviennent pas à saisir, si ce n'est sur le mode de l'intuition, l'opposition construite entre le centre-ville et sa périphérie.

Un centre bourg en perte de vitesse, une agglomération dynamique

La perte de dynamisme et la croissance de la pauvreté sur ce territoire a une histoire et ne touche pas le territoire de façon uniforme. C'est plus le déclin d'un centre-bourg et d'une commune qui est ici observé que celui de l'ensemble d'un territoire. L'observation des dynamiques socio-spatiales et des données socio-démographiques montre clairement la construction d'une opposition entre Sainte-Foy et son agglomération plus diffuse.

⁹⁷ Cf. « Pourquoi s'installer en périurbain ? Une explication par les trajectoires sociales », in *Métropolitiques*, novembre 2013, <http://www.metropolitiques.eu>.

⁹⁸ Cf. entre autres Christophe Guilluy, *La France périphérique*, Paris, Flammarion, 2014 et Marie-Christine Jaillet, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », in *Esprit*, n°303, pp. 40-62.

Il y a un contraste relativement important entre Sainte-Foy-la-Grande et les autres communes du Pays Foyen d'une part, d'autre part entre Sainte-Foy et son agglomération (données à l'échelle de la communauté de communes du Pays Foyen). C'est le centre-bourg dense qui est défavorisé par rapport à son environnement rural. C'est le principe du rayonnement d'un centre fait de commerces et services qui est aujourd'hui en perte de vitesse. Cela alors que son agglomération se développe. Cette dynamique, objectivée par les données socio-économiques, est aussi présente dans les entretiens. Elle vient renforcer le sentiment de chute et de déclassement et se traduit par un sentiment de perte d'une identité foyenne très présent dans les propos des Foyens les plus anciens.

« Avant les notables avaient leurs boutiques en ville et vivaient au-dessus, puis ils ont voulu plus grand, plus beau et sont partis à la périphérie. Aujourd'hui dans le centre il n'y a plus que des vieux et des bénéficiaires du RSA logés dans des taudis. » (Marie-France, employée, retraitée)

« Sainte-Foy a toujours tiré vers le haut les communes autour, mais là c'est l'inverse et en plus elles font la gueule à Sainte-Foy et la méprisent. » (Serge, enseignant retraité)

« Le pays foyen est une identité à part, il y a une fierté, un truc culturel et identitaire, mais cette force a disparu. Avant Sainte-Foy dominait Pineuilh. Il y avait tout, une vie culturelle, du tourisme, de l'économie [...], mais avec une politique de logement mal maîtrisée, une viticulture faible... les élus se sont cachés les yeux et n'ont rien vu venir [...] aujourd'hui c'est la pauvreté qui gère la pauvreté. » (Jean, directeur d'une structure d'accueil et hébergement)

Ce sentiment de déclin et de concurrence périphérique, qui se focalise le plus souvent sur le cas de Pineuilh dans les propos recueillis, est d'autant plus fort chez les habitants les plus historiques qui pour la plupart ont en tête un âge d'or et un capital de réputation de la commune, rappelant par exemple souvent que c'est une des communes où le protestantisme est fort et qu'elle a fourni son lot de grands hommes tels Elisée Reclus, Paul Broca, ou Élie Faure. De même, on y reviendra, l'évocation des commerçants de Sainte-Foy ayant quitté l'habitat en centre-ville pour s'installer « *dans de grandes maisons avec jardin* » à Pineuilh ou sur d'autres communes du Pays Foyen est récurrente. Cela au point même que les quelques commerçants qui habitent encore le centre (au-dessus de leur boutique ou à proximité) ne manquent pas de le mentionner comme un élément de fierté tout en dénonçant le départ des autres.

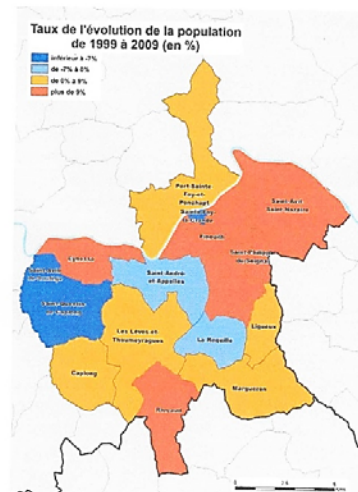
La lecture des données montre en effet que l'opposition Pineuilh/Sainte-Foy n'est pas complètement infondée. La communauté de communes foyenne compte aujourd'hui (INSEE, 2010) 14 833 habitants. C'est une agglomération dont la croissance démographique est forte (+6,91% depuis 1999). Pour autant, cette croissance se traduit de façon hétérogène sur le territoire. Ce sont en effet les communes de Pineuilh (+20%), d'Eynesse (+20%), et Saint-Philippe-du-Seignal (+16,2%) qui portent l'essentiel de ce dynamisme démographique. À l'opposé, les communes de Saint-Avit-de-Soulège (-20,4%), Saint-Quentin-de-Caplong (-9,8%) et Sainte-Foy-la-Grande (-8,7%) sont celles qui supportent les plus fortes baisses de population entre 1999 et 2009. Il y a bien sûr là pour Sainte-Foy-la-Grande la manifestation d'une limite physique à sa croissance qui est sa forme urbaine. Cela n'explique toutefois pas pourquoi elle perd des habitants, vieillit et s'appauvrit et ne parvient pas à bénéficier de la dynamique de sa périphérie. Observée sur

la longue durée, la décroissance de Sainte-Foy et la croissance de Pineuilh sont évidentes : entre 1962 et 2013 Sainte-Foy passe de 3 152 habitants à 2 321 (-26%) et Pineuilh de 2 314 habitants à 4 300 (soit 71%). On peut donc légitimement parler ici d'un centre-bourg dense concurrencé par sa périphérie en urbanisation diffuse qui s'amorce dès les années 1960. Ainsi, à proximité de Sainte-Foy sur le territoire de Pineuilh, on peut observer des maisons individuelles des années 1950 et 1960 implantées sur des parcelles généreuses.



Exemple de maisons sur la commune de Pineuilh et proche de l'entrée de Sainte-Foy-la-Grande

L'habitat collectif est également présent à 54% sur Sainte-Foy lorsqu'il est à 15% sur Pineuilh et à moins de 4% sur les autres communes de l'agglomération. À son échelle, Sainte-Foy vit donc une périurbanisation, une forme de concurrence périphérique à la fois en termes d'habitat et de commerces. Aussi, si du point de vue des grandes catégories géographiques, ce territoire est saisi comme périphérique et/ou rural, le changement d'échelle du regard et l'écoute des représentations des Foyens montre bien une forme locale de périurbanisation et ses effets.



Source : Rapport de présentation du PLUI, 2010, p. 206

Dans cet ensemble, la commune de Sainte-Foy perd moins de personnes de moins de trente ans (-17,6% entre 1999 et 2009), que sa voisine Pineuilh n'en gagne (29,5% sur la même période). La croissance de la population à Sainte-Foy est par ailleurs faible et essentiellement due à son solde migratoire très bas (0,34 contre 2,20 à Pineuilh, score le plus élevé de l'agglomération). Cette opposition entre Sainte-Foy et Pineuilh est, comme on l'a vu, non seulement objectivée par les données, mais ressentie très fortement par les

habitants historiques de Sainte-Foy. Les plus anciens n'hésitent pas à parler « *d'humiliation* » pour dire cette perte de capital symbolique territorial.

« Aujourd'hui Sainte-Foy est humiliée. Elle a perdu son rôle politique et son rôle commercial. C'est Pineuilh qui était une petite commune dont les habitants n'avaient même pas de nom qui récupère tout et le Leclerc qui avale tout. » (Jean, commerçant retraité)

« Ici lorsque je suis arrivé dans les années 80, il y avait une vraie vie culturelle, une identité, une intelligentsia. Les oppositions entre protestants et catholiques étaient encore fortes. Je ne comprends pas comment on a pu en arriver là et si vite, il y a quelque chose qu'on a pas vu venir. » (Valérie, enseignante)

« Je suis arrivé en 1983 [...] culturellement c'était très vivant. Il y avait une radio libre très active. On a même eu la visite de Mitterrand en 1983 [...] il y avait des concerts au Caveau de la musique rue de la République en face du cinéma. Tout cela est fini. Sainte-Foy n'illumine plus, c'est un symbole décadent. » (Patrice, commercial et anciennement très engagé dans la vie culturelle associative de Sainte-Foy).

Le sentiment de déqualification est donc très présent dans les entretiens. Il se mêle le plus souvent à la mention d'un âge d'or et d'une réputation perdue l'évocation de la concurrence de Pineuilh, la voisine plus riche. Les deux dimensions de cette déqualification sont l'habitat et le commerce. Comme si finalement et le modèle de consommation de la petite boutique en centre-ville et le modèle d'habitat d'un centre dense étaient maintenant obsolètes. Comme si le modèle du « commerce de nom propre » ou « de maison » (le commerçant indépendant connu et reconnu localement, parfois installé depuis plusieurs générations) était fini et définitivement concurrencé et distancé par celui des marques et des franchises désormais installées dans le grand centre commercial de Pineuilh.

« Sainte-Foy est devenu un trou commercial. On a supprimé les foires parce que soi-disant elles étaient mal fréquentées. Le tourisme, c'est rien. Il ne reste que le marché qui attire de 20 à 40 kilomètres. Et encore, pour combien de temps ? Là, il y a un privé qui a ouvert des halles (les halles foyennes) et je me demande si ça ne va pas faire du mal au marché ça. » (commerçant de Sainte-Foy élu de la CCI)

« Les commerçants ont cru que ça continuerait. Ils n'ont rien vu venir ! ils ont tous construit leur maison à l'extérieur et ont délaissé le centre. Certains ont même déménagé dans la galerie du Leclerc ! » (commerçante de Sainte Foy)

« Ici il n'y a rien pour les jeunes. Ils se retrouvent derrière le Super U pour faire des conneries [...] le samedi il y a le marché, mais le lendemain on a tous mal au ventre ! c'est le désert [...] on dort à Pineuilh et on vit à Sainte-Foy de toute façon. » (lycéen, habitant de Pineuilh scolarisé à Sainte Foy)

Le parcours dans Sainte-Foy est en effet édifiant. Le nombre de boutiques fermées dans les deux axes les plus commerçants (rue de la République et rue Gambetta) est immédiatement visible, de même que la dégradation du bâti avec par exemple un arrêté de péril pour une bâtisse à colombages devenue menaçante pour les passants et les automobiles ou encore un établissement hôtelier à l'entrée du bourg donnant sur la Dordogne.



Hôtel fermé place Jean Jaurès et Habitat dégradé Rue des frères Reclus



Boutiques fermées rue de la République, l'association des commerçants a fait le choix de décorer les vitrines désertées.

Cette dégradation des commerces et de l'habitat du centre-ville va évidemment de pair avec un marché immobilier au plus bas (environ 1 000 euros le m² pour un appartement à 1 200 euros le m² pour une maison) et un taux de vacance des logements relativement élevé (27,7%). Cette dégradation de l'habitat, vécue et perçue, semble avoir conduit la ville à subir la mise en place d'un « parc social de fait » avec une concentration de la pauvreté dans certains secteurs.

« Sainte Foy, avec ses logements vacants, ses « marchands de sommeil » et spéculateurs qui louent peu cher des logements en piteux états, attire les petits revenus des ouvriers souvent d'origine maghrébine. Ils travaillent essentiellement pour les entreprises de prestations viticoles et vinicoles », peut-on lire sur le site internet de l'association « Musée du Pays Foyen⁹⁹ ».

Un élu de la commune lors d'un entretien nous confie sur le ton de la plaisanterie surnommer le boulevard Larégnère le « *boulevard de la misère* » en raison de sa concentration d'habitat social. De même, à de nombreuses reprises dans les entretiens, il est fait référence à un « marchand de sommeil » qui posséderait sur la commune plus de 100 appartements. Cette information est citée y compris dans les documents de diagnostic du contrat de ville. Pour autant, au-delà des entretiens, il ne nous a pas été permis de la vérifier. Il semble toutefois que la dégradation de l'habitat ait banalisé certaines pratiques. Un agent immobilier que nous avons contacté en mimant de chercher à investir sur Sainte-Foy nous explique par exemple sans fard :

⁹⁹ Cf. <http://www.museedupaysfoyen.com/>

« Vous savez Sainte-Foy, c'est un marché particulier. Là j'ai vendu un immeuble rue de la République avec 12 appartements pour 120 000 euros. Si vous voulez investir ici, il faut savoir que vous n'aurez pas de locataires en CDI, mais des gens au chômage, au RSA... Mais à la limite, ça n'est pas très grave parce qu'au fond c'est la CAF qui paie le loyer et vous n'avez pas à vous en soucier. Par contre, il faut trier parce qu'ici il y a aussi une communauté de gens du voyage sédentarisés et si vous leur louez à eux ils vont tout casser. Vous allez retrouver vos appartements complètement dégradés. »

Outsiders et établis

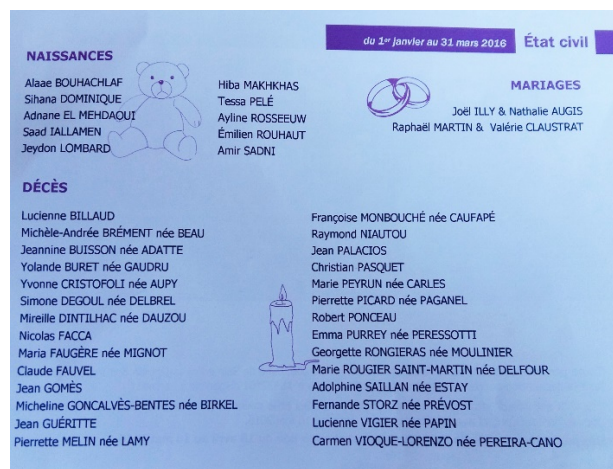
Reste un constat : l'attractivité défunte du centre-bourg de Sainte Foy, la dégradation de l'habitat et la présence d'une population fragile, précaire, aux revenus très faibles d'un côté et un mouvement de desserrement résidentiel et étalement urbain de l'autre. Comme on l'a vu, cette situation donne lieu à une interprétation récurrente : celle selon laquelle ce serait les plus pauvres qui viennent se loger à Sainte-Foy. Elle reste pour autant difficile à saisir comme simple et seule explication. Mieux encore, elle est problématique du point de vue sociologique car elle conduit à rejeter la faute sur les habitants actuels les plus modestes de la bastide sans interroger les causes objectives de la déqualification et ses mécanismes. Aussi, il n'est pas étonnant d'entendre ce discours chez les plus anciens des Foyens évoquant un âge d'or de la bastide dégradé par d'autres. On sait pourtant que c'est un double mouvement de fuites des familles aisées et commerçantes vers la périphérie et de concentration et arrivée de populations fragiles qu'il s'agit. « *La dévitalisation est liée aussi au départ de la jeunesse. Ceux de ma génération qui sont restés sont ceux qui n'ont pas fait d'études. Les bourgeois, commerçants et professions libérales, sont partis eux aussi. C'est la fin de la mixité sociale. C'est une sorte de darwinisme social : seuls ceux qui n'ont pas pu partir restent et ils ont encaissé aussi la crise des prix viticoles de 1990 à 2010* », explique par exemple un élu de la circonscription. L'autre élément important est celui de la propriété de l'immobilier de la commune. Selon les entretiens que nous avons eus, il serait majoritairement détenu par des personnes âgées issues de vieilles familles foyennes. Ce qui sans doute explique pour parti le faible entretien et les nombreuses mises en vente.

« Ici c'est environ 40 familles qui détiennent 40% du patrimoine immobilier avec une moyenne d'âge de plus de 70 ans ; [...] les biens sont majoritairement dégradés et vacants, rien n'a été fait. C'est la fin d'un cycle. » (agent immobilier)

Le propriétaire bailleur de 7 logements dans la bastide, hérités d'un patrimoine familial, explique pour sa part comment les anciens locataires (qui occupaient les biens au moment où il en a hérité il y a 7 ans), étaient « *des gens modestes, mais qui avaient une situation* » et sont pour la plupart retraités et/ou sont partis soit en résidence pour personnes âgées, soit décédés... et comment il est aujourd'hui le bailleur de nouveaux profils. « *Maintenant je suis confronté à de nouvelles populations. Pour moi c'est simple, il y a des gitans sédentarisés qui ont entre 25 et 45 ans, des immigrés maghrébins plutôt jeunes qui travaillent, et des cas sociaux qui sont des européens qui eux ne travaillent pas et vivent des allocations* », explique-t-il en utilisant des catégories de perception ordinaires souvent entendues dans les entretiens qui décrivent la population comme composée « des cas sociaux », des « gitans » et des « marocains ». Autrement dit, il semble que les logements mis en location à partir

des années 1960, lorsque les propriétaires ont édifié leur maison en périphérie (ce qui est le cas ici), arrivent maintenant à la fin d'un cycle pour être habités par de nouveaux locataires après avoir été longuement occupés par d'autres.

Pourtant l'explication dominante est encore celle qui désigne les « cas sociaux », « sahraouis », « marocains » et « gitans » et autres pauvres fuyant la métropole bordelaise pour vivre moins cher, comme les principaux facteurs de la dévitalisation du bourg. Dans les entretiens, c'est parfois même le sentiment de la fin des « établis » et leur « remplacement » qui est évoqué très directement. Ainsi, par exemple, un habitant relativement âgé et établi sur la commune depuis plusieurs générations (enfant de commerçant ayant tenu commerce à Sainte-Foy sur trois générations) me présente la liste des naissances et décès publiée dans le journal municipal et explique : « *Regardez, c'est simple, les naissances, c'est que des noms étrangers et les décès que des Français !* ».



Extrait du journal municipal cité dans l'entretien

On peut comprendre ces explications, par désignation d'un groupe social responsable de la dégradation, comme le fait Norbert Élias à propos des rapports entre « marginaux » et « établis » à Winston Parva¹⁰⁰. Il y explique en effet que « les réseaux des vieilles familles », les « établis », avaient un fort pouvoir et une forte identification au village. Or, dans la mesure où celui-ci est occupé par de nouveaux groupes (« les marginaux » ou « outsiders » chez Élias) ou que ces groupes deviennent visibles, ceux-ci sont désignés responsables de tous les maux et changements, faisant même l'objet de rumeurs et commérages destinées à les déqualifier pour mieux renforcer en retour l'image que le groupe des « établis » a de lui. Ainsi, en est-il de même dans ce Pays Foyen, où rumeurs et commérages sont nombreux et ont souvent été entendus dans les entretiens : par exemple la légende d'un corps en plusieurs morceaux dans plusieurs lieux de la commune, ou encore celle des gitans ayant provoqué un incendie d'immeuble en faisant un feu et un barbecue dans un appartement, celle de l'ouverture d'une école coranique, de l'ouverture d'une boutique de rachat d'or en lieu et place d'un commerce vacant... Comme si, finalement, le groupe des « établis » n'acceptait qu'une explication des mécanismes de la dégradation et s'en disculpait ainsi en renforçant sa cohésion, en pointant la présence d'habitants

¹⁰⁰ Cf. *Logiques de l'exclusion*, Fayard, 1997 [1965]

responsables de la situation de déclassement de la bastide, fierté passée de ce territoire. Ce qu'expriment par ailleurs assez bien les écarts de richesse et situations sociales existantes sur le Pays Foyen. Comme on va le voir plus loin, ce n'est pas en effet l'ensemble du territoire qui est en voie de déclassement. La situation de Sainte-Foy est en effet aussi le symptôme visible d'un creusement des inégalités territoriales de ce Pays Foyen .

Précarité viticole, immigration ancienne et économie de la bricole

Au-delà des oppositions entre Sainte-Foy et les communes périphériques un constat demeure : ce territoire n'est pas fortuné. Il est aussi peu diplômé et faiblement qualifié. Les situations de pauvreté y sont avérées. Son économie est fondée d'abord sur l'activité vitivinicole (70% de son activité agricole totale, Agreste 2010) de faible réputation. Les vins du pays foyen rassemblés sous les appellations « Sainte-Foy-Bordeaux » et « côtes de Castillon ») sont certes appréciés et ont un marché, mais ils restent ce que l'on nomme simplement des « Bordeaux supérieurs ». Ils n'ont pas l'aura des Saint-Émilion (dont les paysages sont d'ailleurs classés au patrimoine mondial par l'Unesco) ou Pomerol voisins. Surtout, le monde viticole connaît de profonds changements depuis les années 1990. Le nombre des exploitations agricoles sur la communauté de communes est ainsi passé entre 1988 et 2010 de 579 à 311 (Agreste, 2010).

Comme dans nombre de régions viticoles le recours à une main d'œuvre immigrée y est ancien et important. Au début du xx^e siècle on y observe d'abord une première vague italienne, puis à partir des années 1960, une migration kabyle et marocaine (majoritairement issue de la région de Sidi Kacem et Sidi Slimane au Maroc), puis à partir des années 1980 une sédentarisation de quelques familles gitanes. « *Les ouvriers agricoles ont rejoint leur patron et ont été ensuite rejoints par leur famille* », explique un commerçant foyen aujourd'hui retraité. Autrement dit, il s'agit d'ouvriers ruraux qui pour la plupart ont suivi un « patron » pied noir¹⁰¹. Il est donc *a priori* erroné de dire que ce territoire est aujourd'hui un « déversoir » des exclus de la métropole. La main d'œuvre ouvrière agricole et immigrée y a toujours été présente, comme d'ailleurs dans la majorité des régions agricoles et viticoles où se concentrent aujourd'hui les indicateurs de pauvreté¹⁰². Les récits recueillis à propos de cette population sont ambivalents : certains louent leur courage et caractère « *travailleur* », d'autres en parlent comme des « *faïnésants* » occupant la ville et « *traînant dans des petites magouilles* ». « *Ils sont sympathiques. Il y a deux jeunes qui sont venus me voir. Ils voulaient me vendre du vin. Une affaire ! Mais je leur ai dit : ça c'est du vin volé* », explique par exemple un habitant du centre-ville. Souvent revient dans les entretiens la distinction entre les « *bosseurs* » et les « *autres* ». Tout semble se passer comme si, tant qu'ils étaient à leur place dans l'ordre local, comme salariés ruraux travailleurs, ils ne gênaient pas, mais dès lors qu'ils sont sans travail, occupant l'espace public, ils devenaient

¹⁰¹ C'est ce qu'explique par exemple Chantal Crenn », in « Des invisibles trop visibles ? les ouvriers agricoles marocains dans les vignobles du bordelais », in *Hommes et migrations*, n°1301, 2013, pp. 102-103.

¹⁰² Ainsi les cartographies établies par le site www.datajournalismelab.fr/saisonniers-les-précaires-de-la-vigne/ montre très clairement la superposition des cartes de la concentration des bénéficiaires du RSA avec la concentration des territoires viticoles.

menaçants, dérangeants¹⁰³. Les propos allusifs à cette présence ne manquent pas dans les entretiens. C'est même une division sociale de l'espace qui ressort des entretiens, opposant les cafés du bas de la rue de la République à la place de la Halle et le café « Le Cochon » situé près d'un ensemble collectif de logement sociaux et qui accueille une clientèle maghrébine nombreuse, qui est évoquée.

Dans certains entretiens, c'est même une « économie de la misère » dont il est question. « Ici c'est simple, lorsque tu es chef pour recruter dans les vignes, tu es respecté, le patron te fait confiance, et tu fais venir des proches pour bosser. Mais c'est une économie de misère. Les gitans et les maghrébins se tirent la bourre pour se partager la misère. » (commercial, fils de viticulteur). Reste que la dégradation de l'économie viticole ne permet plus aujourd'hui de pourvoir ces emplois. Aussi subsiste le paradoxe de « l'immigré chômeur, qui ne peut rentrer au pays sans avoir réussi et qui ne peut plus justifier de sa présence en France¹⁰⁴ » s'il ne travaille pas.

Ainsi, se sont développés sur ce territoire d'une part une continuité des migrations, d'autre part des modes d'adaptation aux difficultés et restructurations du tissu économique. Il semble en effet que les migrations vers ces territoires se poursuivent. Une employée des sociaux de la commune explique par exemple : « *Ils arrivent tous du même bled, mais ceux qui arrivent ils ne parlent pas français [...] ils viennent là parce qu'ils ont de la famille, des attaches et parce qu'il y a tous les services, ici on peut tout faire à pied facilement, c'est comme une ville mais en plus petit* ». Autrement dit, si des migrations et arrivées se poursuivent, ce n'est pas simplement parce que ces gens sont « chassés » de la métropole comme le voudrait le sens commun. C'est aussi que, peu qualifiés, ils espèrent trouver à s'employer dans le monde viticole, mais surtout ils bénéficient sur ce territoire d'un accès à des services et peuvent bénéficier d'un certain « capital d'autochtonie », c'est-à-dire d'un « ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés¹⁰⁵ ». En retrouvant sur ce territoire des connaissances et réseaux d'entraide, ils disposent de ressources minimales. Mais ces ressources sont tenues par les plus anciens. En ce sens, on comprend mieux les divisions existantes à l'intérieur même de ce groupe dominé et la dénonciation par certains des nouveaux arrivants. « *Moi, mon père est arrivé du Maroc ici en 1962, au départ avec un contrat pour 6 mois et il a travaillé toute sa vie pour le même patron. La famille l'a rejoint 2 ans après. Il est à la retraite maintenant. Moi aussi, je travaille dans les vignes, mais c'est plus dur maintenant, c'est plus comme avant. Et puis ceux qui arrivent maintenant ils ne veulent plus travailler et les jeunes font des conneries, ils traînent.* », explique un ouvrier agricole.

La propriétaire d'une épicerie (originaire du Maroc et installée à Sainte-Foy depuis plus de 20 ans), jouant un vrai rôle social (aide aux dossiers administratifs, téléphone, transfert d'argent...) déplore elle-même : « *C'est dur de dire cela, mais ce sont des blédards, ils ne parlent même pas français, ils arrivent là et ils sont perdus* ». On est là bien là loin de l'image

¹⁰³ Ainsi, à propos de ce territoire l'anthropologue Chantal Crenn évoque le passage d'une « invisibilisation de cette population à sa survivibilisation, englobant parents/enfants et nouveaux arrivants des pays de départ ou d'autres villes de France », in « Des invisibles trop visibles ? les ouvriers agricoles marocains dans les vignobles du bordelais », in *Hommes et migrations*, n°1301, 2013, pp. 102-103.

¹⁰⁴ Idem, p. 106.

¹⁰⁵ Cf. Sylvie Tissot, « De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures », in *Regards sociologiques*, n°40, 2010, p. 100.

d'une France périphérique de « petits blancs » et « classes moyennes prolétarisées » fuyant les métropoles et autres cités.

En revanche, une économie singulière marque le territoire et il n'est pas rare de voir, stationné devant une maison individuelle, un camion à pizza ou encore l'enseigne d'une « garde d'enfants » ou d'un « toilettage pour chien ». Ainsi, le développement de l'auto-entrepreneuriat marque ce territoire¹⁰⁶.

« Ici tout le monde est autoentrepreneur ! c'est le cas de mes voisins. Lui, il vend des fringues sur les marchés et elle, elle fait des ménages. Ils sont tous les deux auto-entrepreneurs . » (Jean, agent commercial)

« Oui il y a beaucoup d'auto-entrepreneurs . Les meilleurs s'en sortent, sinon c'est simple, c'est une manière légale de faire du black. » (Élu de Sainte Foy)

« Aujourd'hui il n'y a plus de travail. On a perdu les grosses entreprises et négociants. À Sainte Foy, en 1959, le maire voulait même augmenter la population à 6 000 habitants ! On a construit l'immeuble à côté de la caserne des pompiers. Dans les années 70, le commerce a employé jusqu'à 300 personnes... Tout cela a disparu. Il reste des gens qui se débrouillent, des auto-entrepreneurs , des petits boulots, du black... » (Jean, commerçant retraité)

Et en effet, en 2010, sur les 130 entreprises créées, 83,3% étaient des entreprises individuelles et 69,2 % des auto-entrepreneurs . Une recherche simple par internet sur les établissements montre que parmi ces entreprises, on compte des « femmes de ménages, coiffeurs à domicile, lavage de véhicule, petits travaux de bricolage, jardinage... ». Lorsque l'on regarde la liste de ces activités et que l'on sait qu'en moyenne le revenu que tirent les auto-entrepreneurs de cette activité est pour 90% d'entre eux inférieurs au SMIC¹⁰⁷, on comprend en effet que sur ce territoire, ce statut participe d'une économie de subsistance et d'un mode d'adaptation qui repose sur une économie informelle et « la débrouille ».

Un appauvrissement visible qui masque la question des écarts

Pour mesurer les écarts de dynamisme sur ce territoire, l'opposition Sainte-Foy/Pineuilh, présente dans les entretiens, reste un bon indicateur. Par exemple en 2009 Pineuilh compte 12,3% de chômeurs et Sainte-Foy 25,1%. Pineuilh compte aussi plus de retraités (13,1% contre 7,7). Bien sûr, comme sur nombre de territoires ruraux, en particulier viticoles, la part des ouvriers et employés est importante. Ils sont en effet surreprésentés sur le territoire par rapport à la moyenne girondine, comme les agriculteurs (34% à Pineuilh et 38% à Sainte Foy). Toutefois, la population des ménages de « cadres professions intellectuelles et supérieures » est de 0,4% à Sainte-Foy et 4% à Pineuilh, soit 10 fois plus. De même, les ménages d'artisans commerçants et chefs d'entreprise sont 4,6% à Pineuilh et 1,8 % à Sainte Foy. Ces données se vérifient en termes de qualification et niveau de diplôme : à Sainte-Foy, les titulaires d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC ou brevet des collèges est de 50 ,4% lorsqu'elle est de 23% à Pineuilh. En termes de revenus

¹⁰⁶ Ce qui recoupe les observations faites par Anne Lambert, qui montrent que la maison individuelle, et ses capacités spatiales, favorisent « un activité indépendante (qui) est désormais promue dans une logique de cumul ou de complément aux minimas sociaux ». Cf. « L'entreprise de soi : un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? » in *Genèses*, n°95, pp. 27-48.

¹⁰⁷ Chiffres INSEE, 2009.

net imposable enfin, Sainte-Foy se situe clairement en-dessous de la moyenne de son territoire (17.731 euros) avec 12 568 euro contre près de 20 000 euros pour Pineuilh¹⁰⁸.

La répartition de la richesse est donc bien à l'avantage de la périphérie de Sainte Foy. Les lieux de travail sont aussi significatifs : plus de 42% des habitants de Sainte-Foy travaillent dans leur commune de résidence contre 33% à Pineuilh. L'analyse de la rotation des logements montre l'opposition entre un Sainte-Foy accueillant des locataires et un Pineuilh de propriétaires : la première compte 30% de propriétaires et Pineuilh plus de 57%, et à Pineuilh l'ancienneté d'aménagement de plus de 10 ans concerne 47,4% de la population contre 33% à Sainte-Foy (21% ont emménagé il y a moins de 2 ans Sainte-Foy contre 15% à Pineuilh). S'agissant des revenus, l'écart est également significatif : la médiane du revenu disponible à Pineuilh est de 16 967 euros lorsqu'elle est de 13 443 euros à Sainte Foy. De plus, comme le mentionne le maire de Sainte-Foy « *beaucoup d'entreprises qui étaient à Sainte-Foy sont parties à Pineuilh, d'où une perte importante de ressources pour la commune* ». Sainte-Foy est en effet également menacée dans sa dimension symbolique de pôle de services puisque, comme le remarque avec amertume un habitant, « *on a même perdu la caserne des pompiers et la gendarmerie... tout ça c'est Pineuilh encore...* », ajoutant « *pourtant il y a beaucoup d'argent autour de Sainte-Foy, mais il ne rentre pas dans Sainte-Foy (...) même les profs du lycée et du collège, ils ne vivent pas ici.* »

Si l'on ajoute à cela le nombre de bénéficiaires du RSA (voir infra) Sainte-Foy est bien relativement pauvre par rapport à son territoire. C'est cette situation qui a provoqué, suite au rapport Lamy qui a privilégié la variable financière, l'inscription du territoire de Sainte-Foy au registre des communes bénéficiaires de la politique de la ville. Ainsi, Sainte-Foy aujourd'hui bénéficie d'une politique et de leviers d'action jusque-là réservés aux banlieues et grands ensembles des périphéries urbaines. « *La Zone de sécurité prioritaire, la politique de la ville, le classement en ZEP sont trois labels qui obligent à travailler en intercommunalité et vont nous obliger à en finir avec les égoïsmes territoriaux* », explique pourtant un élu du territoire. Pour lui l'action doit se concentrer sur l'habitat et l'intercommunalité. L'habitat « *pour attirer des cadres supérieurs, des retraités et classes moyennes* » et l'intercommunalité car « *sans Sainte-Foy, le pays foyen est un territoire banal* ».

On retrouve bien là les constats relatifs aux campagnes populaires¹⁰⁹. Pour autant, la question de l'échelle est importante. Vu du point de vue des catégories géographiques générales, Sainte-Foy comme Pineuilh appartiennent au péri-urbain ou au rural. Or, ce que l'on constate là, c'est que Sainte Foy, à son échelle, se trouve elle aussi concurrencée par une périphérie. Comme si finalement, plus que tout c'était la densité qui était en cause. Une densité relative pour un territoire enserré par une petite périphérie. À ce stade la question qui demeure est celle du nouveau statut de Sainte-Foy par rapport à ses communes voisines.

« Aujourd'hui, moi, je me rends compte que je ne vais plus à Sainte-Foy, même pour la banque on peut tout faire par internet et du point de vue du commerce il y a tout au

¹⁰⁸ À noter cependant que certaines communes du territoire, Saint André et Appelles et Ligeux, avec respectivement 23.417 euros et 24.219 euros, dépassent même le revenu moyen de la Gironde. Cf. Communauté de communes du Pays Foyen, *Diagnostic socio-économique*, 2011, p.10.

¹⁰⁹ Julian Mischel explique par exemple que le groupe ouvrier est le premier groupe social des campagnes françaises avec près de 32% de population contre 21% dans les villes alors que leur part dans la population active est encore de 21%. Cf. « Campagnes populaires/campagnes bourgeoises » in *Agone*, n°51, 2013, pp. 10-12.

Leclerc. S'il y a encore une raison d'aller à Sainte-Foy, c'est le marché ou pour boire un café.» (habitant de Saint-Philippe-du-Seignal, commune du Pays Foyen proche de Sainte Foy).

Si le bourg de Sainte-Foy perd de la vitesse comme centralité commerciale, si s'affaiblissent ses services et se paupérise son tissu commercial, c'est alors la vocation et l'identité de ce centre bourg qui sont à repenser. La difficulté est en somme de passer d'un statut de centralité économique et commerçante à un autre modèle. À ce jour, faute d'alternative, c'est un territoire pris dans un processus d'appauvrissement et soutenu par la politique de la ville telle une cité d'habitat social. D'où cette image très dure de « *ghetto rural* » relayé par les médias. C'est précisément ce changement qui pose problème aux Foyens. Ainsi les élus de la commune eux-mêmes semblent avoir quelques difficultés à saisir cet état de fait et déplorent par exemple que « *les financements de la politique de la ville, c'est bien pour la culture et le vivre-ensemble, mais il n'y a rien pour le développement économique* » et d'ajouter « *pour l'inscription dans la politique de la ville, on ne nous a même pas demandé notre avis (...) et on a encore quand même 120 commerces sur la commune* ». Plus encore, il y a chez eux la crainte que le « *social attire le social* ». Aussi, les premières mesures du conseil municipal élu en 2014 (Divers droite et Les Républicains dans une commune qui avait toujours été gérée par la gauche) furent de mener un audit financier et d'afficher une volonté de rationalisation financière, mais aussi et surtout de réduire de façon drastique les moyens du Centre Communale d'Action Sociale, au motif que « *les aides attirent la pauvreté* ». De même, les résistances et débats des élus locaux à propos du projet de mettre en place un centre social semblent avoir pour origine les mêmes craintes¹¹⁰.

Quel modèle de développement ? Un enjeu de lutte et de division des groupes sociaux

Les interprétations de la situation du territoire comme les voies possibles pour s'en sortir montrent de réelles oppositions qui en partie recoupent les propriétés sociales des individus. La difficulté première semble être de se défaire d'un paradigme ou une vision du développement qui repose sur la seule économie commerciale. Une fraction de la population, plutôt commerçante et établie sur le territoire de longue date, privilégie une forme de développement économique plus ou moins calquée sur les modèles urbains dominants, cherchant le salut par un renouveau de la consommation et de la population. Elle comprend le territoire comme lieu de production et de consommation. Une autre fraction comprend le territoire comme lieu de vie présentant des spécificités culturelles, sociales et identitaires à développer, avec notamment des services tournés vers les populations résidentes. Ces oppositions s'incarnent physiquement sur le territoire comme dans les propos et représentations des Foyens. Elles sont particulièrement visibles lorsqu'il s'agit de la question du tourisme, du projet d'ouverture d'un centre social ou, plus encore, de la présence du centre commercial « Grand Pineuilh ». Ce sont finalement deux modèles du renouveau et du développement local qui s'opposent et opposent des groupes sociaux aux caractéristiques différentes.

¹¹⁰ Cf. Chantal Crenn, « Lutte contre les discriminations et lutte contre l'insécurité en milieu rural : les jeux d'équilibristes des animateurs/trices » in *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, n°6, 2014, pp. 81-92.

Quel tourisme ? ou la difficulté à changer de paradigme économique

La ville ayant longtemps prospéré sur son commerce, elle peine aujourd'hui à se convertir à un autre modèle de développement. Cette difficulté ne concerne pas seulement la question des politiques sociales. Ainsi, par exemple, dans les entretiens la question d'un usage du potentiel touristique de cette belle bastide proche de la ville de Bergerac (où les touristes britanniques sont très nombreux) et de Saint-Émilion, est très peu présent.

« Le tourisme, ça ne représente pas grand-chose ici. On est un peu enclavé [...]. Il faut d'abord faire revenir le commerce au centre-ville et rénover l'habitat en retournant la ville vers la rivière. Les investisseurs sont de retour, notamment les étrangers, les Chinois[...]. Notre problème, c'est le lien à Bordeaux, il faut que la ligne ferroviaire fonctionne mieux. » (élu de Sainte Foy)

Le modèle que les édiles ont en tête semble donc encore être celui d'un développement économique basé sur le commerce et l'activité, qui passe par l'amélioration des dessertes. « *Nous avons un problème de connexion et un problème d'enclavement.* », explique un élu de Sainte-Foy par exemple, en ajoutant « *au moment des élections départementales nous avons reçu Alain Juppé. C'est important que la métropole affirme sa solidarité* ». Le regard est donc tourné vers la réussite économique de la métropole bordelaise. Un élu de la commune affirme par exemple à propos de Bergerac et Libourne (les deux villes les plus proches) : « *Nous n'avons rien à faire avec Bergerac. Ils ont autant de problèmes que nous, ils n'ont pas de population à pouvoir d'achat. Nous, on regarde plus vers Bordeaux et Paris. Il faut faire revenir des gens capables de consommer et de la qualité* ». L'ambition de l'élu va plus loin lorsqu'il affirme « *Nous, ce que nous voulons, c'est développer des relations et ce qu'on ne voudrait pas, c'est que Libourne devienne notre métropole* ». Tout se passe comme si, à travers ce propos, la réussite métropolitaine servait de modèle et de cadre mental. Pourtant la réalité du territoire foyen, plus petite aire de la Gironde en termes de population et d'emploi, est de présenter d'une part une relative indépendance vis-à-vis de la communauté urbaine métropole de Bordeaux (seulement 13% de ses actifs travaillent dans la communauté urbaine de Bordeaux métropole), et d'être en revanche très ouverte sur la Dordogne et Bergerac¹¹¹. Les entrées et sorties d'actifs entre le Pays Foyen et la Dordogne s'élèvent par exemple à 2 203 contre 931 avec la Gironde. Les sorties d'actifs sont majoritairement dirigées vers Bergerac, la seconde destination étant Bordeaux¹¹². Enfin, son économie est encore dominée par la filière viticole. La question de la mobilité ne se pose donc pas dans les mêmes termes pour les ouvriers de ce secteur. Elle se pose en revanche pour les catégories les plus aisées du territoire, qui souvent sont aussi les plus mobiles.

Cette vision du développement, qui se détourne finalement de l'état réel de son territoire pour chercher des solutions construites sur un hypothétique renouveau commercial, se traduit de façon significative lorsque l'on visite l'office de tourisme de Sainte-Foy. Ce dernier, sis dans une des plus belles bâtisses de la bastide, semble ne pas

¹¹¹ Cf. Adeline Béoutis, Stéphane Levasseur, Christian Tchiveindhais, « Les territoires girondins : entre autonomie et complémentarité » in *Le quatre page INSEE Aquitaine*, n°208, juin 2013.

¹¹² Cf. « Diagnostic socio-économique de la communauté de communes du Pays Foyen », Juillet 2011, p.20-21.

avoir bougé depuis les années 1980, et se résume à la mise à disposition de dépliants sur le territoire, une maquette de la bastide relativement ancienne et l'exposition d'une collection archéologique constituée par le legs d'un collectionneur foyen. Pourtant, en 2012 la communauté de communes a inauguré une « vitrine du Pays Foyen », conçue comme « un nouvel outil de promotion du territoire, et un puissant levier d'attractivité » selon les élus. Or, ce lieu d'accueil, information et promotion du territoire de 300 m² n'est pas dans la bastide de Sainte-Foy, mais sur la zone d'activité commerciale du grand supermarché de Pineuilh (« Grand Pineuilh ») en bordure de rocade.



La « vitrine du Pays Foyen », une enseigne parmi d'autres sur une vaste zone commerciale

L'investissement réalisé par la communauté de communes sur cet équipement (243 285 euros) et surtout le choix de sa localisation traduisent bien, là encore, une vision singulière d'un tourisme basé sur la captation des flux de la rocade, le bénéfice d'un parking, la proximité d'un centre commercial. Comme si la promotion touristique, et ici œno-touristique, était soluble dans le modèle de la zone commerciale dont la devise reste « no parking, no business ». Le touriste, le visiteur, sont donc saisis comme des consommateurs et moyens du développement économique, le lieu significativement nommée « vitrine » est décontextualisé de la réalité du territoire et conçu comme un outil de promotion. Le montage de cette opération, réalisée suite à une proposition de l'aménageur de la zone commerciale du supermarché, s'est d'ailleurs réalisé avec un partenariat avec l'association de promotion des vignobles et vins du Pays Foyen. Le président de la communauté de communes explique lors de l'inauguration de cet outil qu'il « s'agit d'inciter le visiteur à prolonger son séjour et à circuler à la découverte et à la rencontre des richesses de notre patrimoine, de la diversité des événements marquants, mais également à profiter des savoir-faire de nos artisans, commerçants et producteurs du terroir ainsi que des services qui y sont installés¹¹³ ». Autrement dit, le tourisme n'est pas encore saisi comme levier d'une politique conduisant à travailler sur la valorisation du territoire lui-même, mais comme un levier, comme une incitation à consommer sur le territoire.

¹¹³ Cité dans le journal *Sud-Ouest*, « Une vitrine sur le terroir à Pineuilh », édition du 02/04/2012.

Le « grand aspirateur périphérique » et le « grand contournement »

Cette orientation du développement économique, également portée au niveau intercommunal, est aussi particulièrement visible sur le territoire avec la présence de la zone commerciale du « Grand Pineuilh » et la zone d'activité de l'Arbalétrier, toutes deux sur la commune de Pineuilh en bordure d'une rocade (la D 936 qui relie Bordeaux et Bergerac en passant par Sainte-Foy-la-Grande) destinée à contourner le centre de Sainte-Foy-la-Grande. Le positionnement sur cet axe est en effet très efficace pour capter les flux automobiles d'une part, mais aussi par rapport aux lieux d'habitat et d'urbanisation. La RD 936 joue de fait un rôle structurant dans la périurbanisation du territoire et son développement : elle organise et « favorise un certain étalement urbain et facilite l'implantation d'activités économiques en entrée de ville et autour des ronds-points¹¹⁴ ». Et, de fait, l'implantation des grandes enseignes et supermarchés s'y concentrent aujourd'hui, en particulier sur Pineuilh.



Localisation des deux zones économiques et contraste d'urbanisation avec polarisation entre Sainte-Foy et « Grand Pineuilh » en bordure de rocade (RD 936)

Par conséquent ce sont encore les communes de la périphérie proche de Sainte-Foy, Pineuilh et Port-Sainte-Foy, qui enregistrent le plus de créations d'emplois. Pour exemple, le nombre d'emplois sur la commune de Pineuilh passe entre 2007 et 2012 de 1 120 à 1 402, tandis qu'à Sainte-Foy, sur la même période, il chute de 1 828 à 1 597. Les rédacteurs du Plan local d'Urbanisme Intercommunal notaient déjà en 2010 « un desserrement commercial ayant des impacts sur le centre-ville », des « déplacements d'emploi du centre-ville vers la périphérie », et enfin le développement d'un « espace urbanisé multipolaire, s'hypertrophiant au sud et à l'est¹¹⁵ ».

La mise en œuvre du projet « Grand Pineuilh » cristallise cette tendance. C'est cet ensemble commercial qui, précisément, est celui qui accueille la fameuse « vitrine du Pays Foyen ». Son ouverture en 2012, au moment même où le « Super U » quitte le centre de Sainte-Foy, a largement divisé et divise encore. Les termes forts de « *grand détournement* » et « *aspirateur périphérique* » repris ici dans le titre ont été entendus dans les entretiens. Un

¹¹⁴ Cf. PLUI de la communauté de communes du Pays Foyen, 2010, p. 127.

¹¹⁵ Idem, pp. 125-126.

Foyen avec qui j'avais rendez-vous pour un entretien n'a pas hésité par exemple à me fixer comme lieu pour notre entrevue la friche commerciale laissée à l'endroit de l'ancien centre commercial afin d'exprimer son indignation. Il est vrai que l'ampleur de la friche dans ce paysage rural proche d'une bastide commerçante souffrante a de quoi surprendre le visiteur extérieur.



La friche commerciale de l'ancien supermarché Leclerc relocalisé et fusionné avec l'enseigne de Port-Sainte-Foy

En effet le propriétaire ce grand centre disposait à l'origine de deux supermarchés, l'un à Pineuilh, l'autre à Port-Sainte-Foy. C'est à partir de 2005 qu'il commence à acquérir du foncier sur la zone des Bouchets, en bordure de l'axe des flux routiers principaux, pour finalement développer une zone commerciale de 14 200 m² qui, comparée à celle de Libourne (24 900 m²) semble bien importante¹¹⁶. Rappelons que la communauté de communes du Pays Foyen compte 16 316 habitants contre environ 70 000 pour la communauté d'agglomération libournaise (soit un ratio de 0,87 m²/habitant pour le Pays Foyen, contre 0,35 sur l'agglomération libournaise). L'implantation de cette surface commerciale a bien évidemment fait débat. Un commerçant élu à la commission d'aménagement commerciale explique par exemple : « Cette zone, on s'y est opposé, c'est une catastrophe, on a bataillé, c'est un aspirateur commercial, c'est maintenant 3 m² de surface commerciale par habitant sur le Pays Foyen. C'est de la folie ». Pour beaucoup de Foyens interviewés, le développement de cette zone commerciale est une des sources des maux du centre-ville. Mieux encore elle établit un clivage entre les commerçants « restant en centre-ville » et les « autres ».

« En 4 à 5 ans le centre-ville s'est trouvé concurrencé par l'ouverture du Grand Pineuilh. Les commerçants importants du centre ont déménagé dans la galerie. La pharmacie, l'audiovisuel, l'opticien, le magasin de sport et même des boutiques d'habillement sont partis. [...] Les gens aisés, capables de consommer, sont maintenant à l'extérieur, vers Pineuilh, et ici c'est le désert, le centre de loisirs est parti, la gendarmerie... petit à petit tout va à la périphérie. » (José, consultant et responsable associatif sur Sainte-Foy)

« Cette zone, c'est un pousse-au-crime commercial qui démontre l'absence de solidarité de ce territoire. » (Élu de la circonscription)

¹¹⁶ Cf. Conseil Général de la Gironde, ODAC 33, *Diagnostic urbain et commercial de la Gironde*, 2011-2012, p. 86-87. Le document explique d'ailleurs qu'une « grande vigilance doit être portée sur les équilibres entre les centres-villes /bourgs et les périphéries qui se renforcent grâce aux autorisations en CDAC, notamment à (...) Sainte-Foy-la-Grande avec le Leclerc de Pineuilh », p. 10.

« On a donné du poids aux petites communes parce qu'il fallait les faire entrer dans la communauté de communes [...], mais quand on a fait le PLUI on a limité les terres à urbaniser sauf celles près du Leclerc. » (Paul, commerçant)



Présentation des enseignes de la zone du « Grand Pineuilh » (site internet « Grand Pineuilh») et vue aérienne sur le supermarché.

L'évasion des commerces du centre-ville conduit certains à qualifier de « *traîtrise* » le choix des commerçants du centre qui sont partis s'installer dans la vaste galerie marchande. Le rôle du « Club des entreprises du Pays Foyen », créé en 2005, est souvent pointé dans ces déplacements. Porté par un groupe de commerçants et entrepreneurs (45 entreprises dont 19 sises à Sainte-Foy, 14 à Pineuilh et 12 sur d'autres communes du territoire) et soutenu par la communauté de communes¹¹⁷, il compte comme présidente la propriétaire d'une grosse boutique de matériel médical établie dans la galerie du « Grand Pineuilh » et trois vice-présidents dont le chef d'une entreprise de construction de Pineuilh, le propriétaire du « Grand Pineuilh » lui-même et enfin, une orthophoniste de Sainte-Foy-la-Grande. Du point de vue des propriétés sociales des élus de son conseil d'administration, il semble donc que ce club soit plutôt favorable à la forme de développement incarnée par la zone commerciale de Pineuilh. Ce qui d'ailleurs est exprimé dans l'édito de son journal par sa présidente qui ne semble voir aucune contradiction entre un commerce de centre-ville à pied et un commerce de parking en lisière de rocade. Mieux encore, elle y perçoit une « *image renouvelée* » du territoire.

« Cette modification de notre paysage économique, modification de grande envergure s'il en est, va sans conteste donner une image revalorisée de notre pays foyen : un grand nombre de clients seront à portée de pas du centre-ville, ils n'avaient jamais été aussi près ! Il incombe à chaque commerçant foyen d'attirer cette manne vers lui par une offre de

¹¹⁷ Les objectifs du club qui entend se distinguer d'une association de commerçants par son ambition intercommunale sont : « fédérer les acteurs économiques du Pays Foyen , devenir l'interlocuteur privilégié des élus locaux, régionaux, voire nationaux, pour l'élaboration de projets touchant uniquement à l'économie et à son développement ; attirer et promouvoir le Pays Foyen , tant au niveau de la clientèle que des nouvelles entreprises, afin de diversifier et compléter l'économie locale, agir et développer l'information par son journal « Les Echos du Club », par son site internet www.cepf.fr et par le travail de ses Commissions, avoir un interlocuteur représentatif avec les Chambres consulaires et toute autre instance régionale et nationale, se donner la possibilité d'obtenir des financements pour des actions de groupe ou la création d'événements ; promouvoir les entreprises locales et permettre les échanges interprofessionnels par le biais des « Ateliers du Club » en interne et sa participation aux salons professionnels et autres rencontres en externe » peut-on lire sur son site internet.

qualité, un service irréprochable et un accueil qui feront de ce centre-ville un lieu prôné et recherché pour sa qualité de vie ! » (Les échos, journal du Club des entreprises du Pays Foyen, n°14, 2012)

« Le Club des entreprises a suivi le « Grand Pineuilh ». Sa présidente y a déplacé une partie de sa pharmacie qui était une des plus importantes du centre de Sainte-Foy, l'audiovisuel est parti aussi, ainsi que Sport 2000, un opticien et des magasins d'habillement. Résultats en 4 à 5 ans les rues sont déserte. » (Patrice, responsable associatif)

« Il y avait un commerçant d'électro-ménager dans le centre, il est parti dans la galerie du Leclerc, il s'est fait avoir ! Le Leclerc en vend aussi ! comment vouliez-vous qu'il lutte ? Il a fini par fermer. » (Sarah, commerçante, Sainte Foy)

L'installation de ce supermarché est donc un élément clivant et d'autres Foyens la considèrent comme une concurrence qui exacerbe la dévaluation du commerce de centre-ville. Pour d'autres « *beaucoup de gens critiquent, mais cette zone commerciale c'est de l'emploi et du développement [...] les anciens rêvent toujours un Sainte-Foy d'avant... mais ça c'est fini.* » (élu de la commune).

Au-delà des effets objectifs de concurrence centre-périphérie, avérés, et donc des enjeux de restructuration de ce territoire, ce que révèlent et cristallisent les débats autour de cette zone commerciale, ce sont des visions du développement qui construisent par opposition des groupes sociaux qui recourent d'ailleurs assez largement l'opposition entre des « établis » et des « nouveaux arrivés », et entre une bourgeoisie commerçante et une bourgeoisie culturelle ou plus simplement entre capital culturel et capital économique.

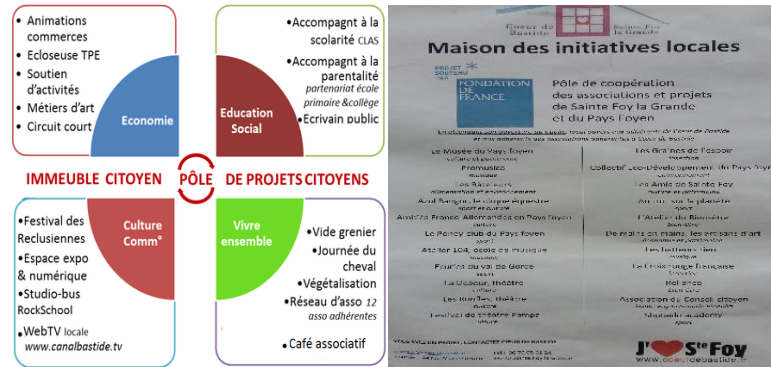
L'association cœur de bastide, le centre social et le club des entreprises

En 2012, soit la même année que l'ouverture du « Grand Pineuilh » s'est mise en place à Sainte-Foy une autre association : « Cœur de Bastide ». Celle-ci entend avoir une action citoyenne et associer non seulement les commerçants à son action, mais aussi les habitants. Il s'agit pour ses promoteurs de « *renforcer les liens avec les populations et développer des animations* », comme l'explique l'un de ses membres qui distingue « *ceux qui sont à l'intérieur, dans Sainte-Foy* » et « *ceux qui sont à l'extérieur, vers Pineuilh* ». Les propos, lisibles sur le site Internet de l'association, sont sans ambiguïté à ce sujet :

« Lors de l'affaiblissement du centre-ville et de ses commerces, renforcé en 2012 par l'ouverture du Grand Pineuilh, quelques personnes et commerçants décident de se regrouper avec un objectif : redynamiser le centre-ville en unissant leurs forces. Afin de créer une synergie entre les différents acteurs du bourg (commerçants, artisans, habitants, acteurs sociaux et culturels) est née l'association Cœur de Bastide. » (site Internet de l'association : <http://www.coeurdebastide.com>)

Son modèle d'action est très différent de celui du Club des entreprises du Pays Foyen . Elle s'implique aujourd'hui dans les actions du contrat de ville (signé en 2015), a mis en place un « conseil citoyen », développe « *des animations commerciales participatives* » de « *la fête du cheval en famille jusqu'au festival des Reclusiennes* » (festival de la pensée autour de la figure d'Elisée Reclus). Elle affirme développer des démarches « *dans le respect des valeurs portées par l'association, Solidarité, Partage Entraide, Mieux vivre ensemble, Bienveillance,*

Épanouissement.» (Site internet de l'association). L'association entend par ailleurs développer « des dispositifs d'aide aux auto-entrepreneurs, de l'aide aux devoirs, mais développer des choses avec les artisans d'art sur le centre-ville... ». Elle a déjà mis en place « un vide grenier mensuel, développé une web TV, mis en en place la journée du cheval... » (Membre de l'association).



Présentation des actions de « Cœur de Bastide » sur son site internet et affiche des activité sur la vitrine de son local, le 44.

Par ailleurs, 18 familles engagées dans ce projet ont formé une SCI pour acquérir un immeuble dans le centre de Sainte-Foy (au 44 rue Alsace-Lorraine, l'immeuble est nommé « le 44 »). Il est aujourd'hui ouvert, accueille les habitants et des activités. L'association revendique aujourd'hui quelques 160 adhérents. Pour autant la municipalité n'apporte pas vraiment son soutien à cette initiative. L'obtention d'une autorisation d'accueil du public ou la pose d'une enseigne « Cœur de Bastide » ont par exemple été contestées. C'est pourtant bien un pôle d'animation, d'action sociale et culturelle qui se met en place. Ainsi, en janvier 2016, une subvention accordée par la Fondation de France a débouché sur l'embauche de 2 salariées, « animatrice-coordinatrice et animatrice projet, responsables de la mise en action des projets et du bon fonctionnement de la Maison des Initiatives, local mis à disposition par la SCI La Citoyenne ».

Le modèle développé par cette association est donc très différent de celui du Club des entreprises du Pays Foyen. Il entend s'appuyer sur les dispositifs du contrat de ville pour mêler un type de redéveloppement économique couplé avec des actions sociales et culturelles. Dans une commune qui a toujours rayonné par son activité commerciale et ses familles entrepreneuriales établies, ce type d'action suscite quelques incompréhensions. « Le vide grenier, c'est plutôt les puces et le souk de Sainte-Foy », nous dit par exemple un commerçant du centre. Cela d'autant qu'aujourd'hui se développe, avec l'encouragement de la Caisse d'Allocations Familiales et le département un projet de centre social auquel l'association Cœur de Bastide peut prétendre, tandis que la collectivité semble y être encore réticente. Au fond, les oppositions à l'action de cette association ne sont pas dirigées directement sur elle, mais plutôt portées par la crainte d'une mise en visibilité d'une certaine pauvreté du territoire qu'elle pourrait accentuer. Ce sont donc visiblement deux visions du territoire qui s'opposent.

Mais surtout, il semble bien que ces oppositions sur un modèle de développement s'enracinent des différences de propriétés sociales (phrase peu claire : les oppositions

s'enracinent elles sur des différences, ou bien les différences s'enracinent elles sur le modèle économique?). Ainsi, si comme on a pu le voir les membres du Club des entreprises du Pays Foyen sont plutôt liés à une « bourgeoisie commerçante installée », ceux qui composent l'association « Cœur de Bastide », comme d'ailleurs les organisateurs des fameuses « reclusiennes », appartiennent plutôt à une « bourgeoisie intellectuelle plutôt mobile ». Ainsi est-elle composée certes de quelques commerçants du centre-ville, mais aussi d'enseignants, universitaires, anciens consultants, élus écologistes bordelais disposant d'une résidence secondaire en pays foyen...

Tout se passe comme si deux options et deux définitions du « bon Sainte-Foy » s'opposaient. D'un côté, une vision du développement et d'une certaine modernité urbaine qui passe par le développement économique et les flux, qui regarde vers la réussite métropolitaine. D'un autre, une vision plutôt sociale et culturelle du territoire, attachée aux questions du patrimoine, de l'histoire et désireuse d'un développement spécifique à ce territoire. Un universitaire bordelais résidant sur le territoire, donc relativement mobile, et membre actif de « Cœur de Bastide » et de l'événement des « Reclusiennes » explique par exemple : *« Je ne comprends pas cette volonté des élus à vouloir tous les signes de la modernité urbaine, de la ville. Mais, c'est aussi un village, un paysage, il y a une histoire. C'est ça aussi qu'on apprécie »*. Derrière les stigmates et l'image d'un territoire dévalué, il y a donc aussi l'opposition entre ces deux conceptions du territoire, portées plutôt par des catégories aisées, qui par ailleurs ni l'une ni l'autre n'habitent le plus souvent le centre-ville.

Une autre « fin du village »

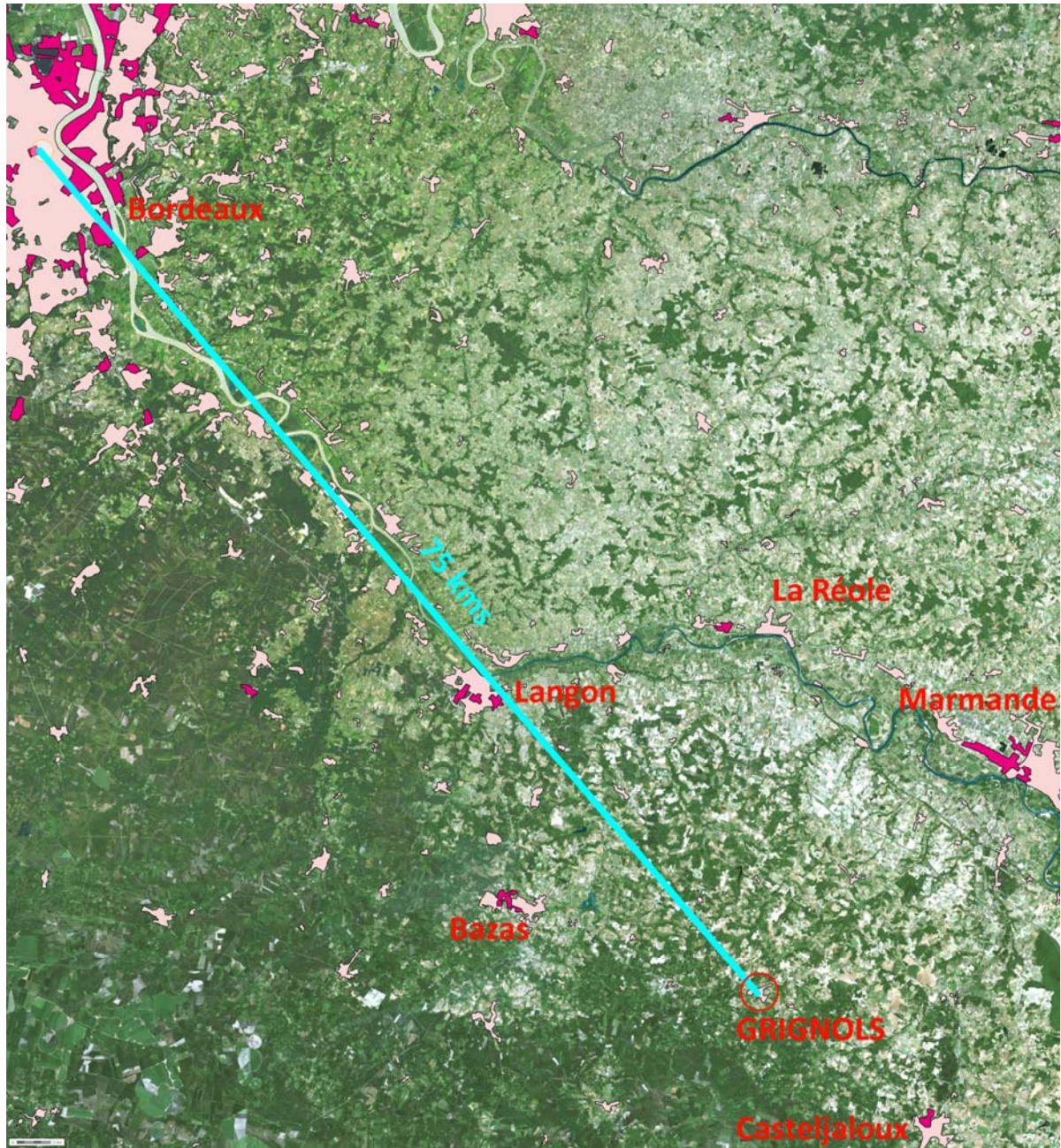
Dans « La fin du village », Jacques Le Goff dépeint les changements qui affectent le village de Cadenet dans le Luberon. Il montre la fin d'une sociabilité villageoise bousculée par le développement de ce qu'il nomme « l'individualisme urbain ». Pour autant le village dont il livre la monographie accueille des touristes, voit se développer un foisonnement associatif, et accueille une clientèle plutôt aisée et ce qu'il nomme des « cultureux ». Les paysages de lavande et la proximité d'Avignon ont engagé un renouvellement fort des sociabilités villageoises et provoqué même une augmentation forte du foncier qui empêche même parfois les enfants des villageois de s'y installer.

Les entretiens réalisés avec des Foyens « établis », habitants de la bastide ou commerçants installés à Sainte-Foy-La-Grande attestent d'une autre forme de la fin du village. Une forme symétriquement inverse à celle qu'évoque Jacques Le Goff. Ici ce n'est pas « l'individualisme urbain » qui est au principe de la « chute ». Ceux que Jacques Le Goff nomme « les cultureux » sont bien présents, mais les ouvriers et employés déclassés le sont aussi, comme les travailleurs immigrés sans-emploi sont présents dans l'espace public. Nous ne sommes pas ici en Provence où le tourisme est un levier de développement. Ce capital n'est ici que peu exploité. Par ailleurs, la crise actuelle a bien entamé le capital symbolique et l'image de ce territoire. C'est d'ailleurs moins le thème de la fin du village, de la fin d'un monde enchantée, qui est présente dans les entretiens que le thème du « village humilié », de la perte d'un honneur passé.

Ce pays reste un territoire productif, en crise certes, mais encore dominé par l'activité viticole. Le conflit et le blocage ne se joue pas entre individualisme urbain et villageois. Il

engage une tension entre les tenants « établis » d'un développement commercial et tenants d'un développement territorial « culturel ». Entre les deux subsistent des catégories sociales dominées, celles qui ne parlent pas, mais « *sont parlées* »¹¹⁸. Enfin, surtout, ce que révèle l'analyse, c'est l'enjeu que représente la recomposition des territoires et la mise en œuvre d'une solidarité territoriale. Ce qui frappe en effet, c'est qu'ici la première des inégalités territoriales n'est pas celle qui sépare le Pays Foyen de la métropole bordelaise, mais Sainte-Foy-la-Grande des autres communes de la communauté de communes. À l'échelle même de ce territoire, la questions des inégalités entre les individus, comme entre les lieux, se pose et pose avec elle, pour reprendre les analyses économiques d'Éloi Laurent, la question de l'articulation entre « égalité des lieux » (place) et « égalités de gens » (people).

¹¹⁸ Cf. Pierre Bourdieu, « Une classe objet » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17. 1977, pp. 2-5.



© Géoportail

Situation de Grignols par rapport à la métropole bordelaise

GRIGNOLS : RELEGATION, RESILIENCE ET RESISTANCE

En partant de Bordeaux vers le sud-est, il faut traverser la longue couche périurbaine qui s'étend en suivant la vallée de la Garonne. En s'éloignant de la ville, le paysage de la vigne s'infiltré peu à peu entre les lotissements et les pavillons. Selon la voie empruntée, la prédominance de la vigne sera plus ou moins rapide. Par la voie historique, la RN 113, il faut environ avoir franchi 30 kilomètres pour que le temps passé en zone agricole soit plus long que celui en zone urbanisée. On atteint alors Libourne au milieu des vignes. Puis il faut continuer dans la même direction sud-est. On quitte ici rapidement la vigne, on franchit quelques ponts au-dessus d'autoroutes, qui filent vers Toulouse pour l'un, vers Pau pour l'autre et l'on change alors de paysage. Passé ce second pont, on entre dans le territoire où forêt mixte de feuillus et conifères se mêlent aux cultures, prairies et friches. Puis on quitte les bourrelets de la plaine de Garonne pour monter sur les coteaux qui mènent vers le plateau landais. Quelques kilomètres encore et l'on atteint Grignols à 75 kilomètres à vol d'oiseau de la métropole bordelaise.

Mais pourquoi aller à Grignols ? Pour nous chercheurs, son passé tant politique qu'économique ou démographique nous intéresse. Mais, qu'est ce qui fait qu'aujourd'hui, ce bourg sans attractivité apparente et manifeste attire une population qui s'y installe.

GRIGNOLS, TON HISTOIRE FOUT LE CAMP

Grignols est située à la limite des départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne, à proximité immédiate du plateau des Landes. Elle comporte actuellement (2013) 1 154 habitants. Elle appartient à la communauté de communes du Bazadais qui comprend 31 communes et 15 471 habitants. Elle se situe dans l'arrondissement de Langon et est desservie principalement par la route départementale 655 entre Bazas et Casteljaloux.

Paroisses, hameaux, château et bourg

La ville est faite de son histoire...

Les paroisses de Grignols

La commune de Grignols est une invention récente puisqu'elle date, dans sa délimitation actuelle, de la Révolution. Elle fut alors formée par la réunion de plusieurs paroisses (8 tout d'abord avant que l'une d'elle soit rattachée en 1851 à la commune voisine de Sigalens). La paroisse « mère » était celle de Flaujacq, mais on y préféra le nom de Grignols qui était celui du château local. Aujourd'hui la trace de ces anciennes paroisses existe tout d'abord par la présence de six églises sur le territoire communal, mais aussi par la délimitation des planches cadastrales qui reprennent le tracé général des anciennes

paroisses, y compris celles dont l'église a disparu, le Mazerol, à l'emplacement duquel on a construit un château d'eau (sic).



© Carte de Cassini. Dessin Th.J.

Les paroisses de Grignols et leurs églises avant la Révolution.

... et de sa géographie

La géographie de Grignols explique en partie sa constitution institutionnelle. Le territoire communal actuel se situe au point de rupture géologique entre le plateau landais sableux au sud et les coteaux descendant vers la plaine alluviale de Garonne au nord. Le sud voit donc passer un chemin de grande communication menant de Bazas, ancien évêché, à Casteljaloux. La partie nord est constituée de coteaux découpés par plusieurs rivières dont la plus importante est le Lysos. Chacune des paroisses historiques n'était constituée que de l'église, de petite dimension et d'architecture assez frustre pour la plupart, d'un petit champ des morts et de trois ou quatre fermes. Le reste de la population était disséminée dans les quelques fermes réparties sur le haut des coteaux ou au bourg.



Carte géologique du secteur de Grignols

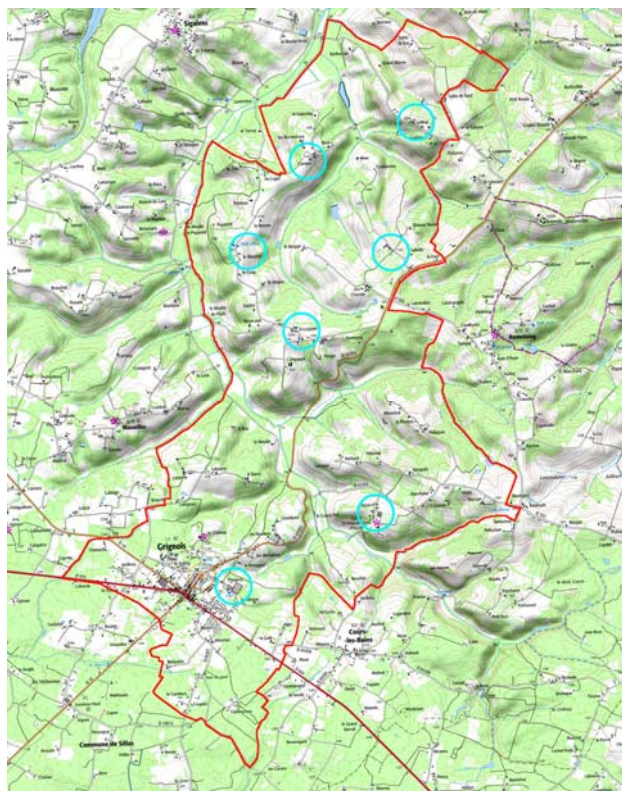
Le bourg de Grignols

Le bourg de Grignols est né de la position éloignée du château de la grande route entre Bazas et Castejaloux/Nérac. En effet, c'est l'allée, tirée entre la route et le château, qui va servir de ligne d'urbanisation. Une foire y est tout d'abord installée, avec une halle, puis une auberge accueille les passants à la jonction avec la grande route. Peu à peu, de part et d'autre de l'allée-champ de foire, le bourg se construit. L'histoire lui donne donc cette caractéristique morphologique d'un axe central de plus de 300 mètres de long sur 30 mètres de large. Pour faciliter la desserte et la circulation autour du champ de foire, deux îlots d'une profondeur d'environ 55 à 60 mètres sont installées sur les deux rives est et ouest. Les maisons mitoyennes ont leur façade sur les allées et à l'arrière un jardin et des communs sont desservis par une rue annexe parallèle aux allées, à l'instar des « mews » anglais.

Alors que les anciennes paroisses de la zone rurale ne vont pas évoluer jusqu'à aujourd'hui, le bourg se densifie peu-peu par une urbanisation linéaire le long des routes. En effet, Grignols est un carrefour de voies qui, en plus de celles déjà citées vers Bazas à l'ouest et Casteljaloux à l'est, distribue Langon (nord-ouest) Cocumont (nord-est) et Lerm-et-Musset et les Landes au sud. Cette fonction de carrefour garantit le succès des foires qui se tiennent à Grignols deux fois par an, l'une le 17 janvier et la seconde le 25 novembre tandis qu'un marché hebdomadaire est en plus autorisé par le roi tous les mercredis, lequel perdure aujourd'hui.

Géographie, topographie et implantation des paroisses de Grignols.

La topographie explique l'implantation des différentes paroisses qui vont constituer Grignols. Au sud, le territoire plat des landes est longé par la grande route entre Bazas et Casteljaloux. C'est là, à la limite des coteaux que s'implante le bourg. Le château est lui situé sur la ligne de rupture du relief. Le Lysos et ses affluents découpent alors le plateau. Une série courbe de collines suit la vallée. Les paroisses s'y installent pour quatre d'entre elles. Les autres profitent d'autres éminences pour s'implanter.



© Géoportail

Économie et territoire

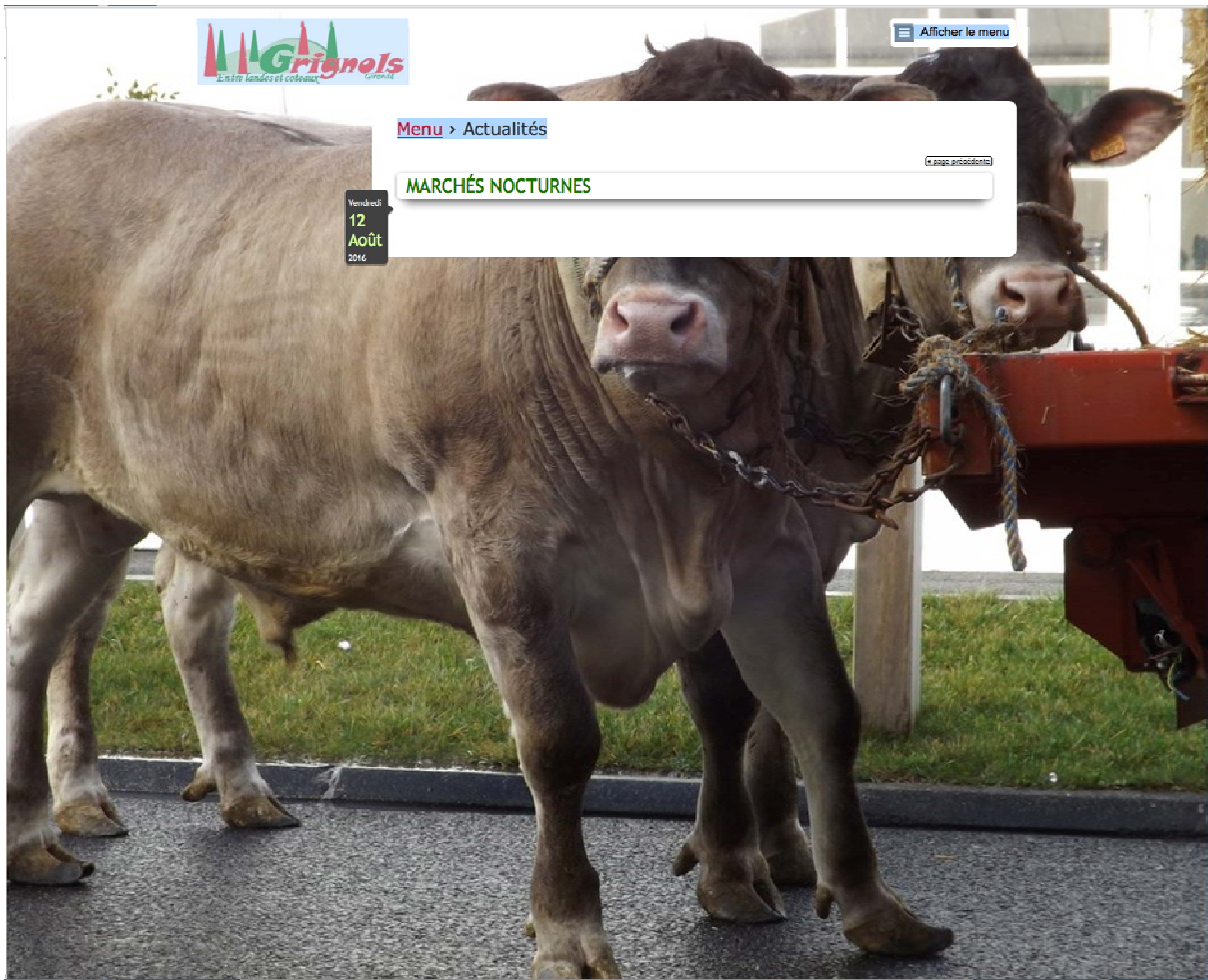
Le bourg de Grignols se développe donc sur ces deux atouts : un terroir agricole propice à la polyculture et un rôle de carrefour commerçant entre la plaine de Garonne et les Landes, l'évêché de Bazas et la ville de Casteljaloux.

Cultiver

Les cultures sont variées : la vigne sur les coteaux ensoleillés, quelques céréales et à partir du milieu du XVII^e siècle, le tabac qui prend une place importante dans les revenus agricoles (le tabac est cultivé en France pour la première fois en Lot-et-Garonne à Clairac en 1635). On doit ajouter les cultures vivrières traditionnelles et l'élevage qui se pratique en particulier dans les prairies des fonds de vallées.

L'ensemble des activités agricoles nécessitait, comme dans la plupart des campagnes françaises, une solidarité d'entraide. Elle n'évacuait pas pour autant la concurrence entre familles, entre villages, mais permettait de pallier les difficultés liées à l'isolement relatif et à la nécessité de travaux sur un temps court (moissons notamment). Dans le Bazadais, la rivalité entre éleveurs se cristallise autour de la fête des bœufs gras. Cette tradition date de 1283 à Bazas et s'est répandue dans certaines communes voisines dont Grignols. Pour le Jeudi gras (dernier jeudi avant le début du carême), les éleveurs de bœufs engraisent un jeune taureau qu'ils auront castré, puis engraisé pendant quatre ans. Le jour dit, les bœufs défilent lors d'un concours. Chaque éleveur s'associe à un boucher et présente une paire de bœufs. Un jury désignera les bêtes les plus conformes à la race bazadaise (seule race admise à concourir) et les mieux engraisées. L'abattage des vainqueurs était suivi de

festivités collectives. L'éleveur et le boucher vainqueurs peuvent ensuite afficher sur la façade de leur établissement les médailles décernées. À Grignols, la fête des bœufs gras a encore lieu tous les ans, même si n'y défilent plus que deux paires de bœufs.



© Site Grignols .fr

Une des pages d'accueil du site Internet de la commune de Grignols montrant le défilé des bœufs gras.

Transformer

Les scieries et les tuileries composent un second axe économique. Les rivières permettent d'exploiter la force hydraulique par quelques moulins et le bois, avant même la plantation du plateau landais en pins à partir du milieu du XIX^e siècle, devient une source de revenus pour quelques entrepreneurs. Comme dans beaucoup de villages, une activité de tuilerie utilise la ressource argileuse du sous-sol et celle énergétique du bois pour fournir localement les matériaux de construction nécessaires. Un lieu-dit « la tuilerie » atteste encore de cette activité à l'entrée de Grignols sur la RD 655 depuis Bazas.

Une activité plus particulière se développe à Grignols à la fin du XIX^e et début du XX^e siècle, la fabrique de paillons pour emballer les bouteilles de vins. Le transport du vin en bouteilles pose en effet le problème de la préservation du récipient. Les femmes de

Grignols utilisent la paille des céréales pour réaliser des emballages dans lesquels on glisse une bouteille qui se trouve ainsi protégée des chocs. Cette activité qui a occupé jusqu'à 20 femmes à Grignols fut ensuite concurrencée par les emballages en cartons, ce qui provoqua la fin de l'activité en 1955.

Une autre activité liée aux ressources locales fut la conserverie « le Gourmet français ». Pour exploiter la ressource agricole locale, un industriel fonde au début du xx^e siècle une conserverie qu'il installe dans un bâtiment existant du xviii^e siècle implanté en haut des allées. L'équipement y est moderne et permet le conditionnement des petits pois et des tomates. L'usine produit ses propres caisses en bois pour l'expédition. La conserverie crée également des emplois pour les muletiers d'une entreprise locale et la mise en culture pour approvisionner l'usine.

Échanger, commercer

Le bourg concentre les activités commerciales et donc les relations avec l'extérieur de la commune. L'activité de scierie (scierie Balzer à partir de 1871, puis Balzer et Blanchard, suivi de Blanchard et de Vital-Blanchard avant d'être aujourd'hui Laouet) se situe au bourg qui par sa situation en limite du massif forestier landais et sur une route de grande communication permet de traiter, puis d'expédier les bois. Les cartes postales anciennes montrent une forte présence de boutiques sur la place de la halle, c'est-à-dire entre la route départementale 655 et la halle, alors que la partie nord dite des allées est moins occupée par le commerce. C'est là que l'on trouve la mairie (à l'emplacement actuel) les écoles sur la rue derrière la mairie, et l'usine du Gourmet français.

Les routes vers Bazas, Castelajoux et Langon assurent la relation avec l'extérieur. On y trouve les hôtels et restaurants (hôtel Doux place de la Liberté, restaurant landais route de Castelajoux, hôtel route de Bazas), les garages (Central garage route de Bazas et sa pompe à essence, Cycles et carrosserie Artiguebère place de la Liberté), etc. L'autocar système Purrey¹¹⁹ s'arrête sur la place de la Halle. La plupart des cartes postales¹²⁰ de cette période montre les routes qui constituent l'armature urbaine de Grignols, vues prises le plus souvent depuis la place de la halle au droit du monument aux morts (après la Première Guerre !), signifiant ainsi l'importance du bourg comme relais dans la communication.

Les aléas de la démographie

La population de Grignols atteint son apogée en 1866 avec 1 902 habitants. Elle décroît jusqu'en 1999 (1 058 habitants) avec un petit sursaut après la Seconde Guerre. À partir de ce point bas, la courbe démographique retrouve une pente ascendante pour atteindre le chiffre actuel de 1 154 habitants soit une croissance de 9,1% sur 14 ans (0,65%/an).

¹¹⁹ Valentin Purrey est ingénieur de l'École supérieure d'industrie et de commerce de Bordeaux et monte une usine de machines à vapeur (automotrices, camions tramways et autocars) à partir de 1887. Site internet ACSO-classic/blog/memoire/valentin-purrey.html.

¹²⁰ Consultées sur le site Internet Delcampe notamment.

Identités ou identité

L'histoire locale entraîne une complexité des identités locales. En effet, si chacun se dit habitant de Grignols vis-à-vis de l'extérieur, au sein de la communauté villageoise, on continue à être de « son » village, de « sa » paroisse. L'existence d'une église dans la plupart des hameaux renforce encore ce « sentiment de clocher », même si la pratique religieuse a chuté ici comme ailleurs et si les offices n'y sont plus célébrés. Deux faits révèlent la persistance de la présence des anciennes paroisses dans l'identité grignolaise. Tout d'abord, quelques décennies après que la commune fut dénommée Grignols et non Flaujacq qui était le nom de la paroisse du château, on décide la construction d'une église au bourg (1857) et l'ancienne église de Flaujacq sera rasée, comme pour ne pas laisser de trace de son ancienne prééminence sur le bourg. Plus récemment, alors que les lois d'urbanisme imposent de favoriser l'urbanisation nouvelle autour des centres bourgs et notamment dans les secteurs desservis par l'assainissement collectif, ce qui n'est le cas que pour le bourg, le maire a insisté pour créer des zones d'urbanisation autour de chaque hameau. Cela a valu au PLU un rejet par l'autorité préfectorale. En réalité, si l'on regarde l'évolution des anciennes paroisses, on voit qu'elles ont connu autant de démolitions que de constructions entre 1834, date du cadastre napoléonien et 2015. Il n'y a donc pas, contrairement à ce qu'évoque la commune, une réelle demande économique de constructibilité autour des hameaux. Par contre, il semble qu'il y ait une demande sociale pour que ne meurent pas ces différentes anciennes paroisses. Certaines sont représentées au conseil municipal, non pas en tant que telles, mais par un ou des conseillers qui y demeurent (Auzac, Saint-Loubert).



© Site Grignols .fr

Gravure de l'ancienne église de Flaujacq

Villes ordinaires et communes rurales :

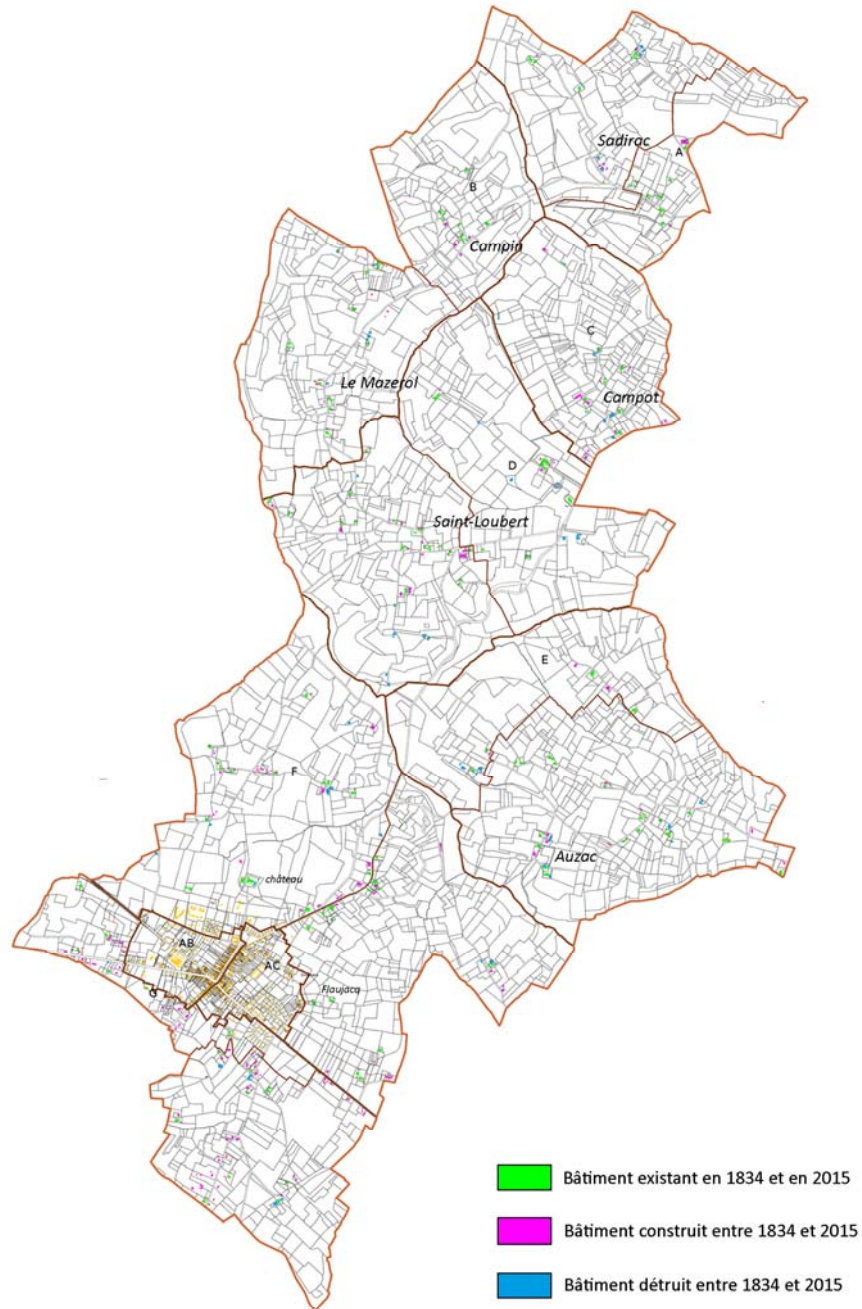
Après la fin du village.

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

Les hameaux, anciennes paroisses, dans leur territoire et leur patrimoine



Evolution des constructions en dehors du bourg entre 1834 et 2015

AUZAC

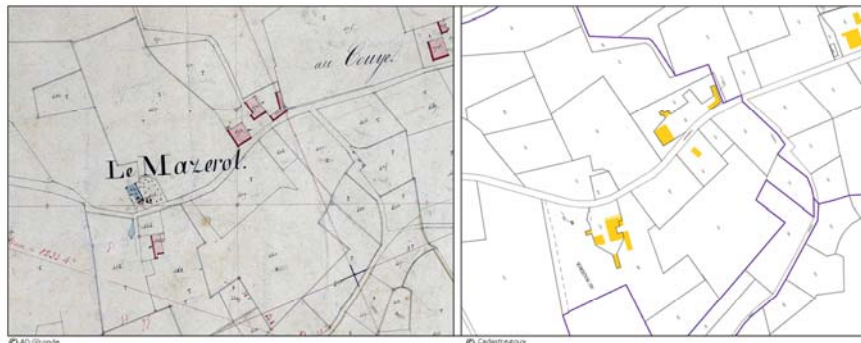
Il ne subsiste de l'église d'Auzac que les murs. Les chapiteaux intéressants sont au Musée d'Aquitaine à Bordeaux. Il reste les vestiges du cimetière et un site au charme romantique.



Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village.

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes
Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)
2016



Le Mazerol

Le Mazerol et Flaujacq sont les deux paroisses ayant perdu leur église. Celle du Mazerol paroisse peu peuplée a été concurrencée par sa voisine de Sendets, Monclaris, et celle de Flaujacq a dû céder sa place pour constituer Grignols en commune de plein exercice.

Flaujacq



Saint-Loubert

Le cimetière de Saint-Loubert est encore en usage. L'église domine le paysage à distance des habitations et des exploitations agricoles.



Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village.

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes
Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)
2016

Campin

Le hameau de Campin, ancienne paroisse, a peu évolué entre 1834 et nos jours. Les quelques constructions neuves suivent les implantations historiques en disposant la ligne de faitage des toits dans le direction ouest-est, afin d'amonidrir l'action des vents dominants d'ouest.



Sadirac

Le hameau- paroisse de Sadirac est situé dans la partie viticole de la commune. Sur son promontoire, l'église Notre Dame est entourée d'un petit cimetière.



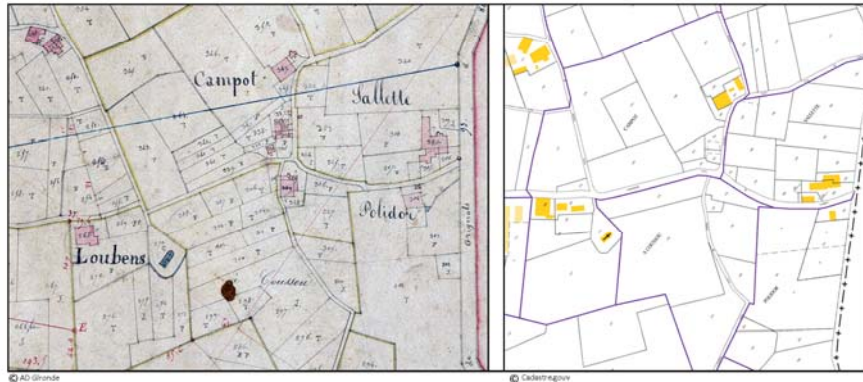
Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village.

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes
Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)
2016

Campot

Dans le petit cimetière entourant Saint Martin de Campot, repose le poète gascon François Laborde, gloire du village de Grignols.



Les Trente pas si glorieuses que cela à la campagne

Si grâce au baby-boom, la population cesse de baisser entre 1945 et 1954, elle reprend et accélère sa chute dans les années suivantes (- 22,8% entre 1954 et 1999). À partir du milieu des années 1960, la population de Grignols passe sous le seuil historique des premiers recensements de 1793 où l'on comptait 1 315 Grignolais. Pour passer à nouveau la barre des 1 300 habitants, il faudrait, selon le rythme actuel de croissance (+4,6% sur 4 ans entre 2007 et 2011) attendre les années 2024-2025.

Comment expliquez cette chute de la population, alors que, dans le même temps, on le verra, les constructions nouvelles ont commencé à s'éparpiller autour du bourg.

Du paysan à l'agriculteur

Si les Trente Glorieuses sont pour la France en général et pour les villes une période de forte croissance, la période est plus compliquée pour les campagnes. En effet, au sortir de la guerre, la demande alimentaire est forte et l'agriculture peine dans un premier temps à répondre à la demande. Les pénuries vont se prolonger longtemps en ville. Ainsi les cartes de rationnement ne disparaissent qu'en 1949 (1^{er} février pour le pain, 1^{er} décembre pour le sucre et le café)¹²¹. Pour moderniser l'agriculture, les moyens de l'État sont mobilisés. On crée en 1946 l'INRA (Institut nationale de la recherche agronomique), en 1948, le plan Marshall dans son volet agricole promeut la mécanisation et l'introduction de nouvelles semences dont les maïs hybrides¹²². « *Intensification des modes de production par la rationalisation des fonctions physiologiques au niveau des plantes et des animaux, expansion de la motorisation, généralisation de l'usage des engrais chimiques et des pesticides, perfectionnement de l'amélioration des plantes, amélioration génétique des animaux par la combinaison de l'insémination artificielle, du contrôle de performances, et du traitement informatique de l'information...* » sont, selon Jean-Claude Flamant, les éléments de ce nouveau modèle agricole. Plusieurs facteurs révolutionnent donc le monde rural. C'est tout d'abord la mécanisation avec le plan Marshall, mais aussi par la production en France de tracteurs agricoles. La production passe de 860 tracteurs en 1945 à 93 600 en 1958¹²³. Chaque ferme va abandonner la traction animale et notamment le bœuf de Bazas dont c'était la tâche, pour le tracteur automobile. Dans le même temps, pour rentabiliser la traction mécanique, il devient nécessaire d'adapter les champs aux nouvelles pratiques culturales. Une moissonneuse-batteuse ne se déploie pas dans un champ exigu ou de formes compliquées. Les fortes pentes ne conviennent guère aux machines. Les lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 « font du réaménagement des structures agricoles une priorité agricole nationale¹²⁴ ». 18 millions d'hectares vont ainsi être remembrés entre l'après-guerre et nos jours en 21 000 opérations détruisant notamment 835 000 kilomètres de haies¹²⁵. À cette restructuration matérielle et foncière, s'ajoute une autre modification de la structure sociale des exploitations sous la pression des JAC (Jeunesse agricole

¹²¹ « *Les Français en finissent avec le rationnement* », Site herodote.net/almanach / 1^{er} décembre 1949.

¹²² Jean-Claude Flamant, Une brève histoire des transformations de l'agriculture au 20^{ème} siècle, novembre 2010 ;Site agrobiosciences.org..

¹²³ Jean Bienfait, L'industrie du tracteur agricole en France, *Revue de géographie de Lyon*, volume 34, n° 3, 1959. p.197.

¹²⁴ Lisa Gauvrit, « *France. Aménagement foncier et réorganisation des exploitations (remembrement, OGAF)* », 2012, Fonds documentaire dynamique sur la gouvernance des ressources naturelles de la planète, site Internet agter.org.

¹²⁵ Dito Gauvrit.

catholique) qui se regroupent au sein du CNJA (centre national des jeunes agriculteurs). Ces derniers veulent trouver leur place dans le monde rural et pouvoir mettre en œuvre ce qu'on leur a appris dans les lycées agricoles, créés en août 1960.

De l'agriculteur à l'exploitant agricole

Ces modifications vont modifier l'agriculture du secteur de Grignols. Dans les années 1970, un remembrement a lieu qui privilégie les cultures céréalières au détriment de l'élevage et comme partout contribue à la disparition d'une partie du linéaire de haies¹²⁶. Pourtant les exploitations restent de petites dimensions puisqu'elles sont en moyenne de surface inférieure à 25 hectares (97% des propriétés inférieures à 25 hectares)¹²⁷. Les exploitations de Grignols, comme toutes celles des coteaux, sont à partir des années 1970 directement concurrencées par celles de la vallée de la Garonne où à côté de la maïsiculture intensive se développent également les cultures maraîchères (tomates, fraises, etc.) sous serre et sous tunnel. La rentabilité des exploitations des coteaux s'en trouve mise à mal. Cela entraîne une diminution importante de la surface agricole utile, du nombre des exploitations. Ainsi entre le recensement général agricole (RGA) de 1979 et celui de 2000, le canton de Grignols perd 72% de ses exploitations (soit 61 unités) et 58% de la surface agricole utile (moins 1 150 hectares) .

Culture du tabac

La crise du tabac qui constitue pour les agriculteurs du sud-Gironde une part importante de revenus contribue à l'abandon des terres et des exploitations. En France entre 1960 et 2008, le nombre de tabaculteurs passe de 106 600 à 3 100¹²⁸. « Le tabac appartient au type de culture dites « spéciales ». Réclamant un temps de travail important, ces cultures « spéciales » apportent un revenu à l'hectare bien supérieur à celui des cultures qui constituent communément les systèmes de production des exploitations agricoles familiales¹²⁹ ». Un article de l'*Express* de 2011 expose en exemple la part du tabac dans les petites exploitations de Dordogne : « *La culture du tabac assure plus de 50% des revenus pour une surface de trois hectares plantée sur les 30 hectares qu'il possède sur lesquels il élève aussi 20 vaches blondes d'Aquitaine* » ; « *Exploitante depuis 2003 de 110 hectares situés à XX, dans l'est de la Dordogne, elle compte sur ses deux hectares de tabac pour assurer 25% des revenus de la ferme*¹³⁰ ».

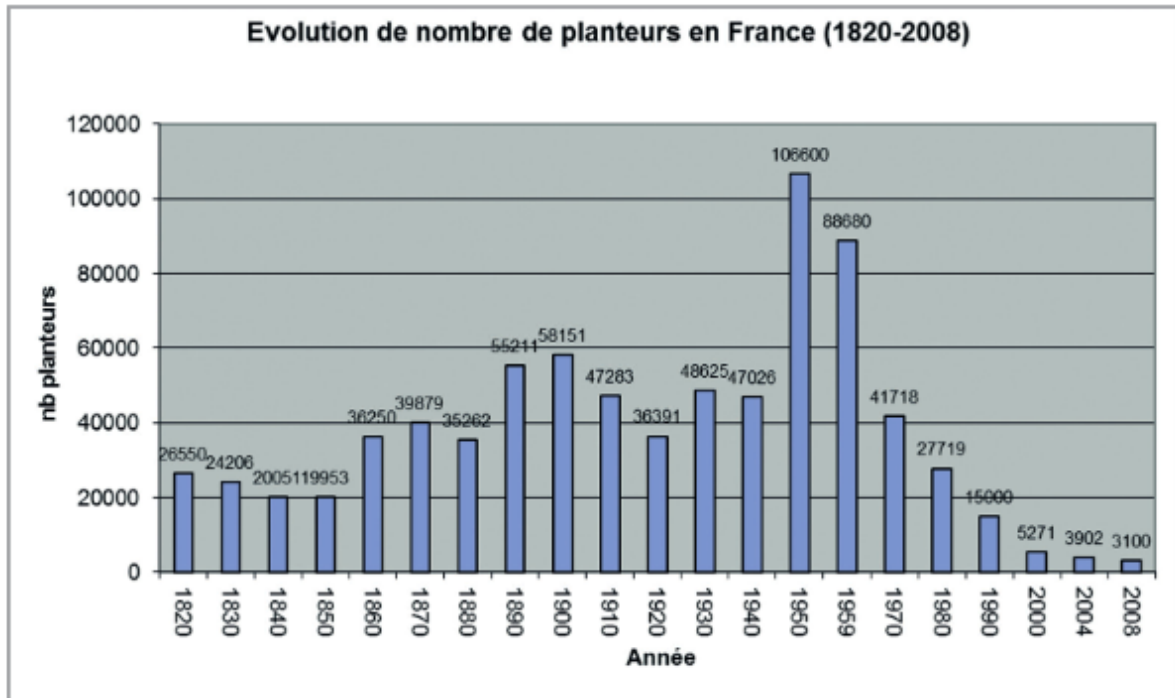
¹²⁶ Site Cren-aquitaine/ natura 2000/media/lisos/CEN_Aquitaine_Document_Syntheses_lisos-web.pdf Site Natura 2000 FR7200695 « Réseau hydrographique du Lisos » 2012

¹²⁷ Dito.

¹²⁸ René Delon, *Le tabac dans le Sud-Ouest. Histoire d'une culture et d'une économie*, Alan Sutton, 2014

¹²⁹ Philippe Cadène, « Les producteurs de tabac dans les campagnes du Sud-Ouest de la France », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, année 1980, volume 51.

¹³⁰ « Les producteurs français de tabac menacés de mort », *l'Express*, du 7 mars 2011.



Source : Delon, René, *Le tabac dans le Sud-Ouest. Histoire d'une culture et d'une économie*, Tours, Alan Sutton, 2014

Et crise du tabac

La culture du tabac demandant beaucoup de main d'œuvre se trouve en but à une situation paradoxale. L'attrait pour les villes où la vie semble plus facile fait partir des campagnes des contingents de jeunes en particulier, ce qui pose un problème pour les cultures, notamment du tabac. Dans le même temps, la diminution de la consommation du tabac, l'ouverture de la culture à tous les départements à partir de 1970 et la politique agricole commune dont le régime très favorable de subventions au tabac est remis en cause à partir de 2004 déstabilise les tabaculteurs qui se tourne vers d'autres cultures diminuant ainsi le besoin local en main d'œuvre et contribuant alors à l'exode rural.

De l'exploitant agricole au plouc !

Cette déprise agricole modifie notablement le paysage physique et social du secteur du sud-Gironde. Ainsi les jachères progressent (+320 hectares sur le canton de Grignols) en 20 ans) en même temps que diminuent les cultures nécessaires à l'élevage (-2100 hectares de cultures fourragères et -1800 hectares de surfaces toujours en herbe sur les deux cantons de Captieux et Grignols)¹³¹. Les terres labourables ont diminué de 15% sur la même période dans le canton de Grignols. Si l'élevage a connu une baisse jusqu'en 2000, une légère reprise se fait jour depuis cette période avec une petite augmentation du cheptel malgré une baisse du nombre des exploitations (de 41 à 35), le plus gros élevage se situant à Grignols (232 bovins).

¹³¹ Rapport de présentation du PLU de Grignols. Métaphore, mars 2013

Si l'agriculture connaît à partir de 1970 une déprise, les autres activités économiques, souvent concentrées sur le bourg, ne sont pas en meilleure posture. Les tuileries et briqueteries artisanales disparaissent dès la première moitié du ^{xx}^e siècle. Il en est de même pour la conserverie du Gourmet français. Si les plus grandes entreprises de scierie et d'exploitation de la forêt résistent, comme c'est le cas de Blanchard, les plus petites disparaissent. Mais c'est certainement au niveau du petit commerce et des services que les fermetures sont les plus nombreuses. La mécanisation qui a touché tout d'abord l'industrie et l'agriculture touche peu à peu les ménages. L'automobile auquel un nombre de plus en plus grand de familles accède après la guerre et dans les années 1950-1960 permet d'échapper au commerce local pour aller vers des bourgs plus grands et des petites villes mieux achalandées (Bazas, Casteljaloux, Langon, La Réole, Marmande). Au centre d'un réseau de petites villes, Grignols qui profitait de leur relatif éloignement (de 16 à 28 kilomètres) pour être centre de ressources se voit alors concurrencée. C'est également le moment où se développe une nouvelle forme de commerce avec la création des supermarchés¹³² en libre-service à partir de 1948 et 1949. Cette transformation du commerce de proximité donnera lieu à des mouvements politiques (Poujade puis Gérard Nicoud), puis en 1973 à la loi Royer pour la protection du petit commerce. À Grignols, de nombreux commerces ferment comme en atteste la comparaison entre les vues des cartes postales anciennes avec la situation actuelle.

Vers une famille « moderne »

Sur le plan du niveau de vie, des représentations contrastées des changements du monde rural existe, entre « Jour de fête » de Jacques Tati de 1947 qui montre une ruralité encore emprunte de traditions et le sketch de Fernand Raynaud de 1964 « Ça eut payé » qui décrit la richesse et la duplicité des nouveaux exploitants agricoles. Pourtant sans conteste, le niveau de confort augmente avec la généralisation de la distribution de l'électricité qui serait achevée dans les zones rurales au milieu des années 1970¹³³. Ce sont après l'automobile, les éléments de gros électroménagers (machine à laver et réfrigérateur notamment) qui connaissent un grand succès¹³⁴. « *En 1944, le parc automobile français comporte 900 000 véhicules dont 680 000 voitures particulières. En 1957, il atteint 5 818 000 véhicules dont 3 972 000 voitures particulières*¹³⁵. »

¹³² http://www.distrijob.fr/doc/historique_hypermarches.asp.

¹³³ René Massé, « Histoire de l'électrification rurale en France », Etudes et travaux en ligne du Gret n° 03, 2005. L'auteur indique dans cette étude qu'au sortir de la guerre, 17,5% des foyers ruraux et 5,7% des urbains n'ont pas l'électricité. Il faudrait attendre le milieu des années 1970 pour que la totalité du territoire, en dehors de quelques secteurs particulièrement isolés, soit alimentée.

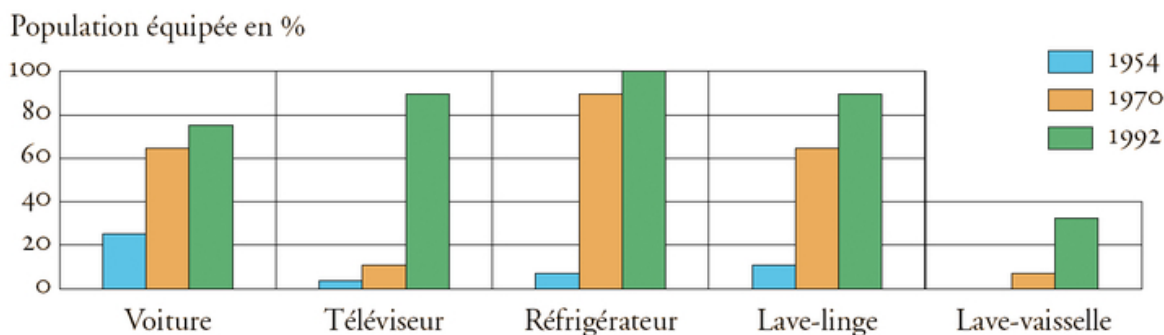
¹³⁴ Serge Berstein, Pierre Milza, *Histoire de la France au ^{xx}^e siècle*. Tome III : 1945-1958, Éditions Complexe, 1991 et 1999.

¹³⁵ Dito.

% des ménages français possédant

	en décembre 1954	en septembre 1957
Un récepteur radio	72 %	78 %
Un récepteur de télévision	1 %	6 %
Un réfrigérateur	7 %	17 %
Une machine à laver	7 %	18 %
Un aspirateur	14 %	22 %

Source : Berstein, Serge, Milza, Pierre, *Histoire de la France au xx^e siècle. Tome III : 1945-1958*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1991 et 1999.



Source : <http://www.assistancescolaire.com/enseignant/elementaire/ressources/base-documentaire-en-histoire/l-equipement-des-menages-francais-dans-la-seconde-moitie-du-xxe-siecle>

De la ferme à Tati

Mais peut-on garer sa 4CV ou sa 203 dans la cour de la ferme ? Peut-on installer la machine à laver dans une vieille cuisine ? Les Salons des arts ménagers sont là pour indiquer, avec les revues féminines qui se développent alors (*Marie-France* -1944, *Elle* - 1945, *Marie-Claire* - 1954,...¹³⁶) qu'il faut moderniser son habitat. Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, puis celui de la Reconstruction et du Logement exposent tous les ans les innovations urbaines et architecturales. Le système d'aide à la pierre incite les foyers à investir dans un logement neuf. Les financements liés au plan Courant diffusent concrètement le pavillon comme modèle pour la famille nucléaire. C'est en effet ce modèle, pour la famille réduite au couple parental et ses enfants qui est promu au détriment de la famille élargie que les siècles avaient léguée. L'archétype de la famille française devient donc un modèle de famille urbaine habitant dans un pavillon de

¹³⁶ Fabrice Bourrée, « La presse féminine de 1970 à nos jours », site Internet http://agfbl.free.fr/presse_feminine.htm d'après Samra-Martine Bonvoisin, Michèle Maignien, *La presse féminine*, Que sais-je, 1996.

banlieue (on dirait aujourd'hui « périurbain »). Tati en a donné une version augmentée avec le film « Mon oncle ».

Le rêve du pavillon

À Grignols, c'est à la fin des années 1950 que se crée le premier lotissement pavillonnaire. Il emprunte encore l'habitude de s'appuyer sur une voie existante, la route de Marmande, mais propose des parcelles de 725 m² à 1 100 m², au milieu desquelles s'implante le pavillon. Totalement étranger à la culture locale où l'on trouve à côté de la maison de ville mitoyenne et des maisons landaises de campagne, des demeures bourgeoises, construites à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, soit en style néo-classique dans un grand parc, soit, comme celle du propriétaire de la scierie en style néo-basque, le pavillon isolé sur parcelle de petite taille est un produit de la ville. À Grignols, la demeure isolée est soit celle des classes dominantes, soit celle de ceux qui exploitent le sol. Ce nouveau mode d'habiter révèle plusieurs tendances. Tout d'abord pas sa faible dimension, le pavillon montre qu'il est destiné à une famille nucléaire, symbole de modernité sociale. Il permet ensuite de se distinguer à la fois par son volume autonome, mais aussi parfois par son style et son décor, comme en atteste le pavillon de la rue du Château d'eau dessiné dans ce que l'on a appelé le style « Spirou » et qui trouve plus souvent sa place dans les stations balnéaires qu'en zone rurale (photo ci-dessous). Par un certain nombre d'attributs, garage, balcon, sous-sol semi-enterré, il montre le détachement du propriétaire vis-à-vis de la nécessité de cultiver la terre. Il évoque la présence d'une automobile, voire d'équipement annexes occupant ce sous-sol. Par son grand balcon, il dit aussi que les propriétaires ont le loisir de se reposer, de profiter du temps qui passe. La forme de la toiture qui mime la toiture terrasse sans en prendre le risque montre aussi la modernité de la famille et le vitrail d'angle indique que cette modernité est teintée de culture. Il aurait été difficile de faire connaître autant de la posture sociale de cette famille dans une maison de ville mitoyenne.



© Thierry Jeanmonod



Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

La déstructuration du modèle économique rural traditionnel a donc des implications sur l'ensemble de la société rurale. Les modèles de solidarité, la culture commune, le sentiment d'appartenance à une communauté unie par son isolement géographique tout d'abord, mais aussi par des pratiques communes tendent à disparaître ou à se transposer dans d'autres figures symboliques.

La banlieue à Grignols

À ce premier lotissement vont succéder deux opérations en 1970 et 1983 (Mutin-sud et Mutin-nord). Le plan de composition abandonne cette fois le rapport aux voies existantes pour adopter un système introverti. Partant d'une des rues de la commune, la voie de desserte des lots construit une boucle indépendante du tracé des rues existantes. Les lots ne sont plus desservis par les rues du bourg, mais par la voie interne. Dans le cas de Mutin-sud, cela peut être lié à l'interdiction faite de nouvelles dessertes sur la route départementale, bien que le lotissement soit encore dans la zone urbaine. Le lotissement de Mutin-nord veut être le premier élément d'un ensemble d'urbanisation qui permettra de rejoindre le bourg et son ancienne paroisse, Flaujacq. Un premier prolongement de voie a été réalisé pour desservir la maison médicale (à l'extrême gauche sur le plan) et deux voies sont en attente vers le nord. Toutefois, le tissu qui est créé par cette opération est très différent de celui du village : parcelles de forme globalement carrée alors que les parcelles historiques sont en lanières étroites, maisons au centre du lot sans mitoyenneté, voie en boucle. On abandonne la culture urbaine locale, issue d'un système de division foncière liée à des pratiques culturelles (cultures vivrières et potagères) et aux partages familiaux par héritage pour une urbanisation générique périurbaine. Ces deux lotissements sont d'initiative communale et non privée (en vert foncé, les lots de locatif social).



Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

Lotissement Mutin-nord -1983



Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

Lotissement Mutin-sud -1970

L'oubli de l'histoire



© Géoportail



Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

À l'arrière du bourg et à l'ouest des allées Saint-Michel, un secteur de jardins potagers (d'ailleurs appelé dans la toponymie locale « les Jardins ») non directement lié à une habitation, dessine une trame en lanières. Issus d'une seule propriété, celle du château, on voit comment la division en potagers se cristallise dans le foncier, puis aurait pu devenir une trame urbaine, à l'instar des îlots bordant les allées Saint-Michel.

Les HLM ruraux

Une seule opération groupée aura lieu (en deux tranches) au Sabla par l'organisme de logement social Gironde-Habitat pour 10 + 6 logements. Comme à chaque fois que l'office HLM intervient, il place à l'entrée du groupe un panneau à son nom, signifiant ainsi clairement que les habitants sont dans un logement social. Du point de vue de la forme, une fois encore la résidence est fermée sur elle-même en boucle, même si quatre des logements de la seconde tranche donne directement sur la rue publique.



Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village.

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes
Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)
2016



Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

Retranché chez soi

À partir des années 1980, deux modes de constructions neuves semblent être présents à Grignols. Certains propriétaires profitent de la présence à proximité de leurs propriétés pour détacher quelques lots ou créer un petit lotissement.

Le lotissement en thermomètre

C'est par exemple le cas au sud du lotissement Mutin-sud où un terrain a été divisé en 5 lots constructibles selon le principe de « l'urbanisme en thermomètre » qui consiste à distribuer les parcelles en seconde, voire ici en troisième ligne par rapport à la rue. Ce système évite de créer de l'espace public ou en copropriété, mais constitue de fait une perte de surface. Ainsi, pour la parcelle distribuée en troisième ligne (à gauche en vert clair), 170 m² environ sont consacrés à la voie d'accès, sans intérêt pour la collectivité. Cette bande d'accès constitue de fait une charge pour le propriétaire (taxe foncière, longueur des réseaux privés à aménager et entretenir, entretien). Elle représente un peu plus de 10% de la surface totale acquise. Mais ce « prix à payer » est celui de la « tranquillité » puisqu'ainsi la propriété est invisible (ou presque) depuis la voie publique et limite les

possibilité d'avoir à court terme une construction voisine (hormis son homologue au nord). À l'heure où ce texte est écrit, seules les trois maisons indiquées en plan sont construites. On voit que malgré les « défauts urbanistiques » indiqués, les parcelles en second rang ont été préférées par les acquéreurs. Cette tendance au refus de proximité avec son voisin, de repli par rapport à l'espace public, ne peut s'expliquer uniquement par le désir de s'éloigner des nuisances de la rue. La voie en question ici est un chemin à très faible circulation et qui est emprunté principalement par des riverains. Il s'agit donc plutôt d'une posture sociale de repli sur la cellule familiale, sa propriété, au détriment d'une volonté d'appartenir à la communauté.



Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

Plan d'un lotissement sur la D6555 E7 à Mutin-sud
(en vert foncé, les parcelles de premier rang, en vert moyen, celle de deuxième rang, en vert clair celles de troisième rang à la longue bande d'accès)

La découpe à la demande

Le second mode de création de parcelle à construire est moins coordonné. Il s'agit de profiter du classement en zone constructible au PLU pour redécouper un nouveau parcellaire, soit par détachement d'une parcelle plus grande, soit par regroupement de plusieurs parcelles. Si ce système est celui qui fut souvent utilisé historiquement, c'était alors dans un contexte de culture urbaine commune où l'intérêt général devait être préservé et était considéré comme garant d'une certaine efficacité et d'un niveau de services rendus (assainissement, cohérence du paysage, etc.). Il semble que ce sens du collectif soit quelque peu amoindri dans la société contemporaine aussi bien de la part des citoyens que de celle de ceux qui les représentent. Ainsi, dans le secteur dit de « la Peyroulette » sur la route de Captieux, quelques constructions ont été bâties récemment

par achat de terrains constructibles. La cohérence traditionnelle du paysage urbain était assurée par celle du découpage foncier sur lequel les constructions se disposaient par rapport à l'espace public, soit à l'alignement de celui-ci et souvent en mitoyenneté, soit en retrait, mais toujours parallèlement à la rue. Cette cohérence qui n'est pas une qualité en elle-même, révèle la volonté de chacun d'appartenir à un « projet » collectif. Elle permet de plus une substitution aisée d'un bâtiment à un autre, d'un programme fonctionnel à un autre sans remettre en question l'histoire du site, mais aussi les éventuelles infrastructures qui le desservent. On voit dans l'exemple ci-dessous qu'à la complexité du découpage foncier initial, on ajoute une nouvelle complication par l'organisation d'une zone construite où le foncier n'a que peu de rapport avec l'espace public (pourtant présent par la route de Captieux et par un chemin communal). Il n'est pas sûr que ce système soit le plus économe en terme de réseaux et de territoire, ni le plus apte à créer un paysage agréable.

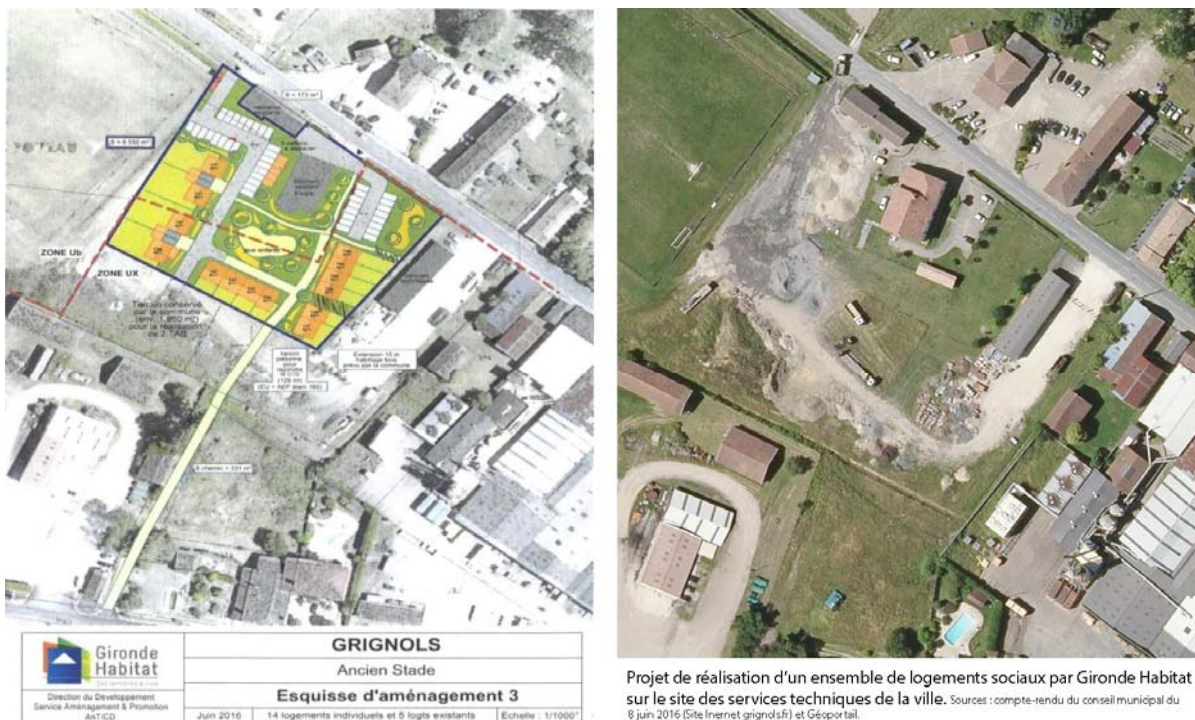


Source : Cadastre.gouv, dessin Th.J.

Découpage foncier dans le secteur de la « Peyroulette »

Le retour de la maison de ville, intégration ou ségrégation ?

Un nouveau type d'opération, toujours menée par Gironde Habitat, a été présenté au conseil municipal du 8 juin 2016. Il s'agit de vendre à l'opérateur social une emprise du site communal pour réaliser 14 maisons en locatif social, pour permettre la réhabilitation d'une maison existante pour y faire 5 logements, et de viabiliser deux terrains de 1 000 m² pour les offrir à la construction pour des primo-accédants. Le stade voisin sera conservé avec ses annexes. Les espaces verts prévus resteront propriété communale. Une liaison piétonne sera créée vers la route de Bazas.



Projet d'opération sur le site des services techniques par le bailleur social Gironde Habitat

Deux particularités de ce programme semblent intéressantes. Tout d'abord du point de vue de l'aménagement, on constate une différence dans le « produit » proposé aux locataires. Il s'agit là de maisons de ville mitoyennes avec petit jardin à l'arrière et non plus de pavillons au centre d'une parcelle de 5 à 700m² environ. L'ensemble des constructions semble entourer un jardin collectif pour les enfants et la maison existante réhabilitée participe à cet ensemble. La partie maisons mitoyennes est exempte de circulation automobile. Pour des raisons économico-écologiques, le choix de maisons mitoyennes s'explique de la part du bailleur qui recherche la gestion la moins chère possible de ses logements. La petite dimension des jardins participe à cette gestion rationnelle de l'espace, mais est aussi le résultat d'un constat fait dans les autres opérations locatives en milieu rural et notamment ici à Mutin-nord. Les jardins dans ces opérations sont généralement peu investis et peu entretenus. Il est difficile pour les locataires d'investir dans du matériel pour tondre le gazon, et cette tâche doit alors être prise en charge par le bailleur. On peut aussi penser que la disposition autour d'un espace collectif et dans un système de mitoyenneté a pour but, de la part du bailleur, d'améliorer l'esprit de solidarité de l'ensemble. L'avenir dira si la forme seule permet d'atteindre cet objectif.

La seconde particularité de l'opération est le choix du montage opérationnel. Si la vente d'une partie du terrain communal est source de revenu pour la collectivité, l'opération ne contribue pas à conforter le centre-bourg. Des solutions plus compliquées à mettre en œuvre auraient pu être imaginées, notamment pour réduire le nombre de vacants du centre, où les panneaux « À vendre » fleurissent aux balcons. Le bailleur social « Gironde Habitat » a d'ailleurs déjà réalisé des opérations sur la place du marché. Un des objectifs de la commune est d'assurer une meilleure mixité sociale, en permettant à des

personnes aux revenus moyens d'accéder à la propriété, notamment au centre. On peut penser que les trois critères, complexité de montage, revenu pour la commune et éloignement des moins riches du centre ont pu être pris en compte dans la réflexion. Le PLU approuvé montre que le terrain envisagé pour la construction des logements sociaux de Gironde Habitat est classé dans ce document en zone d'activités, ce qui exclut de fait les logements. Une modification du document sera donc nécessaire pour la concrétisation du projet.

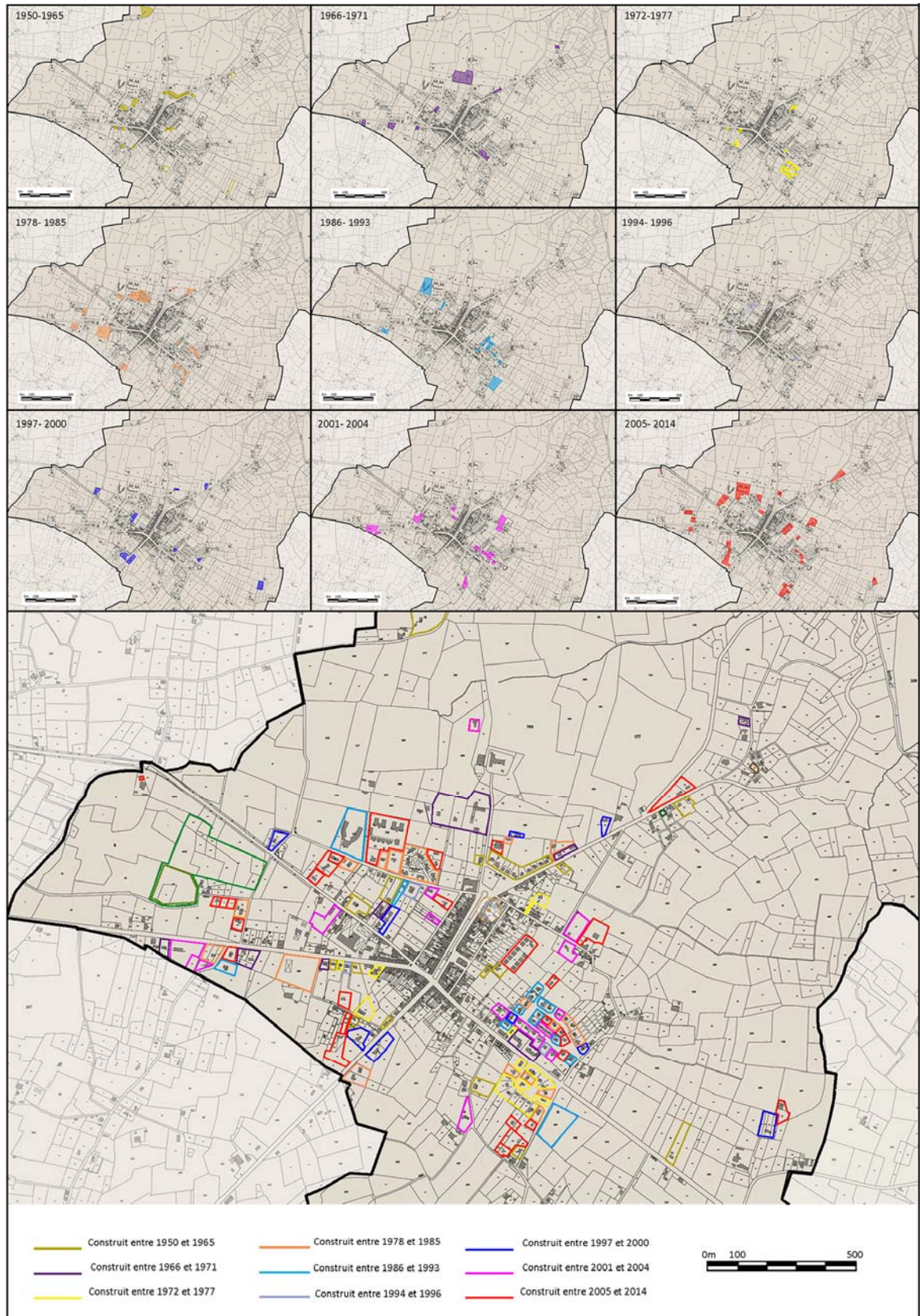
La perte de l'histoire et du sens du bien public

Si l'on regarde l'évolution des constructions neuves autour du bourg, on ne peut pas dire qu'un mouvement clair se dégage. Toutefois et en excluant le lotissement déjà cité Mutin-sud, on voit que jusqu'aux années 1980, les constructions neuves se situaient dans la continuité de l'urbanisation historique dans les dents creuses du centre et le long des routes. À partir de la fin des années 1970, les choix sont moins clairs et une certaine dispersion se fait jour. Elle est particulièrement notable après le rebond de la démographie des années 2000, même si la période représentée plus longue que les autres accentue le phénomène. Il pourrait s'agir d'une part d'une volonté communale d'accueillir le plus possible de nouveaux habitants sans présupposés sur la forme de ville que cela crée. Mais il faut également y voir une volonté des acquéreurs de disposer d'un libre choix qui veut dire ici d'être relativement isolé pour « profiter » de l'avantage d'une installation en zone rurale. On y voit aussi des réalisations sur des parcelles de petite taille et donc peu chères qui permettent de capter des clientèles peu fortunées.

Intérêts privés vs intérêt public

Le PLU approuvé le 26 mars 2013 prévoyait une urbanisation resserrée autour du centre bourg, après le rejet du premier projet par le préfet pour cause d'une trop grande ouverture à la construction des hameaux. Deux grands secteurs étaient alors proposés à l'urbanisation future, le secteur des Jardins déjà cité et le site de Flaujacq au nord du lotissement Mutin-nord. Pour permettre l'urbanisation rationnelle de ces quartiers nouveaux, des emplacements réservés pour création de voirie étaient disposés aux emplacements adéquats. Toutefois, une décision du conseil municipal du 13 octobre 2015 remet en cause cet objectif. Il est alors décidé de supprimer tout d'abord un des emplacements réservés du secteur des Jardins car « *un permis de construire va être refusé sur une parcelle concernée par l'emplacement réservé n°7 –chemin des Jardins. Afin de permettre la construction individuelle et de donner un avis favorable à la demande de permis de construire en cours, le service instructeur suggère d'engager une démarche de suppression de l'emplacement réservé. Dans le cadre d'une modification simplifiée du PLU de Grignols, M. le Maire propose donc d'engager la démarche de suppression des emplacements réservés n° 5,6, 7, N8 et 9* ». La possibilité de devoir refuser un permis de construire individuel entraîne pour le maire la suppression de tous les emplacements réservés du secteur des Jardins, annihilant ainsi toutes les possibilités d'y construire rationnellement et en profite pour faire supprimer aussi deux autres emplacements sans rapport avec la situation invoquée et qui aurait permis à terme d'urbaniser les terrains du sud de la commune, derrière la propriété du maire.

Au-delà de cette dernière « anecdote », on voit au travers de la décision du maire et de son conseil municipal la difficulté pour les élus de concilier intérêt général et intérêts particuliers. En effet, le site des Jardins est particulièrement bien situé par rapport au centre. Plat, il est facile à urbaniser d'autant que les deux voies qui l'encadrent sont desservies par les réseaux. Or, le prétexte d'un cas de refus à un particulier suffit à bloquer la construction de 23 à 28 logements selon les estimations du bureau d'études.



Évolution des constructions autour du bourg entre 1950 et 2014 (d'après Géoportail)

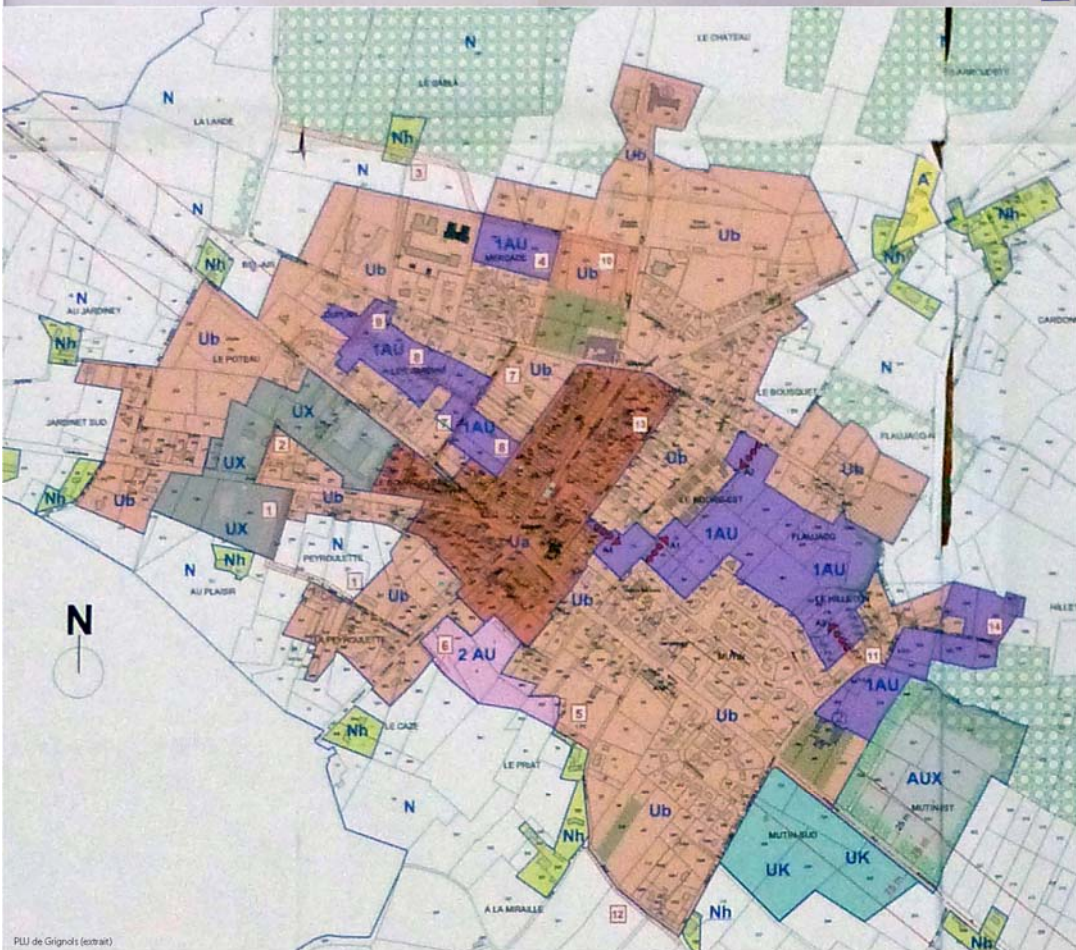


Schéma d'aménagement global du bourg préparatoire au PLU (en haut) et un extrait du plan de zonage du PLU approuvé le 26 mars 2013, partie centre bourg.

Grignols centre de ressources

Accueillir les personnes âgées

Pour parfaire la description du bourg, plusieurs éléments doivent être évoqués. Tout d'abord, en 1989, un EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) de 60 lits ouvre ses portes, Chemin de ronde à Grignols. Il s'agit d'un établissement privé à but lucratif qui a été agrandi en 2014 pour passer à 82 lits dont 14 en unités surveillées pour recevoir des malades de type Alzheimer. On peut acquérir des parts de l'établissement, permettant une défiscalisation, pour 87 565€ (en 2015) et pour une durée de 12 ans.



Accueillir les autistes

À côté de l'EHPAD « Le temps de vivre », une maison d'accueil spécialisée (MAS le Sabla), établissement géré par l'association Autisme Sud-Gironde a ouvert en 2007. Il accueille des adultes autistes des deux sexes, souvent avec des pathologies associées et une déficience mentale moyenne ou forte. Il reçoit 28 personnes et son personnel est de 45 salariés. Les hébergements sont composés de quatre « maisons » de 7 chambres avec salle de bains privative. Un ensemble de salles d'activités regroupe gymnase, salle de sport, salle d'activités et jeux, atelier d'arts plastiques, atelier esthétique, salle Snoezelen (éveil multi-sensoriel), bassin de rééducation, atelier de bricolage, salle de musique. Un parc extérieur sécurisé permet la promenade.

Accueillir les aînés

En 2013, une résidence fermée et gardiennée de 40 logements dans 10 pavillons a ouvert ses portes sous le nom de « Village automnal ». Cette réalisation entièrement privée a été possible avec le soutien du maire de Grignols. Il souhaitait développer un établissement de type EHPAD public dans le cadre de la Communauté de communes de Captieux-Grignols, mais le choix s'est finalement porté sur Captieux. Le maire a donc démarché des acteurs privés et après une visite sur un établissement réalisé à Portets par le même opérateur a mis à sa disposition un terrain à Grignols à proximité du centre bourg. Il a également aidé par la création de cheminements piétons vers le centre et vers la maison médicale située à proximité.



Le «Village automnal » : vue de l'accès et plan d'ensemble et d'un logement

Soigner

La maison médicale est la contrepartie de la Communauté de communes de Captieux-Grignols au refus de l'EHPAD. En effet, une des conditions actuellement pour combattre la désertification médicale des campagnes est d'accompagner les professionnels de santé en leur proposant un environnement professionnel favorable. La maison de santé accueille dans des locaux modernes quatre médecins, huit infirmiers un kinésithérapeute, un psychologue, une orthophoniste, une diététicienne et le service de soins à domicile. Des spécialistes assurent également plus ponctuellement des permanences¹³⁷. Une partie du financement de l'investissement a été porté par les professionnels et ils paient à la collectivité un loyer, supérieur à celui d'un cabinet en ville, mais ils bénéficient d'un environnement favorable.

¹³⁷ Solange Degruson, « Maison de santé exemplaire », *Sud-Ouest* du 8 décembre 2014.



La maison médicale

Animer et nourrir

Dans un autre registre, mais participant également de l'animation de la vie locale, le maire a pris peu après son accession à la mairie une décision qu'il dut négocier avec sa population. Ayant été démarché par plusieurs firmes de supérettes, le maire précédent avait envisagé la création d'une petite moyenne surface commerciale à la sortie du bourg sur la route de Casteljaloux pour initier une zone d'activités d'entrée de ville. La question de la revitalisation du bourg ayant été discutée lors de la campagne électorale, le maire nouvellement élu propose d'abandonner le projet hors la ville et de louer dans le même objectif les anciennes halles du centre-ville, déclarées inaptes à recevoir du public par la commission de sécurité. Elles servaient en effet de salle de réunion et festivités publiques depuis quelques années. Les commerçants du bourg furent majoritairement opposés à cette installation, craignant la concurrence de cette supérette. Le maire réussit à convaincre ses conseillers municipaux et, après une négociation âpre, obtint du groupe Casino l'accord d'installation. C'est donc au centre du bourg sur la place publique que s'installe la supérette SPAR. Loin de concurrencer les petits commerces, elle participe de l'animation et provoque une synergie favorable à tous, si l'on en croit les quelques ouvertures de commerce récentes.



Le magasin SPAR dans l'ancienne halle

Former l'esprit et le corps

Des équipements plus spécifiques existent également sur la commune, comme les deux stades, l'un pour le football, le second pour le rugby. Ce dernier est accompagné de trois courts de tennis. On trouve à côté également une maison de l'enfance assurant le multi-accueil pour 14 enfants et où est localisé le relais assistantes maternelles (RAM). L'école, qui fonctionne dans le cadre d'un syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) avec 8 communes de l'ancien canton (Cauvignac, Cours-les-Bains, Lavazan, Marions, Masseilles, Sendets, Sillas et Grignols) comprend 4 classe primaires et deux classes maternelles. L'ouverture d'une classe supplémentaire est prévue à la rentrée 2016-2017. La restauration est assurée sur place, tandis que l'accueil périscolaire se passe en face, dans la maison de l'enfance. Un ramassage des enfants est organisé par le SIVOS.

Servir la population

Il subsiste une brigade de proximité de gendarmerie et une caserne de pompiers. Le maintien de la poste a été un moment de lutte entre la mairie et les services. Il était en effet prévu la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste et une modification de la distribution du courrier. Le maire a organisé une protestation locale sous la forme d'une pétition pour demander le maintien du service postal. Celle-ci a obtenu 850 signatures que le maire a ensuite remises au sous-préfet et à la direction de la Poste. La protestation de Grignols n'est pas la seule en France et elle rencontre alors le plan national piloté par le ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, pour l'ouverture de 1 000 maisons des services au public (MSAP) d'ici 2017 sur l'ensemble du territoire¹³⁸. Le département de Gironde s'est associé à cette démarche pour aider à monter ces projets. Celle de Grignols a été inaugurée au début du mois d'août 2016. Outre le service de la poste, elle comprend l'accueil pour Pôle Emploi, la CAF¹³⁹, la CPAM¹⁴⁰, la MSA¹⁴¹, et la CARSAT¹⁴².

Pour le maire de Grignols, cette ouverture répond à ses inquiétudes exprimées lors du lancement de la pétition : « indispensable et utile en milieu rural : il faut craindre que sous couvert de rentabilité, sous prétexte d'économie, sous la pression du marché, la Poste se désengage de Grignols. D'abord, on modifie la distribution, puis on va nous informer qu'il faut réduire l'ouverture des guichets et enfin, un jour, on nous expliquera que notre bureau n'est absolument pas rentable. C'est le processus habituel qui se déroule ailleurs. C'est la mode. Le monde rural coûte trop cher, alors on l'abandonne¹⁴³ ». Se distanciant quelque peu des positions du parti auquel il appartient (LR), le maire se pose en défenseur de la ruralité.

¹³⁸ « Barsac ouvre la première Maison des services au public de Gironde », *Sud Ouest* du 22 janvier 2016.

¹³⁹ Caisse d'allocations familiales

¹⁴⁰ Caisse primaire d'assurances maladie

¹⁴¹ Mutualité sociale agricole

¹⁴² Caisse d'assurances retraites et de la santé au travail

¹⁴³ Lascourrèges, Pierre, « Une pétition pour « sauver » la Poste », *Sud Ouest* du 17 mars 2015.



La Poste, un lieu partagé

Photo Sud-Ouest : l'inauguration de la maison des services au public de Grignols en présence (de gauche au centre) du président du Conseil départemental Jean-Luc Gleyze, le sénateur de Gironde Gérard César et le maire de Grignols Jean-Pierre Baillé

GRIGNOLS, OBJET POLITIQUE

Dans la période instable des institutions locales françaises et un contexte où les partis politiques sont en proie à une insatisfaction de leurs électeurs, ce qui conduit à une certaine fugacité des positions, il est intéressant de voir comment à l'échelle d'un petit territoire périphérique comme le Sud-Gironde, s'organise ce qui veut toujours être une simplification et un rationalisation administrative.

Instabilité institutionnelle et pouvoir

L'épopée des cantons

De sa création en 1792 jusqu'en 2013, Grignols a été chef-lieu de canton. De 1867 à 1886, puis de 1970 à 1976 et enfin de 2008 à 2013, c'est le maire de Grignols qui fut conseiller général. Plusieurs autres personnalités grignolaises furent aussi conseillers généraux. Malgré son faible nombre d'habitants, Grignols était le centre politique d'un petit secteur de la Gironde et le conseiller général portait les intérêts de la communauté locale auprès du conseil général, grand pourvoyeur de subventions pour la ruralité. Mais avec seulement 3 000 habitants répartis dans dix communes, le canton de Grignols devient fragile lorsqu'il est question d'une meilleure répartition des conseillers généraux. En 2013, est mis en œuvre une réforme des institutions qui se traduit notamment par un nouveau découpage des cantons et par le changement de dénomination du conseil général qui devient conseil départemental. Il s'agit de regrouper les cantons peu peuplés pour que la représentation de chaque conseiller départemental soit à peu près la même en nombre de voix. Un nouveau canton est alors créé, regroupant ceux de Bazas, Langon, Villandrault, Captieux et Grignols. Il rassemble alors 39 237 habitants et son bureau centralisateur (ex-chef-lieu de canton) est Langon.

Le mode électoral change également à l'occasion des élections départementales de 2015. Chaque canton est représenté par un binôme homme/femme élu au scrutin majoritaire.

Lors des premières élections départementales en 2015, on voit s'affronter deux binômes où les deux membres masculins sont respectivement l'ancien conseiller général de Grignols, Jean-Pierre Baillé (UMP) et celui de Captieux, Jean-Luc Gleyze (PS). Ils sont alors (voir ci-dessous) tous deux maires dans les intercommunalités successives qui concernent leur ancien canton. C'est le maire de Captieux qui l'emporte avec environ 60% des suffrages exprimés et qui devient Président du conseil départemental de Gironde.

La géométrie variable des intercommunalités

Depuis 1972 et, plus près de nous, depuis les années 2000, l'État s'efforce de réduire le nombre des couches d'institutions en France et en particulier celui des communes (36 000 communes). Cela se heurte depuis toujours à une logique identitaire historique, mais aussi à des intérêts particuliers des élus. Quoiqu'il en soit, de gré ou le plus souvent de force, les communes ont dû trouver des voies de mutualisation et de meilleure répartition des compétences.

Au début des années 2000, une vague de création d'intercommunalités se met en branle. Cela aboutit pour le Sud-Gironde à deux entités, la communauté de communes de Bazas et celle de Captieux-Grignols. Cette dernière comprend 17 communes dont deux leaders, Captieux et Grignols. À sa création, les maires des deux communes leaders appartenaient tous deux au Parti socialiste. Lors de l'élection de 2008, Grignols choisit un maire UMP, Jean-Pierre Baillé, sans que cela ne pose de problème de fonctionnement au sein de la CdC. Le siège de la CdC est à Grignols et le maire en est président. En 2013, la refonte des communautés de communes amène à la fusion de la CdC Captieux-Grignols avec celle de Bazas pour devenir communauté de communes du Bazadais regroupant 31 communes. Le siège est à Bazas avec un second site à Grignols où se trouve la direction technique. Lors de la création de la nouvelle entité, c'est le maire de Bazas (DVD, puis Nouveau Centre) qui préside jusqu'aux élections municipales de 2014. C'est alors le maire de Grignols qui prend la présidence en avril 2014. Il démissionne en mars 2016, notamment devant les obstructions fréquentes du maire de Bazas. C'est alors le maire d'une petite commune, Lignan de Bazas, qui prend la présidence.

Le maire de Grignols avait envisagé, avant la fusion avec la Cdc du Bazadais, de constituer avec son ancien canton et la commune de Casteljaloux dans le Lot-et-Garonne une communauté de communes interdépartementale. En effet, la ville de Casteljaloux est dynamique et son maire de la même sensibilité politique que celui de Grignols. Mais cette proposition s'est vue opposer un refus de la part des préfets qui ne voulaient pas de structures intercommunales sur deux départements différents.

Cette suite d'évènements, échec aux cantonales devant le maire de Captieux, démission de la présidence de la CdC devant les difficultés avec le maire de Bazas, conduit le maire de Grignols à un repli sur sa commune. Dès 2015, il refuse toute entrevue avec les auteurs de la recherche et cette position se durcira après mars 2016. Il essuie un nouvel affront quand, suite à sa démission, il postule dans la nouvelle assemblée au poste de

quatrième adjoint et n'obtient qu'une voix, probablement la sienne. Il en est d'ailleurs de même pour son opposant le maire de Bazas !

Faire projet ensemble

La mise en place chaotique des intercommunalités et des découpages électoraux étant stabilisée pour quelque temps, il reste les projets de développement territorial qui se traduisent pour le Sud-Gironde par l'adhésion à un syndicat mixte pour un schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le territoire inclus dans le SCoT est approximativement celui du Pays Sud- Gironde, lequel est le regroupement des pays Haut-Entre-Deux-Mers et Pays Rives-de-Garonne avec la communauté de communes du Bazadais et celle du Sud-Gironde. Le Pays Sud-Gironde est en fait le regroupement des pays Haut-Entre-Deux-Mers, rives de Garonne et Landes de Gascogne (partie Girondine). Ce dernier Pays étant interdépartemental entre la Gironde et les Landes, c'est l'échelle des Communauté de communes qui a dû être retenue pour la constitution de ce territoire de projet. Par contre, le SCoT ne coïncide pas entièrement avec le pays puisqu'il comprend en plus quelques communes d'un autre pays, le Cœur de l'Entre-Deux –Mers.

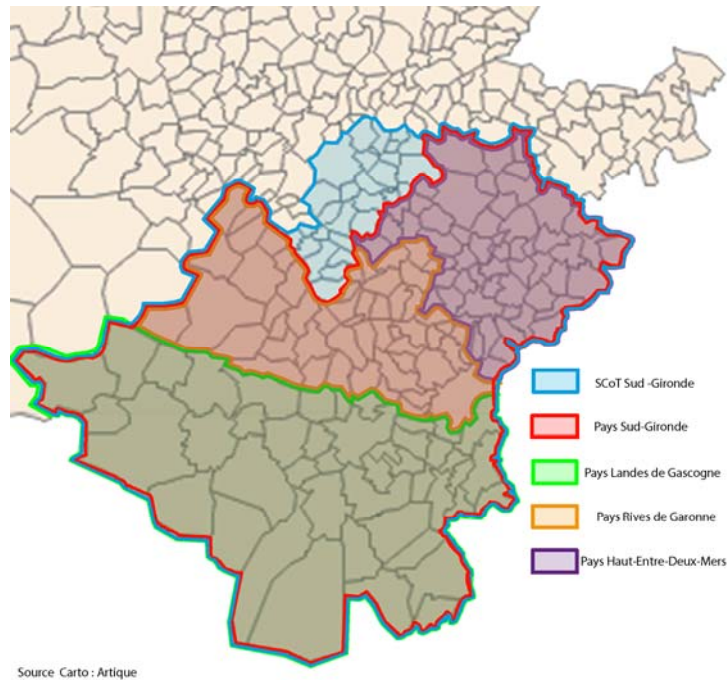
Cet imbroglio administratif, s'il semble satisfaire les élus, rend particulièrement opaque les centres de décision, les politiques poursuivies pour les citoyens. Il apparaît parfois que même pour les élus, la distance est grande entre les décisions d'une structure supra-communale et la volonté locale. Ainsi, le conseil municipal de Grignols décide, lors de sa réunion du 8 juin 2016, de donner « un avis défavorable, à l'unanimité des présents, à la localisation des continuités écologiques des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques présentés dans le Débat d'Orientation et d'Objectifs du SCOT Sud-Gironde sur l'ensemble du territoire de la commune de Grignols ¹⁴⁴ ». Les raisons invoquées renvoient au local : « *pour notre territoire rural en manque d'agriculteurs, des contraintes agricoles risquent de s'imposer sur ces zones, la pratique de la chasse, de la cueillette des champignons, voir(e) même de la promenade en forêt risque d'être compromise* », expose le maire avant le vote ¹⁴⁵. Pourtant, la commune de Grignols est représentée au SCoT comme les autres, même si le maire a démissionné de son mandat de vice –président du SCoT Sud-Gironde en octobre 2013 car « *on est en train de dévoyer la démarche que nous avons eue en créant le Scot et ce, au profit d'un seul parti, le Parti Socialiste* ¹⁴⁶ ». Le maire évoque également à propos du projet d'inter-SCoT mené par le Conseil général « *un étalement de chaque couche du mille-feuille administratif. (...) On éloigne encore un peu plus l' élu du concitoyen et de son rôle d'origine de faire remonter les problèmes du département* ¹⁴⁷ ».

¹⁴⁴ Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 2016, site Internet grignols.fr

¹⁴⁵ Dito.

¹⁴⁶ Noachovitch, Sophie, « Nous ne cautionnons pas cette politique », *Sud Ouest* du 9 octobre 2013.

¹⁴⁷ Dito.



La superposition des structures intercommunales à vocation de projet (Pays) et du SCoT

Le Scot Sud-Gironde a été initié en avril 2009 pour devenir syndicat mixte en décembre 2010. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été validé en février 2016. Le planning prévoyait une approbation en février 2017, mais il semble que plus personne ne maîtrise les délais...

Un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) a été prescrit par la communauté de communes du Bazadais le 29 janvier 2015. Il semblera prudent d'attendre l'approbation du SCoT pour valider ce nouveau document d'urbanisme à établir à l'échelle des 31 communes de la CdC.

On conçoit par avance les difficultés qui seront rencontrées à l'occasion des discussions sur ce PLUI, compte tenu des positions politiques des trois leaders locaux, Bazas et son maire au Nouveau Centre, Captieux et son premier adjoint au maire Président du Conseil départemental au Parti Socialiste et le maire de Grignols, multiple déçu électoral et membre de Les Républicains (LR).

Grignols dans le Triangle des Bermudes politique

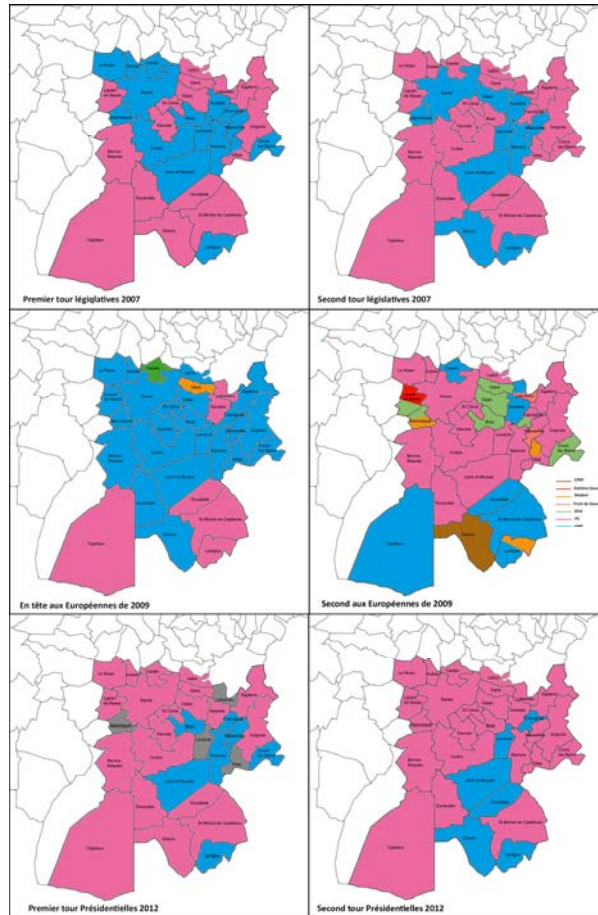
Le député de la circonscription est au Parti socialiste. Il a été élu au second tour de 2012 dans 27 communes et 4 communes seulement du Bazadais s'opposent à sa victoire. Aux législatives de 2007, le PS l'emporte avec 21 communes contre 10 à la droite républicaine. Aux élections européennes de 2009, les communes qui forment aujourd'hui la communauté de communes du Bazadais votent massivement à droite (23 sur 31). À l'élection présidentielle de 2012, 6 communes ne votent pas majoritairement pour le PS. Aux Européennes de 2014, trois communes accordent une majorité au PS, 9 à la droite et 19 votent majoritairement pour le Front National. Au second tour des Régionales 2015, 5 communes donnent l'avantage à la droite, une au Front national, une se partage à égalité

entre PS et Front National et les 24 autres votent PS. Aux départementales de 2015, une commune vote Front National, 6 votent pour la droite, une se partage entre droite et PS et les 22 restantes votent PS. On constate une volatilité certaine des votes principalement entre PS et droite républicaine, avec un avantage pour le Parti Socialiste. Mais certains résultats, parfois moins apparents, ne manquent pas d'interroger. Ainsi, la majorité des communes qui donnent une majorité au FN aux Européennes de 2014 (19 sur 31) attire l'attention sur ce vote pour le FN que l'on dit protestataire. Ainsi, dans ces mêmes Européennes 2014, le FN est dans les trois premiers dans toutes les communes de la CdC du Bazadais. Les Européennes étant souvent considérées comme un vote de « défoulement », il convient de regarder la place du FN dans les élections récentes. Aux Départementales de 2015, où se présentaient deux figures locales pour les deux partis de gouvernement, le FN est en seconde place dans 9 communes et à égalité dans deux autres. Dans le fief PS du Président du conseil départemental, Captieux, le FN arrive aussi en seconde position. Aux régionales de 2015, le FN est second dans 7 des communes (dont Captieux). À ces mêmes élections, le taux de vote FN est supérieur à la moyenne girondine dans 20 des 31 communes. À la présidentielle 2012, le FN arrive en tête dans quatre communes.

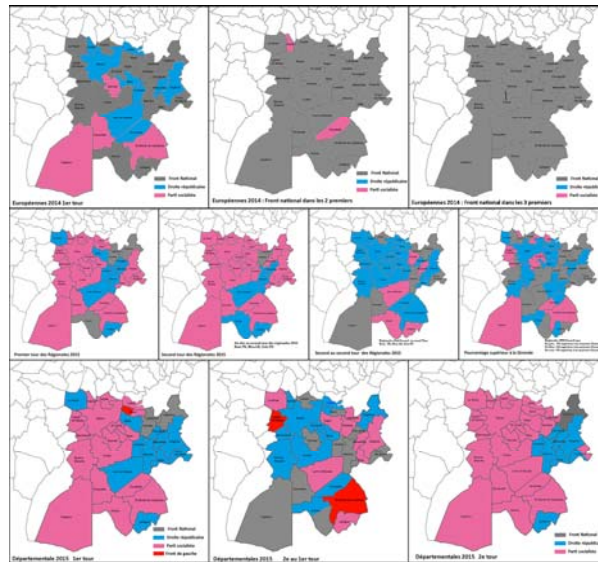
Il semble donc que, nonobstant la présence plus fréquente du FN depuis quelques années à toutes les élections dans une majorité de ce territoire, le vote FN tend à s'inscrire dans une certaine normalité dans ce secteur du Sud-Gironde.

À Grignols, en dehors des Européennes, où le vote est deux fois favorable à la droite, les seules élections locales où la droite l'emporte aux deux tours sont celles où le maire de la commune se présente. Il y a donc une véritable prime à l'élu. « *On vote pour le bonhomme, pas pour le parti* », dit à ce propos un ancien maire d'une commune voisine.

Si l'on considère le vote FN comme un vote de protestation d'une partie de ceux qui se considèrent comme oubliés par la République et l'État, mais aussi comme un vote populaire, ce qu'attesterait la constance du vote socialiste historiquement, peut-on en conclure à la fragilité sociale du secteur du Sud-Gironde ? Doit-on n'y voir qu'un indice ?



Législatives 2007, Européennes 2009,Présidentielles 2012



Européennes 2014, Régionales et Départementales 2015

Villes ordinaires et communes rurales :

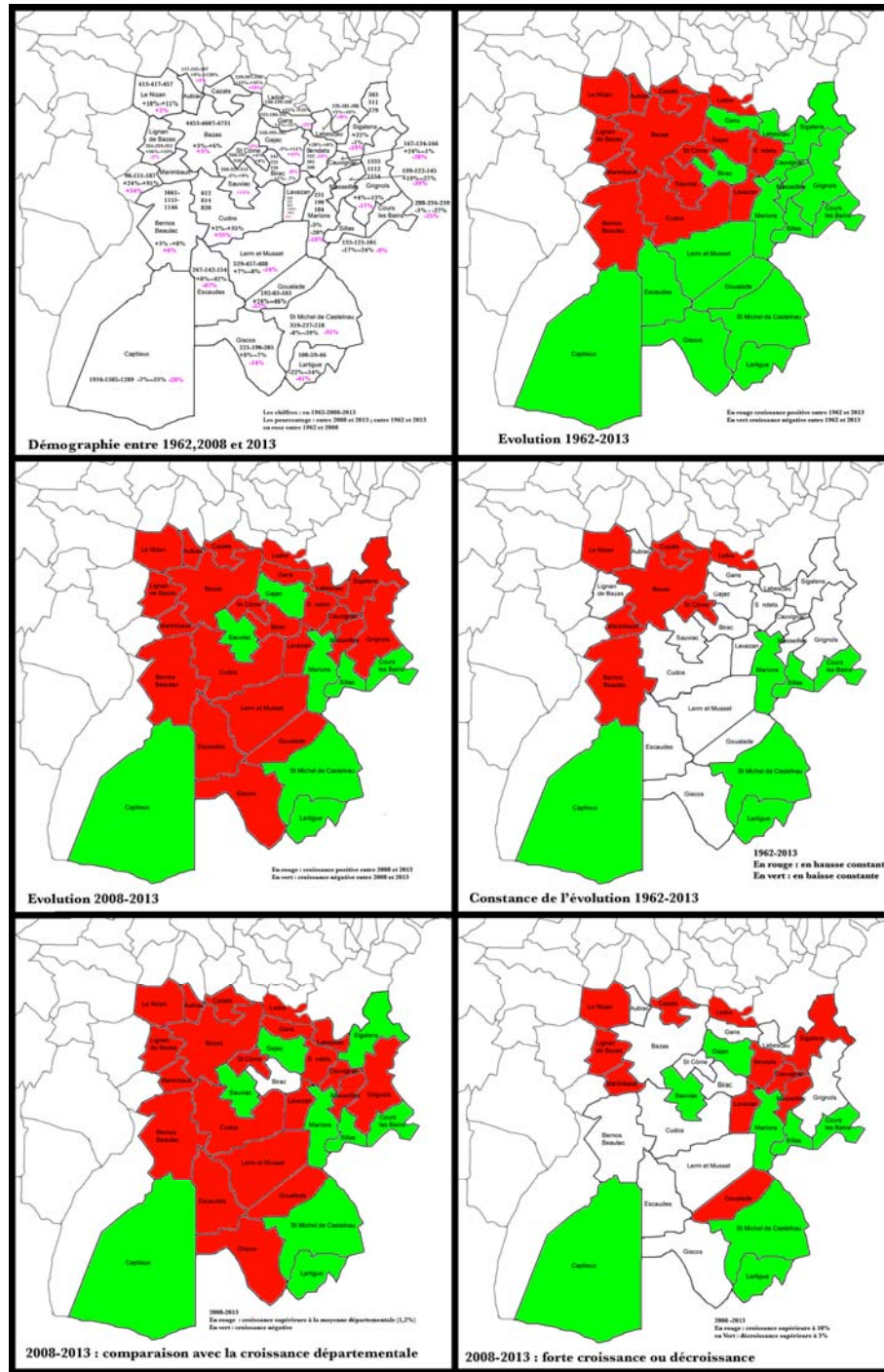
Après la fin du village.

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

GRIGNOLS, TERRE DE LA RELEGATION ?



Évolution des populations sur la communauté de communes du Bazadais

Alors que les préoccupations des autorités et des chercheurs portent toujours sur les métropoles, on voit que les communes rurales ne cessent pour la plupart de croître. Si l'on examine la démographie du Sud-Gironde, on voit qu'en dehors des communes situées le plus aux marges du département, la majorité a une démographie positive et souvent

supérieure à la moyenne départementale. On est donc loin d'une ruralité en perte de vitesse, mais n'assiste-t-on pas à la métropolisation générale dont parle Michel Lussault ?

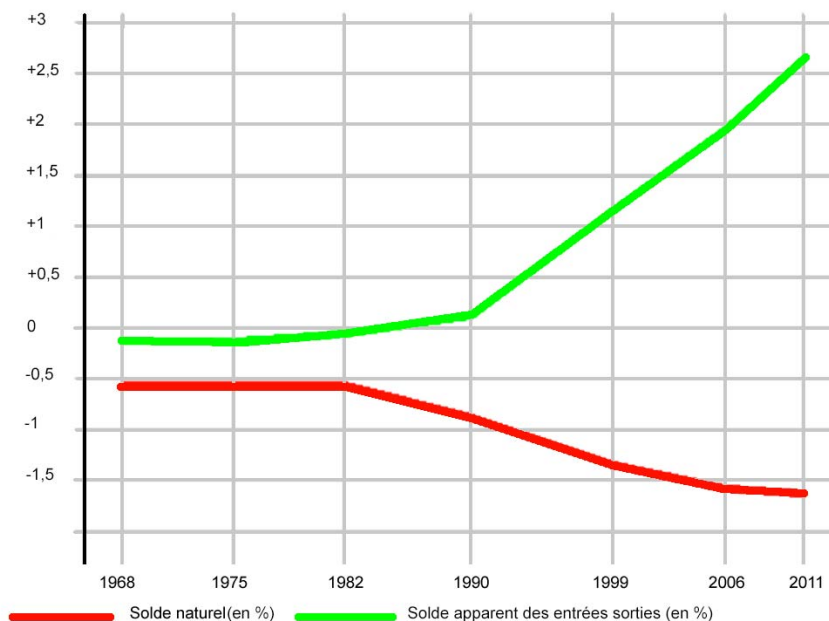
Qui habite à Grignols ?

Pour avancer avec plus de sécurité dans la compréhension de la « société grignolaise », il est nécessaire d'analyser quelques données statistiques.

Les habitants

Plus de décès et plus d'arrivants

Comme on l'a vu, la population décroît entre 1968 et 1999 régulièrement de 1 266 habitants à 1 058 (-19,6%). À partir de là elle recommence à augmenter pour atteindre 1 132 habitants en 2011 (+7%) et 1 154 en 2013 (+2%). L'examen des variations de population en fonction de l'origine (solde naturel/ entrées sorties) fait ressortir un décalage par rapport au rythme global de la population : de 1968 à 1982, tant le solde naturel que les entrées sorties sont négatifs. À partir de 1982, le solde naturel est de plus en plus important en pourcentage négatif tandis que le solde par entrées sorties devient positif à partir de 1990 et augmente au cours des périodes.



Courbes des variations de la population entre 1968 et 2011 selon leur nature (en %)

On pourrait en poursuivant les courbes conclure à un remplacement progressif de la population autochtone par de nouveaux entrants. Mais ces derniers viennent rejoindre peu à peu la cohorte générale et participeront à leur tour à la courbe du solde naturel.

Une pyramide des âges en coupe à champagne

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village.

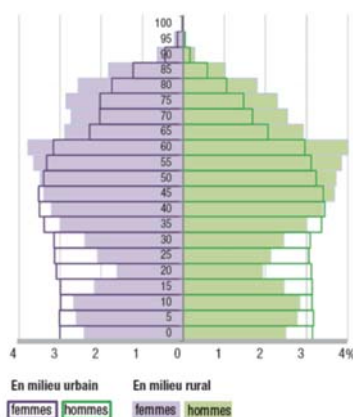
Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

Les tranches d'âge ont peu varié entre 2006 et 2011 avec une stabilité des tranches extrêmes (0-4 ans et + de 75 ans) et un creux relatif des tranches intermédiaires adultes actives (30-44 et 45-59) et un gonflement des retraités (+1,7%). Il faut noter qu'à l'époque du recensement (2011) la résidence sécurisée sénior (le « Village automnal »), n'était pas encore ouvert avec ses 40 logements. En 2015, c'est principalement les arrivants dans cette opération, c'est-à-dire des seniors qui gonflent le nombre des nouveaux habitants. Lors de la manifestation d'accueil de 2015 des nouveaux habitants, c'est une centaine de personnes qui sont annoncées sur les deux années précédentes dont, indique le journal *Sud-Ouest*, un « gros contingent (...) composé des résidents du Village automnal¹⁴⁸ ». Ce groupe de 40 logements en résidence fermée, avec surveillance et gardiennage, est occupé en avril 2015 pour 31 pavillons, par 2 couples, 8 hommes seuls et 19 femmes seules.

Malgré un pourcentage de femmes globalement plus important (53,8%), seules les tranches d'âge les plus élevées (75 ans et plus) voient la domination numérique féminine. On note en particulier un « déficit » notable de femmes dans la tranche 15 à 29 ans, période de formation des couples (-5,1% de femmes que d'hommes). Ce phénomène n'est pas spécifique à Grignols comme atteste le graphique ci-dessous du Commissariat à l'égalité des territoires d'après l'INSEE¹⁴⁹. L'exode rural semble plus important chez les femmes jeunes que chez les hommes¹⁵⁰.



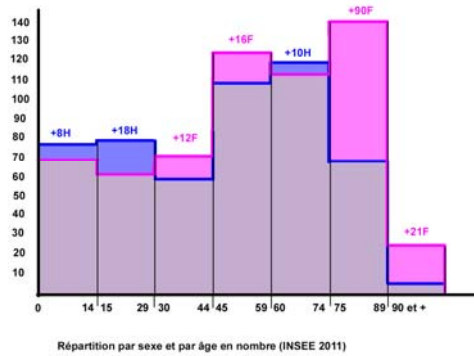
Source : Insee, recensement de la population 2011

Un pays de jeunes hommes et de femmes âgées ?

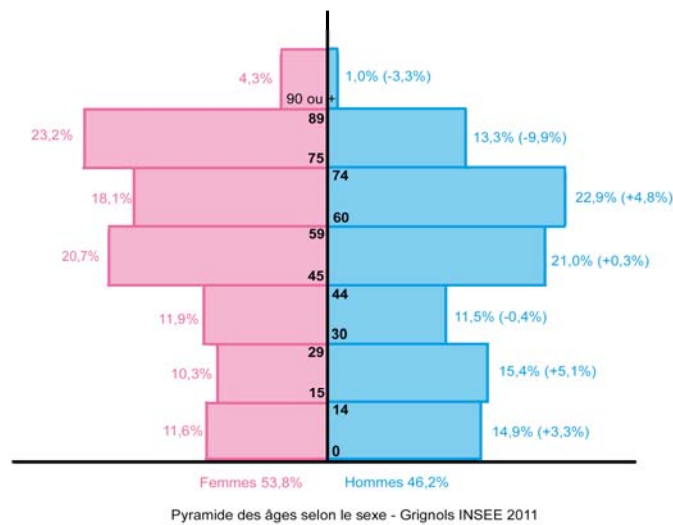
¹⁴⁸ Solange Degruson, « Cent nouveaux habitants en deux ans », *Sud Ouest* du 23 janvier 2015.

¹⁴⁹ Brigitte Baccaini, Laetitia Firdion, « Les femmes dans les territoires ruraux », *Les dossiers d'observation pour mieux comprendre les inégalités des territoires n°1*, Paris, CGET, novembre 2014.

¹⁵⁰ Raul, Magni Berton, François Facchini, « Comment combattre le célibat des paysans », *Le Monde* du 23 septembre 2009. Site Internet du Monde Le 24 avril 2015 à 16h52.



En bleu l'excédent d'hommes, en rose l'excédent de femmes



On divorce plus, mais on est moins célibataire !

Au-delà de 25 ans, ce sont les tranches d'âge 40-54 ans qui vivent le plus seules avec une augmentation relative du phénomène entre 2006 et 2011. Il serait intéressant de pouvoir corréliser cette tranche d'âge avec la divorcialité puisque l'on sait que l'âge moyen où les femmes divorcent est de 40,4 ans et les hommes de 42,9 ans¹⁵¹.

Sur la totalité de la population, le nombre de personnes de plus de 15 ans vivant seules est supérieur à celui des personnes mariées (50,8% à 49,2%). Le taux de veufs (veuves) est le double de la moyenne nationale (15,8% contre 7,6%), celui de mariés est supérieur (49,2 à 46,6 pour la France), les divorcés sont plus nombreux à Grignols que la moyenne française (8,6% à 7,6%) et le taux de célibataires est de près de 12 points inférieur (26,8% à Grignols, 38,3% pour la France).

¹⁵¹ Source site Internet INSEE 2007 « Vie en couple ».

Des familles plus petites dans de plus en plus de logements

La taille des ménages connaît elle aussi une diminution sensible au cours de la période 1968–2011 passant de 2,9 personnes par ménage à 2,1 en 2011. Ce phénomène accompagne, en l'accroissant légèrement, la tendance nationale (tableau joint)¹⁵².

Tableau 1 - Croissances comparées de la population et du nombre de ménages

	1975	1982	1990	1999	2005	Évolution annuelle moyenne sur la période 1975-2005 (%)
Population (milliers)	52 599	54 296	56 652	58 492	60 702	+ 0,48
Nombre de ménages (milliers)	17 745	19 589	21 542	23 776	25 689	+ 1,24
Nombre de personnes par ménage	2,88	2,70	2,57	2,40	2,31	- 0,74

Sources : recensements 1975 à 1990, estimations à partir du recensement 1999, de Sitadel et de l'enquête annuelle de recensement 2005, Insee et SESP.

Liée à la fois au vieillissement de la population et aux modes nouveaux de cohabitation (augmentation du nombre de ménages d'une personne, famille monoparentale, travail féminin, etc.), la diminution de la taille des ménages s'accompagne spatialement non pas d'un resserrement de l'habitat, mais au contraire de sa dispersion. La diminution de la population (-10,6%) comme celle de la taille des ménages est concomitante à l'augmentation du nombre de logements (+22,7%).

40% de nouveaux Grignolais

58% des ménages habitent depuis 10 ans ou plus la commune, c'est à dire que plus de 40% sont arrivés à partir des années 2000 représentant 47,6% de la population totale en 2011 (1042 habitants). 65,3% sont propriétaires de leur logement. La majorité des logements (98,2%) ont le confort sanitaire et 17,1% se chauffent au tout électrique.

Le taux de motorisation est important (83,1% des ménages) et 36,7% ont deux voitures ou plus.

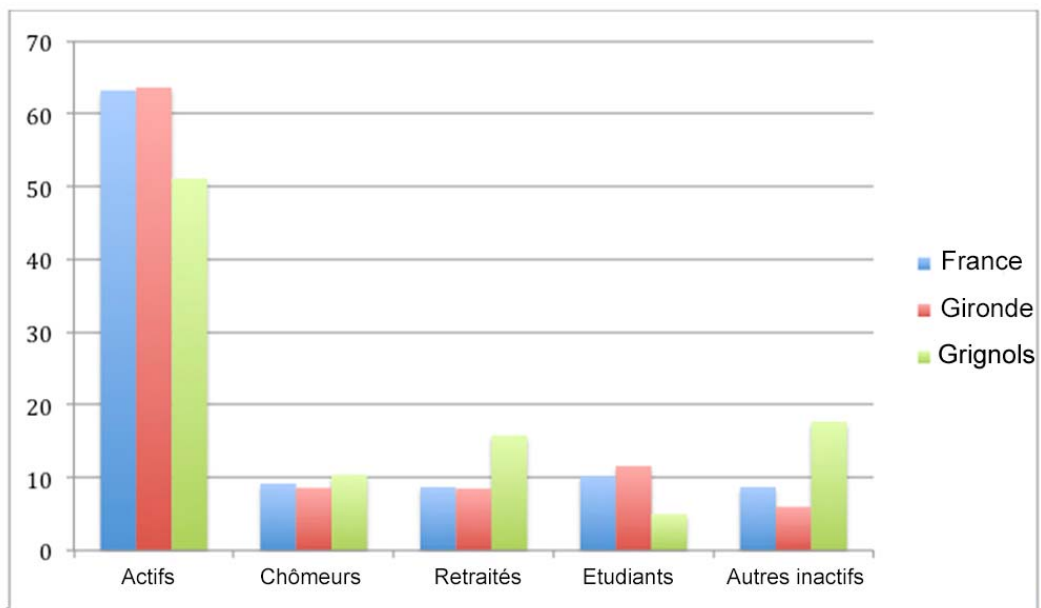
L'ensemble de ces chiffres est caractéristique des zones rurales, notamment dans les zones que l'on peut qualifier de péri-métropolitaines, c'est à dire trop éloignées d'une métropole pour en dépendre, mais en dehors des secteurs en désertification. Vieillesse de la population autochtone, éparpillement des constructions, nouveaux arrivants et forte motorisation, etc. sont des critères fréquents. Mais que disent-ils de la vie quotidienne ?

On travaille aussi à Grignols ?*Tout le monde ne travaille pas*

¹⁵² Alain Jacquot, « Des ménages toujours plus petits. Projection de ménages pour la France métropolitaine à l'horizon 2030 », *INSEE Première*, n°1106, octobre 2006.

La population active de Grignols 2011 se différencie notablement de celle du département de la Gironde qui, elle, se cale relativement sur les caractéristiques au niveau national. Les actifs sont environ 12% de moins à Grignols, et les chômeurs un peu plus nombreux qu'à l'échelle départementale (+1,8%). Mais ce sont sur les catégories dites des « non-actifs » que les différences se creusent. +7,3% de retraités de plus qu'en Gironde, 6,6% d'étudiants de moins et 10,1% d'autres inactifs. Pour l'INSEE les autres inactifs sont par exemple les hommes ou femmes au foyer, les personnes en incapacité de travailler... Doit-on imputer ce taux fort « d'autres inactifs » à Grignols à la présence notamment de la maison d'accueil spécialisée du Sabla, cela semble peu crédible puisqu'elle n'accueille que 28 personnes.

Population de 15 à 64 ans par type d'activités en 2011 en France, en Gironde à Grignols



Au sens du recensement, le taux de chômage est plus préoccupant : l'INSEE appelle alors chômeurs les personnes qui déclarent ne pas travailler, mais être à la recherche d'un emploi, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle Emploi. Le taux passe alors de 10,4% à 17% du nombre des actifs. Les femmes paient alors un lourd tribut puisqu'elles représentent 58,5% de ces chômeurs.

Plus d'emplois que d'actifs

Pour les 379 actifs de la commune en 2011, la zone recèle 409 emplois. Sur ces emplois, 326 sont occupés. L'indice de concentration d'emplois (rapport entre le nombre d'emplois d'une zone et le nombre d'actifs résidant dans la zone ayant un emploi, rapporté à 100 : plus l'indice est élevé, plus cela indique la vitalité économique d'une zone) est en augmentation depuis 2006 à 125,6 au lieu de 112,1, sachant que celui de la Gironde est de 100,3 à la même date. Si le taux de chômage reste élevé, c'est qu'il existe une distorsion entre les emplois proposés et la qualification des demandeurs.

Mais une carence des formations

Parmi la population de 15 ans ou plus, (935 personnes), 29,1% n'ont aucun diplôme, 16,2% le certificat d'études primaires, 7,9 le BEPC ou brevet des collèges, 21,9% un CAP ou un BEP soit 75% de la population ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. 12,8% ont le bac ou un brevet professionnel, 7,2% un diplôme de l'enseignement supérieur court et 5% de l'enseignement supérieur long. En Gironde, le taux de diplômés inférieur au bac est de 55,5% et celui des diplômés de l'enseignement supérieur court ou long est de 27,6% alors qu'il est à Grignols de 12,2%. On peut donc penser qu'il existe une sous-qualification des habitants à Grignols, corroborant le décalage entre taux de chômage et indice de concentration d'emplois.

Salariés plutôt que patrons

Une majorité des emplois (79,9%) sont des emplois salariés. Pour les non-salariés, une légère prédominance des indépendants par rapport aux employeurs peut être lue.

Le temps partiel des salariés est le fait des femmes (34,4% des femmes salariées contre 7,7% des hommes) et si les jeunes femmes (15-24 ans) sont très peu touchées (0,0%) les 55-64 le sont pour moitié et les 25-54 pour un tiers.

44,7% des personnes travaillent sur la commune taux en progression depuis 2006 (+5,2%). Parmi les 55,3% travaillant ailleurs que sur la commune, 15,2% le font dans un autre département ce qui s'explique par la situation frontalière de Grignols du département du Lot-et-Garonne.

Les déplacements domicile-travail se font à 75% sans surprise en véhicules automobiles.

Grignols et l'activité économique visible

Les entreprises

Au 31 décembre 2011, l'INSEE dénombre 127 entreprises à Grignols. Le groupe dominant sont « Commerce, transports, services divers » soit 40,2% des entreprises. Viennent ensuite les entreprises agricoles ou sylvicoles (29,1%), puis les administrations publiques, enseignement, santé, action sociale (17,3%). L'industrie ne représente que 7,1% et plus curieusement, la construction est faiblement présente avec seulement 6,3% des entreprises.

Comparatif des entreprises par secteur d'activités en Grignols, l'ancienne communauté de communes Captieux –Grignols et celle de Bazas (INSEE 2011)

	Grignols (en %)	CdC Captieux –Grignols (en %)	CdC Bazadais (en %)

Ensemble	Nombre	127	608	866
Agriculture, sylviculture, pêche		29,1	44,4	23,9
industrie		7,1	5,9	6,0
Construction		6,3	10,5	11,0
Commerce transports, services		40,1	29,8	45,4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale		17,3	9,4	13,7

La dépendance du l'ex CDC Captieux-Grignols vis-à-vis du secteur agro-sylvicole apparaît clairement, ce qui s'explique par la position de Captieux dans le massif landais. La grande ruralité et le « désert » démographique des communes de cette CDC expliquent également la faible représentation du secteur commercial. On constate que Grignols se rapproche plus des caractéristiques économiques de la CDC du Bazadais que de son ancien EPCI.

Une économie résidentielle plutôt que productive

Concernant les sphères d'interventions des entreprises, on voit que la sphère présentielle représente 57,5% des entreprises et 83,3% des emplois salariés en 2011. Dans ce domaine, le public avec 4,1% des entreprises emploie 28% des salariés. On a donc une présence très forte des emplois publics. Si l'on y ajoute les autres activités du secteur non marchand, mais ne dépendant pas directement du domaine public, on arrive au total de 64,3% des postes salariés. Considérant le faible impact du tourisme sur Grignols, on peut considérer que c'est plutôt l'économie résidentielle qu'il faut ici regarder. Le CESR d'Aquitaine a établi en 2007 un rapport traitant notamment de l'économie résidentielle dans la région¹⁵³. Il y est indiqué que l'économie résidentielle « a contribué à la quasi-totalité de la progression des actifs occupés. (...) ». « Mais elle procure des rémunérations nettement plus faibles en moyenne que l'économie productive et l'économie publique ». « En Gironde, le résidentiel a couvert les 4/5 de la hausse globale des actifs occupés (entre 1990 et 1999)¹⁵⁴ ».

Les plus gros employeurs sont l'administration publique avec 55 emplois dans la tranche 50 à 99 salariés, puis encore dans la tranche précédente (20 à 49) avec 83 emplois alors que l'industrie en compte 31. La tranche 10 à 19 emplois est aussi occupée par l'administration publique (25 emplois) et il faut passer à la tranche 1 à 9 emplois pour avoir une diversification de l'offre : agriculture et sylviculture 9 emplois, industrie 8, construction 9, commerce, transports, services divers 50 emplois dont 14 dans le commerce et la réparation automobile et encore 30 emplois dans l'administration publique, ce qui représente 64,3% des emplois.

¹⁵³ CESR d'Aquitaine, « Économie productive, économie résidentielle, économie publique, : dynamiques comparées des trois sphères », 20 octobre 2007.

¹⁵⁴ Dito.

Établissements actifs par secteur d'activité et nombre de salarié / nombre d'emplois (au 31 décembre 2011)

	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus
Ensemble	104	36	2	3	1
Agriculture, sylviculture et pêche	35	4/9	0	0	0
Industrie	8	3/8	0	1/31	0
Construction	5	4/9	0	0	0
Commerce, transports, services divers	42	18/50	0	0	0
Dont commerce et réparation automobile	11	7/14	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	14	7/30	2/25	2/83	1/55

En 2011, le secteur du commerce prédomine en termes de nombres d'établissements, mais est très largement supplanté en nombre d'emplois par l'administration. Seul, un établissement industriel a plus de 20 salariés dans le secteur marchand.

Postes salariés par secteurs d'activités (31 décembre 2011 et 31 décembre 2013)

	2011	2011	2013	2013	2011	2013	2011	2013	2011	2013	2011	2013
	Total	%	Total	%	1 à 9 salariés	1 à 9 salariés	10 à 19 s.	10 à 19 s.	20 à 49 s.	20 à 49 s.	50 à 99 s.	50 à 99 s.
Ensemble	300	100	320 + 6,6%	100	106	99	25	21	114	142	55	58
Agriculture, sylviculture et pêche	9	3	13	4,1	9	13						
Industrie	39	13	41	12,8	8	11			31	30		
Construction	9	3	9	2,8	9	9						
Commerce, transports, services divers	50	16,7	47	14,7	50	47						
Dont commerce et réparation automobile	14	4,7	13	4,1	14	13						
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	193	64,3	210	65,6	30	19	25	21	83	112	55	58

Entre 2011 et 2013, le nombre de postes salariés augmente de 6,6% sur la commune. Les caractéristiques de cette évolution sont contrastées selon les secteurs. Le secteur agricole augmente ses emplois tandis que l'industrie ne les augmente pas suffisamment pour ne pas voir reculer son impact général. La construction reste stable et faible et les emplois du commerce baissent. Seule l'administration voit son nombre d'emplois progresser nettement en particulier dans la tranche 20 à 49 salariés (+35%).

En pourcentage, ce sont les deux extrêmes, agriculture et administration qui accroissent leur position d'employeurs.

Établissements et Entreprises actifs par secteurs d'activités (au 31 décembre 2011 et /ou 2013)

	Etablissements En décembre 2011	Etablissements en décembre 2013	% en 2011	% en 2013	Entreprises	%
Ensemble	146	131	100	100 (-10,3%)	127	100
Agriculture, sylviculture et pêche	39	21 (-46,2%) ↓	26,7	16 (-38,5%)	37	29,1
Industrie	12	10 (-16,7%) ↓	8,2	7,6 (-7,4%)	9	7,1
Construction	9	7 (-22,3%) ↓	6,2	5,3 (-14,6%)	8	6,3
Commerce, transports, services divers	60	62 (+3,3%) ↗	41,1	47,3 (+15%)	51	40,2
Dont commerce et réparation automobile	18	18 (+0%) =	12,3	13,7 (+11,1%)	16	12,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	26	31 (+19,2%) ↗	17,8	23,7 (+33,1%)	22	17,3

Environ la moitié des établissements actifs sont dans la sphère commerciale et un peu moins d'un quart dans le secteur administratif, ce qui laisse peu de place aux autres secteurs, dominés eux-mêmes par l'agriculture.

Vivre et travailler au pays ?

La prééminence du commerce et de l'administration publique sur les autres secteurs économiques montre l'importance localement de l'économie résidentielle. Le nombre d'établissements agricoles et sylvicoles baisse en 2 ans de 46%, ceux de l'industrie de plus de 16% alors que le secteur commercial augmente de 3,3% en nombre soit +15% en pourcentage, et le secteur des services accroît son nombre d'établissement de 19%. Ce sont donc bien les établissements liés à la présence de la population localement qui connaissent une embellie. Le secteur de la construction pourrait sembler venir contredire ce mouvement puisqu'il décroît de 22%. Toutefois, si l'on regarde le rythme de construction sur le secteur Captieux Grignols, on s'aperçoit que celui-ci tend à augmenter sensiblement puisqu'il passe d'une moyenne de 18 permis de construire par an avant 2004 à 38 permis après cette date. Pour la commune de Grignols, on passe d'une moyenne de 9 permis par an à 14 après 2004 (tous types de travaux confondus).

Cela semble indiquer que la baisse du nombre d'établissements de construction n'est pas due à une baisse de la demande locale, mais à celle d'une offre locale. On voit d'ailleurs que la création d'entreprises commerciales augmente alors que celle de construction stagne. Ce sont donc certainement des entreprises extérieures à Grignols qui viennent construire sur place. Ainsi, le chantier de la maison médicale n'a pu être mené par aucune entreprise locale, toutes étant trop petites pour répondre à un appel d'offres public.



Panneau de chantier de la maison médicale de Grignols – maîtrise d’ouvrage CdC Captieux-Grignols



Panneau devant une maison en attente de finition

Le marché de l’immobilier à Grignols

Pour les constructions individuelles, la clientèle qui construit à Grignols a le plus souvent recours à des constructeurs qui proposent des « packs », achat maison + terrain +

146

Villes ordinaires et communes rurales :

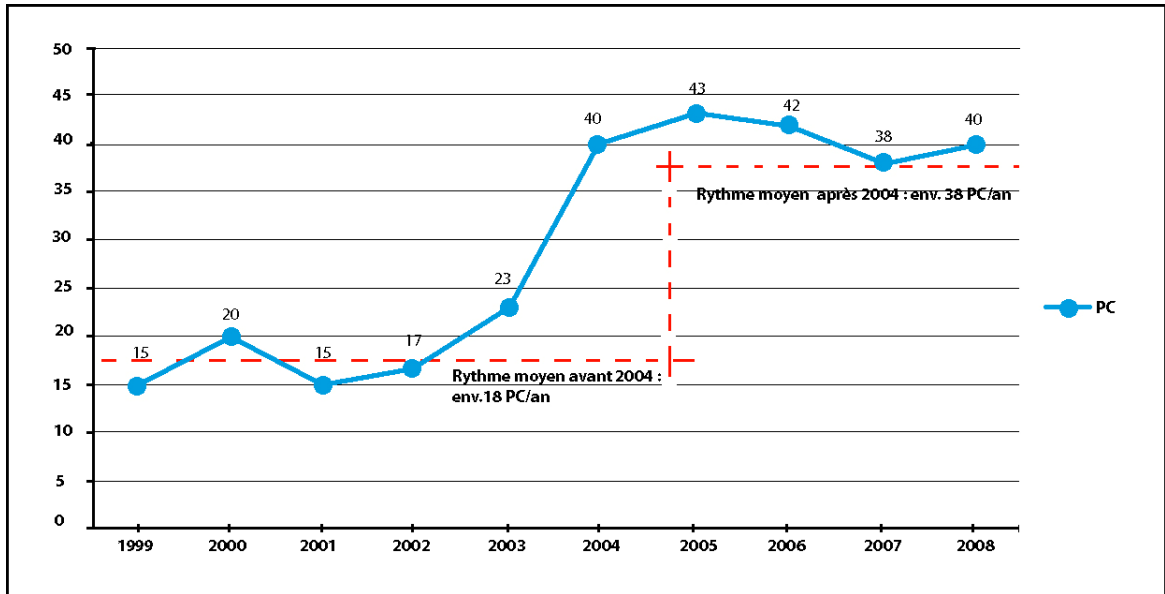
Après la fin du village

Hors de l’ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

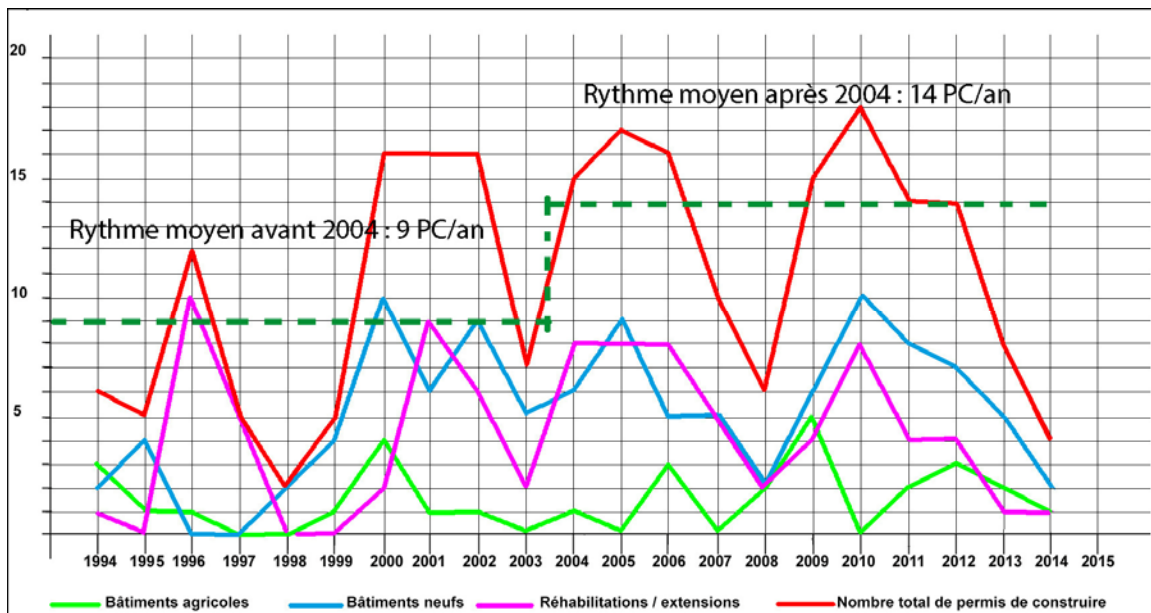
Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

plan de financement. La réalisation se fait alors par des entreprises sous-traitantes qui peuvent être locales, mais doivent alors se plier aux conditions du constructeur...



Rythme des permis de construire sur le secteur Captieux-Grignols de 1999 à 2008 (d'après document Métaphore PLU de Grignols)

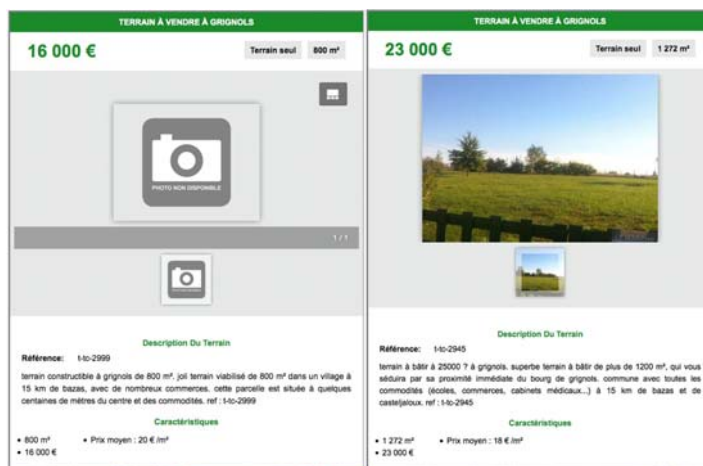


Rythme des permis de construire à Grignols total et par type de 1994 à 2012











Le critère primordial : les prix

Quel est le marché immobilier de Grignols pour qu'il attire une clientèle nouvelle ? Les agents immobiliers rencontrés évoquent tous les mêmes critères ayant présidé au choix d'implantation dans ces confins du département. Le prix est le premier : « On achète à Grignols une maison avec un terrain alors qu'à Bordeaux, on ne peut avoir pour le même prix

qu'un studio à Bordeaux ». Le terrain est affiché entre 25 à 15€/m², mais il se traite souvent moins cher. Les maisons de ville sont affichées entre 600 et 900/m², mais ne trouve pas preneur et les maisons récentes se négocie aux environs de 1000€/m² selon le terrain. Mais le marché de la seconde main est ici comme ailleurs assez peu recherché, car il est plus facile aujourd'hui d'obtenir un prêt intéressant pour une construction neuve.



Deux annonces de terrains à bâtir à vendre à Grignols l'un à 20€/m² l'autre à 18€/m² prix annoncé.

 Maison 5 pièces 202 m ² (pro) Grignols / Gironde 200 000 € 18 août, 12:59	 Maison de ville 5 pièces 100 m ² (pro) Grignols / Gironde 60 000 € 4 août, 12:39
 Maison de ville 4 pièces 64 m ² (pro) Grignols / Gironde 56 000 € 12 août, 16:28	 Maison 5 pièces 99 m ² (pro) Grignols / Gironde 167 000 € 4 août, 08:05
 Maison 90 m ² 3 chambres (pro) Grignols / Gironde 109 000 € 10 août, 14:44	 Maison 4 pièces 95 m ² (pro) Grignols / Gironde 87 000 € 25 juillet, 12:22
 Maison de ville 5 pièces 110 m ² (pro) Grignols / Gironde 87 000 € 8 août, 18:01	 Maison de ville 4 pièces 103 m ² (pro) Grignols / Gironde 119 000 € 25 juillet, 10:27
 Maison 4 pièces 101 m ² (pro) Grignols / Gironde 159 000 € 6 août, 14:41	 Maison 4 pièces 120 m ² (pro) Grignols / Gironde 140 000 € 13 juillet, 13:14

Annonces parues sur le site « le bon coin » et montrant le panel de prix pratiqué à Grignols

Un bourg marqué par la vacance

Le parc de logements était en 2011 de 638 logements, dont une très grande majorité (77,9%) en résidence principale. Le taux de vacance est relativement élevé (16,2%) en progression de 5 points depuis 2006. On peut souligner cette augmentation notable des logements vacants dans la période 2006-2011 (+57,6%). Alors que le nombre de vacants par rapport au nombre total de logements représentait 11,2% en 2006, il est de 16,2% en 2011 (pour une moyenne départementale de 6,2%) et de 17,4% en 2012.

Dans le même temps, le pourcentage d'appartements par rapport aux maisons a augmenté passant de 5,4% à 13,6%. La taille des logements (comptée en nombre de

pièces) diminue : les 2 pièces passent de 2,1% du total à 4,2, les 3P de 15,1 à 17,9%, les 4P restent stables (de 32,3 à 33,7%) tandis que les 5P ou plus diminuent de 49,9% à 44,2%. Le nombre moyen de pièces par maison diminue de 4,8 à 4,7 tandis que celui des appartements augmente de 3,4 à 3,6.

La recomposition du paysage des logements dans le village, augmentation du nombre de vacants et du nombre de logements, semble corroborer l'impression ressentie sur place : le centre-bourg ancien se vide, la périphérie se construit. Pour tenter de pallier ce phénomène, on divise parfois les maisons de bourg en appartements, d'où l'augmentation des 2 et 3 Pièces.



Boîtes à lettres multiples sur une maison du bourg

Sans qu'il soit statistiquement possible de le vérifier, le parc de vacants se situe, selon les agents immobiliers, principalement dans les logements anciens du bourg, ce que l'observation sur place confirme. « *Les maisons de village sont quasiment invendables. Il faut les brader à 50 000€ pour avoir une chance de vendre, mais à ce prix-là, les propriétaires renoncent souvent à vendre* », indique une commerciale d'une agence immobilière de Bazas. Elle ajoute que « *le passage en locatif est alors difficile car les frais de rénovation bloquent* ». Une autre commerciale dans une deuxième agence indique avoir acheté pour elle une maison de bourg à Grignols pour 30 000€ avec une terrasse et un jardin non lié à la maison. Elle a choisi cet investissement personnel pour le prix de la maison, la proximité avec son travail (Bazas est à 15 kilomètres) et la présence sur place de commodités, surtout de commerces. C'est aussi, dit-elle, un « *choix de vie* ».

Deuxième critère : pas cher, mais connecté

Sur le critère du faible prix, arrivent à la fois des trentenaires pour un premier achat, mais aussi des cinquantenaires qui préparent leur retraite ou s'échappent du Bassin d'Arcachon où les prix et les charges sont très élevés (un endroit très « *bling-bling* » selon une des interviewées qui a quitté le bassin pour « *la vraie vie* » dans le Sud-Gironde). Dans la partie landaise, la taxe foncière est de l'ordre de 300 €/ha/an. Mais la difficulté pour les plus jeunes reste le fait « qu'il n'y a pas beaucoup de boulot ». « *Il faut aller travailler à Casteljaloux ou Bazas, car la fermeture de la SAPSO (papeterie et emballages) à Bernos-Beaulac a fait perdre des emplois* ». Il semble, selon une des interviewées, que la qualité de la connexion Internet soit aussi un critère de choix pour certains clients, soit dans un but professionnel le plus souvent, soit pour pouvoir communiquer aisément avec leurs proches. Cela renvoie aux cas de la Drôme où des actifs se sont installés en zone rurale reculée tout en menant une activité à l'échelle nationale ou internationale. Ainsi, une céramiste installée à Vesc (65 kms de Valence 40 de Montélimar) envoie ses créations principalement aux USA et en Australie. Elle expose à Paris, à Londres, etc. À quelques kilomètres de là, à Saint-Nazaire-le-Désert, village dont le nom indique lui-même son isolement (142 habitants), un éditeur s'est installé tout en travaillant principalement avec Paris. Le maire de la commune se bat avec France Télécom depuis plusieurs années pour avoir une meilleure connexion Internet. Il demande le haut débit pour pouvoir pérenniser les emplois existants (éditeur, brasseur, auberge, gîtes et camping), mais surtout avec l'espoir d'attirer de nouveaux habitants actifs qui ne soient pas seulement des réfugiés sociaux des grandes villes de Rhône-Alpes. Toujours en Drôme, la maison Créaphis est sise à Grane (1 830 habitants) Dans le Vaucluse, les éditions de l'Aube sont installées à La Tour d'Aigues (4 200 habitants), etc.

Troisième critère : la vie au calme

Le troisième critère commun de choix de l'installation en Sud-Gironde est le « retour aux sources, au terroir, à la nature ». Cela concerne aussi bien les quinquas dont certains citadins Bordelais, Parisiens ou autres, ayant acquis une demeure de campagne, qui deviendra (peut-être) résidence principale à la période de la retraite. Mais ce critère de retour à la nature peut être aussi la motivation de « *jeunes couples ayant une culture écolo et qui recherchent l'autosuffisance et la sécurité alimentaires* ». Il y a « *le désir de campagne, le terroir, les produits frais que l'on peut produire soi-même ou acheter à côté, l'attrait d'une certaine tradition rurale* ». Une dernière catégorie est celle des passionnés d'équitation qui soit veulent développer une activité liée aux chevaux ou simplement en posséder pour leurs propres loisirs. Une sous-catégorie apparaît alors, les acheteurs belges, souvent attirés initialement par le centre équestre de Bernos-Beaulac, les Écuries du Libet. Ils ont ensuite diffusé auprès de compatriotes les critères de prix et de proximité mer et montagne dans une nature encore préservée.

L'art de vivre est le dernier critère évoqué, à la fois la bonne chère « *On mange bien ici ; c'est une véritable culture, la bouffe, et ça plaît aux Belges !* ». C'est un des attraits que, selon l'interlocutrice habitant Grignols, le maire de Grignols a su prendre en compte en organisant la foire aux Chapons, le défilé des bœufs gras et les marchés de nuit qui sont autant d'occasions de festoyer aux sons de la banda locale dont le nom est bien dans la

ligne les « Amuse-Gueules ». Il y a aussi la « saison bleue », période de chasse à la palombe où une grande partie des activités s'arrêtent ou du moins se mettent en veilleuse. Il y a d'ailleurs un petit marché de la palombière : environ 40 à 50 000 € avec un hectare de forêt autour. Des entreprises, notamment du BTP, achètent des palombières pour y inviter leurs clients VIP et bénéficier avec une surface de forêt suffisante d'une mesure de défiscalisation (Défi-forêt)¹⁵⁵. Une palombière peut alors se vendre jusqu'à 200 000 € avec une vingtaine d'hectares.

Le Grignolais nouveau est arrivé

Le choix de Grignols comme lieu de vie semble être un choix contraint. On peut regrouper en quatre catégories les nouveaux arrivants.

Les déclassés de la métropole

Le lotissement de Mutin-nord comprend 8 logements sociaux. « Ils ont été habités par des familles chassées de Bordeaux. Ils sont déracinés ici, souvent sans moyen de locomotion et en grande difficulté. Ce sont des déracinés culturels ¹⁵⁶ ». Ce point de vue est partagé, avec plus de crudité encore, par deux élus de communes voisines. On évoque le fait beaucoup de ceux qui arrivent sont sans travail et trouvent à louer dans les logements souvent sans confort, comme c'est le cas d'une maison à S. avec cinq familles sans moyen de locomotion et loin de tout. « Ce sont des gens pauvres que l'on met dans un entonnoir : ils ne peuvent pas s'en sortir, pas de travail, pas de voiture, pas de connaissances, pas l'habitude de la vie à la campagne... ». L'interlocutrice évoque une mère arrivée récemment et qui lui a demandé comment se rendre à Bazas en transport en commun : « Il n'y a pas de transport en commun. Ils sont habitués au confort de la ville qu'il n'y a pas ici. À l'école, on voit beaucoup de gens jeunes en difficulté qui cumulent les impayés (eau, électricité, etc.) ». Son homologue renchérit : « Il faut deux voitures par ménage ici, c'est déjà dur pour ceux qui travaillent alors les autres... ». Sa voisine reprend : « Les gens à problème se regroupent, comme le font d'ailleurs toutes les catégories. Mais on a ici une vraie misère humaine. C'est moralement terrible, les familles tournent de village en village, 2 ans ici, 3 ans là en fonction de ce qu'ils trouvent ». Les deux interlocuteurs sont partagés sur le rôle des services sociaux : « Les services sociaux sont là pour aider, mais ils attirent aussi », dit M. D et Mme L de répondre. « Le terrain, c'est-à-dire nous, nous en occupons mieux que la CDC. Les résultats ne sont pas à la hauteur des contraintes. (...) La CDC est pourvoyeuse d'emplois, "mais sans valeur ajoutée" » ¹⁵⁷.

Plusieurs points ressortent de ces discours.

Relégation sociale par l'économie et la géographie

¹⁵⁵ Site Internet crpf-poitou-charentes.fr : Le Dispositif d'Encouragement Fiscal à l'Investissement en forêt (DEFI) existe depuis 2001. Modifié par la loi de finances rectificative pour 2013, il permet toujours aux contribuables de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu, ou d'obtenir désormais un crédit d'impôt. L'application du dispositif est prolongée jusqu'au 31 décembre 2017

¹⁵⁶ Entretien avec un cadre supérieur de la CdC du Bazadais, 22 juin 2016

¹⁵⁷ Entretien avec deux maires (actuel et ancien) de deux communes du canton de Grignols.

Tout d'abord, ils s'accordent pour dire que pour les plus pauvres le choix fait par les offices HLM de loger des familles en grande difficulté en zone rurale est une aberration sociale. Il y a peu d'emplois peu qualifiés à Grignols, on l'a vu, et il faut se rendre à Bazas, Casteljaloux (environ 15 km), Langon ou Marmande (environ 30 km) pour approcher une zone d'emplois moins discriminante. Or les familles qui se trouvent contraintes d'accepter un logement social si éloigné de la métropole, qui reste la grande pourvoyeuse d'emplois départementale et régionale n'ont pas toujours de véhicule, ou du moins de véhicule apte à faire de 30 à 60 kilomètres par jour sur le long terme. L'entretien d'une voiture dans ces conditions est aussi souvent hors de portée des ménages.

Relégation culturelle

Le village n'est pas ce lieu accueillant et ouvert que décrivent souvent les médias. « Les gens sont assez fermés ici. Il faut vouloir s'intégrer, faire soi-même la démarche vers les habitants et l'on reste de toute façon un « étranger » [...] « Les hommes sont des bourrins en Sud-Gironde, des machos !¹⁵⁸ ». L'ancien maire d'une commune de Charente-Maritime, Berneuil, expliquait qu'il était considéré comme nouveau dans le village, bien qu'il y réside depuis une vingtaine d'années : « il faut avoir plusieurs générations au cimetière pour être du pays », ajoutait-il¹⁵⁹. Les nouveaux arrivants sont « des déracinés culturels » [...] « dans une véritable misère humaine ». Historiquement, il existait à la campagne (pas seulement là d'ailleurs) des systèmes de solidarité, à la fois dans les travaux agricoles, mais aussi envers les pauvres dans l'esprit de la charité chrétienne. Ce soutien n'était pas forcément gratuit, il donnait lieu à un échange nourriture contre travail, lequel était alors considéré comme une vertu chrétienne. Les plus riches et l'église participaient également à ce soutien philanthropique. Les habitants connaissaient, même les plus démunis, les ressources locales accessibles (champignons, braconnage, etc.), mais aussi les lieux et les moments où il était possible de travailler à la journée. Quelques habitants prolongent ce mode de vie, mais les relégués de la grande ville ne connaissent ni les lieux, ni les codes et non pas non plus accès à cette connaissance du milieu, cette « culture locale » car ils n'ont aucun capital d'autochtonie.

Le succès du service qui met son existence en péril

C'est tout à l'honneur des élus d'avoir pris conscience des difficultés de leur population en mettant en place un grand service d'action sociale intercommunal. « La CDC a le plus gros service de la Gironde avec 87 000 heures et près de 90 personnes et environ 500 bénéficiaires¹⁶⁰ ». Le maire de Grignols avait vanté le service : « L'aide à la personne gérée par la CDC aujourd'hui emploie 90 personnes, avec chacune des horaires et des contraintes différentes, c'est la gestion d'une petite PME¹⁶¹ ». Le service d'aide à domicile n'est pas le seul service social, il y a un point CAF, un service d'action social et un secteur jeunesse/enfance, petite enfance. Le nouveau président de la CDC est d'ailleurs l'ancien vice-président

¹⁵⁸ Entretien du 7 juin 2015 avec une agent immobilier à Bazas.

¹⁵⁹ Propos recueilli lors de la recherche « Maison individuelle et éparpillement urbain : vers un French sprawl ? », programme L'architecture de la grande échelle, PUCA / BRAUP, 2010.

¹⁶⁰ Entretien avec un cadre supérieur de la CDC du Bazadais, 22 juin 2016

¹⁶¹ Entretien avec le maire de Grignols le 29 septembre 2014.

chargé de l'action sociale, ce qui montre la place de ses services dans l'organisation de la CDC. Il est clair que certains organismes, dont les organismes de logement social, plus que les individus certainement, connaissent la puissance de l'action sociale du secteur et n'hésitent donc pas à y installer les populations, même fragilisées. Captieux est très éloigné de Bordeaux et plus enclavé que Grignols, même avec l'autoroute A 65. Les habitants de logements sociaux de Captieux sont essentiellement des « *gens du coin* », alors que Grignols accueille des familles venant d'horizons plus lointains : « *À Captieux, cela se passe mieux car il y a peu de gens venant de Bordeaux, ce sont des locaux qui ont leur famille sur place qui habitent dans les HLM*¹⁶² ».

Les « laissés au bord du chemin »

Certaines populations ont des difficultés soit économiques soit sociales pour habiter dans les villes. Elles peuvent parfois être accueillies dans les villages, mais dans quelles conditions ?

Vieillir au pays ?

On peut s'étonner de la présence à Grignols d'une EHPAD, d'un village senior et d'une maison d'accueil spécialisée (MAS). Lorsque l'on évoque ce sujet avec le maire ou certains acteurs, la réponse est qu'avec une population âgée importante, il faut réfléchir aux moyens de leur permettre de vieillir au pays. La réponse pour la MAS est plus confuse. Mais lorsque l'on s'éloigne de la sphère du pouvoir municipal, il semble que le discours soit un peu différent. « *Les vieux qui sont à Grignols (EHPAD ou village automnal) ne sont pas tous du coin. À l'EHPAD, ils viennent de partout car c'est très difficile de trouver une place en maison* », disent sans détour les élus de communes voisines. La responsable commerciale du Village automnal est moins catégorique, tout en reconnaissant la largeur du rayon de recrutement : « *Les occupants sont pour la plupart du grand secteur, Langon, Bazas, Casteljaloux. Certains sont des anciens(ne)s de Grignols et qui reviennent au pays après une vie professionnelle ailleurs et le veuvage (3 cas)*¹⁶³. Elle poursuit : « *Le Sud-Gironde a une population vieillissante avec de nombreux agriculteurs qui se retrouvent à la retraite avec des maisons trop grandes, malcommodes et isolées dans la campagne* ». Le groupe avait donc créé une première opération à Portets.

Le maire de Grignols voulait faire une MARPA, mais, on l'a vu, un refus de la CDC l'a conduit à rechercher du côté du privé. Il a visité l'opération de Portets et a été convaincu. Il s'agissait de proposer des logements plus modernes, plus confortables pour les aînés de la commune ». [...] « *Le maire voulait "garder les aînés au village" et répondre en termes d'habitat adapté. Les agriculteurs et viticulteurs ont eu des carrières longues et difficiles, ils ont de grandes maisons de 100 à 120m² plus les granges et dépendances. À la retraite, ils n'ont plus envie ni parfois la capacité de s'en occuper. Cela devient un souci. Un logement moderne, pratique économique en chauffage car bien isolé à proximité du centre-bourg est une demande* ». Malgré ses dénégations, la commerciale ne peut nier qu'il s'agit d'un marché, de niche pour l'instant, mais que plusieurs groupes développent. Sur les 40 logements de Grignols, un investisseur en a acquis 12, tandis que les autres ont été acquis par des

¹⁶² Entretien avec un cadre supérieur de la CDC du Bazadais, 22 juin 2016

¹⁶³ Entretien avec la responsable commerciale du « Village automnal », le 14 juin 2016.

particuliers (sans préciser la destination). Ces logements sont une des nombreuses niches de défiscalisation. Jusqu'à une période récente, il n'était pas possible de défiscaliser si l'on logeait des ascendants ou descendants. Cette mesure est tombée avec le loi Pinel (2014), et cela devrait encourager la filière de la « Silver économie ». Comme à plusieurs reprises au cours de l'entretien, Mme L., maire d'une commune voisine de Grignols, indique avec son franc parler : « *Il y a effectivement une fuite des jeunes, un gisement de jeunes qui partent, y compris à l'étranger. Il y a donc un vrai filon économique car les vieux ont plus d'argent que les jeunes, sauf les anciens agriculteurs*¹⁶⁴ ».

Le filon de la Silver économie

Le pays Sud-Gironde a décidé de s'engager dans la Silver économie. Lors d'une réunion de présentation du projet le 11 décembre 2014, une diapositive explique que « *le Sud-Gironde est un territoire qui cerne les enjeux de la silver économie à plusieurs niveaux et qui souhaite s'engager dans le développement de la filière.[...] au niveau économique: un territoire qui vieillit vu comme une opportunité* », pour expliquer alors que 11,4% de la population du Sud-Gironde a entre 75 et 89 ans et que cette proportion va augmenter dans les années à venir. Le plan d'actions s'appuie sur 3 piliers : *la professionnalisation des assistants de vie et leur décroisement avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux, l'Habitat ami de l'âge (housing friendly) et l'information et la formation des professionnels du bâtiment, l'équipement en bouquets de solutions numériques, et projets de recherche en lien avec l'adaptabilité du logement*¹⁶⁵. Si les deux premiers volets sont assez classiques dans ce type de projet, le troisième mérite attention. Il s'agit d'équiper les logements des personnes âgées de caméra munies de capteurs capables de déceler tous changements dans la vie de la personne âgée et d'alerter alors un service de surveillance. Dans un premier temps, il s'agissait d'équiper le logement d'une centaine de personnes âgées pour effectuer un test en grande dimension. La difficulté est de recruter des volontaires : « *Il est difficile de trouver des volontaires pour tester du fait de la réticence des aidants professionnels ou familiaux qui craignent le "flicage"* », indique un responsable de la CDC du Bazadais. Il faut peut-être également s'interroger sur la capacité et la volonté des personnes âgées du milieu rural à apprendre à plus de 75 ans à utiliser du matériel informatique spécifique.

Le fantasme de la silver économie et l'indécence de la silver économie

Frédéric Cazenave, journaliste au *Monde*, expose dans un article intitulé « *le fantasme de la silver économie* »¹⁶⁶ que le nombre d'emplois promis pas cette nouvelle filière (300 000 emplois d'ici à 2020) est un peu un leurre, car malgré un terminologie anglo-saxonne, il s'agit de développer des emplois peu qualifiés (aide à domicile, par exemple) dont Mme L. dit : « *Cela donne un peu de travail pour l'aide à domicile, mais ce sont quand même des petits boulots* ». « *C'est un sujet transversal qui intéresse plusieurs ministères, mais n'a la priorité d'aucun. Cela manque de ligne directrice. Heureusement, les entreprises n'ont pas attendu pour agir* », note Luc Broussy, président de *France Silver Eco* dans le même article. C'est en effet par défaillance du service public que cette filière se développe,

¹⁶⁴ Entretien avec deux maires (actuel et ancien) de deux communes du canton de Grignols.

¹⁶⁵ *Projet_silver_economie_Sud_Gironde_-_reponse AMI_CRA_v11.12.2014.pdf*.

¹⁶⁶ Frédéric Cazenave, « *Le fantasme de la silver économie* », site Internet *Le Monde*, 21 janvier 2016.

oubliant quelque peu de considérer les personnes âgées comme nos anciens, mais y voyant plutôt un nouveau gisement de clientèles pour les grandes entreprises de promotion. L'indécence de la silver économie ¹⁶⁷ est dénoncée par une équipe associative (EHPAD de Côté) qui voit dans le développement de cette filière un manière de « prolonger » la vie des consommateurs : « *le message subliminal est assez simple : tant que vous consommez, vous gardez une part de jeunesse....* » (...) « *cette silver économie porte de mieux en mieux son nom : ce sont moins les cheveux qui sont argentés que les intérêts...* ».



© cnisam.fr

Accepter ceux qui sont différents

L'association Autisme-Sud-Gironde s'est mobilisée pour créer une Maison d'accueil spécialisée pour recevoir les autistes adultes. Parmi les objectifs de l'association dont le premier est de faire acquérir aux résidents une autonomie dans les gestes quotidiens, figure une mission qui explique le choix du site de Grignols. Il s'agit « *d'assurer une ouverture à la vie sociale à l'extérieur de l'établissement* ». Le choix de l'espace rural est donc associé ici à sa capacité à accueillir ceux qui sont différents. Le message sous-jacent est que le milieu rural est mieux adapté pour cet accueil que le milieu urbain. C'est donc toujours en refus de la ville que le choix de la MAS semble s'être imposé. Le site Internet complète les avantages de la situation de Grignols dans le soin apporté aux résidents en évoquant les opportunités que présente le secteur et les aménités qu'offre le bourg : « *La situation de l'établissement en milieu rural aux confins de la Gironde et du Lot-et-Garonne permet la pratique d'activités tournées vers l'extérieur et la découverte du milieu (balades pédestres, découverte de la nature...). Des équipements de proximité offrent la possibilité de pratiquer des activités aquatiques (thermes, bateau, char à voile, accro branche, équitation, calèche). Des fêtes, des activités et des animations diverses s'organisent tout au long de l'année*¹⁶⁸ ».

¹⁶⁷ José Polard, Michel Bass, Michel Billé, Odile David, Alain Jean, (de l'association EHAPD de côté) « L'indécence de la silver économie », site Internet Le Monde, 16 mai 2016.

¹⁶⁸ Site Internet autismesudgironde.com, présentation de la MAS le Sabla à Grignols.

La ruralité serait donc mieux à même d'offrir à ceux qui ne sont pas ou plus en capacité de produire dans l'économie urbaine un cadre de vie adapté. Avec la silver économie, est-ce, comme l'avancent les responsables du Pays Sud-Gironde, l'utilisation d'une ressource locale, les personnes âgées, qui se met en place ou n'est-ce pas plutôt faire des zones rurales un nouveau déversoir des rejets d'une économie mondialisée et essentiellement urbaine. L'irruption sur la scène grignolaise d'un promoteur bordelais spécialisé dans la défiscalisation à partir de résidences services seniors fermées, le Village automnal, montre que c'est bien l'économie urbaine qui trouve là un nouveau créneau de spéculation.

Les décroissants

Les soixante-huitards du Sud-Gironde

Loin des grandes villes symboles de la mondialisation des échanges, le Sud-Gironde attire tout autant les produits de l'économie post-fordienne à la recherche d'espaces « nature » pour que la clientèle puisse « se ressourcer » comme le projet de « Center Park » à quelques kilomètres de Grignols en Lot-et-Garonne que des personnes recherchant à remettre en cause les modes de vie urbains contemporains. Quelques familles ont donc choisi de s'éloigner de la métropole, le plus souvent pour « protéger » leurs enfants des risques sanitaires et idéologiques que véhiculent les grandes villes. Ce retour à la nature, est moins important que celui qui suivit Mai 68 dans le Larzac par exemple. Il n'y a en Sud-Gironde que quelques familles souvent assez isolées du reste de la population, mais constituant un petit réseau de connaissances et d'entraide. Atelés au départ le plus souvent à l'élevage de chèvres ou, en une occasion d'autruches et émeus, les profils professionnels se sont diversifiés, mais en restant volontairement dans une certaine marginalité. La seconde génération ne reste pas à la campagne et « navette » entre Bordeaux et le Sud-Gironde.

Bio et décroissant

Il est d'autres contrées où ce refus de la société de consommation est plus actif. Dans le cadre d'une recherche précédente, nous avons étudié quelques villages de la Drôme. Un retour sur place a permis de constater qu'une partie de cette population marginale s'était structurée pour donner plus d'impact à leur démarche. Plusieurs boutiques de producteurs bio ou en agriculture raisonnée ont ouvert leurs portes. À Rémuzat, elle regroupe 12 producteurs dont certains sont labellisés bio, mais dont une autre partie refuse même le principe de la labellisation. En effet, pour acquérir ce label, il faut certes suivre une charte de qualité, mais il faut aussi verser une somme (de 1 000 à 1 500€) aux organismes de labellisation. Cette marchandisation du label est donc refusée par certains producteurs qui se situent clairement dans le mouvement de la décroissance. Un des producteurs, Frédéric, n'a pas de vergers à lui. Il repère les vergers abandonnés et propose aux propriétaires de s'en occuper pour les remettre en production. Ces transactions se font sans bail, sans loyer. Frédéric intervient a minima sur les arbres, en coupant les branches mortes, en sarclant le sol au pied de l'arbre. Il n'apporte aucun produit, même « naturel ». Il cherche à retrouver l'équilibre qui existait auparavant entre la culture et la nature. Cela entraîne une faible production (abricots, cerises) qu'il va vendre dans les Alpes (Grenoble, frontière suisse)

pour ne pas concurrencer les producteurs locaux d'une part et aussi car les prix sont plus élevés dans ces zones. Il produit également des essences de plantes (lavande, thym, origan) qu'il cueille dans la montagne et distille lui-même. Compte tenu du prix élevé de ces produits (entre 600 à 1 000€ le litre), il trouve là un revenu complémentaire qui lui permet d'entretenir sa voiture, le tracteur qu'il n'utilise qu'environ trois semaines par an ! Ancien marin, il travaille essentiellement à la main, mais respecte son rythme. Le regroupement avec d'autres producteurs lui permet d'écouler plus facilement ses produits sans avoir la contrainte de « tenir boutique » en permanence. Le fonctionnement en groupe limite les permanences au point de vente. Dans le temps de lancement (la boutique a 2 ans), les associés se distribuent les charges de façon égalitaire alors que les revenus reviennent à chaque producteur selon les ventes de ses produits. Une discussion est engagée au sein de l'association pour répartir les charges en fonction du chiffre d'affaires de chacun, afin de favoriser les petits producteurs ou les nouveaux entrants. Installée dans la Maisons familiale (centre de vacances) de Rémuzat, la boutique attire une clientèle de touristes et quelques locaux aux revenus supérieurs et à la recherche d'une nourriture saine. Ces deux clientèles ne sont pas véritablement le « cœur de cible » des producteurs, notamment des décroissants comme Frédéric qui souhaiterait entraîner dans son sillage des acteurs locaux, à la fois en tant que client (et non consommateur) et en tant que producteur.

Les soixante-huitards intégrés

À quelques kilomètres de là, à Nyons, une boutique de laine Mérinos fonctionne depuis quelques années dans un local où plusieurs activités artisanales se sont regroupées. Venus s'installer dans la Drôme dans la suite du mouvement de Mai, le couple a monté un élevage de moutons mérinos. La difficulté étant ensuite de traiter, filer, teindre la laine, ils ont recherché d'autres acteurs de ce produit assez rare en France. Une coopérative s'est ainsi constituée élargissant peu à peu son périmètre. Elle regroupe aujourd'hui environ 80 producteurs un peu partout en France (un producteur en Suisse), ce qui a permis de d'assurer une meilleure qualité par le traitement centralisé de la laine. Chaque éleveur remet sa production à la coopérative qui la trie et lui donne une valeur en fonction de la qualité de la laine et du poids. Puis, la laine est traitée, filée et teinte (en Italie !) et chaque éleveur reçoit un lot équivalent à celui qu'il a produit. Compte tenu de son étendue géographique aujourd'hui, les coopérateurs communiquent entre eux par Internet et se retrouvent une fois par an en assemblée générale.

Les retraités à la recherche d'une vie plus calme

Un pays de cocagne qui attire les vieux ?

Les agents immobiliers s'accordent pour dire que leur principale clientèle pour l'acquisition sont les retraités ou pré-retraités. Il y a l'héliotropisme qui attire la clientèle de la moitié nord de la France et au-delà. Ce sont des personnes déjà retraitées ou qui vont l'être bientôt et qui cherchent à « être débranchées de la ville » et aspirent à un « retour aux sources, au terroir, à la nature¹⁶⁹ », le critère de prix intervenant ensuite pour déterminer la

¹⁶⁹ Entretien du 7 juin 2015 avec une agent immobilier à Bazas.

destination réelle. Les agents immobiliers insistent sur la situation géographique du Sud-Gironde qui rapproche des Pyrénées, qui permet d'atteindre rapidement l'Océan sans les encombrements, et de rejoindre la métropole en moins d'une heure (avion, TGV).

Plusieurs couples rencontrés à Grignols correspondent à ce tableau, toujours un peu caricatural de la part des professionnels de l'immobilier.

L'attrait du prix et de la vie au bourg

M. et Mme C. habitaient en Charente-Maritime, dans la plaine de l'Aunis. Monsieur est artisan menuisier, madame a travaillé avec une interruption pour élever ses trois enfants. À l'âge de la retraite, ils ont souhaité habiter une région plus riante que l'Aunis et ont porté leur choix sur les Pyrénées. Mais leurs enfants, dont deux restent en Charente-Maritime et l'autre habite dans le Sud-Gironde, les ont dissuadés d'un tel éloignement. Ils ont donc recherché dans le Sud-Gironde en souhaitant s'installer dans une petite ville comme La Réole, mais « *cela ne (leur) avait pas plu [...] C'est triste, ça fait un peu quartier* », dit Monsieur. « *Il y avait trop de femmes voilées* », ajoute Madame, « *je ne me sentais pas de vivre là*¹⁷⁰ ». Après une visite déçue à Cours-les-Bains, ils virent sur le site de Grignols l'annonce de la vente de deux terrains de 800m² à 16 000€. La situation en limite de la « ville » et à côté du four banal leur plaît et ils décident d'acquérir un des terrains alors qu'ils recherchaient une maison. L'idée est de profiter des compétences de Monsieur pour construire une petite maison en bois. Mais en attendant, ils louent une maison de ville sur les allées Saint-Michel au centre du bourg. Ils découvrent alors l'intérêt d'habiter au centre. « *On fait les courses à pied, on a plus besoin de la voiture, il y a de l'animation, le marché, etc.* ». La question se pose maintenant pour les C. de savoir s'ils recherchent une maison de ville à acheter, puis construisent la maison en bois pour la louer ou s'ils restent sur leur projet initial. Pourquoi Grignols ? : « *Il y a toutes les commodités, les commerces et les services, c'est un pays du bien vivre aussi et les gens sont accueillants. Le village est très vivant. Il y a beaucoup de festivités : l'Échappée grignolaise a lieu demain (6 juin) course, randonnées pédestres, cyclistes etc. avec et au profit des autistes de la maison du Sabla. Les autistes (au moins ceux les moins atteints) sont intégrés à la vie communale. Ils aident à la bibliothèque (un peu de ménage), les jeunes filles de la commune ont fait l'an passé un spectacle au profit du Sabla. Il y a un projet pour du nettoyage dans un espace naturel...*¹⁷¹ ».

Assez rapidement, l'évocation par les C. de la convivialité du village les amènent à évoquer les résidents autistes du Sabla. Il n'est pas question des habitants dans leur rapport aux nouveaux arrivants, mais de leur capacité à accepter la « non-normalité ». Cela semble contredire les autres points de vue exprimés, notamment par les agents immobiliers, mais en réalité il est socialement plus difficile de montrer son indifférence ou son rejet d'un autiste que d'un habitant en HLM ou d'une femme voilée.

Anciens et nouveaux, la rupture ?

« Il y a dimanche 7 juin le vide-greniers sur le terrain de rugby. Il y a beaucoup d'associations, même si certaines sont un peu mortes » (associations des agriculteurs) : « ils

¹⁷⁰ Entretien avec M. et Mme C. le 5 juin 2015 (Mme C. peu après son arrivée à Grignols est devenue présidente du Comité des fêtes.

¹⁷¹ Dito.

se réunissent peut-être entre eux pour manger, mais c'est tout et on les voit pas », dit Mme C.. La rupture entre le monde agricole, localisé dans les hameaux, et celui du bourg est consommé. Les agriculteurs se réunissent entre eux dans leur association, ce qui semble normal. Mais pour Mme C., cette « mort » énoncée de leur association traduit la coupure entre elle, présidente du Comité des fêtes et la partie de la population autochtone la plus traditionnelle.

Sun Village à la française

Sur les « commodités » de Grignols évoquées par le couple C. : « La maison médicale (ouverte en 2014) est un atout. Il y a des médecins sur place, des infirmières, des spécialistes viennent régulièrement. C'est bien pratique » [...] « J'avais une prise de sang à faire, Ça se fait sur place et une semaine après je reçois les résultats chez moi. J'ai pas eu besoin d'aller à Casteljaloux ». Et la conversation dérive alors sur la forte présence de la population âgée pour qui la présence de la maison médicale est un atout : « Il y a beaucoup de vieux ici, mais ils restent chez eux » (énumération des voisins 85, 87, 93 ans etc.) (...) Il y a beaucoup de gens qui travaillent pour l'aide à la personne ». Le rapprochement entre leur utilisation personnelle de la maison médicale et la prédominance d'une population très âgée dénote que, très certainement, dans leur choix d'implantation pour la retraite, les C. ont été sensibles à la présence d'équipements qui permettent de « rester chez eux » aux vieillards. Comme pour les personnes en grande difficulté pour lesquelles le service social public constituait autant un soutien qu'une attractivité, le souci de la commune et du maire en particulier de pouvoir « garder les aînés au village »¹⁷² peut être un facteur de « spécialisation » dans l'accueil des personnes dans la dernière partie de leur vie. Si l'on y ajoute le vœu du maire de trouver les moyens de « monter en gamme » de sa population pour assurer une mixité sociale qui est compromise aujourd'hui par la forte présence de faibles revenus, Grignols peut devenir en quelques années un « Sun Village ».

Faire vivre le bourg

Grignols tente de créer plusieurs fois par an des animations. En plus de la fête votive de la Saint-Pierre, qu'il est question d'abandonner compte tenu de sa faible audience, il y a les deux foires historiques de janvier et novembre, depuis quelques années un « salon du livre », l'Échappée grignolaise dont on a déjà parlé, un évènement majeur sont les marchés nocturnes en juillet et août. « *Ce ne sont pas des marchés. Je me demandais ce qu'ils faisaient quand j'ai vu là, devant la porte des tables sur toutes les allées. Au moins 500 personnes à manger ! Les producteurs locaux, les associations, tout le monde vient avec son truc et fait la cuisine et les gens mangent. Le producteur d'agneau fait cuire de l'agneau, etc.* » [...] *Ils aiment bien bouffer ici !*¹⁷³ ». Le maire a bien compris que l'attractivité du bourg passait par cette « convivialité de la bouffe ».

¹⁷² Entretien avec la responsable commerciale du « Village automnal », le 14 juin 2016.

¹⁷³ Entretien avec M. et Mme. C. le 5 juin 2015



Marché de nuit à Grignols -juillet 2015



Au centre du marché de nuit, la banda de Grignols « les Amuses gueules ».

Mais il y a aussi le marché traditionnel le mercredi matin, qui, s'il reçoit surtout la visite des « cheveux argentés » constitue un moment d'animation et contribue à attirer à Grignols les villageois des communes voisines qui évitent ainsi un déplacement vers le

160

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

supermarché à Casteljaloux ou Bazas, mais surtout leur permet de se rencontrer, de discuter et d'échanger les nouvelles.



Le marché du mercredi a repris de la vitalité avec l'arrivée de nouveaux commerçants sollicités par la mairie

Traditions et nouvelles « traditions »

Avec l'idée de village, circule généralement les notions de patrimoine et de tradition. Grignols ne faillit pas à cette habitude, même si cela reste parfois en-deçà d'une véritable politique patrimoniale et culturelle.

Le patrimoine comme atout

Il est difficile de se distinguer en France sur la valorisation du patrimoine bâti historique. La Gironde avec 984 monuments protégés en 2011 est le second département après Paris en nombre de monuments historiques. Grignols n'en recèle aucun, mais le site de la mairie affiche une rubrique « Patrimoine » qui affiche 10 monuments à voir depuis les églises jusqu'à la statue de Saint Michel ou le four à pain, acheté par la commune en 1970, celui-là même qui a incité les C. à acheter un terrain à Grignols.

Les images défilantes de fond d'écran du site sont elles aussi consacrées au patrimoine bâti et naturel de la commune.



La Journée du patrimoine donne lieu à une visite du village organisée par l'association des amis de l'église Notre-Dame et de son environnement. L'affiche réalisée pour 2016 montre l'église, le lavoir de Ferbos, la statue de Saint-Michel, mais aussi un patrimoine moins connu, le bâtiment de l'ancienne conserverie « le Gourmet français » montrant par là que l'activité économique peut participer à la célébration patrimoniale, à défaut d'être un véritable acteur de l'économie.

La saison bleue

Difficile, lorsque l'on n'est pas du Médoc, des Landes ou du Sud-Gironde, de comprendre cette expression de « saison bleue ». C'est pourtant un moment d'une haute importance pour les autochtones de ces contrées. Les activités économiques s'arrêtent, on prend des congés spéciaux, la vie se passe alors les yeux tournés vers le ciel pour guetter le passage tant attendu chaque année en octobre et novembre des palombes. C'est la couleur du plumage d'un gris bleuté qui a donné son nom à la période de chasse.

On ferme alors boutique, ou au contraire, on fait de bonnes affaires. Un ancien charcutier de Grignols indique que c'est alors qu'il réalisait son meilleur chiffre d'affaires, les paloumeyres s'approvisionnant largement en charcuterie, car, plus qu'une simple chasse, la palombe « *c'est une culture, c'est une ambiance. Ici la palombe, c'est viscéral, les postes se transmettent de père en fils*¹⁷⁴ ». Les nouveaux pâtisseries du village ont acquis en même temps que la boutique la recette du « cache-museau¹⁷⁵ », spécialité locale de pâtisserie pour la période de la palombe¹⁷⁶. Par contre, tous les interlocuteurs expliquent qu'il est difficile de s'insérer dans la société des paloumeyres si l'on n'est pas du pays. Les élus y arrivent, les grands groupes financiers aussi, mais ne font pas pour autant partie réellement de cette société là. Quant aux nouveaux habitants, il ne faut pas compter pouvoir y accéder durablement, encore moins si l'on est une femme. Une de mes interlocutrices dit : « *Moi, j'y ai été invitée quelques fois, mais c'est parce que je montre que ... j'en ai !* ».

Les élus interrogés sur l'influence des chasseurs dans leurs communes expliquent à propos de ceux qui ne chassent pas la palombe que « les autres chasseurs, c'est plus compliqué ». Les présidents des ACCA (Association communale de chasse agréée) ne sont souvent pas des gens du pays : « *Le président de l'ACCA de mon village na pas un centimètre carré à lui dans la commune !*¹⁷⁷(...) *Les chasseurs de palombes sont respectables, mais les autres...* ».

Les nouvelles traditions

Inscrire une population nouvelle dans son village passe pour les élus par un certain nombre de rites collectifs. Lorsque les anciens sont inaccessibles, on en invente de nouveau. Les marchés de nuit en font partie alors que la fête de la Saint-Pierre, fête votive n'a plus véritablement de succès et que la foire de la Sainte-Catherine de novembre a eu des difficultés à poursuivre une tradition historique¹⁷⁸.

La journée des associations

Tous les ans, la journée des associations permet de présenter les activités des 33 associations du village, même si certaines n'y sont pas présentes. À côté des associations traditionnelles liées aux sports, à certaines professions (pompiers, paysans,

¹⁷⁴ Entretien avec M. D. ancien boucher charcutier à Grignols, juin 2016.

¹⁷⁵ Le « cache-Museau » est un gâteau réalisé comme un gros chou à base de pâte à crêpes et fourré de crème pâtissière à la vanille. Il tire son nom de sa grande dimension.

¹⁷⁶ Entretien avec Mme Q. pâtissière à Grignols, juin 2016

¹⁷⁷ Entretien avec deux maires (actuel et ancien) de deux communes du canton de Grignols.

¹⁷⁸ En 2014, la traditionnelle foire de la sainte-Catherine a été annulée par manque de volontaires pour l'organiser. Elle a pu reprendre avec le nouveau comité des fêtes.

commerçants), aux anciens combattants, à la chasse et la pêche, il existe plusieurs associations culturelles (patrimoine, lecture, musique) ou se soutien (amitié 3^{ème} âge, retraités agricoles, etc.). L'ensemble de ce tissu est un des vecteurs d'intégration sociale, notamment des personnes à la retraite ou en pré-retraite, comme ce fut le cas pour Mme C., d'abord bénévole à la bibliothèque, puis membre de la chorale en français, puis en anglais et finalement présidente du comité des fêtes. Pour les adultes plus jeunes, c'est l'école ou la halte-garderie qui permet de créer des liens.

Le salon du livre

Depuis quelques années et à l'initiative des bénévoles de la bibliothèque et de son président, un salon du livre a lieu tous les ans au printemps. Centré sur la littérature, il propose également d'autres activités culturelles ayant un lien avec la lecture dans le but d'inciter les publics, jeunes et moins jeunes, à lire.



Affiches annonçant les manifestations à Grignols et extraits d'articles du journal Sud-Ouest.

La foire aux chapons

L'année 2015 fut l'occasion de la 28^e foire aux Chapons de Grignols. Depuis 2014 le chapon de Grignols est une marque déposée. Il existe une confrérie du chapon des deux vallées de Grignols et un compte Facebook ! Il s'agissait à l'origine de trouver de nouveaux débouchés agricoles qui ne viennent pas entrer en concurrence avec le traditionnel canard gras du sud-ouest. La foire se déroule le dernier dimanche de décembre avant Noël et réunit les éleveurs des 36 communes que couvre la marque déposée.

GRIGNOLS, TERRE DE RESILIENCE ET DE RESISTANCE

On a souvent (toujours ?) considéré les terres rurales comme des secteurs de résistance au changement, comme des noyaux d'immobilisme et de traditions. Pourtant, le monde rural a connu au cours du dernier demi-siècle une révolution comme peu de territoires en ont connue, et en tout cas pas les villes. Disparition de la traction animale et mécanisation intensive, professionnalisation des paysans qui deviennent des exploitants agricoles, changement des cultures et des paysages avec les remembrements, changement consécutif des structures foncières héritées, exode massif des populations, puis perte de la primauté des professions agricoles, modification des modes de vie, etc. alors que les villes connaissaient des évolutions importantes, notamment avec l'expansion des périphéries, mais qui n'affectaient pas aussi fortement l'ensemble des populations, ni leur économie. Les zones rurales n'ont donc pas toujours été des zones de conservatisme sociétal, si elles le furent plus souvent du point de vue politique. Aujourd'hui, la fin du cycle de la révolution agricole a sonné depuis plusieurs années et les campagnes, leurs élus et leurs habitants s'interrogent. Doit-on abandonner les bribes de particularité qui restent dans ces territoires, très faible densité de population, très grand éparpillement des compétences des institutions publiques, etc. ? Ou bien faut-il enfourcher le pas de la mondialisation, de la métropolisation généralisée¹⁷⁹ et devenir le jardin d'agrément des villes ?

Quand reverrai-je, hélas, de mon petite village fumer la cheminée (...) ¹⁸⁰?

La commune de la proximité

La commune cellule de base de la démocratie

Née de la disparition de plusieurs paroisses, Grignols revendique aujourd'hui de conserver son intégrité, quitte pour cela à abandonner certaines prérogatives. Le maire de Grignols est un farouche défenseur de l'échelon communal. Il est favorable aux réformes territoriales prônant l'intercommunalité, mais indique que « la disparition voulue à terme des communes est une erreur. La commune est la cellule de base de la démocratie. Ici, on vote à 80% »¹⁸¹. Même si le chiffre avancé est un peu optimiste il est vrai que la participation est plus forte au fur et à mesure que la population diminue dans les villes et villages. Aux départementales de 2015 par exemple, Grignols avec ses 787 inscrits vote à 69%, Bazas (3 300 inscrits) à 58%, Langon (4 500 inscrits) à 51,5% et Bordeaux (140 000 inscrits) vote à 44,1%. L'interconnaissance joue à plein en milieu rural pour favoriser la participation aux élections et celles-ci constitue également un micro-événement qui permet de rassembler un instant la communauté.

¹⁷⁹ Lussault, Michel, « L'urbain métropolisé en voie de généralisation », *Constructif*, n°26, juin 2010.

¹⁸⁰ Du Bellay, Joachim, « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage ».

¹⁸¹ Entretien avec le maire de Grignols le 29 septembre 2014.

La commune, lieu de la proximité entre élus et citoyens

Ses arguments en faveur de la conservation de l'échelon communal ne sont pas d'ordre identitaire, mais basés sur des considérations de proximité et de pratiques quotidiennes. Il nie le coût de gestion d'une petite commune : « *Dire que cela coûte cher est faux. Une petite commune avec tous ce qu'y fait le maire ne coûte pas cher. Qui se déplace de nuit lorsqu'il y a un accident, ou des chevaux échappés sur la route ? C'est le maire que l'on prévient et qui se dérange. Une commune comme Sillas (commune voisine de 100 habitants environ), le maire touche 200 euros par mois, croyez-vous que ce sont les gendarmes qui se déplacent pour les chevaux, que c'est le sous-préfet qui vient annoncer à la famille un mort sur la route ? Non, c'est le maire*¹⁸² ». Le maire est donc considéré comme l'agent public de la proximité et du service à la population. Lorsqu'à l'issue de mon premier entretien, j'indique au maire de Grignols mon intention de prendre rendez-vous ultérieurement, il me rétorque qu'il n'y a pas besoin ici de prendre rendez-vous : s'il est là, il reçoit tout le monde !

L'intercommunalité, une nécessité pour le rural

Pour sauver la commune, l'intercommunalité

Pour le maire de Grignols, il s'agit de résister aux « énarques qui ne connaissent pas les réalités du terrain en zone rurale. [...] On n'a pas besoin de directives venues d'en haut pour savoir que l'on a intérêt à se regrouper, mais cela ne passe pas forcément par la fusion ». Et d'expliquer que « les effets de seuil peuvent parfois renchérir le coût de certains services. Gérer 90 personnes pour l'aide à la personne, c'est déjà compliqué, mais si l'on agrandit le périmètre et qu'il faut suivre 140 personnes, c'est alors une véritable petite PME et donc une équipe administrative plus lourde. Pour d'autres structures, il y a intérêt à mutualiser comme par exemple pour une maison de l'enfance qui coûte environ 250 000€ par an quelle que soit sa taille ». Mais l'intercommunalité doit être choisie par les élus de base car « il ne faut pas réfléchir nos territoires comme les autres. La densité moyenne est de 15 habitants au km²²¹⁸³. C'est un système inconnu des Parisiens ! ». On voit en effet que la superposition des regroupements n'effraie pas les élus (voir supra) et il faudrait ajouter les syndicats à vocation plus techniques (Sictom, syndicat des eaux, Sivos, etc.). Le maire de Grignols évoque l'exemple de l'instruction des permis de construire et autres autorisations du droit des sols (ADS) qui n'est plus assurée par la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer-ex Direction Départementale de l'Équipement). Les communes travaillent alors avec Langon pour mettre en place un service d'ADS sur un grand périmètre et en dehors de toute demande d'une autorité supérieure.

Le grand projet du maire

Dans les discussions sur la réforme des collectivités locales en 2011, de nombreuses hypothèses de regroupements et de délimitations ont été émises par les services préfectoraux et par tous les acteurs de terrain. Alors, le maire de Grignols appuie la

¹⁸² Dito.

¹⁸³ C'est la densité de l'ancienne communauté de communes Captieux-Grignols.

proposition du préfet d'une grande intercommunalité du Sud-Gironde. Il milite alors pour une intercommunalité allant de La Réole à Langon, de Saint-Symphorien à Grignols en passant par Villandraut, Captieux, Bazas et Auros. Il énumère les conditions à un développement favorable et équilibré d'une telle structure avec quatre sorties d'autoroute, quatre zones d'activités, un patrimoine touristique remarquable à développer tant culturel que naturel, un abattoir (Bazas) de dimension régionale, quatre maisons de santé et bien d'autres projets...¹⁸⁴. Il évoque dans ce courrier la nécessité de dépasser les clivages politiques, d'accepter le fait que « *d'aucuns ont à y perdre : des mandats, des pouvoirs, des baronnies, des chasses gardées ! Mais nos concitoyens, eux, ont tout à y gagner...* ». Dans cette configuration, le maire de Grignols envisage bien sa commune comme soutenue par l'économie résidentielle ou présente. Il ne demande pas de zones d'activités, ni de bénéfices particuliers pour sa commune qu'il place par contre au centre du dispositif des 4 sorties d'autoroute et des 4 zones d'activités (Auros, Langon, Bazas Captieux). Un technicien de la DDTM confirme cette position du maire en indiquant que pour M. Baillé, il s'agit pour Grignols de profiter de sa situation entre Bazas, Captieux et Casteljaloux, « *sans se faire d'illusions sur les capacités de développement de la commune*¹⁸⁵ ». Pour évoquer les relations au sein de ce qu'aurait été cette intercommunalité souhaitée par le préfet, soutenue par le maire de Grignols, le technicien évoque « *Captieux et Saint-Symphorien focalisées sur l'emploi, Bazas sur sa suprématie par rapport à Langon, quitte à en oublier ses points forts sur l'agroalimentaire et la robotique, et Grignols dans tout cela qui ... hésite*¹⁸⁶ ». Le cadre de la CDC du Bazadais interrogé ne dit pas autre chose : « *Captieux veut se développer autour du projet « Écopole » malgré une perte de population, Bazas a vingt ans de retard et Grignols bénéficie d'un portage politique fort qui crée du dynamisme local* ». Comme le maire Baillé l'a compris également, une partie de l'avenir de Grignols se situe au-delà de la limite départementale en Lot-et-Garonne où le dynamisme de Marmande et de Casteljaloux attire des populations que les coteaux de Grignols, son bourg actif et son patrimoine peuvent également attirer. C'est pourquoi lors de la création de la communauté de communes Captieux-Grignols, le maire avait envisagé plutôt un regroupement avec Casteljaloux. À l'opposé, Captieux essaie de se positionner par rapport à la métropole bordelaise, à la fois par son élu président du conseil départemental de la Gironde et par les actions qu'il engage, notamment avec la SPL Sud-Gironde (société publique locale) qui vise à garantir d'équilibre territorial en mettant en réseau les zones d'activités de Langon-Mazères, Bazas et Captieux en profitant des échangeurs de l'A 65 qui les relie directement à Bordeaux¹⁸⁷.

¹⁸⁴ Lettre de M. Baillé, conseiller général de Grignols dans le blog michelu.elunet.fr, blog de l'ancien conseiller général du canton de Saint-Macaire Michel Hilaire.

¹⁸⁵ Entretien avec la DDTM le 21 juin 2016.

¹⁸⁶ Dito.

¹⁸⁷ Solène Méric, « Économie. La SPL Sur Gironde pour l'économie du territoire : « Tous pour un, un pour tous », Sud-Ouest du 25 mars 2016 et entretien avec un cadre supérieur de la CDC du Bazadais, 22 juin 2016

SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE :
Une chance historique pour le Sud-Gironde

● Pour cette fois, la République nous donne le **pouvoir de peser directement sur notre avenir** :

- ⇒ Saurons-nous saisir cette opportunité que constituerait une intercommunalité à l'échelle de notre territoire ?
- ⇒ Saurons-nous nous élever au-dessus des divisions politiques d'un autre âge ?
- ⇒ Saurons-nous nous évader de nos conservatismes douillets ?
- ⇒ Saurons-nous relever le défi d'un monde en évolution fulgurante, peser, maîtriser et tirer profit de ces changements ?
- ⇒ Ou bien voulons-nous toujours protester, regretter, stigmatiser, accuser, certes, mais subir et encore subir ?

● Je milite pour une structure intercommunale épousant les limites du Sud-Gironde de la Réole à Langon, de Saint-Symphorien à Grignols en passant par Villandraut, Captieux, Bazas et Auros.

Imaginons que seraient :

- **Un pôle économique** basé sur 4 sorties d'autoroutes avec 4 zones d'activité sous une même maîtrise d'ouvrage.
- **Une politique touristique** s'appuyant sur des appellations prestigieuses, un patrimoine architectural remarquable, un environnement vert exceptionnel, un fleuve, des rivières, des forêts.
- **Un abattoir neuf**, moderne, de dimension régionale, porté par tout le territoire.
- **Un vrai réseau** de 4 maisons de santé pluridisciplinaires sous maîtrise d'ouvrage commune.
- Et combien d'autres projets.....

● Alors que nous sommes en cours d'élaborer le SCOT Sud-Gironde, nous voudrions, et chacun d'entre nous a de bonnes ou mauvaises raisons, conserver nos souverainetés, rester divisés, atomisés face à ceux qui sauront s'unir, se regrouper, être compétitifs, attractifs. Bien sûr d'aucuns ont à y perdre : des mandats, des pouvoirs, des baronnies, des chasses gardées ! Mais nos concitoyens, eux ont tout à y gagner : **emplois, services, transports, santé, culture, protection civile, solidarité...**

● Je suis profondément convaincu que nous avons là, l'occasion unique de construire un avenir pour notre Sud-Gironde.

Pour ceux qui le souhaitent, Je reste à leur disposition en précisant bien que je suis et resterai dépourvu d'ambitions politiques personnelles ce qui me permet liberté de parole et indépendance d'action.

Jean-Pierre BAILLÉ
06 89 20 24 23
baille@orange.fr

Source : michelu.eunet.fr/public/michelu.eunet.fr/reforme-des-collectivites/billet-3-10-2011/lettre_Monsieur_BAILLE_conseiller_general_de_Grignols.pdf

Lettre, de Jean-Pierre Baillé, maire de Grignols au sujet du schéma départementale de coopération intercommunale

Résister à la pression des métropoles, des élites technocratiques urbaines, passe pour le maire de Grignols par l'adoption d'une attitude humble par rapport aux capacités de développement de sa commune qui n'exclue pas toutefois une vision sur la place à tenir dans l'environnement du Sud-Gironde. À aucun moment, il n'est question de la métropole bordelaise ; il s'appuie sur le réseau local de petites villes ordinaires (Langon, La Réole, Marmande, Casteljaloux, Bazas) et sur les opportunités d'emplois qu'elles apportent soit directement, soit par leur position à proximité d'un diffuseur autoroutier. Si le projet de grande intercommunalité du Sud-Gironde n'a pas été retenu par l'opposition de trop d'élus, le maire de Grignols dit aujourd'hui qu'il faudra aller vers cette solution, mais « à petits pas ».

Et en quelle saison reverrai-je le clos de ma pauvre maison qui m'est une province et beaucoup davantage ?

Résister à la mondialisation

Si les décroissants, comme ceux rencontrés en Drôme, se revendiquent clairement d'un rejet de la mondialisation, il est d'autres voies moins démonstratives, moins directes aussi, mais qui procèdent volontairement ou non de la même volonté d'échapper à une économie basée sur l'exploitation de la main d'œuvre des pays pauvres pour satisfaire les besoins et les désirs des nantis.

L'idée même d'une économie locale remet en question ce qui est souvent montré comme la voie du progrès, l'échange à l'échelle mondiale. Les marchés de producteurs locaux, la qualification d'une aire locale de production, la valorisation d'une activité agricole ou de transformation, d'une production locale ne s'appuient pas bien sûr que sur les échanges locaux. Mais la prééminence de l'économie résidentielle dans un secteur comme celui de Grignols, économie résidentielle plus que présenteielle notamment, montre que, sans être des « babas-cool », les habitants participent en partie à une économie des circuits courts. Cela n'éradique pas la pratique de l'hypermarché, ni la multiplication des déplacements automobiles. Avec une part de l'économie présenteielle de 83,1% (65,5% en valeur moyenne pour la France), de 4,1% d'emplois agricoles et 12,8% d'emplois industriels¹⁸⁸, Grignols illustre cette France rurale qui a reconverti son économie du secteur agricole vers le résidentiel. Vivre et travailler au pays ne veut pas dire produire au pays, mais servir aux habitants du pays. 44,7% des actifs de Grignols travaillent dans la commune en 2011 contre 39,5% en 2006. Sur ceux travaillant sur une autre commune (55,3%), il y en a encore 38% qui exercent dans une autre commune du département¹⁸⁹. On voit là un fort localisme des activités. « L'accroissement démographique a engendré un développement de l'emploi, et plus particulièrement de l'emploi présenteiel, l'emploi destiné à satisfaire les besoins de la population présente sur le territoire¹⁹⁰ ». Il s'agit dès lors de pratiquer une politique d'attractivité résidentielle, aidé en cela par le faible coût du foncier et le désir des populations d'acquérir une maison individuelle. Dans le système territorial péri-métropolitain, l'objectif est de trouver les voies qui distinguent une commune des autres ; l'identité locale devient alors une valeur.

Résister à la ville

Qu'ils soient trentenaires, quinquas ou plus vieux, les nouveaux habitants qui arrivent à Grignols cherchent pour des raisons différentes, mais concordantes, à s'éloigner de la ville.

Lorsqu'ils sont jeunes et désargentés, ils recherchent ici ce à quoi ils ne peuvent accéder en ville, un logement suffisamment grand pour avoir des enfants, un jardin et une proximité avec la nature pour leur éducation. S'ils sont un peu plus riches, ils viennent à la campagne trouver un air qu'ils souhaitent plus pur pour leur progéniture, une possibilité d'accéder facilement à une nourriture plus saine et le contact avec la nature. Ceux-là sont moins nombreux car ils anticipent parfois sur la difficulté que représente l'absence de collège, de lycées (Bazas, 16 kilomètres) et plus tard d'universités

¹⁸⁸ Site L'observatoire des territoires/carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr

¹⁸⁹ Source : INSEE Act T4.

¹⁹⁰ « L'économie présenteielle, moteur de l'emploi aquitain », INSEE Aquitaine Flash n°12, février 2015.

ou écoles supérieures. Certains recherchent là le jardin d'Eden dont la ville, avec ses miasmes et sa vie trépidante, s'est définitivement éloignée.

Lorsqu'ils sont plus âgés, les nouveaux habitants recherchent le soleil et une vie plus calme. Les Q. avaient un beau commerce en banlieue parisienne, avec une dizaine d'employés. Le magasin était situé le long d'une voie ferrée et à un carrefour très passant. Lorsque s'approcha le moment d'envisager une fin de carrière dans les dix ans à venir, ils choisissent de quitter l'Île-de-France pour un endroit et une vie plus calme. Ils s'installent à Grignols après quelques recherches car le bourg leur a paru actif, et l'affaire à acquérir saine et bien placée sur les allées Saint-Michel, face au marché. Mme Q., qui tient la boutique, est un peu désespérée après quelques mois du rythme nouveau, loin de la pression constante de l'affaire précédente, mais elle ne regrette pas le choix qu'ils ont fait « en toute connaissance de cause ». M. et Mme P. ont eux aussi quitté la grande périphérie parisienne pour un autre commerce au centre de Grignols. Ils recherchaient une affaire équivalente à la leur, avec un potentiel de développement, dans une région plus clémente à la fois par le climat et par la vie quotidienne. Le choix de Grignols a été essentiellement lié au potentiel du commerce qu'ils ont repris. M. est tout à fait satisfait de sa nouvelle vie. M. A. est arrivé à Grignols il y a 6 ans. Il habitait en Normandie en périphérie d'une grande ville et a été licencié d'une grande entreprise. La famille a décidé d'entamer une vie nouvelle en allant vers le sud. Avec sa prime de licenciement, il a acheté un terrain et fait construire (il a lui-même réalisé une partie des travaux). Ils ont choisi Grignols car c'est la campagne et ce n'est pas trop loin de plusieurs villes. Ce n'est pas le prix qui les a attiré, car il est à peu près équivalent à ceux de là où ils habitaient en Normandie. Après plusieurs missions en intérim et des périodes de chômage, il a décidé d'installer un commerce à Grignols car dans les villes voisines (Marmande, Langon) les pas-de-porte sont trop chers, « *les prix sont fous là-bas* ». Il trouve qu'il est difficile de s'intégrer quand on n'est pas d'ici. Deux commerçants proches, nouveaux eux aussi sur la commune ont, dit-il, le même point de vue sur les autochtones : « *Je pensais que les gens dans le sud étaient ouverts, mais ce n'est pas le cas* ». Mais, il souhaite rester à Grignols car « *pour les enfants, c'est idéal* ».

Aucun de mes différents interlocuteurs au cours de cette recherche n'a évoqué spontanément la métropole bordelaise. Lorsqu'ils parlent d'aller en ville, pour faire des courses spécifiques, pour le spectacle, pour prendre le train, ils vont à Langon, Marmande ou Agen. Interrogés sur leur rapport à la métropole, ils évoquent les difficultés pour s'y rendre en voiture. La rocade de Bordeaux semble être un nouveau rempart, du moins un obstacle avec ses encombrements. « *J'évite d'y aller (à Bordeaux) à cause de la rocade !* », me dit une de mes interlocutrices. Un autre : « *Je regrette parfois de ne pas en profiter plus, mais la rocade me fait ch...* ».

La vie urbaine, mais surtout métropolitaine, est devenue pour une partie de la population, celle des « familles », un lieu difficile à vivre à la fois pour des raisons de prix, de confort de vie et de sécurité sanitaire. La zone rurale, si elle dispose des aménités suffisantes, devient un lieu refuge. Grignols, se trouvant au centre d'un pentagone de petites villes moyennes « ordinaires », Bazas, Langon, La Réole, Marmande, Casteljaloux et dans l'aura d'une préfecture, Agen, permet de concilier le refus de la vie urbaine et de ses contraintes avec une proximité relative qui permet pourtant d'en utiliser les ressources. Ce positionnement n'est pas partagé par toutes les couches de la population, comme en atteste le creux de la pyramide des âges pour les 15-44 ans.

GRIGNOLS, UNE VIE ET UNE ECONOMIE LOCALE POUR LES VIEUX AISES ET LES JEUNES PAUVRES !

Le tableau général que l'on peut faire de Grignols est assez contradictoire. D'une part, on a une commune aux patrimoines riches, bien que non exceptionnels, mais dont les élus tentent de tirer parti sans s'illusionner sur le poids relatif de la commune dans son environnement large. Simplement, il s'agit pour eux de valoriser les atouts locaux pour permettre à la commune de rester un petit centre secondaire de ressources au milieu d'un territoire qui connaît un effondrement de l'activité agricole. Cela implique une reconversion de l'économie locale des secteurs productifs historiques (agriculture et sylviculture) vers une économie de services résidentiels. Mais qui veut venir vivre à Grignols, pour apporter ce besoin de services et y répondre ?

Depuis quelques décennies, et sans que cela ne soit tout d'abord une volonté politique locale, les principaux apports de populations nouvelles ont été le fait d'acteurs extérieurs au secteur, venus implanter des activités qui ne trouvaient pas aisément place en zone urbaine, pouvaient bénéficier d'un foncier peu onéreux et d'un environnement agréable, en outre dans un contexte d'absence de concurrence. L'EHPAD et les logements sociaux ont donc trouvé un site à Grignols. Ces deux populations n'ont fait que très partiellement le choix de vivre là. C'est plus souvent l'impossibilité de vivre ailleurs, notamment en ville qui les conduit dans le Sud-Gironde où ils sont en quelque sorte assignés à résidence. Mais l'arrivée de cette population a amené des besoins, notamment en service à la personne et en aide sociale, emplois à caractère administratif et le plus souvent à temps partiel, qui attirent une nouvelle population active.

L'absence d'aménités et d'accueil pour les classes d'âge les moins âgées, depuis l'âge du collège jusqu'aux formations professionnelles, repousse les familles des catégories moyennes qui préfèrent habiter à proximité d'une ville comportant ces services. Le vide créé par l'absence de ces catégories est donc comblé par des familles plus âgées, dégagées de l'éducation et de la professionnalisation de leurs enfants. Rejetant les trépidations de la vie urbaine, qu'ils ont subies au cours de leur carrière, les quinquas et sexas recherchent à Grignols une vie plus calme, dans un environnement préservé et ensoleillé, mais disposant des services pour la seconde partie de la vie, sans pour autant être trop onéreux ou trop « bling-bling ».

Le défi que rencontre la municipalité est de transformer ce qui est de l'ordre de la relégation pour certains, de la résistance à la vie urbaine pour d'autres, en un choix. Grignols joue la carte de la convivialité du sud autour des traditions de bonne chère, des spécialités locales et des services. Avec une population communale vieillissante et une attractivité des plus jeunes axée de fait sur le logement social ou populaire, il n'est pas acquis que Grignols puisse échapper longtemps à la silver économie et à la nécessité de s'inscrire pleinement dans une intercommunalité suffisamment forte pour soutenir socialement sa population.

ENSEIGNEMENTS

Ce travail entend apporter, par la collecte et l'exploitation empirique, une contribution à une question somme toute assez simple : qu'est-ce que la France périphérique ? Conduit par une équipe composée d'un architecte urbaniste, d'un anthropologue, d'un sociologue il entend articuler ces regards disciplinaires non pas en les mêlant, mais en les mettant en perspective sur des territoires considérés comme *a priori* similaires du point de vue d'un certain nombre de caractères géographiques tels que l'éloignement métropolitain, une situation multipolarisée, la présence de petits centres-bourgs. Autrement dit, des territoires qui pourraient aisément entrer dans la catégorie générique du « périphérique ». C'est en effet d'abord par la distance aux grandes aires urbaines que Christophe Guilluy caractérise ce qu'il nomme la « France périphérique » et qu'il oppose de façon radicale à une France des métropoles. Il y a désormais « deux France qui s'ignorent et se font face : la France des métropoles, brillante vitrine de la mondialisation heureuse, où cohabitent cadres et immigrés, et la France périphérique des petites et moyennes villes, des zones rurales éloignées des bassins d'emplois les plus dynamiques¹⁹¹ » explique-t-il par exemple, estimant par ailleurs que ces zones concentrent 60% de la population française.

Nous avons fait le choix, à rebours des grandes enquêtes monographiques pluridisciplinaires, non pas d'une comparaison à partir des territoires selon une liste d'indicateurs, mais d'une comparaison *a posteriori* depuis des regards disciplinaires différents. Le principe a été de partir de cas considérés donc comme similaires pour les regarder selon trois orientations disciplinaires. Nous avons donc fait l'hypothèse que les contrastes d'approche conduiraient à pointer à la fois des similitudes à propos des cas, mais aussi des différences qu'il nous fallait déceler.

Par cette démarche, qui nous a conduit à exposer un triptyque plutôt que trois monographies établies selon le même plan et avec les mêmes outils, nous avons voulu interroger, mettre en doute un certain nombre de catégories en circulation dans la recherche urbaine. La lecture et l'analyse partagée au préalable de nos enquêtes empiriques nous ont effectivement confortés dans cette idée que les catégories et cadres d'analyse dominants de la géographie, comme à certains égards les nomenclatures statistiques, devaient être questionnés car ils construisent une vision des territoires qui suppose une échelle d'observation et engagent souvent à vouloir qualifier les territoires avant même de les avoir enquêtés. Ainsi, par exemple, en est-il de la catégorie « hors influence d'une aire urbaine » qui, comme l'a noté Christophe Guilluy, fabrique une vision du territoire selon un point de vue dominant qui est celui des réussites métropolitaines. De même, la notion de « périurbain » dont l'usage est largement répandu, engage avec elle, le plus souvent un lot de représentations sociales (l'association de la maison individuelle à la petite propriété et à l'individualisme par exemple), cela même alors qu'on sait qu'il n'y a pas un périurbain, mais des périurbains. C'est précisément là qu'intervient notre stratégie de mise en vis-à-vis par discipline : elle

¹⁹¹ Cf. Extrait de la quatrième de couverture de *La France périphérique*, op. cit.

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

oblige à ne pas utiliser *a priori* des catégories générales, mais à l'inverse d'observer d'abord une réalité territoriale pour ensuite voir comment cette observation questionne en retour les catégories que nous aurions pu utiliser. Mieux encore, nous avons tenté d'établir, par le décryptage de la circulation de ces visions du périphérique dans les œuvres de fiction (cinéma et littérature), comment passent dans le sens commun des représentations collectives liées à l'usage de ces catégories.

Par conséquent, avec une telle stratégie d'enquête, il n'est pas envisageable, ni souhaitable, d'aboutir de façon classique à une comparaison terme à terme des cas ou même à une synthèse, comme cela se pratique le plus couramment dans les enquêtes par cas analysés selon la même grille de lecture. Il n'est pas question ici, pour nous de généraliser à partir d'enquêtes localisées, mais plutôt de questionner, si ce n'est de renouveler, l'usage de catégories géographiques dont l'usage est devenu dominant.

Ici nous avons fait un double pari : d'une part celui de l'échelle et de la singularité, d'autre part celui de la mise en question des catégories communes par singularisation des regards disciplinaires. Comme y invite Jacques Revel et Jean-Claude Passeron¹⁹², nous avons tenté de « penser par cas », de raisonner « à partir de singularités » et non « à propos de singularités ». Autrement dit, nous avons considéré que partir de nos cas, en approfondir la singularité serait une bien meilleure méthode pour interroger les catégories générales en usage dans la recherche urbaine, que de partir de catégories générales préétablies et étudier des cas compris comme des « illustrations générales ». La démarche est ici inverse : c'est le particulier qui est compris comme « variation exemplaire » capable en retour de questionner les généralités¹⁹³.

Il se dégage au final de notre démarche trois dimensions qui forment l'armature de cette dernière partie. D'abord un retour nécessaire sur des éléments forts de démarche et de choix de méthodes pour observer ce type de territoire, ensuite un retour critique sur les notions et concepts en circulation à propos et sur ces périphéries, enfin une interrogation sur ce que nous avons nommé des « trajectoires territoriales », c'est-à-dire la façon dont sur des lieux s'imposent ou non des choix de développement, des projets, contraints à la fois par l'histoire, la morphologie spatiale, mais aussi les représentations. Lesquelles représentations sont, nous l'avons largement constatées, parfois largement nourries par des conceptions dominantes des systèmes territoriaux aujourd'hui largement diffusées et passées au « sens commun ».

Aussi, dans chacune de nos analyses de cas nous avons pu mesurer le poids de cadres d'analyse et de cadres mentaux qui parfois gênent la compréhension de la réalité de ce que sont ces territoires, et partant, les directions possibles de leur développement. On l'aura compris, pour nous, les contraintes qui pèsent sur ces territoires et sur les options quant à leur développement ne sont pas seulement subies, externes, mais aussi internes, liées à leur histoire et aux jeux et enjeux sociaux locaux qui les animent. C'est en effet bien l'observation locale qui permet de saisir que les lieux que nous avons ethnographiés ne sont pas seulement pris dans des logiques globales

¹⁹² Cf. *Penser par cas*, Ed. de l'EHESS, 2005.

¹⁹³ « *Le singulier acquiert une valeur scientifique quand il cesse d'être tenu pour une variété spectaculaire et qu'il accède au statut de variation exemplaire* » explique ainsi Georges Canguilhem, *Du singulier et de la généralité en épistémologie biologique. Etude d'histoire de la philosophie des sciences*, Vrin, 1970.

qui les dépassent mais que ces dynamiques sont aussi retraduites et contraintes dans les jeux sociaux locaux.

OBSERVER LE « PERIPHERIQUE » : ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES ET QUESTIONS EPISTEMOLOGIQUES

L'un des premiers enseignements de nos croisements disciplinaires conduit à pointer la difficulté à construire de façon générale une catégorisation de ces territoires. On l'a vu, les catégories géographiques dominantes privilégient une compréhension en termes de « systèmes territoriaux ». Ainsi, par exemple, les « aires urbaines » propose un regard sur les communes construit depuis l'appartenance à des « grands pôles » porteurs de développement en passant par des communes de couronne, puis s'éloignant jusqu'à des communes « isolées, hors influence ». Une telle analyse cartographique, et la nomenclature qu'elle propose, portent donc en elle la définition d'un « système territorial » et son fonctionnement. Définition d'un système qui, par ailleurs, suppose un choix d'échelle d'observation et de raisonnement.

Il semble que deux raisons principales expliquent cette focalisation sur des visions macro-territoriales et/ou à grande échelle.

La première, est liée aux mécanismes de la production du savoir dans la recherche urbaine contemporaine. Il faudrait ici une enquête supplémentaire sur les mécanismes de financement et les réseaux de la production intellectuelle contemporaine sur la ville pour saisir le déséquilibre de production entre les territoires. En effet, le déséquilibre certain de connaissance du périphérique au profit des métropoles n'est sans doute pas sans rapport avec la concentration des moyens de financement et des compétences intellectuelles dans les territoires métropolitains. Si l'on conjugue cela à une tendance de fond à l'encouragement d'une recherche financée et en partenariat avec les territoires¹⁹⁴, il est certain que la connaissance des territoires éloignées ne peut compter sur la mobilisation des moyens de la recherche. C'est en ce sens qu'à propos des petites et moyennes villes ou des territoires périphériques, il est légitime de parler d'un « angle mort » de la recherche urbaine.

La seconde, est liée à la volonté de lire spatialement les grandes transformations sociales de l'époque. L'état de la production des connaissances montre en effet une production dominée par une pensée géographique en termes de « territoire » qui voudrait traduire en cartes les dynamiques globales de la société française. Ainsi, la

¹⁹⁴ On peut citer pour exemple de ces rapprochements encouragés qui consistent à développer une recherche par projet en liens avec les acteurs professionnels des territoires les fameux programmes POPSU (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) développés entre 2003 et 2015. Il s'agit pour ce de « mettre en dialogue l'expertise des acteurs locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions de l'espace urbanisé. Trois programmes ont été lancés : deux programmes de recherche, co-construits avec de grandes agglomérations françaises (POPSU 1 et POPSU 2), et un programme d'échanges sur des projets d'aménagement développés dans des villes françaises et européennes (POPSU Europe) » (cf. <http://www.popsu.archi.fr/>). Ce programme a été en particulier développé avec et pour les grands projets urbains et territoires des grandes métropoles françaises et maintenant européennes.

fameuse thèse de la « ville à trois vitesses¹⁹⁵ », qui propose une lecture de la société française transcrite en mouvements dans l'espace (« gentrification », « relégation » et « périurbanisation »), est sans doute une des racines communes de ces travaux qui cherchent à spatialiser des dynamiques sociales à l'échelle du territoire national, comme le font par exemple Jacques Lévy et Michel Lussault¹⁹⁶ ou Christophe Guilluy¹⁹⁷. Les deux premiers expliquent ainsi d'une part, qu'il est possible de mesurer l'urbanité et qu'elle est un outil de classement des territoires, d'autre part, que « *les zones périurbaines sont-elles-mêmes hiérarchisées géographiquement en couronnes concentriques : les plus riches se localisent préférentiellement au plus près des limites des agglomérations : c'est l'anneau des seigneurs – tandis que les moins aisés s'écartent davantage. Enfin, la situation de l'hypo-urbain (les zones à faibles densités des périphéries externes aux aires urbaines) et de l'infra-urbain (les zones les plus éloignées des villes) est significativement différente. Dans ces deux cas, on rencontre des personnes à faibles ou très faibles revenus ne pratiquant qu'épisodiquement les villes et qui profitent du coût modéré du foncier pour faire des économies sur leur budget logement. S'agissant de l'infra-urbain, s'ajoute une moindre accessibilité aux biens publics tels que la santé, l'éducation ou la culture. Faut-il dès lors considérer la périurbanisation, et en particulier la périurbanisation, comme l'expression typique de l'individualisme, comme cela a parfois été avancé ?¹⁹⁸* ». L'usage ici des notions « infra-urbain » et « hypo-urbain », traduit la volonté de construire ce que les auteurs nomment des « géotypes » qui seraient à la fois caractérisés par l'éloignement des centres et par leur peuplement plus ou moins aisé et/ou contraint.

Autrement dit, les uns mesurent des écarts et divisions sociales à grande échelle avec des cartes de « gradients d'urbanité » et voudraient proposer des « géotypes », les autres opposent une « France des métropoles » à une « France périphérique ». Au fond, même opposés dans leur construction, leurs travaux ont en commun et un choix d'échelle, et une volonté de spatialisation des dynamiques sociales, si ce n'est des questions et problèmes sociaux¹⁹⁹. Mais, surtout, en cherchant à classer les territoires à grande échelle, ils sont conduits à faire des espaces les plus denses et les plus dotés les espaces les plus légitimes²⁰⁰. Partant, les espaces périphériques deviennent des espaces par soustraction des richesses des espaces denses et centraux des métropoles.

¹⁹⁵ Cf. Jacques Donzelot, *La ville à trois vitesses*, Ed. de la Villette, 2009 pour une version actualisée et « La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation », in *Esprit*, n°3-4, 2004 pour la première publication.

¹⁹⁶ Cf. par exemple Jacques Lévy et Michel Lussault, « Périurbanisation de l'urbain. », in *EspacesTemps.net*, 15.07.2014, <http://www.espacestemp.net/articles/peripherisation-de-lurbain/>.

¹⁹⁷ Cf. Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, 2014, op. cit.

¹⁹⁸ Idem p. 3.

¹⁹⁹ Ainsi, par exemple les recherches autour des dynamiques de relégation conduisent à identifier des zones de relégation, ghetto même pour certain, alors qu'une analyse à l'échelle de ces territoires montre une réalité bien plus contrastée. L'usage des approches cartographiques et spatialisation du social est par ailleurs largement lié à des catégories de l'action publique qui restent à questionner. Sur ces aspects cf. Franck Poupeau, Sylvie Tissot, « La spatialisation des problèmes sociaux », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 2005, p. 4-9.

²⁰⁰ Pour un décryptage de cette question cf. Fabrice Ripoll, Jean Rivière, « La ville dense comme seul espace légitime » in *Annales de la recherche urbaine*, n°102, 2007, pp. 121-130.

Misérabilisme et populisme dans l'approche des territoires

On l'a dit plus avant, la recherche urbaine est là face au même dilemme que le sociologue face aux classes populaires oscillant entre misérabilisme et populisme ou légitimisme et relativisme²⁰¹. La question est bien là celle de l'échelle de l'observation : à regarder « d'en haut », la part d'autonomie et les spécificités des territoires dominés ne sont pas visibles et à regarder de « trop près », le risque est d'exagérer l'autonomie et la spécificité et de voir dans ces territoires une nécessité faite vertu, quitte à ne pas voir leur situation de domination et à exagérer, voire esthétiser, leur autonomie. Une attitude est possible pour éviter ces écueils : celle qui consiste à regarder ces territoires de près, sans catégories de classement *a priori*, à commencer par les décrire, et à chercher à saisir les zones d'autonomie des territoires et ce que leur situation doit à leur position dominée. Il s'agit donc bien de chercher à saisir ces lieux comme à la fois singuliers et dépendants d'un système territorial, entre autonomie et dépendance.

En effet, le plus souvent, tout se passe comme si les territoires éloignés des centres étaient soit saisis comme des reliquats de la modernisation et de l'urbanisation généralisée, des lieux passés qui appellent des regards nostalgiques, soit comme des territoires en déclin, oubliés, en crise mobilisant alors la sociologie électorale et politique²⁰². Bref, les approches oscillent entre une version « misérabiliste » d'une « France périphérique », territoire appauvri des oubliés ou une version « nostalgique », celle de la « fin du village », lieux des liens communautaires perdus et gagnés par l'individualisme contemporain. Les ethnographies proposées par Pascal Dibie²⁰³ ou Jacques Le Goff n'échappent pas à cette vision du « village perdu ». Le premier explique par exemple dès l'introduction de son enquête : « Nous sommes monté dans le train à grande vitesse de la modernité sans trop nous en apercevoir et, lorsque nous regardons par la fenêtre, le paysage défile si vite que nous n'arrivons plus ni à le lire ni à le retenir (...), mais plus qu'une disparition, c'est un télescopage qui s'est produit, c'est une échelle du monde qui a bougé. L'espace, notre espace villageois ne correspond plus avec le temps pour lequel il avait été bâti ». Jacques Le Goff²⁰⁴, pour sa part, décrit clairement le choc entre un individualisme urbain et des usages anciens plus communautaires. Mieux encore, l'authenticité du village luberonnais de Cadenet, son terrain d'analyse, est une mise en scène, un simulacre, qui dissimule la « fin d'un monde²⁰⁵ ». « Le tassement des maisons et la grande proximité des habitants ont contribué autrefois à créer un fort sentiment d'appartenance collective ; aujourd'hui, la méconnaissance des uns et des autres s'est développée (...) Cadenet m'est apparu comme un village bariolé mêlant vestiges du passé et marques du présent, et où des

²⁰¹ Cf. Claude Grignon, Passeron Jean-Claude, *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.

²⁰² Cf. Julian Mischi, Nicolas Renahy, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », in *Politix*, n° 83, 2008 pp. 9-21 ou encore les travaux de Gilles Laferté « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés » in *Sociologie* n°4, 2014, pp. 423-439. On doit à ces auteurs, entre autres, d'avoir pointé la nécessité d'un renouveau de l'étude des espaces dits ruraux qui ne sont ni irréductiblement différents de l'urbain, dilués dans l'urbain généralisé, mais qui accueille aujourd'hui une majorité d'ouvriers et employés et dont la sociologie électorale est un enjeu.

²⁰³ Cf. Pascal Dibie, *Le village métamorphosé. Révolution dans la France profonde*, Plon, 2006.

²⁰⁴ Cf. *La fin du village. Une histoire française*, Seuil, 2012.

²⁰⁵ Titre d'un long chapitre (idem, pp. 159-260), qui dépeint la chute à partir de la fin des années 1960 avec l'arrivée de l'automobile, de la télévision... le quel est suivi d'un chapitre au titre sans équivoque : « le nouveau monde » (pp. 261-382).

catégories sociales coexistent dans *un même espace culturellement décomposé*²⁰⁶ » explique-t-il²⁰⁷. Ces visions opposées ne traversent pas seulement la production intellectuelle. Elles sont présentes dans les entretiens de chacune de nos monographies. Grignols met en scène son passé villageois et tente d'en faire un atout pour l'accueil de nouveau résidents, Brach raconte encore, par les voix des anciens, ses histoires de gemmage et de solidarité entre habitants, Sainte-Foy vit douloureusement la fin de sa notoriété et notabilité commerçante et attribue sa chute au repli périphérique.

La difficulté essentielle de l'approche par monographie sur le type de territoire que nous avons investigué est bien de se défaire des pièges tendus par ces représentations largement diffusées pour, à l'inverse, les interroger. Ce qu'ici le croisement disciplinaire permet.

Pour une micro-analyse territoriale

En ce sens, l'un des premiers enseignements de ce travail consiste à pointer la nécessité des « jeux d'échelle » qui permettent de dépasser les lectures par trop globales, au risque d'un glissement urbanocentrée. Les nombreux travaux ethnographiques sur, par exemple, les dynamiques de gentrification montrent, contre une lecture globale voire marxienne, qui voudrait voir dans la gentrification les effets d'un déploiement du capital, comment il s'agit également de jeux sociaux qui se jouent à une autre échelle, celle de la distinction, et engagent des choix individuels²⁰⁸. De même les travaux sur les banlieues pavillonnaires²⁰⁹, réalisés à l'échelle du quartier d'une petite commune, ont montré que l'usage de la notion de classe moyenne est insuffisant pour rendre compte des dynamiques qui travaillent un petit territoire périurbain et qu'il faut considérer également la question générationnelle et celle de l'ancienneté d'installation. Ce faisant, les auteurs montrent qu'il n'y a pas d'opposition *a priori* entre « quartier de promotion » et « quartier de relégation », que la catégorisation spatiale est insuffisante sans la compréhension des trajectoires sociales de ceux qui l'investissent. Dans la même veine, le travail d'Éric Charmes, Lydie Launay et Stéphanie Vermeersch²¹⁰, comparant un quartier en gentrification du 9^{ème} arrondissement de Paris et la commune périurbaine aisée de Chateaufort montre de façon très claire que le périurbain n'est pas une version dégradée de l'urbain accueillant des trajectoires de repli et surtout, qu'il n'y a pas *un* périurbain, mais *des* périurbains.

Les travaux permettant d'attester de l'intérêt de l'approche monographique, à l'échelle d'un cas, ne manquent donc pas. On peut encore citer, pour finir, les travaux d'Anne Lambert²¹¹ qui, par une approche ethnographique des lotissements, en montre toute la complexité et l'hétérogénéité. L'auteur en conclue d'ailleurs que son enquête

²⁰⁶ C'est moi qui souligne.

²⁰⁷ Idem, p. 538.

²⁰⁸ Cf. par exemple Anaïs Collet, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La Découverte, 2015.

²⁰⁹ Cf. Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat, Yasmine Siblot, *La France des « petits moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, La Découverte, 2008.

²¹⁰ Cf. Éric Charmes, Lydie Launay, Stéphanie Vermeersch, « Le périurbain, France du repli ? », in *La Vie des idées*, 28 mai 2013. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>

²¹¹ Cf. « *Tous propriétaires !* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Seuil, 2015.

« invite à multiplier les approches comparatives de monographies » et explique : « en sociologie urbaine plus que dans d'autres champs de recherche, les évolutions à l'œuvre au niveau national s'incarnent et se déclinent différemment selon les contextes locaux, l'histoire des communes, de leurs élus, de leur bassin d'emploi (...) surtout, elles contribuent à nuancer l'image des pavillonnaires conservateurs et permettent de saisir les évolutions sociales là où elles sont à la fois les plus tenaces et les plus imperceptibles : sur la scène du quotidien²¹² ».

Reste, une fois de plus, que les travaux qui « descendent » à cette échelle d'observation sont bien plus nombreux dès lors qu'il s'agit d'approcher des objets tels que la gentrification des quartiers des centres-villes ou la question périurbaine.

Mais revenons à la question de l'échelle. Traditionnellement, l'approche par monographie se donne pour objectif la vérification locale d'hypothèses et de résultats généraux. On l'a dit, ce n'est l'angle que nous avons choisi. Comme l'a théorisé la « micro-analyse historique », nous avons considéré que l'approche localisée par discipline permettait de montrer les variations du local qui le plus souvent sont écrasées par la volonté de saisir dans les cas la juste illustration de phénomènes observés au niveau global. A l'inverse, les monographies proposées montrent, à territoires équivalents, une expression diverse de ce même phénomène qu'est l'éloignement périphérique des métropoles. Comme l'exprime Jacques Revel : « chaque acteur historique participe, de façon proche ou lointaine, à des processus –et donc s'inscrit dans des contextes–de dimensions et de niveaux variables, du plan local au plus global (...). Ce que l'expérience d'un individu, d'un groupe, d'un espace permet de saisir, c'est une modulation particulière de l'histoire globale. Particulière et originale car ce que le point de vue micro-historique offre à l'observation, ce n'est pas une version atténuée, ou partielle, ou mutilée de réalités macro-sociales : c'en est une version différente²¹³. »

Autrement dit, la connaissance de l'expérience et du fonctionnement d'un territoire n'est pas réductible à la position qu'il occupe dans un système territorial, et elle peut être mieux saisie et reconstituée par une compréhension de son histoire locale, par la compréhension des tensions, négociations et compétitions qui le travaillent de façon continue. Au fond, il en est de même des territoires que de l'expérience des individus : elle ne peut être réduite à des propriétés sociales, à une position dans un système, pour être complète il faut aussi comprendre l'itinéraire des individus. Autrement dit, il s'agit de croiser le structurel (les contraintes d'un système) et le biographique (les choix à l'échelle de l'itinéraire de l'individu). Il en est de même des lieux. Ils sont certes contraints par un système territorial (rapport au centre de décision, éloignement géographique, desserte plus ou moins développée...), mais ils possèdent également une trajectoire et une situation singulière qui se jouent au niveau micro. Ainsi, par exemple, la catégorisation du cas de Sainte-Foy-la-Grande comme commune rurale déclassée, comme rebus périphérique de l'espace métropolitain, n'apporte qu'une compréhension partielle et ne permet pas de voir, par exemple, que cette situation est vécue et perçue par des groupes sociaux différents et fait même l'objet de tensions locales à propos des modèles de territoire, lesquels sont sans doute aussi déterminants

²¹² Idem, pp. 277-278.

²¹³ Jacques Revel, introduction à « jeux d'échelles » (op. cit), cité in Anni Borzeix, « Jeux d'échelles », *AEGIS Le Libellio*, n°3 (vol. 2), 2007, pp.25-28.

dans les choix de développement présents et futurs. De même, autre exemple, le cas de Grignols montre bien que le défaut d'accès routiers, l'isolement relatif, n'est pas à tout coup un handicap et qu'il peut être même un atout pour le développement d'une économie résidentielle et de services, qui profite d'un système territorial de petite échelle où les fonctions productives et commerciales sont supportées par d'autres.

Lier le morphologique au social

On le sait, l'échelle est non seulement une façon de de transcrire l'espace en cartes, mais c'est aussi le choix d'un niveau de compréhension et d'analyse des phénomènes sociaux. L'approche morphologique gagne ainsi à être complétée par une compréhension fine des logiques sociales qui travaillent les territoires, et cela, pas seulement selon un regard synchronique. L'analyse synchronique du développement des territoires montre nettement comment se jouent ensemble, à un niveau local, pratiques sociales et compositions des territoires. Là encore, l'accord sur des grandes catégories *a priori*, permettant une approche pluridisciplinaire, n'aurait sans doute pas permis de saisir comment les dynamiques spatiales sont liées à des jeux plus globaux d'évolution des groupes sociaux.

Ainsi, les fameuses « maisons Spirou » auraient pu être comprises comme des simples symptômes d'une périphérisation là où le regard localisé montre qu'elles sont plus que ça. Ainsi, dans les cas de Grignols et de Sainte-Foy, ces dernières signent, à partir de la fin des années 1950, la disqualification d'un type d'habitat et la fin d'un modèle économique rural fondé sur l'équilibre bourg/hameau au profit d'un déséquilibre centre-bourg/périphérie. Sur Sainte-Foy, c'est quasiment un modèle d'habitat et d'habiter qui est disqualifié, sans que ses habitants ne le saisissent, entre les années 1960 et aujourd'hui. De même, sociologues et anthropologues comprennent bien le développement de nouveaux modes de consommation et de vie, basés sur la voiture et le supermarché, mais ne saisissent pas forcément la force avec laquelle la transcription de ces logiques dans l'espace (par la construction de rocade et autres contournements) lui confère un caractère indépassable, incarné. Il est certes lié à des négociations, concurrence, entre des agents sociaux, mais une fois matérialisé dans l'espace, il imprime aux territoires une contrainte de trajectoire. Comment par exemple se défaire d'une rocade qui a imprimé la facilité d'un contournement et a affranchi le consommateur des contraintes du stationnement urbain tout en offrant une surface commerciale permettant de contourner aussi les contraintes d'une organisation urbaine ? Ainsi, si nous avons adopté une approche géographique générale, nous aurions pu construire à partir de nos cas une typologie simple : Brach est « le village que l'on traverse », Grignols « celui que l'on évite », et Sainte-Foy le village « détourné ». Le premier est en effet irrigué par des flux importants, les second à l'écart des flux, le dernier victime d'un détournement de ses flux. . Pour autant, ce que montre nos approches, c'est que ces définitions, que nous aurions pu fixer dans une typologie, sont encore et toujours travaillées par les compétitions et jeux de négociations qui se jouent entre groupes locaux. Ainsi, il nous semble que, plus encore que des dynamiques globales qui travaillent ces territoires, c'est la façon dont elles sont reçues et réinterprétées et traduites en projets, avec leurs moyens, qui en détermine le devenir.

Ces logiques territoriales ne sont donc pas réductibles à des logiques globales qui s'appliqueraient sur des territoires « victimes ». Elles sont bel et bien liées aux jeux des agents sociaux locaux et à leurs représentations, dont la monographie locale et la micro-analyse peut mieux qu'une approche et un regard macro-analytique, décrypter les jeux et enjeux.

CONCEPTS ET NOTIONS

DU "VILLAGE FINISSANT" AU VILLAGE HETEROTOPIQUE

Les urbanistes, les géographes et les sociologues ont su trouver un certain nombre de concepts susceptibles de caractériser « ce qui ne fait plus la ville » : « ville diffuse », « ville horizontale », « ville dont on ne parle pas », etc. Reste que ces concepts semblent davantage désigner un manque heuristique que caractériser des pratiques sociales. En s'attachant à analyser des vies périphériques, l'approche anthropologique se fixe de remplir les vides ou les impensés que masquent ces concepts.

Des tendances plutôt que des territoires

En février 2010, l'hebdomadaire culturel Télérama choisissait comme titre de sa une : « Halte à la France moche ». Celui-ci renvoyait à un long article rédigé en référence à un ouvrage de David Mangin²¹⁴. Cette approche critique des entrées de ville s'établissait d'abord sur un mode économique, le but avoué des journalistes étant de dénoncer un cadre de vie périurbain jugé standardisé et assujéti à l'idéologie néolibérale. La dépendance apparente de « l'homo pavillonnus » à l'hypermarché et à l'automobile venait confirmer cet état de fait. L'autre registre critique de l'hebdomadaire cherchait en parallèle à démontrer le caractère inesthétique du péri-urbain, fustigeant la laideur des échangeurs routiers, des ronds-points, des zones pavillonnaires, industrielles ou marchandes saturées de panneaux publicitaires.

Cette posture critique pose un problème dont la résolution constitue un prérequis pour aborder au mieux la question de « la fin du village ». Premièrement, cette approche repose sur un jugement de classe urbano-centré. En posant sur les périphéries urbaines un jugement critique et esthétique, les représentants des centralités urbaines, qu'incarnent les journalistes de Télérama, mobilisent des catégories classificatoires métropolitaines censées définir le niveau suffisant et le bon goût requis en matière d'économie, de culture, de consommation, de mobilité, etc. Ce discours urbano-centré pose un problème plus large qui ne peut être compris sans analyser ses effets performatifs²¹⁵. En imposant un mimétisme métropolitain, il invalide tout registre de discours indigène, autrement dit émanant de ces territoires eux-mêmes, lesquels, *de facto*, se prennent à exister par défaut. Décréter la laideur ou l'aliénation économique et culturelle de ces territoires revient à les plonger d'emblée dans un angle mort épistémologique. La vie à taille humaine de quelques 20 millions de personnes se trouve opacifiée. De façon implicite, une approche socio-anthropologique fine, émanant de savoirs indigènes, est jugée indigne ou impraticable.

²¹⁴ David Mangin, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*. La Villette, 2004.

²¹⁵ John L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Le seuil, 1970

Sur un même mode, quoique d'une autre façon, l'ouvrage polémique de Christophe Guilluy, repose ce problème en territorialisant la question péri-métropolitaine au moyen de cartes géographiques et de données sociodémographiques. Exemptée d'analyses en contexte (entretien, immersion, etc), la France dite « périphérique » se soumet assez aisément à une logique binaire : « la France des métropoles, brillante vitrine de la mondialisation heureuse, où cohabitent cadres et immigrés, et la France périphérique des petites et moyennes villes, des zones rurales éloignées des bassins d'emplois les plus dynamiques »²¹⁶. L'approche de l'anthropologie engage alors une déterritorialisation du problème des périphéries, non plus considérées, à la façon de Christophe Guilluy, comme des binarités socio-économiques circonscrites dans l'espace, mais plutôt comme des situations et des tendances, évaluées en fonction de ce qui « fait » ou « défait l'urbain ». Partant de là, cette contribution suppose de déconstruire les postures urbano-centrées ou surplombantes afin d'envisager ces territoires sur un plan anthropologique.

L'hypothèse qui porte cet enjeu est la suivante : les territoires à dominante péri-urbaine (jouissant de l'influence économique des pôles métropolitains) présentent des caractéristiques culturelles que l'on peut retrouver sous d'autres formes dans des territoires à dominante péri-métropolitaine, comme les trois communes choisies pour notre étude - Sainte-Foy-la-Grande, Grignols et Brach.

Il s'agit en somme de mettre à l'épreuve les connaissances anthropologiques des territoires à *tendance* périurbaine dans des territoires à *tendance* péri-métropolitaine qui recoupent les configurations des 3 communes étudiées.

Enfin, nous sommes bien conscients qu'en réutilisant les catégories classificatoires « péri-urbain » et « péri-métropolitain », nous cédonc en partie à l'urbano-centrisme identifié plus haut. Mais ces dénominations s'épuiseront d'elles-mêmes lorsque émergeront des catégories indigènes plus fines, informelles et ambivalentes, capables de rendre compte de l'élaboration de la vie sociale à l'échelle 1, autrement dit observée et analysée *in situ* et *in vivo*.

Le périurbain : état des lieux anthropologique

Ce chapitre est nourri d'enquêtes réalisées dans deux communes de la périphérie bordelaise : Saint-Médard en Jalles et Ambares.

La vie quotidienne : entre standardisation et « ruses »

Un premier niveau d'analyse anthropologique montre que l'organisation spatiale des territoires périurbains peut mener les habitants à un « un sentiment de déprise » lié au sentiment de ne pas faire corps avec leur territoire et, ainsi, de ne pas « habiter », au sens où l'entend Françoise Choay, relisant l'œuvre de Martin Heidegger²¹⁷. Les résistances sont identifiés : l'absence relative de transports en commun qui rend les

²¹⁶ Christophe Guilluy, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, 2014.

²¹⁷ Martin Heidegger, « Bâtir, habiter, penser », in Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Le Seuil, 1965.

modes de circulation très dépendants de l'automobile ; les habitudes de consommation liées à l'hypermarché, qui créent des flux d'automobiles selon des trajets programmatiques ; un mode de résidence privilégiant l'entre-soi pavillonnaire qui accroît l'impression d'un mode de vie stéréotypé. De façon plus précise, il est difficile de trouver des lieux ou des situations où pourraient s'exprimer une forme de réflexivité permettant aux habitants d'être en prise avec leur quotidien. Si les bars permettaient autrefois de telles pratiques, il en reste peu dans les deux communes péri-urbaines étudiées. D'une façon générale, ces territoires pavillonnaires sont perçus par les résidents sur un principe exclusif du « tout-fonctionnel ». Les personnes interviewées vantent l'aspect pratique de ce mode de vie : l'hypermarché, les échangeurs, les services pour la petite enfance, la voirie, etc. La communication entre les résidents semble soumise à la même logique. Les habitants fabriquent leur tissu relationnel de façon institutionnelle, le plus souvent par le biais des sorties d'établissements scolaires et par les associations culturelles ou sportives.

Il serait insuffisant, cependant, de demeurer à ce niveau d'analyse négatif. Les études menées dans ces deux territoires péri-urbains montre que la vie sociale se réinvente quotidiennement sur ses failles et sur ses manques, ce qui renvoie à l'œuvre Michel de Certeau et à ce qu'il nomme « l'art de la tactique »²¹⁸.

Ainsi, le simple usage de la marche à pied sur un territoire pavillonnaire peut, par exemple, transformer et bonifier le rapport à un environnement quotidien prévu pour l'usage de l'automobile. Quittant sa voiture, le marcheur est de nouveau en prise avec son territoire. Il le redécouvre à taille humaine²¹⁹.

Le rapport à l'espace : des pavillons aux interstices...

Dans les territoires périurbains, chaque usage institutionnel ou programmatique de la ville est en quelques sortes compensé par des pratiques informelles et, le plus souvent, créatives. Nous entendons pas « informel » des pratiques qui échappent à l'ordonnancement de la vie sociale de ces deux communes d'ortoir : les mouvements pendulaires, l'hypermarché, la vie associative, les sorties d'école, etc. L'entre-soi pavillonnaire, largement identifié, voire quelquefois fustigé, n'est que la partie émergente d'une vie sociale qui se noue aussi largement dans ces interstices du quotidien.

Si la vie périurbaine est émiettée, cette clubbisation²²⁰, qui procède par accumulations, crée des espaces interstitiels, des zones singulières, implicites, irrégulières. Par exemple, les passages dans les lotissements permettent de recréer, par la marche, des itinéraires inédits, parce que peu usités, dans la ville. Ce ne sont pas seulement des façons de transiter à pied d'une partie du lotissement à une autre. Cette commodité peut aussi constituer une façon de résister à l'usage hégémonique de

²¹⁸ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Tome 1 Arts de Faire, Gallimard, 1990

²¹⁹ Eric Chauvier, « Itinéraire dans la périurbanité molle : entre tout fonctionnel et résistance », *Articulo - Journal of Urban Research*, 8, 2012.

²²⁰ Eric Charmes, op.cit.

l'automobile, créant des parenthèses interactionnelles et communicationnelles singulière. De la même façon, les espaces naturels peuvent devenir des lieux de contre-usages, de détournement pour les adolescents ou encore des lieux de rencontres adultes²²¹.

En termes d'« habiter » la création de ces espaces « autres » comporte une dimension hétérotopique qui, à la suite de la définition qu'en donne Michel Foucault²²², permet aux résidents pavillonnaires de se sentir en prise avec leur environnement en le réaménageant, en le réinvestissant et, finalement, en le récréant.

Etre citoyen dans le périurbain pavillonnaire

Ces usages hétérotopiques peuvent aussi se doter d'une dimension politique en déjouant ce que Michel de Certeau nomme des « stratégies globalisantes »²²³, soit ce qui s'impose à nous avec l'apparence du rationnel. C'est, dans le périurbain, la société marchande et son mode d'organisation. Ce sont par exemple les modes de consommation en alternative à l'hypermarché, tels des cycles courts proposés par des maraîchers locaux²²⁴. Ce sont aussi les systèmes improvisés de troc : les échanges de biens (une tondeuse contre une remorque par exemple), les échanges de services (garder une maison pendant les vacances contre l'usage de la piscine).

Pensons aussi aux lieux spontanés du politique, par exemple une mobilisation pour défendre une zone boisée contre un projet immobilier.

Ce sont également des contre-usages difficilement appréhendables sans des enquêtes fouillées, par exemple le footing, qui n'est plus destiné, de façon standardisée, à maintenir sa ligne ou son souffle, mais qui devient une technique de réflexivité permettant au jogger de faire le point sur sa vie.

Ces contre-usages s'opposent à la configuration standardisée de la vie sociale périurbaine. Ils constituent autant de façons de se sentir en prise avec un territoire et, par là, sont la condition pour l'éveil d'une « conscience politique » qui va s'exprimer par une participation ancrée dans la vie du quartier.

Vie quotidienne, espace et citoyenneté dans les « exo-villages »

Notre hypothèse est que les caractéristiques identifiées sur les deux communes périurbaines peuvent se retrouver sur les trois territoires étudiés. Leur mise à l'épreuve sur ces trois configurations plus ou moins privées d'urbanité - ce que nous nommons « exo-village » - repose sur le postulat de traits culturels communs à toutes les périphéries urbaines. Seuls varient leurs modes d'expression.

²²² Michel Foucault, « Hétérotopies. Des espaces autres », *Dits et écrits* t.2, 1967.

²²³ Michel de Certeau, op.cit.

²²⁴ Eric Chauvier « [Quelques techniques pour reprendre la parole dans les zones périurbaines pavillonnaires](#) », *Variation(s). revue internationale de théorie critique*. N° 18, Mai 2013

DEPRISE ET TACTIQUES

Sur des territoires à dominante péri-métropolitaine comme Sainte-Foy-la-Grande, ou Brach, le sentiment de déprise identifié sur les territoires périurbains tend à s'accroître pour prendre des formes spécifiques.

Le mode de vie standardisé affleure et s'exprime de façon diverses. Les mobilités pendulaires de la vie brachoise et le temps considérable passé dans les automobiles tendent à signifier un décrochage vis-à-vis du modèle de réussite économique qu'incarne la métropole. À Brach, et à Sainte-Foy-la-Grande, l'inégalité par les mobilités étant patente, ce sentiment de déprise s'enracine davantage dans la perception d'un déclin économique de la commune.

La commune de Sainte-Foy-la-Grande, devenue « déversoir » de la pauvreté, se trouve et se vit satellisée, loin de la métropole bordelaise. Le sentiment de déprise peut même se muer en sentiment « d'humiliation » pour exprimer la perte d'un capital symbolique territorial.

À Grignols, certains nouveaux arrivants, les exilés urbains « assignés à résidence dans un logement social » sont considérés comme des « *déracinés culturels* » et comme des inactifs. Ils peuvent fournir, d'une autre façon, la preuve vivante d'une déprise par rapport à l'économie de la métropole, même s'il faut nuancer ce constat dans la mesure où la commune présente des atouts importants en matière de croissance économique.

D'une façon générale, alors que le sentiment de déprise est favorisé, dans le périurbain, par l'adoption d'un mode de vie standardisé, il s'incarne davantage dans le village péri-métropolitain par la perception d'une absence de marqueurs identitaires et historiques conditionné par la situation économique.

L'« art de la tactique » identifié dans le périurbain n'est pas absent, cependant. Simplement, il va s'exprimer d'une autre façon. A Sainte-Foy-la-Grande, un capital d'autochtonie renaît par un phénomène de syncrétisme culturel qui voit les descendants de l'immigration nourrir au quotidien des réseaux de relations et d'entraide. Aussi conflictuelle que soit cette configuration en termes représentationnels, elle est inédite et peut lier durablement une partie de la population avec son territoire.

À Brach, l'importation de loisirs urbains (footing, roller, karaoke) supplante peu à peu les anciennes habitudes (chasse, concours de belote, etc.). Ces nouvelles pratiques sont autant de façon de réinventer la tradition, comme un ferment de la vie sociale.

Pavillons et interstices dans l'exo-village

L'étude menée à Brach tend à confirmer la prégnance d'une culture de l'entre-soi. De même, la fermeture des commerces dans le centre de Sainte-Foy-la-Grande semble converger vers une vie sociale « lessivée » (absence de *stimuli* marchands) telle que l'analyse Christophe Guilluy.

Cette approche masque cependant des « tactiques » de réappropriation de l'espace traditionnel villageois. Les territoires à tendance péri-métropolitaine présentent des zones interstitielles encore plus importantes que celles observées dans les territoires à tendances périurbaines. A ce titre, ils génèrent un rapport à l'espace qui peut, certes, être vécu sur le mode du désenchantement puisque privé de *stimuli* marchands (pour le dire autrement, ces territoires « ne font plus ville ») ; mais ils peuvent aussi devenir des lieux où le paradigme de l'habiter prend tout son sens en termes de réflexivité - des lieux où l'on peut commenter sa vie quotidienne - et de créativité - des lieux où l'on peut réinventer des activités. Lorsque, dans le village finissant, les zones interstitielles prennent le pas sur les zones traditionnelles (le place du marché, le terrain de pétanque, le parvis de l'église, les zones d'élevage ou d'agriculture, etc.), il convient de les considérer non plus seulement comme des « non-lieux »²²⁵ ou comme des lieux désaffectés, mais aussi comme des « hétérotopies » possibles.

Par exemple, à Brach, la proximité de la forêt de pins offre un bel exemple de pratiques hétérotopiques lorsque les résidents de la zone pavillonnaire quittent leur lotissement pour une marche apaisante le long des sentiers de l'espace boisé. La forêt n'est plus ce lieu affecté au gemmage ou à la sylviculture, mais une parenthèse réflexive et, *in fine*, créative puisque l'individu peut s'y ressourcer.

Etre citoyen dans le péri-métropolitain : entre renoncement politique et pratiques informelles de re-politisation

Dans la lignée de l'analyse de Christophe Guilluy, l'absence de marqueur identitaire et historique provoqué par un déclin économique, patent à Sainte-Foy-la-Grande, tendrait à faire des communes à dominante péri-métropolitaine des territoires caractérisés par l'abstention ou le vote pour le Front National. Cette observation suppose des attitudes guidées par une colère sourde et par un ressentiment qui mènent également à un renoncement aux formes d'implications politiques traditionnelles.

Les communes observées semblent particulièrement concernées par cette situation. Le vote de « défoulement » qui caractérise Grignols s'enracine dans la perte de « l'histoire et du sens du bien public ». À Sainte-Foy-la-Grande, la dépolitisation gagne en même temps que progresse la représentation d'un territoire isolé dans un processus de déclin économique. Cette situation favorise également le vote d'extrême droite, nourrissant des images d'une terre de « white trash ». À Brach, le vote pour le Front national, nettement plus important que la moyenne départementale, semble davantage ancré dans une colère nationale. On ne peut cependant manquer de le relier au sentiment de déprise vis-à-vis de la métropole bordelaise.

Ces tendances à l'extrême-droitisation ne doivent pas pour autant occulter des formes de re-politisation plus spontanée, qui échappent aux modes de scrutin traditionnels. Observées dans des territoires périurbains, elles trouvent des échos dans

²²⁵ Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil, 1992.

les communes que nous avons observées. Dans les communes étudiées, ces caractéristiques périurbaines tendent à se recréer, parfois sous d'autres formes. Nous l'avons vu, l'importation d'habitudes périurbaines permet par exemple aux brachois de s'approprier le « footing réflexif », les activités de « zumba » ou de « karaoké ». Mais ces activités constituent autant d'occasions de débattre de la vie du bourg (le projet d'école, la situation excentrée du village, etc.). Les Brachois sont aussi consommateurs de produits en circuits-courts des maraîchers voisins. Dans cette mesure, Brach apparaît comme un village péri-métropolitain de plus en plus acculturé aux pratiques périurbaines.

Conclusion : « la délaissée », « l'évitée », « l'isolée »

Alors que les communes périurbaines pavillonnaires souffrent d'une perte de repères due à la standardisation, ce même phénomène semble davantage le fait d'un déclin économique dans les villages péri-métropolitains. Mais cette situation est en partie le fait du regard urbano-centré et idéologisé que l'on pose sur ses communes. Concernant Brach et Sainte-Foy-la-Grande, l'absence de *stimuli* marchand dans les centres historiques occulte un niveau d'analyse anthropologique permettant de restituer une réalité observée à taille humaine. Dans cette mesure, il semble plus juste de soutenir que ces communes oscillent entre un sentiment de déprise et une vie riche de zones de délaissement qui sont autant de zones d'hétérotopie possibles. Sur ce point, les villes-centres, où la vie sociale tend à être beaucoup plus codifiée, voire programmatique, sont sans doute beaucoup moins riches en matière de créativité. « L'habiter » peut y être davantage réinventé que dans les métropoles hyper-codifiées où les savoir-faire et la possibilité de leur transmission sont faibles. Un risque, en termes d'expertise, est de ne pas identifier ces savoirs et, par là, de maintenir ces territoires dans un angle mort. A ce titre, les expertises faites dans la lignée du livre polémique de Christophe Guilluy constituent peut-être un obstacle en se focalisant sur l'expression exclusivement contestataire d'un sentiment de déprise. L'exemple de Saint-Pierre-de-Frugie, commune du nord de la Dordogne abonde au contraire dans le sens du village hétérotopique (école Montessori, jardin partagé)²²⁶.

Analyser aujourd'hui le sort des « villages finissants » suppose de comprendre leurs liens aux métropoles. A ce titre, il apparaît pertinent de se référer à une hypothèse fondatrice formulée par David Harvey ²²⁷ à la lumière de l'œuvre d'Henri Lefebvre ²²⁸. L'anthropologue et géographe américain définit la ville comme une « concentration géographique et sociale de surproduits ». L'accroissement des courbes de croissance (argent, production, population) génère un surplus de capital qui se réinvestit et s'écoule le plus souvent dans l'urbanisation. La croissance du capital correspond donc presque mécaniquement à un processus de croissance de

²²⁶ Sud-Ouest du 21 septembre 2016.

²²⁷ David Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, Editions Amsterdam, 2011.

²²⁸ Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Anthropos, 2009.

l'urbanisation. En conditionnant ainsi la question de l'urbain à la question de l'économie, cerner ce qui fait et ce qui défait la ville apparaît de façon plus claire. Les travaux que nous avons réalisés à Sainte-Foix-la-Grande, Brach et Grignols constituent des illustrations plutôt convaincantes de cette thèse. Entre Sainte-Foix-la-Grande la « délaissée », Brach « l'évitée » et Grignols « l'isolée », ces trois communes reposent, chacune à leur façon, la question du lien entre l'économie et la possibilité de leur pérennité en terme de sociabilité. Chacune entretient un rapport distant (Grignols), négatif (Brach), frustré (Sainte-Foy-la-Grande) avec la métropole bordelaise qui, par contraste, incarne un modèle de réussite économique capitaliste.

Cette considération ne doit pas masquer les enjeux spécifiquement culturels que conditionne ce paradigme économique. Si la réussite économique détermine différents « régimes d'urbanité »²²⁹, ceux-ci s'expriment par le biais de registres culturels que l'on pourrait théoriquement référer à la notion de « moue blasée » que développe Georg Simmel²³⁰ : l'individu urbain doit apprendre à domestiquer l'accélération de ses sens par suite des stimuli de la ville et, pour ce faire, point d'achèvement du comportement citadin, adopter une moue attestant publiquement de cette compétence. Mais il ne faut pas s'y tromper : cette adaptation à ce choc de la métropole témoigne aussi d'une adhésion au principe économique de la ville. Cette analyse permet de poser autrement la question de « la fin du village » : le village n'apparaît-il pas lorsque la moue blasée s'épuise, lorsque s'y substitue des traits comportementaux plus singuliers et, surtout, référés aux déclin des courbes de croissance (argent, capital, production, population) ?

²²⁹ Michel Lussault, *L'homme spatial*, Le seuil, 2007

²³⁰ Georg Simmel, « Essai sur la sociologie des sens », in *Mélanges de philosophie relativiste*, Paris, Alcan, 1912, cité dans *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*, sous la direction de Stéphane Füzessery et Philippe Simay, p.15, édition de L'éclat, 2008.

TRAJECTOIRES TERRITORIALES

À l'origine de ce travail, nous avons prévu de saisir ces territoires éloignés des métropoles dans leur dimension économique. Nous faisons l'hypothèse que l'opposition, la définition de ces territoires « hors aires urbaines » empêchaient de saisir des formes singulières d'adaptation et de redéploiement économiques.

En effet, on sait que si les grandes villes accumulent les emplois appartenant aux fonctions intellectuelles, de gestion et de décision, les activités de fabrication industrielles se localisent désormais surtout dans les espaces ruraux ou périurbains où l'on observe également un impact grandissant des économies auto-entrepreneuriales (services à la personne et production de biens). En effet, dans ces espaces où le logement n'est pas cher, deux catégories de personnes sont actuellement en expansion : les retraités, qui vont connaître une baisse de leur pouvoir d'achat dans les années à venir, et les travailleurs indépendants. Ainsi, Anne Lambert²³¹ a, par exemple, bien montré comment l'espace disponible de la maison individuelle pouvait être une ressource pour l'auto-entrepreneuriat, ce que nous avons par ailleurs constaté avec l'analyse de nos cas. Toutefois, l'hypothèse générale selon laquelle de nombreux emplois hors salariat ont vu le jour et qu'un nombre croissant de personnes travaillant chez elles se tourneront de plus en plus vers ces régions, n'a pu être vérifié. Nous avons, certes, bien constaté le poids de l'auto-entrepreneuriat, la subsistance de l'économie agricole (Sainte-Foy, Grignols), le développement de l'économie résidentielle (Brach) et de service (Grignols), mais avons constaté que ces secteurs pouvaient cohabiter sur les territoires avec des situations de grande précarité et de forts taux d'inactivité.

L'hypothèse d'un développement économique spécifique de ces zones et donc d'un rapport singulier aux dynamiques économiques métropolitaines n'a pu être vérifié ni même invalidé. En proposant une analyse liant connaissance des traits sociologiques des habitants de ces territoires et leur fonctionnement économique et développement spatial, nous visions une vision renouvelée et nuancée des dynamiques métropolitaines. Or ce que nous constatons sur nos cas, c'est surtout une diversité d'orientations, un mélange même du résidentiel et du « serviciel », parfois même le mélange de ces éléments à des situations de crise profonde. L'approche monographique des territoires montre surtout qu'en dépit de ce qui, d'un point de vue général, pourrait être vu comme des leviers de développement, ces derniers sont inégalement saisis par les acteurs des territoires. Ainsi, par exemple le cas de Sainte-Foy pourrait être compris comme celui d'une conversion à l'économie touristique, et il en a le potentiel. Pourtant l'observation ethnographique montre qu'y subsiste une économie commerciale en perte de vitesse et un tissu agricole à faible réputation qui continue d'attirer un peuplement très modeste avec des situations sociales fragiles. Dans le Sud-Gironde, le Pays et la Région investissent dans la silver économie. À sa façon, le maire de Grignols accompagne ce mouvement en provoquant l'ouverture

²³¹ Cf. « L'entreprise de soi, un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », in *Genèses*, n°2, pp. 27-48, 2014.

d'une résidence sénior tout d'abord, puis en appuyant l'extension de l'EHAPD privée. Pourtant, localement, on reste dans une économie résiduelle d'aide à la personne, principalement encadrée par les services de la communauté de communes, tandis que la population d'anciens agriculteurs n'a pas les moyens d'accéder à la résidence service et refuse de se prêter aux expérimentations du Pays en matière de silver économie. Brach est traversée par une route touristique importante, mais ce flux n'apporte aucun développement économique conséquent pour la commune.

Autrement dit, et contrairement aux approches économiques globales, ce que nous constatons, c'est qu'au fond, au-delà des ruptures territoriales, des relations faibles aux dynamiques métropolitaines, c'est aussi l'histoire locale et la capacité des agents sociaux à se saisir des opportunités de développement qui sont déterminants dans leurs développements économiques. Le cas de Sainte-Foy est sur ce registre très éclairant : le territoire dispose d'un véritable capital. Pour autant, le jeu des positions et oppositions des acteurs locaux n'en permet pas l'émergence. Mieux encore, la trajectoire socio-historique du territoire semble être un handicap à sa conversion à d'autres modèles de développement. De même, Grignols avec ses six églises, pourrait prétendre capter un petit flux touristique ou attirer des résidences cossues dans ses hameaux. Mais, pour cette dernière hypothèse, les services de l'État, au nom de la doxa nationale de densité et de concentration de l'urbanisation autour des centralités refuse les possibilité d'extension de l'urbanisation de hameaux . Quant au tourisme, il ne trouve pas dans les initiatives privées de réponse viable. Brach disposait de grands espaces pour accueillir une ferme solaire, mais non d'appuis techniques, institutionnels et politiques suffisants et c'est une autre commune qui a été préférée pur cette installation.

Ainsi, nos analyses localisées viennent nuancer les analyses récentes du développement économique des territoires qui expliquent que le modèle territorial qui a réussi durant ces dernières années de crise, sur le plan d'un développement à la fois économique, social et démographique, est celui d'un territoire faiblement métropolisé, peu exposé à la mondialisation et qui, souvent, capte plus de richesses qu'il n'en crée²³². C'est sans doute vrai en général, mais sous conditions. Il faut en effet aussi que ces territoires aient la capacité à capter ces richesses, à accueillir une économie résidentielle et à faire que les bénéfiques de celle-ci profitent à l'ensemble du territoire. Là encore, l'analyse à l'échelle des cas montre d'autres réalités : ainsi, sur le Pays Foyen, certaines communes bénéficient de cette économie, toutefois elle est inégalement répartie et les options d'aménagement (rocade et supermarchés) accentuent cette inégalité territoriale locale. Si Grignols joue à son échelle le rôle de polarité commerciale et de services, c'est au détriment des plus petites communes voisines qui voient leur faible animation migrer. En définitive, les inégalités territoriales analysées à l'échelle macro-économique semblent se réfracter à l'échelle des territoires.

On peut toujours en effet penser que les vies quotidiennes, ordinaires sont plus souvent conduites par la proximité temporelle que permet Internet plutôt que par la proximité géographique, et qu'il importe de prospecter ce champ qui s'ouvre de

²³² Thèse développée par : Laurent Davezies, *La crise qui vient. Les nouvelles fractures territoriales*, Seuil, 2012 et Laurent Davezies, Christophe Guilluy, « La France périphérique et marginalisée : les raisons du ressentiment », entretien in *Esprit*, n°393, 2013.

territoires dont les limites mouvantes sont définies à chaque instant par chacun des acteurs qui y vivent et de tenter d'appréhender leurs représentations mentales des territoires vécus, afin d'en proposer à terme de nouvelles images, voire de nouveaux modes d'organisation²³³. Il reste que la réception des possibilités de développement passe par la réalité des jeux et rapports sociaux locaux, par un ordre local. Lequel ordre local est aujourd'hui fragilisé et par le retrait d'un certain nombre de services et de présence publics (les mobilisations pour la défense d'une poste, d'un commissariat, d'une caserne de pompiers, d'un haras... sont aujourd'hui très nombreuses dans les petites et moyennes villes) et par sa difficulté à attirer si ce n'est une expertise intellectuelle, à tout le moins les cadres et professionnels capables de porter avec lui et pour lui une stratégie de développement. Ce phénomène est particulièrement évident sur les territoires que nous avons observé. Ces derniers ne disposent que de faibles moyens et compétences pour accompagner leur développement ou redéveloppement.

L'instabilité institutionnelle des territoires s'est conjuguée avec la transformation radicale de l'économie des campagnes en quelques décennies. Assise depuis la Révolution française sur les communes elles-mêmes issues des paroisses, sur le canton où le maire du chef-lieu prenait assez naturellement le poste de conseiller général du département, où chacun établissait à son échelle un petit fief, la France rurale politique et institutionnelle avait trouvé un rythme qui correspondait à celui de l'agriculture. Celle-ci était le centre de l'activité économique, mais aussi de la vie culturelle et sociale.

La profonde déstabilisation des territoires ruraux conduit leurs élus, mais aussi leurs populations, à s'interroger sur leur choix et leur avenir, même s'il est difficile dans le contexte mouvant actuel de fixer un cap clair.

Trois grands sujets semblent parcourir ces interrogations sur le futur des zones rurales que l'on perçoit au travers des cas étudiés.

« *Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre* », cette phrase, attribuée à Confucius, Karl Marx, Primo Levi ou Winston Churchill notamment, résonne face aux mots du pape François qui dit : « *Un peuple qui oublie son passé, son histoire, ses racines, n'a pas d'avenir* ». Dans le premier cas, c'est l'idée d'une répétition des errements du passé qui est mise en exergue, tandis que celle du pape, sans exclure cette première hypothèse, laisse penser à un avenir encore plus sombre et incertain. Le rapport à l'histoire, histoire locale et nationale, est, avec des postures différentes, un des fondements de la réflexion prospective territoriale.

Le territoire a-t-il un projet ? Il semble qu'il y ait autant de projets, explicites ou implicites que de décideurs, élus, acteurs économiques, voire même que d'habitants sur un territoire donné. Mais comme l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, deux questions se posent : qui élabore réellement le projet, les élus, l'État, les dynamiques de caractère métropolitain ou urbain ou bien l'action tenue des habitants ? D'autre part, y-a-t-il réellement un projet concret à long terme dans chaque territoire ou bien plusieurs projets différents, voire divergents ?

²³³ Cf. Martin Vanier, « La métropolisation ou la fin annoncée des territoires ? », in *Métropolitiques*, 22 avril 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-metropolisation-ou-la-fin.html>.

Faire un projet pour l'avenir, c'est définir l'image de ce que l'on pense devoir être le futur. Cette démarche, complémentaire des thèmes sur l'histoire et l'injonction projectuelle, interroge donc à la fois les représentations que l'on a (qui est alors ce « on » ?) du territoire aujourd'hui et celles que l'on imagine pour le futur. La question de l'identité (des identités), posée souvent dans des formes qui rejoignent le sectarisme, voire le communautarisme, ne peut pourtant pas être réduite à ces dysfonctionnements sociaux. « L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine. C'est un des plus difficiles à définir. Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d'avenir²³⁴ » dit Simone Weil. Cette question de l'identité renvoie aux références qui sont alors mobilisées pour construire le projet de territoire.

L'histoire dans le futur

L'histoire est une science humaine. En cela, elle n'est pas univoque et peut embrasser des postures et des axes de préoccupation variés. Longtemps attachée à un récit factuel des grands événements et des grands hommes, elle a évolué vers une histoire sociale. La mobilisation que les acteurs des territoires étudiés font de l'histoire varie elle aussi en fonction de leur situation intellectuelle, de leurs positions et de leurs intérêts politiques.

« On peut violer l'histoire pourvu qu'on lui fasse un enfant ²³⁵ »

Une première manière de présenter l'histoire locale recourt plutôt à la « grande histoire ». Celle-ci ayant souvent effacé des mémoires les petits aléas, elle devient le plus souvent un récit des dominations. Selon que l'on fut historiquement dominant ou dominé, le sens de cette référence à l'histoire peut changer. À Sainte-Foy-la-Grande, la ville est une bastide du XIII^e siècle. Bastide française, elle était à la fois ville de marché et ville de défense contre les Anglais, puisque l'Aquitaine est alors terre anglaise. La ville passe ensuite sous domination anglaise, preuve de son rôle stratégique sur la Dordogne. Comme toutes les bastides, elle est créée en soustrayant son territoire à la paroisse existante, ici Pineuilh. Compte tenu des privilèges attachés aux bastides (exemption des droits féodaux), la bastide domine rapidement du point de vue militaire et économique la région. C'est donc à cette histoire, celle d'une ville-marché centre de ressources et de pouvoirs que se réfèrent les Foyens et qui explique en partie l'animosité entre les deux communes de Pineuilh et de Sainte-Foy-la-Grande. Le bref historique sur le site de la mairie met en avant son importance stratégique en limite du Périgord : « "Porte du Périgord", Sainte-Foy-la-Grande a toujours occupé une position particulière entre le Périgord et l'Agenais, tant sur le plan historique que religieux, que géographique que (sic) administratif. La cité de Sainte-Foy-la-Grande est l'une des plus petites communes de France : elle s'étend sur 51 hectares presque entièrement urbanisés ». Et ce texte très court insiste sur le fait que : « La bastide est ainsi créée sur un territoire presque vierge

²³⁴ Simone Weil, *L'enracinement, prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, Paris, Gallimard, 1949.

²³⁵ Alexandre Dumas, *Mes mémoires*, chap. CCV, Paris, Calmann-Lévy, 1952-1856.

de toute construction antérieure à cette fin du XIII^e siècle ». Exit ainsi les ambitions de Pineuilh d'avoir existé avant Sainte-Foy ! En effet, le site de Pineuilh expose son antériorité sur Sainte-Foy-la-Grande, qui n'est même pas citée. Cette rhétorique est toutefois plus celle de la population que celle du maire puisqu'il est lui-même le fils de l'ancien maire de la commune de Pineuilh. Pour autant, il n'apparaît pas dans le discours officiel de l' élu de volonté de trouver une solution durable à l'enclavement de sa commune par exemple en proposant une fusion des deux communes, alors même que cela pourrait résoudre une partie des problèmes rencontrés par cette agglomération et lui redonner une place dans le paysage girondin. À Grignols, l'attitude est forcément différente, et le recours à la grande histoire beaucoup plus discret, puisque le bourg actuel était historiquement inexistant et que ce n'est que par la volonté du châtelain qu'il est né, tout en restant sous la tutelle de la paroisse de Flaujacq. Mais moins d'un siècle après sa création à la Révolution, Grignols efface physiquement cette trace en rasant l'église de Flaujacq, après l'avoir abandonné à la ruine. Le site de la commune dans sa rubrique patrimoine « oublie » le château qui est à l'origine de l'existence du bourg, et signale sa prééminence sur l'ancienne paroisse : « Le Bourg de Grignols naît à cette époque, prenant plus d'importance que celui de Flaujac, construit autour de l'église primitive ».

Dans les deux cas, le discours officiel de la ville, tel qu'il apparaît notamment dans l'espace public du site Internet parle de la grande histoire, mais en la présentant d'une manière favorable à la position que soutient la municipalité ou qui convient à la population, celle d'une ville dominante, quand bien même il faut pour cela arranger le récit.

L'histoire des pierres

L'engouement patrimonial a peu connu de périodes aussi intenses que ces dernières années. Les chaînes de télévision ont pris le relais des associations historiques (Touring Club de France, Vieilles maisons françaises, etc.) pour promouvoir le patrimoine. Les « Journées du patrimoine »²³⁶ sont l'acmé de cet intérêt des Français pour les « vieilles pierres », même si les émissions grand public (*Secrets d'histoire*, *Le village...*, *Le monument... préféré des Français*, *Des racines et des ailes*, etc.) connaissent également une audience appréciable.

Aujourd'hui, il est courant dans les milieux professionnels du patrimoine de faire valoir que celui-ci peut-être la base d'un projet de territoire. Ainsi, une enseignante d'un institut d'urbanisme annonce une communication dans une journée d'études sur le patrimoine sur le thème : « Le patrimoine, de la ressource territoriale au projet spatial : enjeux, démarche et méthode à l'épreuve du terrain ». Le succès commercial, plus que culturel, du « village préféré des Français 2016 », Rochefort-en-Terre dans le Morbihan, pose question aussi bien au visiteur culturel qu'aux élus du bourg, débordés par la horde touristique qui s'abat sur leur village²³⁷. On pourrait multiplier les exemples de ce type, quelle que soit l'échelle du site patrimonialisé. Là encore, l'attitude des communes étudiées varie.

²³⁶ Elles furent créées par Jack Lang, alors ministre de la Culture, en 1984.

²³⁷ Jean-Paul Loubes, *Tourisme, arme de destruction massive*, le Sextant, 2015.

La commune de Grignols présente sur son site Internet ce que la municipalité considère comme ses fleurons patrimoniaux. Y figurent donc les six églises de la commune, la halle en béton construite à la fin des années 1930, une statue de Saint-Michel, un four à pain et un lavoir. Là encore, le château, fondé au XI^e siècle, mais entièrement reconstruit au XIX^e, ne figure pas dans le patrimoine local. Les journées du patrimoine 2016 sont organisées à partir de l'église du bourg et propose un circuit passant par une ancienne usine et par le lavoir notamment. L'espace central du bourg a été rénové pour diminuer l'impact des automobiles et la commune a investi pour le ravalement du clocher de l'église. Certains habitants sont sensibles à cette valeur patrimoniale puisque des nouveaux arrivants ont expliqué avoir choisi leur terrain pour la construction par sa proximité avec le four à pain rénové. Pour autant, il n'est pas construit de véritable projet territorial autour de ce patrimoine. La route départementale traversant le bourg est empruntée régulièrement par des camping-caristes reliant Casteljaloux à Bazas et au bassin d'Arcachon, mais rien n'est fait pour attirer cette clientèle potentielle ; à l'angle de la place principale et de cette route, on trouve un commerce de croquettes pour animaux et un hôtel restaurant fermé depuis plusieurs années. Le circuit des six églises et des hameaux qui les entourent pourrait être le point de départ d'une valorisation de l'ensemble du territoire communal. Mais, aucune communication n'est faite sur ce thème.

À Sainte-Foy-la-Grande, la mairie semble moins soucieuse de son patrimoine historique, pourtant important même si les immeubles protégés ne sont qu'au nombre de cinq, que de son développement économique et son équilibre social. Il circule une rumeur dans la ville disant que le maire souhaiterait démolir la mairie, édifice du XIX^e siècle, malencontreusement placé au centre de la place à arcades de la bastide. Cela met en évidence le ressenti de certains habitants vis-à-vis du peu de mise en valeur qui est faite du patrimoine. Il est pourtant patent que le coût des réhabilitations de ce type de bâtiments, essentiellement des maisons à colombages du XIV^e au XVI^e siècle, ne ressortit pas à la compétence de la commune et est hors de portée de ses capacités budgétaires actuelles et de ses priorités.

À Brach, village pauvre de la forêt médocaine, le seul bâtiment patrimonial que le site présente est l'église. N'y figurent ensuite que le city stade, la salle polyvalente, la boulangerie et la rue principale. Même la mairie, située dans l'ancien presbytère, n'a pas l'honneur d'une photo. Il semble là encore que le patrimoine bâti ne figure pas dans les préoccupations, ni de la municipalité, ni des habitants interrogés.

Aucune des communes étudiées n'a envisagé d'utiliser le patrimoine bâti comme levier de développement local. Il semble que certains facteurs doivent être réunis pour qu'un tel projet puisse être initié et se développer. Il faut un patrimoine suffisamment important quantitativement, valorisé et reconnu. Une « locomotive », bâtiment ou ensemble emblématique, est une valeur sûre que ne possèdent pas nos trois bourgs. Il faut aussi être sur un flux touristique important. C'est le cas de Brach, mais le but des usagers de passage est d'atteindre la mer ou les lacs médocains et non de s'arrêter dans un village peu doté patrimonialement. C'est aussi le cas de Sainte-Foy-la-Grande sur la route vers la Dordogne et les sites préhistoriques. Outre le déplacement partiel du flux du fait de l'ouverture de l'autoroute A 89, et localement du contournement de la ville, Sainte-Foy est en concurrence avec Saint-Émilion, classé au patrimoine mondial de l'Unesco et dont les vins ont une réputation bien supérieure, mais aussi avec Libourne

autre bastide ou Bergerac. Grignols est à l'écart des flux touristiques importants et est à mi-chemin de deux pôles plus attractifs, Bazas d'un côté et Casteljaloux de l'autre. La distance d'un grand pôle urbain est aussi un atout que nos exemples péri ou exo-métropolitains ne peuvent activer. Il faut aussi un élu sensible à la question du patrimoine et capable de mobiliser les réseaux de responsables, notamment de l'État, comme le fait, dans un contexte beaucoup plus favorable, le maire de La Flotte-en-Ré. Appuyé par un architecte du patrimoine, il développe depuis plusieurs décennies une politique urbaine de mise en valeur du village et de contrôle des constructions nouvelles. Sites classés, AVAP²³⁸, charte architecturale, maquette à grande échelle du bourg pour tester tous les projets nouveaux, un ensemble de moyens intellectuels et techniques sont mis en œuvre pour assurer une qualité des paysages de la ville, qui certes ne cède rien ou presque à la contemporanéité, mais parvient à intégrer sur La Flotte sans discrimination architecturale 200 des 250 logements sociaux que compte l'île de Ré et à faire de la commune une des plus visitées du littoral rétais.

L'histoire des hommes

Depuis quelques décennies, ce que l'on nomme le patrimoine immatériel fait partie de la panoplie patrimoniale. L'intérêt de cette approche est qu'elle raconte l'histoire des hommes du pays, qu'elle permet de créer ces racines qu'évoque Simone Weil. Le récit des traditions locales, même lorsqu'elles ne sont plus en vigueur, suscite souvent un intérêt d'une partie de la population néo-rurale. Le succès des fêtes des moissons ou autres activités agricoles témoigne de cet attrait pour le récit de la « petite histoire » locale.



Affiche annonçant une fête rurale dans un village de Charente

Dans les trois cas étudiés, le récit local est mobilisé sous des formes et par des acteurs différents. À Brach, ce sont les anciens qui assez rapidement et librement

²³⁸ L'AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) est une procédure de protection du patrimoine urbain.

évoquent ce temps révolu des gemmeurs, des vachers, des cafés où les hommes se retrouvaient après le travail, des fêtes à l'occasion des tâches agricoles collectives. À Grignols, la municipalité maintient, contre vents et marées, les traditions ancestrales des foires de novembre et janvier, du défilé des bœufs gras. Elle réinvente la tradition des fêtes des moissons en instituant les « marchés de nuit » qui sont en fait de grands repas collectifs et conviviaux sur la place centrale, avec, pour animer la soirée, une banda qui remplace la fanfare. On invente également la foire aux chapons en décembre. Les habitants ont aussi un récit de la tradition locale, notamment autour de la « saison bleue », période de chasse à la palombe, qui unit la population « de souche » puisque les néo-ruraux sont exclus de cette pratique, comme le sont massivement les femmes. Mais la pâtisserie du « cache-museau » permet à tous une connivence avec cette tradition si particulière, une « culture » comme le disent les pratiquants. À Sainte-Foy-la-Grande, c'est autour du marché que se construit ce récit de l'histoire locale. Promu « marché préféré des Français » par la chaîne de télévision M6 en 2014, second en 2015 et 2016, c'est autour du rôle de la bastide comme pôle commercial que se construit en creux un discours sur la domination de la bastide. Si pour la population, le marché du samedi reste une fierté, peut-être la seule, pour la collectivité, il s'agit aussi de montrer que face à la concurrence du centre commercial « Grand Pineuilh », la bastide résiste avec ses armes historiques dont le marché serait le vaisseau amiral. Il ne s'agit plus pour Sainte-Foy de rivaliser avec Pineuilh, c'est à l'échelle nationale que se joue ce challenge, face à Marseille ou Lille.

Si la grande et la petite histoire peuvent mobiliser, autour des concepts qui en découlent, des décideurs et une partie « intellectuelle » de la population, il est plus facile de créer autour de l'histoire humaine, un récit qui soit partagée par tous. Tout le monde va au marché, on se retrouve tous pour manger sur la place du village, on a tous à portée des oreilles et des yeux, une vieille ferme, une grange ou une ancienne charrue dont la voisine est prête à parler. Ce récit de l'histoire locale sert à souder la communauté qui l'écoute autour d'une idée identitaire qui ne peut être délocalisée. Le rôle de l'école dans la diffusion de ce récit est souvent essentiel car les enseignants sont des vecteurs de ce récit local au travers des sorties ou des travaux qu'ils font réaliser à leurs élèves. Ce récit, parfois enjolivé, passe ainsi des enfants à leurs parents pour former un film (ou parfois un filtre) commun à la communauté. À partir de cette idée, de cette représentation de la communauté, des projets peuvent se bâtir.

Projet et projets de territoire

Si dans le passé, on attendait des élus, notamment ruraux, une gestion « en bon père de famille », on leur demande aujourd'hui un projet. Dans le monde stable de la campagne historique, il suffisait de prolonger l'existant alors que l'instabilité et les incertitudes contemporaines demandent une réflexion sur ce que sera le futur. Cette injonction projectuelle qui est faite aux élus, que l'on nomme d'ailleurs des « décideurs » ne leur est pas réservée. Elle touche aussi l'ensemble de la population. Une publicité à la télévision montre un père et son fils sur un banc. Le père se tourne vers l'enfant et lui demande : « Qu'est ce que tu veux faire plus tard ? », et l'enfant de lui rétorquer : « Et toi ? », car c'est maintenant une nécessité sociale d'avoir un projet, une démarche de projet.

L'État décide

Depuis les années 1970²³⁹, l'État considère qu'il y a trop de communes en France. En 1983, 1985, puis plus récemment avec la loi NOTRe, le projet de l'État pour les territoires est le regroupement des communes au sein de collectivités de plus en plus grandes, malgré une opposition et une résistance farouche des élus locaux. Après avoir envisagé des communautés de communes de 50 000 habitants, alors que, sur les 35 885 communes que compte la France, 31 500 (plus de 85%) ont moins de 2 000 habitants et seulement 255 plus de 20 000, le seuil des communautés de communes a été ramené à 15 000 habitants, sauf configuration géographique spécifique. Mais 15 000 habitants représente encore une population sans rapport avec la plupart des villages et bourgs ruraux (il reste en France six communes avec zéro habitant²⁴⁰ et une avec un seul habitant, Rochefourchat dans la Drôme²⁴¹). L'objectif des 15 000 habitants de la communauté de communes est atteint dans les trois cas étudiés, mais on sait ou on redoute que ce premier pas en cache un second qui sera celui des 50 000. Ainsi, lors des négociations pour l'application de la loi NOTRe, la première proposition du préfet pour le Sud-Gironde portait sur un regroupement beaucoup plus vaste plaçant Langon comme chef-lieu non seulement de l'arrondissement, mais de ce nouvel ensemble. La levée de boucliers des élus a contraint le préfet à un recul stratégique, mais certains élus, avec un objectif bien différent de celui du préfet, appuyaient ce projet. C'était notamment le cas du maire de Grignols. Le schéma des SCoT du département est certainement plus explicite sur le projet territorial de l'État pour le département, même si certains irréductibles résistent en Médoc et dans le Cubzacais. Ainsi, la communauté de communes du Pays Foyen est intégré au SCoT du Libournais, tandis que la communauté de commune du Bazadais, l'est dans le SCoT Sud-Gironde. Mais, le peu d'intérêt de la municipalité de Grignols pour le SCoT se fait jour quand, lors d'une visite sur place un jour de réunion publique du SCoT à Bazas, à l'interrogation d'un des chercheurs sur sa participation à cette réunion, le maire a répondu qu'il avait une autre réunion plus importante, celle du conseil municipal. L'avis défavorable donné par la commune au projet de trames vertes et bleues du SCoT va dans le même sens.

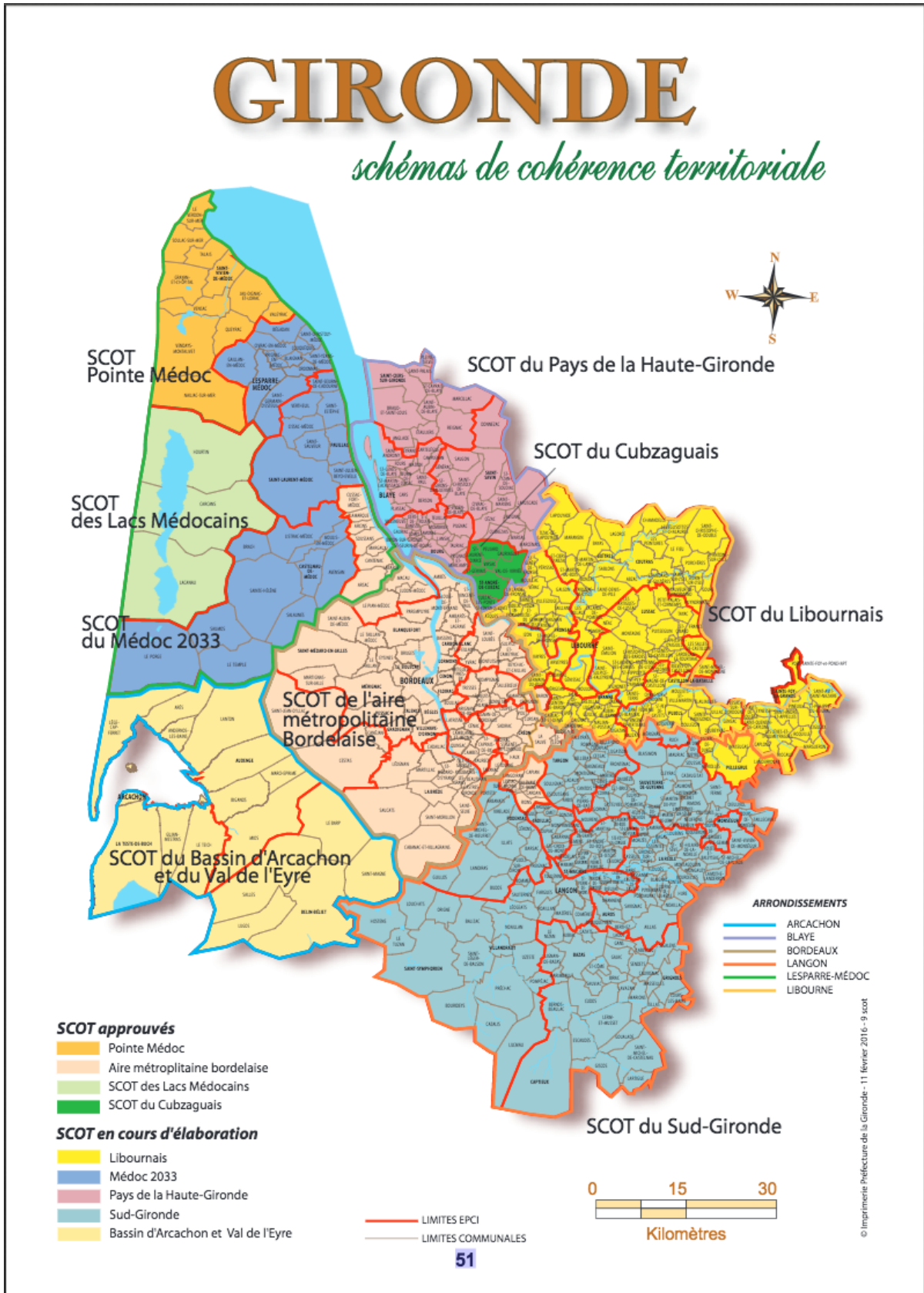
²³⁹ Loi « Marcellin » du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes.

²⁴⁰ Il s'agit de six communes de la Meuse détruites pendant la guerre de 14-18 et considérées à ce titre comme martyres et qui ont donc conservées ce titre de commune. Site Internet www.anecdote-du-jour.com

²⁴¹ Voir la recherche Thierry Jeanmonod, Chantal Callais, *Maisons individuelles et éparpillement urbain. Vers un French sprawl ?*, recherche PUCA/BRAUP - L'architecture de la grande échelle 3^e session, 2010.

GIRONDE

schémas de cohérence territoriale



Carte des SCoT de la Gironde, site Internet de la préfecture de la Gironde

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

Les métropoles s'invitent

Acteurs indirects, mais constants, les métropoles ou du moins leurs agents économiques ont des projets pour les zones rurales exo-métropolitaines. On y installe volontiers ce que la population urbaine ne supporte pas ou que l'on ne peut installer en ville compte tenu du coût du foncier. La campagne devient alors le « dépotoir » des rejets urbains. On installe à Laruscade à 34 km de Bordeaux un centre pour les déchets ultimes, on installe une ferme de panneaux solaires à Arzac, à Sainte-Hélène, on essaie en vain à Brach, avec le soutien farouche du maire. À Grignols, on construit, on agrandit une EHPAD, un promoteur y fait une résidence sécurisée pour les seniors et le Pays lance avec le soutien de la Région la Silver économie. Ce projet de faire du vieillissement constaté de la population d'un secteur non pas une préoccupation sociétale, mais une ressource économique est très caractéristique de la pensée néocapitaliste et métropolitaine actuelle. Imposé sur le territoire, le projet de remplacer l'agriculture comme principale économie locale par l'exploitation des agriculteurs vieillissants ne cesse d'interroger les habitants, qui tout en reconnaissant le problème, refuse volontairement de s'inscrire dans les expérimentations de la silver économie.

Une MAS (maison d'accueil spécialisée) pour les autistes reçoit 24 pensionnaires à Grignols. À quelques kilomètres de là, en Lot-et-Garonne, c'est Center Parcs qui achète 400 hectares de forêt pour installer un centre aquatique et ludique tropical... Les territoires exo-métropolitains qui apparaissent pour les décideurs urbains comme des déserts humains servent souvent d'exutoire à ce que la grande ville ne veut pas. Les élus des communes qui voient arriver sur leur territoire des projets souvent grandioses pensent d'abord aux retombées fiscales et en termes d'emplois que ces activités peuvent générer. Les promoteurs ne s'y trompent pas qui, à l'instar de Center Parcs, organisent des appels à proposition lorsqu'ils décident d'une implantation en « province ». En Lot-et-Garonne, pas moins de dix communes ont postulé pour accueillir le centre aquatique.

Les élus prévoient...

Si l'État décide, parfois contre l'avis des élus locaux, ceux-ci développent des projets à des échelles variées et qui ne sont pas seulement institutionnelles, mais aussi opportunistes, non pas dans un sens péjoratif, mais en fonction des opportunités qui se présentent ou que les populations provoquent. Ainsi, le maire de Grignols fut tenté de s'allier avec la ville voisine de Casteljaloux, situé à 15 km, mais dans le département voisin du Lot-et-Garonne, pour créer une nouvelle communauté de communes. L'appartenance des deux élus au même parti politique dans un contexte local de relatif isolement explique en partie cette intention. Mais ce projet répondait aussi à une attraction réelle de la population grignolaise pour Casteljaloux qui la conduit à fréquenter l'hypermarché de la commune, mais aussi le marché hebdomadaire, les rues commerçantes encore très achalandées, ainsi que les équipements, bains de la station thermale, casino, cinéma, lac de Clarens, etc. À même distance, Bazas, commune devenue chef-lieu de la communauté de communes, n'offre pas ces mêmes intérêts pour la population. Le précédent premier magistrat de Sainte-Foy-la-Grande recherchait un rapprochement avec sa voisine du département de Dordogne, Bergerac pour sortir du jeu centre/périphérie avec Pineuilh et donner une nouvelle échelle à la coopération

intercommunale. Ce projet a été abandonné par la nouvelle équipe élue à Sainte-Foy en 2014, arguant qu'allier deux collectivités en crise ne garantissait pas le succès. De même, le projet de fusion de la commune de Sainte-Foy avec sa voisine Pineuilh est souvent évoqué, mais toujours esquivé. À Brach, le débat sur la bonne échelle institutionnelle ne semble pas être au centre des préoccupations municipales où, comme à Grignols, l'équipe en place préfère utiliser tous les ressorts à sa portée. Ainsi pour construire l'école et permettre la réouverture d'un équipement scolaire dans la commune, le maire a mobilisé le Conseil général, la CAF, la réserve parlementaire de la députée, l'État par la DETR (dotation des équipements des territoires ruraux) en plus de la commune²⁴². Si les maires des communes accueillant actuellement les enfants scolarisés de Brach ont été conviés à la cérémonie de signature de la convention, la communauté de communes n'était pas représentée en tant que telle. De même, le maire de Brach, intégrée à la communauté de communes médullienne, regarde autant vers la métropole bordelaise, et en particulier son système de transports en commun, que vers sa propre collectivité.

Les stratégies des élus sont parfois compliquées. Le maire de Grignols a soutenu la proposition préfectorale de grande communauté de communes du Sud-Gironde, arguant auprès de ses collègues d'une nécessité économique de développement et les accusant de défendre leurs positions (et leurs privilèges) d'élus. En réalité, si une partie du discours est sincère, une seconde stratégie se dessine dans le projet de Jean-Pierre Baillé. Très fortement attaché au rôle de la commune, « noyau de base de la démocratie » comme il le dit, et à celui du premier magistrat, il voit dans la grande communauté une possibilité de trouver dans cet ensemble une marge de liberté donnée par la probable incapacité d'une structure aussi grande à s'intéresser (à s'immiscer) à (dans) tous les problèmes et sujets locaux. La grande communauté de communes lui apparaît visiblement comme un moyen de retrouver une marge d'autonomie municipale que ne permet pas la structure actuelle.

Mais dans le jeu compliqué des institutions locales et du « mille-feuilles » administratif, si les élus tentent de tirer le meilleur parti pour leur commune par une politique de guichet qui les inféodent les uns aux autres, les habitants se débattent dans la plus totale incompréhension de la répartition des compétences qui les conduit, eux-aussi, à aller de guichet en guichet à chacune de leur demande. Ce système participe du désengagement de la chose publique et conduit des pratiques plus individualistes, même lorsqu'elles ont en toile de fond des objectifs plus vastes, comme le refus de la mondialisation.

...Les habitants réalisent

Pour les habitants, la question du projet se pose plus en termes personnels que collectifs, même si les plus avisés perçoivent le rapport entre les deux échelles. Les habitants des trois communes étudiées ont des projets de nature sensiblement différente selon qu'ils sont « natifs » ou néo-ruraux, selon qu'ils appartiennent aux catégories sociales les plus défavorisées ou non, selon enfin les idéologies qui les portent.

²⁴² Julien Valade, « Un groupe scolaire ouvrira en 2017 », *Sud-Ouest* du 14 décembre 2014.

Les « établis »

Il apparaît que les « natifs » ont le plus souvent un projet qui regarde plus vers le passé que vers l'avenir ! Peu d'entre-eux, dans les entretiens, parlent au futur ou alors pour en décrire les risques. La situation souvent ambiguë dans laquelle ils se trouvent dans les deux villages, Brach et Grignols, satisfaits de voir la fin du déclin démographique, mais regrettant l'entre-soi du « bon vieux temps » et irrités par l'attitude des nouveaux arrivants, les amènent à une posture de défiance vis-à-vis d'un futur qu'ils évoquent peu. Le projet collectif qu'ils portent, de façon implicite, est celui du repli, repli sur les « valeurs » du passé (chasse à la palombe, agriculture, etc.) et sur un mode de vie plus convivial d'interconnaissance.

Derrière un certain nombre de remarques pointant l'abandon des formes traditionnelles de vie et critiquant ou se moquant les pratiques des nouveaux arrivants (jogging, enfermement derrière une haie, déplacement en voiture dans le village, absence de conversation de politesse, etc.), c'est le mode de vie urbain qui est mis en cause. Cette critique du modèle urbain apparaît plus clairement chez les élus qui soulignent les demandes exorbitantes des habitudes rurales comme l'éclairage public, les trottoirs bitumés, le ramassage fréquent des ordures ménagères, des transports en commun, etc.

À Sainte-Foy-la-Grande, les anciens ont une attitude différente à la fois vis-à-vis des nouvelles populations, dont certaines sont implantées depuis longtemps, mais dont l'origine ethnique les repousse hors du champ des « natifs ». Alors que la population ne cesse de baisser du fait du départ des plus fortunés dans la périphérie, ceux qui continuent à y habiter, mais ne sont pas « français de souche » sont considérés comme une population « indésirable » par une partie des anciens. Aucun projet n'émerge de cette part de la population qui vit sur le regret du temps passé. La frange intellectuelle des Foyens porte au contraire un projet social d'ouverture aux cultures existant dans la bastide et culturel pour l'ensemble des habitants. Pourtant, tournés les plus souvent dans leur vie quotidienne sur la métropole bordelaise, les « cultureux », pour reprendre le terme de Le Goff, ne parviennent pas à fédérer autour de leurs actions les énergies et sont même en but au dénigrement ou au blocage par la municipalité.

Les néos

Les nouveaux habitants ont leur projet de vie personnelle, qu'ils conjuguent, de façon implicite avec une représentation du nouveau territoire qu'ils habitent et auquel ils attribuent une destinée accentuant les traits de cette image.

Les néos relégués

Ceux qui sont relégués, comme c'est le cas pour certains habitants des logements sociaux à Grignols, sont soit dans le refus et la fermeture, soit dans une acceptation résignée, ou enfin pour quelques-uns dans l'espoir d'un nouveau départ. Les premiers s'isolent et cherchent à retourner en ville, leurs contacts les plus fréquents avec les autorités municipales se situant dans la récrimination (manque de transport, d'animation, etc.). Les résignés sont le plus souvent dans une grande précarité et une véritable détresse sociale qui les conduit aussi à l'isolement, en particulier lorsqu'ils sont dans les « logements sociaux de fait », c'est-à-dire insalubres. Le repli par catégories,

sociale, ethnique est alors le seul recours, en dehors des services sociaux, pour tenter de mettre en place un minimum de capital d'autochtonie permettant de survivre. Le dernier type rejoint en pratique les représentations des autres néos d'une vie meilleure à la campagne qu'en ville.

Les nouveaux arrivants (qui peuvent être considérés comme tel parfois pendant des décennies par les « natifs ») qui ont fait le choix personnel de s'installer à la campagne, même s'il s'agit d'un choix contraint par l'économie, ont en commun un idéal partagé, celui d'une vie plus calme que celle de la ville pour eux et leurs enfants quand ils en ont. Il y a donc bien derrière le projet personnel un projet pour le territoire.

Les néos intellos

Lorsqu'ils sont encore attachés à une vie métropolitaine, comme c'est le cas des habitants de Brach ou des « cultureux » de Sainte-Foy, le projet renvoie à leur vision du territoire qui reste en partie urbano-centrée. À Brach, la campagne est assimilée à un grand parc où l'on peut profiter du bon air, où l'on peut courir et faire du vélo et même cueillir des champignons. Les interactions négatives entre les habitants du lotissement et l'agriculteur montrent qu'il n'est pas envisagé par les nouveaux habitants qu'une vie économique existe et qu'elle est nécessaire pour assurer l'entretien du paysage. Les aménagements urbains réalisés pour la traversée du village sont également le signe d'un attrait pour le monde urbain. Les commerces qui se sont installés (pizzerias, déco-cadeaux-déstockage), tout comme le souhait municipal de tenter de capter une partie du flux touristique, indique que le projet est de rattacher Brach à une vie de type périurbain.

À Sainte-Foy-la-Grande, les actions menées par les membres de l'association « Cœur de bastide » paraît prendre modèle sur celles menées dans les quartiers urbains en difficulté et renvoie peu l'image particulière du territoire dont l'activité principale reste la viticulture. On doit prendre en compte dans ce jugement, l'urgence qu'il y a à traiter les problèmes immédiats des populations fragiles, mais pour laquelle il semble qu'une partie de solution puisse s'appuyer justement sur les travaux agricoles. Le vide-grenier, s'il est devenu pour les populations les plus pauvres à la fois une source potentielle de revenu et d'approvisionnement est une démarche directement issue du trop-plein consumériste des urbains. Il n'apparaît pas, du moins dans le cadre de ce travail, de la part de cette association de véritable projet local qui pourrait s'apparenter à ce que Alberto Magnaghi appelle la « bio-région²⁴³ ».

Les néos middle class

Lorsqu'ils ont choisi de prendre du champ par rapport à la vie métropolitaine, les néo-ruraux qu'ils soient « exilés » économiques ou retirés volontaires de la grande ville choisissent de construire un territoire idéal autour de leur demeure. Ils adhèrent alors aux mythes reconstruits par les municipalités, peuvent même en devenir les organisateurs, comme c'est le cas à Grignols où une néo-rurale récente a pris la présidence du comité des fêtes. On le voit aussi avec la population des seniors qui sont la clientèle active des festivités (fête des aînés, ...) ou comités (comité des sages à

²⁴³ Cf. *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire comme bien commun*, Eterotopia, 2014.

Grignols). Ils assurent volontiers du bénévolat (sports, bibliothèque, etc.) et sont actifs dans les associations locales. Les plus jeunes, eux, utilisent l'école pour constituer le réseau d'autochtonie que le dépaysement leur a retiré. Les fêtes et kermesse, l'entraide pour garder les enfants, les anniversaires et le « brin de causette » avant et après la rentrée des classes constituent, en particulier pour les femmes, un moyen privilégié de s'inscrire dans une vie locale, même si elle est souvent limitée aux relations entre néoruraux. L'absence de groupe scolaire, comme c'est le cas à Brach constitue de ce point de vue un handicap auquel le maire a vite choisi de remédier en s'engageant dans la réalisation d'une nouvelle école. Pour l'ensemble de ces habitants arrivés récemment, le projet pour le territoire est résolument positif. La métropole a disparu des discours, comme on l'a constaté à Grignols où il faut solliciter les interlocuteurs pour qu'ils évoquent leur peu d'intérêt, voire, leur rejet de Bordeaux et il s'agit de travailler à ce que le territoire réponde aux espoirs qu'ils ont y placé en quittant les grandes villes : convivialité, animation, nature et agriculture, bien-vivre...

Les néos décroissants

Un dernier groupe d'habitants, moins présent ici que dans d'autres régions étudiées dans de précédentes recherches et réactivées à cette occasion, est celui des décroissants, ex-baba-cools. La réputation d'un marché immobilier et foncier onéreux en Gironde, la nécessité pour ces populations d'avoir à proximité un marché capable d'acheter leurs productions et les effets du besoin d'un capital d'autochtonie pour choisir son lieu d'installation expliquent peut-être la relativement faible représentation de ce groupe dans le département. Il y a eu pourtant, notamment dans le Sud-Gironde, une vague d'installations pour profiter de la déprise agricole et tenter des cultures ou élevages alternatifs (chèvres, autruches,...). Certains sont restés et se sont reconvertis dans les travaux de bricolage (jardin, maison, ...), mais beaucoup ont suivi les enfants lorsque ceux-ci, jeunes adultes, sont repartis vivre et travailler en ville.

Dans la Drôme, où les conditions d'installation semblent plus favorables, les initiatives sont intéressantes en cela qu'elles s'inscrivent dans un projet de changement radical de mode de vie qui dépasse généralement les personnes qui les portent. On a affaire souvent à des militants de la décroissance qui tentent de montrer au monde que d'autres choix sont possibles en matière agricole, mais plus largement de conception de la vie et du rapport de l'homme à la planète. Ils pratiquent une agriculture biologique ou raisonnée, certains refusant la labellisation bio qui renvoie trop pour eux au monde de la marchandisation généralisée (un label bio s'achète auprès des organismes accrédités et permet un débouché dans les chaînes commerciales traditionnelles). Dans un village, un de ces « nouveaux agriculteurs » propose aux paysans de reprendre sans bail et sans loyer les vergers abandonnés car plus assez rentables, puis il les remet en exploitation sans apport d'intrants et avec uniquement un travail à la main. Sa production est limitée, notamment en début de reprise, mais il peut en garantir la parfaite innocuité. Il vend en dehors de la zone de production pour ne pas concurrencer les producteurs locaux et pour profiter des secteurs où il n'y pas de produits équivalents localement et où le niveau de vie est élevé (zone frontalière de la Suisse, secteur de montagne, ...). Pour atteindre et essayer de capter le marché local, une douzaine de producteurs se sont associés pour ouvrir et tenir une boutique de produits en vente

directe. Chaque associé doit une demie journée par semaine à l'association pour tenir la boutique, mais cela met à la portée de tous un lieu de distribution de leur production à moindre coût.

Ailleurs dans le même secteur, les producteurs de laine mohair²⁴⁴ (provenant de chèvres angoras) ont rejoint une filière née dans les années 1980 pour produire, traiter, teinter, travailler et vendre la laine provenant de leurs élevages. Plusieurs métiers, éleveurs, sélectionneurs, transformateurs et commercialisateurs se trouvent rassemblés, leur permettant ainsi d'accéder à une qualité et à un marché qui est au moins national. Aujourd'hui, 140 éleveurs ont rejoint ce groupement d'associations professionnelles (Le Mohair des fermes de France). Reliée à ses clients par Internet, une céramiste crée des poteries raku dans une vallée reculée d'un village de 285 habitants et vend ses œuvres en Australie et aux Etats-Unis. À Saint Nazaire-le-Désert, 144 habitants, un éditeur d'ouvrages techniques et scientifiques s'est installé, lassé de la vie en ville²⁴⁵. On trouve dans ces campagnes plus que périphériques, isolées et blanches sur les cartes de France, des initiatives de tous ordres que, seule peut-être, l'émission de France Inter « Carnets de campagne » sollicite et fait connaître.

Refus, rejet de la grande ville, refus d'un monde globalisé ?

Si les élus sont le plus souvent encore sur une trajectoire de développement pour leur territoire, les habitants dès lors qu'ils quittent l'attraction urbaine pour entrer dans les exo-villages proposent directement ou indirectement un autre avenir pour le territoire rural. Refus délibéré d'un monde globalisé et d'une économie mondialisée en s'attachant à un territoire unique et en essayant de le faire vivre pour qu'il fasse vivre ses habitants pour les uns, rejet de la frénésie de la ville et désir d'un monde limité où l'on se connaît et où on a le « temps de vivre » pour d'autres, les habitants du monde rural véhiculent ainsi une multitude contrastée de représentations qui, libérées de l'obligation de résultat qu'ont les métropoles créent des fantasmes et contribuent à accentuer les incompréhensions entre les populations et les élus, trop envahis d'incertitudes.

Les récits du territoire

Les récits sur les territoires ruraux portent la marque d'idéologies diverses qui renvoient à la fois à des références réelles ou théoriques et à des projets différents, construisant des trajectoires territoriales souvent divergentes.

Le rousseauisme

Souvent simplifiée, la pensée de Rousseau sur la nature ne renvoie pas, comme on le dit souvent, à un retour à un état de nature. Il utilise le terme d'homme naturel comme un mythe pour exposer les influences néfastes qu'ont sur le comportement humain certains traits de la civilisation. Mais sa description de cet homme mythique dans une nature bonne connaît un engouement tout au long de l'histoire, quitte à en oublier

244 Site Internet www.mohair-france.com

245 Thierry Jeanmonod, Chantal Callais, *Maisons individuelles et éparpillement urbain : vers un French sprawl ?*, rapport de recherche de l'appel à projet « L'architecture de la grande échelle 3e session », PUCA / BRAUP, rapport dactylographié, 2010.

souvent la réalité de la pensée philosophique initiale et de rester plutôt sur l'image que projettent certains passages des *Confessions* : « ... je parcourais les bois, les coteaux, j'errais dans les vallons, je lisais, j'étais oisif, je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage, et le bonheur me suivait partout...²⁴⁶ ». C'est donc une image édulcorée et bon enfant de la pensée de Rousseau qui traverse les âges, celle d'une nature bonne et apte à rendre meilleurs les hommes. Le second point que les adeptes du rousseauisme retiennent est sa condamnation de la propriété privée qu'il considère à l'origine des inégalités.

La nature, mère des vertus

La reine Marie-Antoinette lorsqu'elle fait construire le Hameau à côté du Petit Trianon lance en quelque sorte la mode de la maison de campagne où l'on peut retrouver la vérité des relations avec la nature et entre les hommes. Cette idée d'une nature éducatrice est souvent sollicitée par les jeunes couples qui viennent s'installer à la campagne : retrouver le contact avec la nature, avec les animaux et le rythme de l'agriculture aurait des vertus bienfaisantes pour les jeunes enfants. Aucune étude sérieuse ne vient corroborer ce point de vue, mais il reste très largement un des justificatifs pour expliquer les exils urbains. L'institution qui a implanté à Grignols la MAS pour autistes ne dit pas autre chose : « *La situation de l'établissement en milieu rural aux confins de la Gironde et du Lot-et-Garonne permet la pratique d'activités tournées vers l'extérieur et la découverte du milieu (balades pédestres, découverte de la nature...)* ». La nature et le milieu rural seraient pour cette institution la condition favorable pour que les autistes s'ouvrent sur l'extérieur. À Brach, les pratiques des néo-ruraux et leur justification de choix de vie se rapportent également à cette nature vertueuse, où l'on peut se promener, courir, trouver des champignons, même si pour cela les enfants doivent quotidiennement parcourir quelques kilomètres en véhicules à moteur pour rejoindre une école et les parents faire eux-aussi plusieurs kilomètres pour travailler à la métropole. Il s'agit bien, dès lors que les pratiques se distinguent du discours, du mythe de la campagne plutôt que d'une réalité vécue.

La propriété collective et le mythe du phalanstère

Les philanthropes du XIX^e siècle vont allier l'idée de la nature, de l'agriculture et du monde rural au rejet rousseauiste de la propriété privée pour proposer des modèles d'organisations sociales idéales. Si les idéologies qui les sous-tendent sont différentes, elles imaginent généralement l'abandon de la propriété privée au profit d'une propriété communautaire. Owen avec New harmony, Fourier avec le phalanstère vont notamment connaître un succès littéraire et parfois d'initiatives. Le phalanstère qui propose l'abandon de la propriété individuelle, la mise en commun des moyens de production, le retour à une économie d'autosuffisance et sans industrie, le rejet de la famille nucléaire considérée comme contre-productive pour former des hommes libres va inspirer de nombreuses communautés rurales. Les décroissants rencontrés dans la

²⁴⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, Livre VI. Cité dans <https://www.lettres-et-arts.net/histoire-litteraire-17-18eme/bonheur-xvieme-xviii-siecle/bonheur-chez-rousseau>.

Drôme, ou du moins certains d'entre eux, ne sont pas loin d'enfourcher ce thème. Frédéric utilise son tracteur environ trois semaines par an dans les vergers. Il exploite des terres qui ne sont pas à lui, pour lesquelles il n'a pas de bail, mais sont juste abandonnées. Il vend une partie de ses produits dans un magasin collectif où la charge de travail est partagée entre les différents adhérents. Il a laissé la vie urbaine pour une ferme rustique dans une campagne isolée qui lui fournit, semble-t-il, l'essentiel de ses besoins, avec la nature qui l'entoure. Dans les cas étudiés en Gironde, il n'y a pas d'exprimer publiquement ce mode de vie. Mais certaines pratiques, comme à Sainte-Foy, l'épicerie multi-services renvoie à une conception d'entraide au sein d'une communauté, tout comme les grands repas collectifs de Grignols tentent de faire sortir les habitants de leur maison individuelle pour partager ensemble sur la place du village. On est loin de la conception idéale du phalanstère fouriériste, mais l'image d'une communauté soudée, réduite aux habitants et partageant prévaut souvent, notamment dans la rhétorique des élus.

Le jardin d'Eden

Une autre représentation que les campagnes provoquent est celle du jardin d'Eden, lieu où la paix et la concorde règnent entre tous. Dans les villages étudiés, c'est le rôle des élus de porter cette image puisqu'élus, ils sont, comme ils se plaisent à le dire dans l'heure qui suit leur élection, les élus de tous les... Foyens, Brachois, Grignolais, etc. Mais cette représentation revêt des colorations variées en fonction des situations, même si la cohésion sociale est toujours au cœur du sujet. Dans les trois communes, c'est la solidarité, l'acceptation des deux populations, « natives » et « néos » qui constitue le premier niveau de cette représentation de la communauté villageoise. À Grignols et Sainte-Foy, les élus imaginent de plus cette harmonie en termes de mixité sociale, c'est-à-dire dans les deux cas en essayant d'attirer une population plus aisée. Dans le cas de Grignols, c'est vis-à-vis des tranches les plus défavorisées que cet équilibre est souhaité, tandis qu'à Sainte-Foy le souhait d'un équilibre confessionnel semble une préoccupation qui s'ajoute à celle de l'équilibre social.

Cette représentation de la campagne est pourtant parfois difficile à faire vivre dans la population. Le nouveau commerçant de Grignols se plaint de la froideur inattendue pour lui des habitants. Les habitants d'un lotissement où sont quelques maisons construites par un organisme de logements sociaux tempêtent contre le peu d'entretien de leurs jardins, des réparations d'automobiles sur la rue, etc. Les nouveaux habitants demandent au maire qu'il intervienne pour que les coqs ne chantent plus le matin, les anciens pour que les tondeuses ne fonctionnent pas le samedi et le dimanche, etc. Loin du jardin d'Eden où le lion et la gazelle dorment côte-à-côte, le village est un lieu vivant...

La faute aux autres, le village d'Astérix, Neuilly

Trois représentations du monde rural se partagent le regard urbano-centré qu'ont les habitants eux-mêmes de la ruralité. Dans ce cas, qui ne se disjoint pas forcément totalement des représentations précédemment citées, la campagne est regardée de la campagne, mais en se situant depuis la ville.

La faute aux autres

Très bien montrée dans l'étude de Sainte-Foy, c'est la représentation d'un monde rural, d'une France périphérique, dominés par des forces exogènes plus fortes, celles de la métropole et des villes. Le territoire est alors soumis à des pressions qu'il ne peut maîtriser et qu'il ne peut ni éviter, ni contredire. À Sainte-Foy, si la population quitte le centre-ville, c'est parce que Bordeaux déverse sur la ville des hordes de pauvres et d'étrangers, semble penser une partie de la population. Si le centre de Grignols voit fleurir les panneaux « à vendre » sur les façades des maisons du centre ancien, c'est parce que les nouveaux habitants venus de la ville veulent des maisons de plain-pied. Si Brach n'est plus ce qu'il était, c'est parce que les gens fuient la métropole trop chère. Cette représentation d'un territoire dominé n'est que peu utilisée par les élus eux-mêmes qui veulent toujours donner de leur rôle et de leurs actions l'image du décideur, et non de celui qui subit. Ce n'est que dans l'échec que la faute incombera aux autres.

Le village d'Astérix

Représentation ou syndrome, le village qui doit se refermer sur lui-même face à un monde extérieur hostile est une représentation courante du village. Le décroissant drômois, tout en vendant sa production à la frontière suisse, milite contre l'inscription du village dans le projet de parc naturel régional des Baronnie car ce serait l'ouvrir aux touristes. Localement, bien que la boutique des producteurs soit installée dans le centre de vacances, il dit vouloir vendre par priorité aux habitants du village, qui sont pour lui, les vrais clients à conquérir. À Brach, l'analyse des entretiens dévoile la profonde et sourde défiance des habitants anciens vis-à-vis des néo-ruraux et un profond regret du temps où l'on vivait « entre soi ». La clochemerlesque opposition entre Pineuilh et Sainte-Foy-la-Grande relève aussi de cette représentation d'une ville assiégée... La pseudo culture qui se développe autour de la chasse à la palombe dans les forêts landaises ou autour du gibier d'eau dans le Médoc relève également de cette représentation d'un village, d'une « civilisation » en péril face à la mondialisation de la culture et aux « oukases » de l'Europe et qui doit par conséquent se défendre en se refermant sur lui-même, comme le prétendaient les tenants du parti CPNT. Partout, pas de possibilités d'acquérir un poste de palombières ou une tonne pour le gibier d'eau si vous n'êtes pas du pays depuis plusieurs générations.

Neuilly

Lors d'une précédente recherche sur le monde rural, le maire d'une commune de la périphérie de Saintes (Charente-Maritime) présentait sa commune comme « le Neuilly de Saintes ». C'était à la fois une plaisanterie, mais surtout le récit d'une représentation partagée par certains habitants de la commune, mais aussi colportée par les élus voisins. Toutes proportions gardées, lorsque le maire de Grignols évoque un développement basé sur l'économie résidentielle et qu'il évoque le charme des paysages de sa commune, capable selon lui d'attirer une population aisée, lassée de vivre à Langon, La Réole ou Marmande, c'est bien la représentation d'un village cossu qui est derrière cette volonté. Sa demande auprès des services de l'État de pouvoir ouvrir les hameaux à une urbanisation relève de cette représentation. Le maire dit même que « Ce ne sont pas des entreprises de palmipèdes qui vont faire vivre Grignols ».

D'autres représentations, d'autres références parcourent le paysage rural, mais elles sont souvent issues du regard urbain : la campagne fruste et ignorante, un monde réactionnaire, etc., toutes ces représentations et quelques autres ont été évoquées dans l'introduction de cette recherche. Il est plus rare d'avoir un récit, si ce n'est positif, du moins descriptif de la vie des néo-ruraux vue de l'intérieur. C'est l'intérêt du roman de Sophie Divry, « La condition pavillonnaire²⁴⁷» qui décrit par les yeux d'une jeune femme son parcours depuis son adolescence dans un lotissement de village, puis l'appartement dans la ville jusqu'à l'acquisition d'un pavillon dans la périphérie et la vie qui s'y écoule. On y voit, sans présupposé négatif, ni arrière-pensée moqueuse, le passage d'un rêve d'une vie simple au grand air à un sombre ennui.

Aujourd'hui, les représentations du monde rural, des campagnes sont en effet en but à une profonde déstabilisation qui correspond à celle économique, culturelle, sociale de ces territoires.

²⁴⁷ Sophie Divry, *La condition pavillonnaire*, Éditions Noir et Blanc, 2014/ J'ai lu, 2015.

EN GUISE DE CONCLUSION ...

Les territorialistes italiens élaborent depuis les années 1980 une pensée nouvelle sur les territoires qui s'est traduite par la signature d'un manifeste de la « Société des territorialistes » en 2010-2011 à Florence. Regroupant des chercheurs de multiples disciplines se qualifiant de « topophiles », ils réfutent la vision fonctionnaliste du monde, théorisée notamment par Le Corbusier et adoptée par le capitalisme, et proposent une réflexion où chaque « territoire [...] est un espace homogène et cohérent, comparable à un être vivant en bonne santé²⁴⁸», c'est-à-dire dont toutes les parties (tous les organes) travaillent et réagissent ensemble. Le théoricien du territorialisme, Alberto Magnaghi oppose à la « topophage métropolitaine » un modèle de développement fini, qu'il qualifie d'« auto-soutenable²⁴⁹».

Dans un projet de rédaction d'un manifeste pour une « Société des territorialistes²⁵⁰ », quelques principes sont énoncés qui fixent un cap à la réflexion :

- 1- « Le territoire, en tant que produit culturel, est le résultat de processus co-évolutifs de longue durée entre établissement humain et environnement. »
- 2- Dans cette perspective, le territoire est interprété comme « un système vivant à haute complexité, produit de la rencontre entre événements culturels et naturels, et composé de lieux (ou régions) dotés d'une identité, d'une histoire, de caractères, de structures, inscrits dans le temps long ».
- 3- « Le patrimoine est alors un gisement savant qui intègre le capital social, les savoir-faire contextuels, le capital cognitif local, la capacité entrepreneuriale et institutionnelle locale, les systèmes locaux de production, les styles de vie, les caractères identitaires du milieu, les paysages ruraux et urbains, etc. ».
- 4- « Les relations avec l'environnement matériel sont donc considérées comme "écologiques" au sens large, constitutives de relations sociales (économiques, politiques, culturelles, institutionnelles) qui ne suivent pas une logique déterministe ».
- 5- « La dimension locale est fondamentale. Ce point de vue met en évidence la particularité, l'identité, l'unicité du lieu. [...] Pour comprendre et éventuellement transformer les lieux, il faut une vision trans-scalaire : chaque topographie est une cosmographie ».
- 6- « L'identité locale est une potentialité, une chance, un projet ».
- 7- « Il revient aux habitants et à leur art de vivre d'assumer un rôle direct et imprescriptible dans la construction d'un projet identitaire dynamique fondé sur la solidarité ».
- 8- « Le développement de la société locale est la déclinaison anti-économiste du

²⁴⁸ Lucile Garçon, Aurore Navarro, « La Société des territorialistes ou la géographie italienne en mouvement », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 22 | 2012, mis en ligne le 21 mai 2014, consulté le 27 septembre 2016. URL : <http://traces.revues.org/5465> ; DOI : 10.4000/traces.5465

²⁴⁹ Dito.

²⁵⁰ Site : https://www.google.fr/?gfe_rd=cr&ei=CHHUVNS2DrGZ1AXzkYCOAw&gws_rd=ssl#q=territorialistes+italiens,manifeste.pour.la.socit.des.territorialistes.pdf, 2011.

terme « développement ». [...] Le développement de la société locale se mesure autant à la croissance de son bien-être – au sens de joie de vivre, bonheur public, qu'à sa capacité à encourager la participation politique par le dialogue entre les valeurs et les connaissances de chacun ».

Le projet de manifeste indique également que « l'orientation territorialiste implique une vision pluridisciplinaire, voire transdisciplinaire, qui permette de relever les défis de la complexité sous-jacente aux dynamiques territoriales ».

Sans adhérer totalement à ce courant de pensée ni à l'organicisme, notre démarche n'est pas sans parallèle avec celle des territorialistes. Face à une conception d'un territoire global divisé en deux grandes entités, les métropoles et la « France périphérique », il nous apparaît une constellation de figures singulières dans les territoires hors de l'ombre portée par les métropoles. Sans non plus rejeter cette division qui présente un intérêt certain à l'échelle globale, nous soulevons l'hypothèse d'une nécessité épistémologique d'investigation systématique de ces nouveaux territoires dits « périphériques » qui constituent l'essentiel de l'armature urbaine de la France. Il ne s'agirait pas dans cette prospection de tenter de constituer des typologies de villes et villages, mais plutôt d'en distinguer des configurations particulières et de les mettre en perspective avec d'autres figures afin de permettre une meilleure compréhension de chaque territoire, dans ses différences, ses singularités, mais aussi ses points de rencontre avec d'autres territoires. On a vu dans notre recherche que les approches disciplinaires spécifiques menées sur des territoires présentant des similarités géographiques et culturelles permettaient par la mise en parallèle de révéler les particularités des champs investis, tant disciplinaires que territoriaux, auxquels le regard croisé ultérieur élargissait les horizons, en en relativisant les données factuelles trop saillantes ou trop centrées disciplinairement. L'analyse des cas montre en effet clairement que la « question locale », c'est-à-dire les jeux de rapports de force, l'histoire des territoires, forment des conditions et des contraintes ou atouts, qui non seulement relativisent leurs catégorisations depuis un point de vue global, mais conditionnent leurs trajectoires possibles de développement.

Les territoires que nous avons appelé ici exo-métropolitains, sont, comme un dessin pixellisé. Si l'on s'éloigne, il en ressort une tonalité globale qui ne rend pas compte de la multitude des pixels de base de couleurs variées. La couleur générale n'est que le résultat de l'incapacité de notre œil à capter un trop grand nombre d'informations, phénomène que la persistance rétinienne accentue. Il en est peut-être de même aujourd'hui pour la compréhension des territoires hors de l'ombre portée des métropoles. Seul, un examen attentif pixel par pixel permettra d'en déterminer réellement la coloration globale.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Ouvrages

- Augé Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 1992.
- Austin John L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil, 1970
- Badie Bertrand, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995, CNRS Éditions 2013.
- Banos Vincent, Candau Jacqueline, *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale*, Versailles, Quae, 2014.
- Barattucci Chiara, *Urbanisations dispersées, interprétations/actions, France et Italie 1950-2000*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- Bauer Gérard, Roux Jean-Michel, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Le Seuil, 1976.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2003.
- Benjamin Walter, *Paris, capitale du 19^{ème} siècle*, Paris, Allia, 2007.
- Berthon Salomé, "Les marches de la gare comme salle à manger.. Inscrire son "repas de rue" dans l'espace public", dans Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin (dir.), *"C'est ma ville !" De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, l'Harmattan, 2005.
- Blancard Stéphane, Détang-Dessendre Cécile, Renahy Nicolas (coord.) : *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Quae, 2016.
- Boismenu (de) Antoine, *La fin des paysages ?*, Paris, FNSAFER, 2004.
- Bomberger Pierre-Henri, Christen Guillaume, Piquette Élodie, *Du global au local. Connaissances expertes et savoirs territoriaux*, Rennes, PUR, 2011.
- Bourdieu Pierre (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993,
- Bourdieu Pierre, « Une classe objet » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17. 1977, pp. 2-5.
- Bouvier Pierre, *Le lien social*, Paris, Gallimard, "Folio-Essais", 2005.
- Bradel Vincent (dir.), *Urbanités et biodiversités. Entre villes fertiles et campagnes urbaines, quelle place pour la biodiversité ?*, coll. Espace rural et projet spatial vol. 4, Saint-Étienne, PSE/ENSASE/ENSA Nancy, 2014.
- Brenner Emmanuel, *Les territoires perdus de la République*, Paris, Mille et une nuits, 2002.
- Chatellier Vincent, Delame, Nathalie, « Les exploitations agricoles européennes et françaises », Paris, INRA, *L'agriculture, nouveaux défis*, 2007.
- Chauvier Eric, « Itinéraire dans la périurbanité molle : entre tout fonctionnel et résistance », *Articulo - Journal of Urban Research*, **8**, 2012.
- Chauvier Eric, « [Quelques techniques pour reprendre la parole dans les zones périurbaines pavillonnaires](#) », *Variation(s). revue internationale de théorie critique*, n° 18, Mai 2013
- Chauvier Eric, *Contre Telerama*, Paris, Allia, 2011.
- Davezies Laurent, *La crise vient. La nouvelle fracture territoriale*, Paris, La république des idées /Seuil, 2012.
- Davezies Laurent, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, La république des idées /Seuil, 2008.
- De Certeau Michel, *L'invention du quotidien*, Tome 1 Art de Faire, Paris, Gallimard, 1990
- Dibie Pascal, *Le village métamorphosé, révolution dans la France Profonde*, Paris, Plon, 2006.
- Dibie Pascal, *Le village retrouvé, essai d'ethnologie de l'intérieur*, La Tour D'Aigues, Ed. de L'Aube, 2008.
- Donzelot Jacques, *La ville à trois vitesses*, Paris, Éditions de la Villette, 2009.

- Dumont Marc, Hellier Émanuelle (dir.), *Les nouvelles périphéries urbaines. Formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Rennes, PUR, 2010.
- Elias N., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997 [1965].
- Fayolle Gérard, *Les nouvelles ruralités, les villages et la mondialisation*, Bordeaux, Éditions Sud-Ouest, 2001
- Foucault Michel, *Hétérotopies. Des espaces autres*, Dits et écrits t.2, Paris, Gallimard, 1967.
- Gintrac Cécile, Giroud Matthieu (dir.), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les prairies ordinaires, 2014.
- Grosjean Bénédicte, *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse »*, Liège, Mardaga, 2010.
- Guillot Xavier (dir.), *Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, coll. Espace rural et projet spatial vol.3, Saint-Étienne, PSE/ENSASE, 2012.
- Guillot Xavier (dir.), *Vers un nouveau pacte ville-campagne ?*, col. Espace rural et projet spatial vol.2, Saint-Étienne, PSE/ENSAS, 2011.
- Guilluy Christophe, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin, 2010, Flammarion/ Champs, 2013.
- Guilluy Christophe, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.
- Guilluy Christophe, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.
- Guilluy Christophe, Noyé Christophe, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France*, Paris, Editions Autrement, 2004.
- Harvey David, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, Paris, Editions Amsterdam, 2011.
- Heidegger Martin, « Bâtir, habiter, penser », in Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Le Seuil, 1965.
- Jean Yves, Baudelle Guy, *L'Europe, aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Jean Yves, Vanier Martin, *La France, aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Lambert Anne, « Tous propriétaires ! ». L'envers du décor pavillonnaire. Paris, Seuil, 2015.
- Lang Robert, *Edgeless cities : exploring the elusive metropolis. Brookings metro series*. Brookings Institution Press, Washington, D.C., 2003.
- Le Goff Jacques, *La fin du village. Une histoire française*, Paris, Gallimard, 2012.
- Le Lannou, Maurice, *Le déménagement du territoire. Rêveries d'un géographe*, Parsi, Seuil, 1967.
- Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 2009.
- Legué Pascale, *Comment vit-on dans les nouveaux quartiers ?*, La Rochelle, CAUE 17, 2004.
- Lussault Michel, *L'homme spatial*, Paris, Le seuil, 2007
- Magnaghi Alberto, *La bio-région urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Éterotopia / Rhizome, 2014.
- Magnaghi Alberto, *Le projet local*, Liège, Mardaga, 2003.
- Mangin David, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, La Villette, 2004.
- Mantziaras Panos, *La ville-paysage, Rudolf Schwarz et la dissolution des villes*, Genève, MétisPresses, 2008.
- Masbouni Ariella, Mangin David, *Agir sur les grands territoires*, Paris, Le Moniteur, 2009.
- Merlin Pierre, *L'exode urbain*, Paris, La Documentation française, 2009.
- Mora Olivier (coord.), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes-campagnes en émergence ?*, Versailles, Quae, 2008.
- Passeron Jean-Claude, Grignon, *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Patricot Aymeric, *Petit Blancs, voyage dans la France d'en bas*, Paris, Ed. Plein Ciel, 2013.
- Peyrefitte Alain, *Le mal français*, Paris, Plon, 1976.
- Renahy Nicolas, *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, découverte, 2010.

- Rossi Aldo, *L'architecture de la ville*, Paris, L'équerre, 1981, [1966].
- Secchi Bernardo, « L'émergence de la ville diffuse », *Diagonal* n°156, Juillet –août 2002.
- Secchi Bernardo, *La ville des riches et la ville des pauvres. Urbanisme et inégalités*, Genève, Métis Presses, 2015.
- Secchi Bernardo, *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses, 2006.
- Secchi Bernardo, Vigano Paola, *La ville poreuse. Un projet pour le Grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*, Genève, Métis Presses, 2011.
- Sieverts Thomas, *Entre-ville. Une lecture de la Zwischenstadt*. Marseille, Parenthèses, 2004.
- Simmel Georg, « Essai sur la sociologie des sens », in *Mélanges de philosophie relativiste*, Paris, Alcan, 1912, cité dans *Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin*, sous la direction de Füzessery Stéphane, Simay Philippe, p.15, Paris, Editions de L'éclat, 2008.
- Todd Emmanuel, Lebras Hervé, *Le mystère français*, Paris, Seuil, 2013.

Articles

- Bessy-Pietri Pascal, Hilal Mohamed, Schmitt Bertrand, « Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques rurales : le cas de la France », *Espace, Populations, Sociétés*, N°1-2, 2002.
- Champagne Patrick, « La restructuration de l'espace villageois » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°3, 1975, pp. 43-67.
- Charmes Éric, Launay Lydie, Vermeersch Stéphanie, « Le périurbain, France du repli ? », *La Vie des idées*, 28 mai 2013. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html>, p. 2.
- Crenn Chantal, « Des invisibles trop visibles ? les ouvriers agricoles marocains dans les vignobles du bordelais », in *Hommes et migrations*, n°1301, 2013, pp. 102-103.
- Crenn Chantal, « Lutte contre les discriminations et lutte contre l'insécurité en milieu rural : les jeux d'équilibristes des animateurs/trices » in *Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, n°6, 2014, pp. 81-92.
- Debroux Josette, « Pourquoi s'installer en périurbain ? Une explication par les trajectoires sociales », in *Métropolitiques*, Novembre 2013, <http://www.metropolitiques.eu>.
- *Espaces et sociétés 140-141* n°1-2/2010, « Paradoxes de la mixité sociale », Toulouse, Érès, 2010.
- Ghorra-Gobin Cynthia, « De la ville à l'urban sprawl, la question métropolitaine aux Etats-Unis », *Cercles*13, 2005.
- Gintrac Cécile, Mekdjian Sarah, « Le peuple et la France périphérique : la géographie au service d'une vision culturaliste et essentialisée des classes populaires » in *Espaces et Sociétés*, n°155-156, 2014.
- Girard Violaine, « Les votes à droite en périurbain : frustrations sociales des ménages modestes ou recomposition des classes populaires ? », in *Métropolitiques*, 30 avril 2012.
- Hilal Mohamed, Piquet Virginie, Schmitt, Bertrand, « Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine », *Économie et statistique* N° 282, 1995.
- Jaillet Marie-Christine, « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », in *Esprit*, n°303, pp. 40-62.
- Lambert Anne, « L'entreprise de soi : un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? » in *Genèses*, n°95, pp. 27-48.
- Magri Susanna, « Le pavillon stigmatisé. Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie

des années 1950 à 1970 » in *L'année sociologique*, Vol. 58, pp. 171-202, 2009,.

- Mischi Julian et Al., « Campagnes populaires, campagnes bourgeoises », *Agone*, n° 51, 2013.
- Mischi Julian, « Les territoires ruraux, des espaces ouvriers en mutation », *Métropolitiques*, 16 septembre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-territoires-ruraux-des-espaces.html>
- Mischi Julian, Renahy Nicolas, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix* n° 83, 2008/3.
- Rieutort Laurent, « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 59 | avril 2012, mis en ligne le 06 février 2015, consulté le 17 septembre 2016. URL : <http://ries.revues.org/2267> ; DOI : 10.4000/ries.2267.
- Ripoll Fabrice, Rivière Jean, « La ville dense comme seul espace légitime » in *Annales de la recherche urbaine*, n°102, 2007, pp. 121-130.
- Rivière Jean, « Des ploucs de droite aux pavillonnaires lepenistes », in *Agone*, « Campagnes populaires/campagnes bourgeoises, n°51, 2013, pp. 65-83.
- Tissot Sylvie, « De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures », in *Regards sociologiques*, n°40, 2010.
- Vignon Sébastien, « Le FN en campagne. Les ressorts sociaux des votes frontistes en milieu rural », *Métropolitiques*, 9 mai 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-FN-en-campagne-Les-ressorts.html>.

Rapports et documents de données et presse

- « L'intercommunalité à fiscalité propre en 2009 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL* N° 65, Paris, février 2009.
- Actes des journées d'études, Collectif, *Urbanisme raisonné en milieu rural, de nouveaux modes d'habiter à inventer*, Agen, CAUE 47, 2009.
- Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale 2006, *Les étrangers dans les campagnes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2008.
- *Agreste N°191*, « Les petites exploitations agricoles en France, une importance humaine plus qu'économique » février 2007.
- Arthaut Régis, « Le budget transports des ménages depuis 40 ans », *INSEE Première* N° 1039, septembre 2005.
- Aubert Francis, Diallo Abdoul, Frère Quentin, Lépicié Denis, Truchet Stéphanie, « Analyse économétrique de la croissance de l'économie présentielle en France », rapport à la DATAR, mars 2014
- Baccaïni Brigitte, « Recensement de la population de 2006 », *INSEE Première* N° 1248, Juillet 2009.
- Belli-Riz Pierre, Callais Chantal, Jeanmonod, Thierry, Grafteaux Benoît, Klein Richard, « La mesure urbaine de la maison individuelle », *rapport de recherche PUCA Maison individuelle, architecture, urbanité*, 2003.
- Béoutis Adeline, Levasseur Stéphane Tchiveindhais, Christian, « Les territoires girondins : entre autonomie et complémentarité » in *Le quatre page INSEE Aquitaine*, n°208, juin 2013.
- Bessy-Pietri Pascale, « Les formes récentes de la croissance urbaine », *Économie et statistiques* N°336, 2000.
- Bessy-Pietri Pascale, « Recensement de la population 1999. Les formes de la croissance urbaine », *INSEE Première* N° 701, mars 2000.
- Boissière Jacques, collectif CAUE17, Thibault Jean-Michel, *Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime*, La Rochelle, CAUE 17, 2004.
- Bonnet Frédéric, *Aménager les territoires ruraux et périurbains*, Rapport remis à Sylvia Pinel, Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le jeudi 7 janvier 2016.
- Caron marketing, Cebatrama, *Étude du marché de la maison individuelle sur la région aquitaine*, document de l'assemblée générale du Cebatrama, 2007.
- Castel Jean-Charles, *Les liens entre l'organisation urbaine et les déplacements dans la perspective de maîtrise du trafic automobile*, Paris, site CERTU, 2006.
- Chaleix Mylène et Madinier Chantal, « Des logements plus grands et plus confortables », *INSEE Première*

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

N° 750, Novembre 2000.

- Collectif CAUE 17, *Habitat et formes urbaines durables, concours d'idées pour un habitat individualisé et compact*, La Rochelle, CAUE 17, 2008.
- Collectif CAUE 31, *Extensions urbaines, la suite dans les idées*, Toulouse, Loubatières, 2009.
- Collectif CAUE 47, *Agrandir le bourg, pour des extensions de qualité, maîtrisées et durable*, C Agen, CAUE 47, 2005.
- Collectif IAAT, *Le logement social public et privé, situation du logement social en Poitou-Charentes et dans le contexte national*, Poitiers, IAAT, 2007.
- Conseil national des transports, « Les autorités organisatrices de transport dans les agglomérations européennes », *Les dossiers de l'Observatoire Transports/Europe*, Paris 2001.
- Crenner Emmanuelle, « Rôles familiaux et identité », *Économie et statistique* N°393-394, 2006.
- DAEI/DGUHC, *La localisation de la construction neuve de logements entre 2005 et 2007*, Paris, 2007.
- Deléaz Dominique, *La densité des formes du développement résidentiel*, Certu, CETE de Lyon, DDE Haute-Savoie, ss date.
- Deléaz, Dominique, *Analyse nationale du développement résidentiel des territoires des Scot*, Lyon, CETE, Rhône-Alpes, 2007.
- Delebarre Michel (préface de), *La ville aux champs*, Actes du colloque du 7 mars 2000, Paris, ADEF, 2001.
- Fanouillet J-C., Madinier C., « l'extension des villes de 1936 à 1990 », *INSEE Première* N° 451, Mai 1996.
- Fourquet Jérôme, « L'influence de l'isolement et de l'absence de services et commerces de proximité sur le vote FN en milieu rural », *IFOP Focus*, n°135, mars 2016.
- Guilluy Christophe, *Le crépuscule de la France d'en haut*, in *Marianne* du 9 au 15 septembre 2016.
- Hilal Mohamed, Barczak Aleksandra, Tourneux François-Pierre, Schaeffer Yves, Houdart Marie et Cremer-Schulte Dominik, *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques*, Synthèse, Datar, 2012.
- Hilal Mohamed, Schaeffer Yve et Detang-Dessendre Cécile, « Espaces ruraux et ruptures territoriales » in Éloi Laurent (Dir.), *Vers l'égalité des territoires - Dynamiques, mesures, politiques*, pour le Ministère de l'égalité des territoires et du logement, Février 2013, pp. 62-76.
- Hubert Jean-Paul, "Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs", *INSEE Première* n° 1252, juillet 2009.
- INSEE Aquitaine, « Pauvreté en ville et à la campagne, plus intense de la pointe du Médoc à Agen », n°194, juin 2011.
- Jacquot Alain, « De plus en plus de maisons individuelles », *INSEE Première* N°885, février 2003.
- Jacquot Alain, « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 », *INSEE Première* N°1060, janvier 2006.
- Jeanmonod Thierry, Callais Chantal, *Maisons individuelles et éparpillement urbain : vers un French sprawl ?*, PUCA / BRAUP, rapport dactylographié, 2010.
- Juillard Marianne, « Le budget automobile des ménages s'adapte aux prix des carburants », *INSEE Première* N° 1159, octobre 2007.
- Julien Philippe, « L'urbanisation se poursuit dans les années 90 », *INSEE Première* N° 603, Août 1998.
- Laurent Éloi (dir.), *Vers l'égalité des territoires - Dynamiques, mesures, politiques*, rapport pour le Ministère de l'égalité des territoires et du logement, février 2013.
- Le Chatelier Luc, "Faut-il retirer le permis de construire au maire ? ", *Télérama* n°3147, 5 mai 2010.
- Le Jeannic Thomas, « Radiographie d'un fait de société : le périurbanisation », *INSEE Première* N° 535, juin 1997.
- Legué Pascale, *Habiter la maison individuelle*, La Rochelle, CAUE 17, 2008.
- Levy Jacques, « La France des marges s'est fait entendre le 22 avril », *Le Monde*, 25 avril 2012.
- Malverti Xavier, Picard Aleth, "Le lotissement comme projet territorial à grande échelle", actes du colloque "La grande échelle en question" in *les Cahiers Thématiques* n°6, éditions Jean Michel Place, ENSAPL, 2007.
- Marques Ruth, « Étalement urbain et périurbanisation », document vidéo-projection, Paris, DGUHC/MAD, 2007.
- Mercier Michel, Rapport d'information du Sénat n°447 tome I : « Pour une République territoriale : l'unité dans la diversité ».1999-2000.
- Narring Pierre, Decourcelle Jean-Pierre et Peyrat Jérôme, *Requalifier les campagnes urbaines de France :*

une stratégie pour la gestion des ranges et des territoires périurbains, CGEDD, remis à Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, le 8 septembre 2015.

- Noyé Christophe, *Bilan de mandat du développement de l'intercommunalité*, AdCF, Observatoire de l'intercommunalité, 2008.
- Philippe Marc-André, Polombo Nadine, "60 années de remembrement : essai critique de l'aménagement foncier en France", *Études foncières n°140*, juillet-août 2009.
- Plateau Claire, Rakotomalala, Josée, « L'attrait des maisons individuelles en milieu rural, mais proches des villes », *SESP en bref N°1*, juillet 2005.
- Puymbroeck Cyrille, Reynard Robert, « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première*, n° 1278, 2010,.
- Renard Vincent, « Finances locales et formes du développement urbain », CNRS, 2006, Site Internet Vincent Renard.
- Robert-Bobée Isabelle, « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », *INSEE Première N°1089*, juillet 2006.
- Robert-Bobée Isabelle, Rendall Michael, Couet Christine, Lappegard Trude, Rønsen Marit, Smallwood, Steve, « Âge au premier enfant et niveau d'études : une analyse comparée entre la France, La Grande-Bretagne et la Norvège », *Données sociales – la société française*, 2006.
- Séminaire de lancement du Conseil local de développement du basin annécien, « Étalement urbain. Modes de vie. Solidarités entre territoires », Acte(s)1, CLD Rhône-Alpes, 2008.
- Wellhoff François, *Effets du prêt à taux zéro sur le développement des territoires périurbains et ruraux*, Paris, Conseil général des Ponts et Chaussées, 2003.
- Wiel Marc, « Polysémie de la densité... comment vivre avec... », contribution au colloque *Denses cités. La densité peut-elle enrayer l'étalement urbain ?*, Paris, Urba+ /PUCA/Ministère de l'Équipement, 2006.

Sainte-Foy-la-Grande

Sources :

Archives de la ville et de la communauté de communes :

- PLU en vigueur
- Conseil Général de la Gironde, ODAC 33, Diagnostic urbain et commercial de la Gironde, 2011-2012
- « Diagnostic socio-économique de la communauté de communes du pays foyen », Juillet 2011, Documents Internet :
- Données INSEE (<http://www.insee.fr>)
- Site de la Communauté de communes du pays foyen :
- Musée du pays foyen : <http://www.museedupaysfoyen.com/>
- Association « cœur de bastide » :
- Club des entreprises du pays foyen :
- Travailleurs viticoles : www.datajournalismelab.fr/saisonniers-les-précaires-de-la-vigne/

Grignols

Sources :

Ville de Grignols :

- PLU en vigueur.
 - Dossier du SCOT Sud Gironde.
- Documents Internet :
- Données INSEE (<http://www.insee.fr>)
 - Site de la ville de Grignols : grignols.fr
 - Site de la Communauté de communes du bazadais : cdcdubazadais.fr

- Site du Pays Sud Gironde : www.pays-haut-entre-2-mers.com/site/post/L-équipe-du-territoire-Sud-Gironde.
- Site du ministère de l'Intérieur : [www.interieur.gouv.fr/Elections/Les résultats](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les_résultats)
- Site du cadastre : cadastre.gouv.fr
- Site de la préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr
- Site des archives départementales de la Gironde : archives.gironde.fr
- Site du journal Sud-Ouest : www.sudouest.fr
- Site du journal le Républicain : www.lerepublicain.net
- Site Delcampe : delcampe.fr

Entretiens :

- *M. le Maire de Grignols*
- *Mme la secrétaire de mairie de Grignols*
- *Un cadre supérieur de la Communauté de communes du Bazadais*
- *Un cadre de la DDTM de la Gironde*
- *Un cadre du Pays Sud-Gironde*
- *Des habitants et commerçants de Grignols*
- *Des travailleurs à Grignols*
- *Des élus de communes riverains*
- *Des agents immobiliers et un promoteur.*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
ETAT DES REPRESENTATIONS ET DES SAVOIRS SUR LES CAMPAGNES	3
<i>Les représentations récentes du monde rural dans la littérature et le cinéma</i>	3
<i>Sociétés urbaines, péri-urbaines et monde rural</i>	10
<i>Les occupations du territoire</i>	15
QUELQUES INTERROGATIONS	19
METHODE	23
<i>Approche anthropologique</i>	25
<i>Approche sociologique</i>	26
<i>Approche morphologique</i>	28
TROIS IDENTITES EXO-METROPOLITAINES	29
BRACH, ENTRE TRANSIT ET TRANSITION	29
<i>La sociabilité « traditionnelle » brachoise</i>	30
<i>Brach : économie et ressources naturelles</i>	31
<i>À Brach, l'économie dessine l'horizon des villageois</i>	31
LE DESERT FRANÇAIS	32
<i>La rupture des Trente Glorieuses</i>	32
<i>Brach : de la tradition à l'acculturation</i>	33
<i>De l'acculturation au « non-village »</i>	34
<i>Brach : du « non-village » aux pavillons</i>	35
BANLIEUE, PERIURBAIN ET... RIEN	40
<i>Brach et la dépendance à la voiture</i>	40
<i>Brach : syncrétisme et entre soi</i>	44
<i>Brach, de CPNT au Front National : de l'identité médocaine à la déprise (nationale ?)</i>	47
ÊTRE OU NE PAS ÊTRE RURAL.....	48
<i>Brach : de la chasse au footing</i>	48
<i>Quelles ressources le territoire offre-t-il pour vivre au pays ?</i>	49
<i>Brach : bâtir dans la post-ruralité</i>	51
LA RHETORIQUE DU VILLAGE COMME SYMBOLE DU « VIVRE ENSEMBLE ».....	52
COMMUNE, VILLAGE OU INTERCOM '	54
<i>Brach et les collectivités</i>	54
<i>Les réseaux d'initiative locale</i>	54
<i>Le rural, terre de résistance à la mondialisation ?</i>	55
SAINTE FOY-LA-GRANDE : LA « FIN DU VILLAGE » ET LE « GHETTO RURAL »	57
<i>Quel territoire ? Quelle échelle d'observation ?</i>	58
<i>Le Pays Foyen : « centralité » ou « polarité » dans un espace à dominante rurale</i>	59
<i>Caractériser, nommer, quel territoire ? Entre le péri-rural et la France périphérique</i>	63
<i>La construction médiatique et politique d'une « France des oubliés »</i>	66
<i>L'ambivalence des représentations : paysages et architecture VS ploucs et beaux</i> <i>lepénistes</i>	67
<i>La construction de « la campagne pauvre qui a peur »</i>	69
<i>Les récits communs de la chute</i>	73
<i>Un centre bourg en perte de vitesse, une agglomération dynamique</i>	73
<i>Outsiders et établis</i>	78
<i>Précarité viticole, immigration ancienne et économie de la bricole</i>	80

Villes ordinaires et communes rurales :

219

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

<i>Un appauvrissement visible qui masque la question des écarts</i>	82
<i>Quel modèle de développement ? Un enjeu de lutte et de division des groupes sociaux</i>	84
<i>Quel tourisme ? ou la difficulté à changer de paradigme économique</i>	85
<i>Le « grand aspirateur périphérique » et le « grand contournement »</i>	87
<i>L'association cœur de bastide, le centre social et le club des entreprises</i>	90
<i>Une autre « fin du village »</i>	92
GRIGNOLS : RELEGATION, RESILIENCE ET RESISTANCE	96
GRIGNOLS, TON HISTOIRE FOUT LE CAMP	96
<i>Paroisses, hameaux, château et bourg</i>	96
<i>Les Trente pas si glorieuses que cela à la campagne</i>	110
GRIGNOLS, OBJET POLITIQUE	131
<i>Instabilité institutionnelle et pouvoir</i>	131
<i>Grignols dans le Triangle des Bermudes politique</i>	134
GRIGNOLS, TERRE DE LA RELEGATION ?.....	137
<i>Qui habite à Grignols ?</i>	138
<i>Le marché de l'immobilier à Grignols</i>	147
<i>Le Grignolais nouveau est arrivé</i>	152
<i>Traditions et nouvelles « traditions »</i>	162
GRIGNOLS, TERRE DE RESILIENCE ET DE RESISTANCE.....	166
<i>Quand reverrai-je, hélas, de mon petite village fumer la cheminée (...)?</i>	166
<i>Et en quelle saison reverrai-je le clos de ma pauvre maison qui m'est une province et beaucoup davantage ?</i>	170
GRIGNOLS, UNE VIE ET UNE ECONOMIE LOCALE.....	172
POUR LES VIEUX AISES ET LES JEUNES PAUVRES !	172
ENSEIGNEMENTS	174
OBSERVER LE « PERIPHERIQUE » : ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES ET QUESTIONS	
EPISTEMOLOGIQUES	176
<i>Misérabilisme et populisme dans l'approche des territoires</i>	177
<i>Pour une micro-analyse territoriale</i>	179
<i>Lier le morphologique au social</i>	181
CONCEPTS ET NOTIONS	183
DU "VILLAGE FINISSANT" AU VILLAGE HETEROTOPIQUE	183
<i>Des tendances plutôt que des territoires</i>	183
<i>Le périurbain : état des lieux anthropologique</i>	184
<i>Vie quotidienne, espace et citoyenneté dans les « exo-villages »</i>	186
DEPRISE ET TACTIQUES.....	187
<i>Etre citoyen dans le péri-métropolitain : entre renoncement politique et pratiques informelles de re-politisation</i>	188
<i>Conclusion : « la délaissée », « l'évitée », « l'isolée »</i>	189
TRAJECTOIRES TERRITORIALES	191
<i>L'histoire dans le futur</i>	194
<i>Projet et projets de territoire</i>	198
<i>Les récits du territoire</i>	206
EN GUISE DE CONCLUSION ...	211
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	213
<i>Ouvrages</i>	213
<i>Articles</i>	215
<i>Rapports et documents de données et presse</i>	216
<i>Sainte-Foy-la-Grande</i>	218

Convention n° 2200807383-13-PUCA10

Programme : La ville ordinaire et la métropolisation

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET
DE L'ÉNERGIE

DGALN

Villes ordinaires et communes rurales :

Après la fin du village

Hors de l'ombre portée des métropoles, des territoires ruraux hétérogènes

Olivier CHADOIN - Éric CHAUVIER - Thierry JEANMONOD (responsable scientifique)

2016

221